This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171899 5

Digitized by Google

Digitized by Google

*DPI
Revue
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

9e LIVRAISON — 15 SEPTEMBRE 1873

SOMMAIRE

EUGÈNE GENS. Mes vacances à La Roche (*suite*). 5
CH. POTVIN. Poésie. A la France. 25
G. VERHAEGEN. La forêt de Soigne. 29
LUCIEN SOLVAY. Max Veydt. Œuvres choisies. 42
C. VAN DER ELST. Le Reuzenlied ou chant du géant. 55
SOLUTIONS SOCIALES. Report *of the royal commissionners appointed to inquire into the organization and rules of* Trades unions, etc.; *Solutions sociales*, par Godin; *Des institutions et des associations ouvrières de la Belgique*, par Léon d'Andrimont; *Notices sur les installations ouvrières des Charbonnages du Hazard, à Micheroux*, par le même; *Les institutions ouvrières de Marcinelle et Couillet*, par Émile Stainier 60
BIBLIOGRAPHIE. *Mélanges d'histoire de droit et d'économie politique*, par J.-J. Thonissen. — Juste Lipse. *Traité de la Constance*, précédé d'une notice sur Juste-Lipse, par L. du Bois. — *Goya*, par Ch. Yriarte. 73

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

ON S'ABONNE

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — C. Muquardt. — Henry Merzbach, success^r^, place Royale,

et chez les principaux libraires du pays.

Pour l'Allemagne et la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG. — C. Muquardt. — H. Merzbach, succ^r^.

Pour la France et l'Italie.

PARIS. — Auguste Ghio, éditeur, 41, quai des Grands-Augustins.

BRUXELLES. — C. Muquardt. — H. Merzbach, successeur, place Royale.

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8^d^ sur papier fort.

Chaque livraison contient de 80 à 100 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* etc., ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Belgique	fr.	12	par an.
» la France et l'Italie		18	»
» les Pays-Bas		15	»
» l'Allemagne et la Russie. . . .		14 1/2	»
» l'Angleterre	sh.	15	»

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, rue des Palais, 31, à Schaerbeek.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont DEUX exemplaires, seront envoyés.

Tout ce qui concerne l'Administration doit être envoyé à M. H. Merzbach, rue Royale, 2, à Bruxelles.

LE TOUR DU MONDE. Les dernières livraisons contiennent et achèvent le *Voyage à la Nouvelle-Grenade*, par le Dr SUFFREG, et commencent un *Voyage en Bulgarie*, par un explorateur célèbre, M. GUILLAUME LEJEAN. Les lecteurs qui se rappellent les voyages du même savant en Albanie et au Monténégro, d'Alexandrie à Souakin, au Nil blanc, au Kordafan, en Abyssinie, dans la Babylonie, dans le Pandjab et le Cachemire, liront avec intérêt cette nouvelle étude.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. de M. Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— CINQUIÈME ANNÉE —

TOME XV

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
983669A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1938 L

Digitized by Google

MES VACANCES A LA ROCHE

XVI

QVAND DIEV VOVDRA

Dans le cimetière de Guirsch, petit village des environs d'Arlon, se trouve une vieille pierre enchassée dans le mur de l'église et représentant des armoiries avec une devise. La forme de l'écu et des caractères me l'ont fait reporter au commencement du seizième siècle. Les armoiries sont très frustes, les émaux ont disparu : je n'ai pu y distinguer qu'une croix et des coquilles de pélerin ; mais la devise est parfaitement lisible : QVAND DIEV VOVDRA.

Il m'eût été facile, avec l'aide de mon vieil ami le maître d'école, si ferré sur l'art héraldique et les généalogies, de savoir à quelle famille appartenaient ces armoiries et cette devise. Je ne m'en suis jamais enquis sérieusement, mais à défaut de notions certaines, j'avais devant moi le vaste champ des conjectures, où j'avais les coudées libres. J'y voyageai tout à mon aise. La devise surtout m'obsédait. Elle est restée mêlée dans mes souvenirs aux préoccupations des temps féodaux qui me poursuivaient partout à La Roche.

Dans la langue héraldique, les coquilles de l'espèce appelée *ostræa Jacobæa*, sont le signe commémoratif d'un pélerinage fait à Saint-Jacques de Compostelle. Du Luxembourg à la Gallice le chemin est long, et dans ces temps reculés un pareil pélerinage, fait à pied, ne pouvait se faire qu'au

Digitized by Google

prix de grandes fatigues et de grands dangers. Le seigneur qui l'avait accompli s'en faisait un titre de gloire. Il peignait sur son écu les coquilles qu'il avait rapportées cousues sur sa pélerine, en témoignage de sa piété.

Les croix sont un souvenir des croisades. N'est-ce pas aussi au cri de guerre des croisés : *Dieu le veut*, que fait allusion la devise : *Quand Dieu voudra?*

Je crois voir un compagnon des Godefroid et des Beaudouin, rentré dans son manoir après des aventures inouïes et des fatigues surhumaines; suspendant au mur de la grande salle son épée, ébréchée par le cimeterre des infidèles, en disant : « Je l'ai tirée pour le service de Dieu : je suis prêt à la reprendre : *Quand Dieu voudra.* »

En attendant, il se repose dans la sérénité du devoir accompli. Il a glorieusement et pieusement rempli sa tâche de chevalier chrétien. Il a aidé à la délivrance du Saint-Sépulcre et prosterné son front dans la poussière où s'imprimèrent les pas du Sauveur. A son retour il s'est détourné de son chemin pour aller saluer les reliques de Monseigneur Saint Jacques. Il croit la conquête de Jérusalem assurée : les Templiers sont là pour la défendre. Il eût pu comme un autre se tailler, dans la Palestine conquise, une principauté d'Antioche ou de Tibériade; il a mieux aimé revenir au château paternel où il a laissé son cœur, où il rapporte assez de souvenirs pour remplir désormais sa vie, assez de gloire pour illustrer toute sa lignée. Mais si, avec l'aide de Satan, les Sarrazins maudits reprenaient le dessus; si la croix devait fuir devant le croissant; si la voix de Foulque de Neuilly, succédant à celle de Pierre l'Hermite, criait aux barons : « Vous n'avez pas le droit de vous reposer. Jérusalem est reprise par Saladin. Sus! Sus! Jésus saigne sur son calvaire! Levez-vous! Levez-vous! Dieu le veut! Dieu le veut! » Il ceindrait de nouveau son épée et reprendrait le chemin de l'Orient en disant : *Quand Dieu voudra.*

Devenu vieux, quand sa main affaiblie ne pourra plus porter ses armes; quand son rôle ici-bas sera bien fini, il dira : J'ai vécu comme un bon chrétien; chaque fois que Dieu a

Digitized by Google

commandé, j'ai obéi ; quand il m'appellera à lui, je répondrai : Me voici. J'attends son jugement avec confiance. Je suis prêt à comparaître devant son tribunal : *Quand Dieu voudra.*

Il fera venir ses fils et, leur montrant son écu sur lequel il a fait peindre une croix cantonnée de coquilles de pélerin, il leur dira : Voilà l'histoire de ma vie. Puis, au dessous, il écrira trois mots, et il ajoutera : Voici la pensée à laquelle j'ai toujours obéi. Prenez comme moi pour devise : QVAND DIEV VOVDRA.

Résignation, piété, abnégation, courage sans forfanterie, foi que rien n'entame, toute la philosophie chrétienne est dans cette mélancolique devise. A-t-elle eu réellement la signification que je lui prête? Ceux qui la portèrent lui furent-ils toujours fidèles? Je n'en sais rien. Pour la porter, il n'est pas nécessaire que nos ancêtres aient été en Palestine. La volonté de Dieu se manifeste en nous par la voix de notre conscience; chaque fois qu'elle nous parlera, obéissons-lui sans hésiter, quelque soit le sacrifice qu'elle nous commande. On disait autrefois : la voie du chrétien; nous disons : la voie de l'honnête homme. Marchons-y sans dévier de la ligne droite, et soyons prêts à rendre nos comptes « Quand Dieu voudra. »

Il est de mode aujourd'hui de parler des croisades avec dédain. La science économique et politique de nos jours les condamne et les réprouve. A merveille; mais elles appartiennent au XIIe siècle. Juger ces grandes expéditions, qui ont été l'honneur du moyen-âge, avec nos idées modernes est absurde et mesquin. Les faits de l'histoire ont leur perspective propre, comme les œuvres d'art. Pour les apprécier avec justesse, il faut se placer au point de vue de leurs contemporains. On peut les admirer sans songer à les recommencer. Malheur au peuple que la crainte de l'esprit de réaction porte à renier le passé héroïque et poétique de son histoire!

Le siècle des croisades marque l'apogée d'une civilisation. Le catholicisme a posé la dernière pierre de l'édifice gigantesque auquel il travaille depuis mille ans. De lui-même, avec les seules ressources de son génie propre, il ne peut

Digitized by Google

plus rien. Ce génie est épuisé, il a dit son dernier mot. Dans l'art, dans la philosophie, dans la politique, il a trouvé sa formule, et il la proclame immuable. Aussi, dès lors, il se fait conservateur. Toute évolution nouvelle de l'esprit humain lui porte ombrage. Dès le XIIe siècle le catholicisme se fait borne et essaye d'enchaîner l'humanité à son immobilité volontaire. C'est du dehors désormais que doit venir le progrès, et l'Église ne sera plus occupée qu'à le combattre. C'est un saint du XIIe siècle, St Dominique, qui lui a forgé la plus terrible de ses armes défensives. La fin des croisades et l'établissement de l'inquisition, c'est la fin de l'inspiration catholique.

A partir du XIIIe siècle, on peut suivre dans l'histoire deux courants parallèles qui se dirigent en sens inverse. Le monde catholique et féodal, l'Europe de Grégoire VII et d'Innocent III, marche rapidement vers sa décadence, tandis que l'esprit d'émancipation et de liberté grandit et se développe en dépit des barons et des papes, malgré les efforts des Dominique et des Ignace, et prépare l'avénement du monde moderne.

L'idéal social et politique du catholicisme, qu'il fut sur le point d'atteindre au temps des croisades, c'était la féodalité, avec la servitude de la glèbe à sa base, et au sommet, des rois et des princes feudataires d'un empereur, qu'un pape élève et dépose à son gré. Il ne conçoit rien au delà. Dans tout changement, dans toute aspiration vers la liberté, l'église voit un danger pour son pouvoir; dans toute idée qui ne vient pas d'elle, une suggestion de l'enfer. D'ailleurs, tout est bien; elle ne veut pas entendre parler de réformes. Aux opprimés, aux misérables, elle répète que cette terre est une vallée de larmes et que Dieu l'a voulu ainsi pour les éprouver. C'est au delà de la tombe que l'homme doit placer ses espérances. Ici bas il faut souffrir, et les récompenses divines seront pour ceux qui auront souffert avec le plus de résignation. Donc, point de changements. Le catholicisme est éternel et, comme tel, il croit pouvoir communiquer ce don aux institutions politiques qu'il protége. Mais l'esprit humain

Digitized by Google

avance; en dehors de la société cléricale et de la société féodale se forme et s'organise la société civile. Celle-ci grandit à mesure que les autres décroissent. L'avenir est à elle.

La plus complète et la plus brillante expression de l'art chrétien, l'architecture ogivale, produisit, au temps des croisades, ses œuvres les plus parfaites. C'est le temps du gothique primaire et secondaire. Dès le XIVe siècle sa décadence s'annonce par la profusion des ornements qui viennent altérer sa pureté primitive. Au siècle suivant apparaît le gothique tertiaire ou fleuri, qui fut bientôt détrôné par la Renaissance. L'art, pour ne pas mourir, fut forcé de se retremper aux sources payennes. La source purement catholique était tarie. Le même souffle qui avait poussé les croisés en Orient avait fait sortir de terre les cathédrales de Strasbourg et de Cologne; la même cause qui les fit demeurer inachevées fit avorter les dernières croisades : l'esprit du XIIe siècle éteint.

C'est au sommet de cette civilisation évanouïe, dont les croisades marquent le complet épanouissement, que j'aimais à reporter ma pensée à la vue des ruines du château de La Roche.

Ce qui reste debout au milieu des décombres, ce sont précisément quelques tours qui remontent à ces temps reculés : les mêmes, probablement, qui résistèrent aux assauts de Godefroid de Bouillon. Les constructions que les siècles suivants y ajoutèrent se sont écroulées. Ainsi, de cette longue suite de temps, je ne voulais voir que l'époque héroïque qui fut pour nous ce que la guerre de Troie et l'expédition des Argonautes avaient été pour la Grèce : l'âge épique de l'Occident, qui eut ses Homère comme il eut ses Achille; berceau de la poésie moderne; étape brillante qui couvre d'une auréole de gloire toutes les ténèbres et toutes les tristesses du moyen-âge. Je voyais planer, au dessus des réalités brutales, des violences et des oppressions de la féodalité, ce magnifique idéal : l'honneur, et sa création : la chevalerie. Et je me disais qu'à aucune époque de l'histoire l'homme ne s'est proposé un but plus noble, plus généreux, plus élevé que la seule poursuite de cet idéal a inspiré tous les héroïsmes dont

Digitized by Google

le roman et la poésie ont vécu pendant quatre siècles, depuis le Cid jusqu'à Bayard. La décadence de l'esprit de chevalerie, en mettant fin aux croisades, mit fin aussi aux Chansons de Gestes, les seules véritables épopées que le catholicisme ait produites. La chevalerie dégénérée a donné prise à la caricature; mais pourquoi nous arrêter avec plus de complaisance à Don Quichotte qu'à la chanson de Roland? Les esprits timorés qu'effrayent les réactions peuvent être tranquilles à cet égard : il n'y a plus de place dans notre époque pour l'esprit de chevalerie. Les Rodrigue et les Tancrède sont bien morts et ne reviendront plus. Ils sont descendus tout entiers dans la tombe où ils dorment depuis huit cents ans, avec leur bonne armure, leur bonne renommée et leur écusson sans tâche comme leur honneur. Le moindre des dangers que nous puissions courir serait de les voir ressusciter.

Après cela, s'ils revenaient au monde, comme il faut être de son temps, au lieu d'aller planter la croix sur les murs d'Antioche ou de Jérusalem au cri de « Dieu le veut! » ils se contenteraient probablement de faire un pélerinage en chemin de fer à Paray-le-Monial.

XVII

LA PÊCHE

Jusqu'ici je n'ai parlé de la pêche qu'incidemment, en passant, sans y paraître attacher de l'importance. La pêche à la ligne était pourtant à La Roche mon occupation favorite, mon occupation de chaque jour. Elle y formait le fond de mon existence.

Peu de gens savent ce que c'est que la pêche à la ligne, et ceux qui s'en moquent, n'en savent certainement rien.

Chacun connaît cette définition : « ligne, instrument de pêche, terminé à l'un de ses bouts par un hameçon, à l'autre par un imbécile, » — définition aussi ingénieuse et aussi spirituelle qu'elle est absurde et impertinente.

Digitized by Google

L'auteur de cet aphorisme a lieu d'être fier de sa trouvaille ; son succès a été grand et durable. Il est presque devenu proverbial. Rien ne réussit comme une bêtise revêtue de la forme des choses d'esprit. Le vulgaire s'y laisse toujours prendre. Les apparences de l'esprit sont aussi trompeuses que celles de la profondeur.

On dit que les proverbes sont la sagesse des nations : ils sont plutôt la preuve de leur paresse à raisonner, car ils ont consacré autant de sottises que de vérités.

De la sagesse toute faite, en circulation, sans contrôle, comme les vieux sols, c'est la véritable monnaie courante de cette foule de gens qui se dispensent de penser, sous prétexte que d'autres ont pensé pour eux. Les proverbes, comme les dogmes, s'imposent et ne se discutent pas. C'est ce qui fait leur force. Aussi sont-ils, avant tout, la formule du préjugé. C'est la routine de l'esprit, le lieu commun coulé en axiome.

Ayant été longtemps un enragé pêcheur à la ligne, il ne m'appartient peut-être pas de m'inscrire en faux contre un proverbe qui fait de tous les pêcheurs à la ligne autant d'imbéciles. Je dirai seulement avec certitude que son auteur parlait d'une chose qu'il ignorait absolument : ce qui est bien le fait d'un homme d'esprit.

Il est convenu que le domino, le whist et le billard sont des passe-temps qui développent en même temps l'intelligence et le cœur. Patauger à travers les champs labourés, un chien sur les talons, à la recherche d'un lièvre ou d'un perdreau, est un plaisir des plus recommandables. Chaque dimanche, en automne, je vois d'honnêtes artisans, réunis en société, partir pour la chasse aux mésanges, drapeau déployé, musique en tête, précédé d'un Triboulet qui saute et gambade en portant un hibou dans une cage d'osier peinte en vert. A la gravité de leur démarche on voit bien que ce sont des gens sérieux, incapables de pêcher à la ligne. D'autres vont prendre des béguinettes à la pipée ou des alouettes au miroir. Je vois aussi quelquefois des jeunes gens comme il faut se réunir dans une pelouse, armés chacun d'un fusil à deux

Digitized by Google

coups. On met en liberté devant eux une vingtaine de pigeons que ces messieurs s'amusent à tirer au vol, tuant les uns, cassant les aîles aux autres. On m'assure que c'est là un délassement éminemment aristocratique. A la bonne heure; voilà des façons de s'amuser spirituelles et bien portées. Personne ne s'avise de les trouver ridicules : mais, pêcher à la ligne, allons donc!

Les artistes parisiens, nés malins, ont fait là dessus de délicieuses caricatures. N'avez-vous pas ri à vous tenir les côtes en voyant ce pêcheur tenant sa ligne à bras tendus, si longtemps et dans une telle immobilité qu'une araignée est venue filer sa toile dans l'angle formé par le bras et le corps? C'est désopilant. — Et cet autre qui ramène du fond de l'eau un vieux soulier, ou un hareng-saur, ou le cadavre d'un noyé? Drôle, drôle, excessivement drôle. — J'ai remarqué pourtant qu'il n'y a que les habitants des grandes villes pour avoir tant d'esprit. Dans les Ardennes, je n'ai jamais vu personne rire de la pêche à la ligne. Bons Ardennais! C'est peut-être pour cela que je les aimais tant : ils étaient indulgents pour mes ridicules.

Donc, je le confesse : j'étais affligé de cette imbécillité là, je pêchais à la ligne. Et j'ajoute : De tous les plaisirs dont l'âge vient me sevrer l'un après l'autre, c'est celui que je regrette le plus.

J'ai toujours aimé la pêche; mais, avant mon arrivée à La Roche, je n'avais guère pêché que d'occasion et, pour tout dire, je ne savais pas pêcher. J'étais de ces niais qui mettent tremper une ligne à un endroit quelconque et attendent patiemment qu'un poisson viennent flâner dans ses environs. C'est à La Roche que j'ai appris à pêcher et, peu à peu, j'y suis devenu pêcheur, comme à Spa ou à Hombourg on devient joueur. Le hazard voulut que j'y rencontrasse, en même temps qu'une rivière poissonneuse, des pêcheurs experts qui voulurent bien me donner des leçons. Bénis soyez-vous pour les heures charmantes que vous m'avez fait passer, vous qui avez guidé mes premiers pas dans cet art, digne d'occuper les loisirs des bienheureux!

Digitized by Google

La pêche m'apparut à La Roche sous des dehors aimables et pittoresques que je ne lui avais jamais soupçonnés. La première fois que je vis une pêche aux flambeaux, je crus faire un rêve. Il y avait eu le soir à l'hôtel un remue-ménage extraordinaire. J'avais vu préparer des sacs, des paniers, des bottes de paille. Bastogne était venu, et le grand Lapraille et deux ou trois amis de Tacheny. Ils avaient leurs plus vieux souliers, des pantalons déchirés et leurs plus mauvaises blouses. Il portaient sur leurs épaules de longs bâtons emmanchés à des tridents de fer. Avant de partir, ils avaient bu une tournée de péquet et rempli leurs gourdes; puis ils s'étaient mis en marche silencieusement, défilant sous la porte un à un, comme des conjurés de théâtre. Je n'y comprenais absolument rien. Cela se passait pendant le souper. Il était convenu que vers neuf heures j'irais les rejoindre, pour voir, du côté d'Harzée.

Il ne me fut pas difficile de les trouver. A peine eus-je dépassé les dernières maisons de La Roche que j'apperçus de loin une lumière rouge qui s'élevait de la rivière. En approchant voici ce que je vis :

Dans l'eau, vivement éclairée par la lumière des torches, marchaient six hommes, dont quatre portaient des tridents; les deux autres précédaient tenant dans chaque main un faisceau de paille enflammée. Un septième, debout sur la berge, fumait paisiblement sa pipe en regardant. Il semblait préposé à la garde d'un grand panier, destiné à recevoir le poisson, et de la provision de paille, déposés dans l'herbe à côté de lui. Les pêcheurs avançaient en descendant le courant, ayant de l'eau tantôt jusqu'au genou, tantôt jusqu'au ventre, explorant du regard le fond de la rivière, illuminé *ad giorno*. De temps en temps le fer d'un trident plongeait vivement et reparaissait aussitôt ramenant à la surface un poisson pantelant et saignant. L'homme le décrochait et le jetait dans le sac pendu à ses épaules. Quand le sac était plein, il s'approchait du bord et venait le vider dans le panier. De temps en temps aussi les éclaireurs venaient renouveler leur provision de paille. Tous gardaient un pro-

Digitized by Google

fond silence ou n'échangeaient qu'à voix basse quelques rares paroles. Ce qu'on prenait ainsi c'étaient pour la plupart de grands poissons fort communs et peu estimés qu'on nomme en wallon *hotiche* (c'est le *Chondrostoma nasus* de Linnée). Plus rarement ils amenaient des chevanes, des truites ou de grosses anguilles.

Je suivis les pêcheurs, du bord, jusqu'au moment où, arrivé au pied d'un rocher, il ne me fut plus possible d'avancer. Je les regardai alors s'éloigner et bientôt, oubliant la réalité, je n'eus plus devant moi qu'un tableau fantastique que Rembrandt eût peint pour en faire un pendant à sa célèbre *ronde de nuit.*

Le ciel était sombre et sans lune; un léger brouillard couvrait la vallée et cachait les étoiles. A la lumière tremblante des torches qui faisait miroiter la surface de l'eau, s'agitaient des ombres noires dont les mouvements bizarres, vus de loin, paraissaient inexplicables. Des lueurs rougeâtres couraient sur la côte voisine, y dessinaient la silhouette des arbres et le profil des rochers. Au pied de la montagne, tout au bord de la rivière, s'élevaient quelques grands sycomores dont le feuillage, empourpré par l'automne, se teignait par dessous de reflets de feu. Le rocher du Pouhou sortait d'un massif sombre comme une ruine de vieux donjon. De petites fumées brunes restaient suspendues au dessus des prairies et, çà et là, des brindilles de paille mal éteintes s'en allaient à la dérive et marquaient au loin le cours de la rivière.

Je regagnai La Roche en remontant le sentier scabreux par où j'avais un jour vu monter Pépée, et du haut de la montagne de Corrumont je pus encore suivre les pêcheurs. Ils ne devaient s'arrêter qu'à Queue-de-Vache. Il était minuit quand ils rentrèrent à l'hôtel.

Ils avaient pris environ deux cents livres de poisson.

J'avoue que jamais je n'ai été tenté de devenir acteur dans cette pêche que j'avais pris tant de plaisir à regarder de loin. Il en fut de même des diverses pêches au filet que je vis pratiquer à La Roche. La curiosité me poussait quelquefois à

Digitized by Google

accompagner les pêcheurs, mais je ne voyais dans ces pêches que des moyens plus ou moins pénibles de se procurer du poisson. Or, je n'allais pas à la pêche pour me procurer du poisson, mais uniquement pour le plaisir de le prendre. Seulement, il fallait que ce plaisir fut un plaisir intelligent — un art où le vulgaire ne pût atteindre.

Or, il n'y a que la pêche à la mouche et aux autres amorces artificielles qui présente ce caractère.

C'est aussi la seule pêche qu'en Angleterre un homme qui se respecte puisse pratiquer sans déroger. Dans cet aristocratique pays la pêche à la mouche fait partie de l'éducation de tout bon gentlemen, comme l'escrime et l'équitation. Les bonnes rivières à saumon de l'Écosse et de l'Irlande sont presque toutes affermées à des membres de la *gentry*. La pêche à l'amorce vivante, quand la ligne est tenue à la main, est tolérée; la pêche à la ligne dormante, la pêche à fond, la pêche aux vers, sont réputées ignobles. Seule la pêche à la mouche est élégante.

O mon vieux camarade Erate ! — toi qui le premier m'as révélé les mystères de cet art charmant, tu n'étais point un aristocrate, mais tu avais l'instinct des belles choses. La seconde fois que je revins à La Roche je te trouvai installé chez Tacheny depuis le printemps ; tu me dis que tu m'avais lu et que c'est à moi que tu devais d'avoir découvert cet Éden (tu prononçais : *trou*). En considération de ce service tu voulus bien m'accorder quelquefois la faveur de t'accompagner dans tes expéditions; car c'était une faveur. Les pêcheurs aux anguilles peuvent sans inconvénient s'en aller en troupe, fussent-ils une douzaine et s'asseoir côte à côte sur la berge d'un canal : le pêcheur à la mouche doit être seul. Il lui faut, à lui seul, pour chaque campagne, une demi lieue de rivière à explorer. Et cette solitude n'est pas un des moindres charmes de cette pêche.

Ce jour là nous devions descendre en pêchant de Maboge à Lohan. Nous prîmes par les hauteurs en suivant la vieille route de Bastogne jusqu'à la ferme du Vivier, puis, tirant à gauche, nous descendîmes un ravin nous menant à l'Ourthe.

Digitized by Google

Après avoir remonté un peu, nous fîmes halte dans un pré bordé de saules, en face de Maboge. Là, devaient commencer mes étonnements. J'avais apporté de Bruxelles une de ces cannes-ligne, en roseau, à quatre compartiments, qu'on vend chez les marchands de bimbelotterie. Erate, qui s'était fait une petite fortune dans ce commerce, l'avait examinée en connaisseur; puis me l'avait rendue en me disant avec un sourire singulier :

— J'en ai beaucoup vendu de pareilles, mais je ne m'en suis jamais servi.

— Pourquoi pas?

— Parce que cela ne vaut rien.

C'était encourageant.

J'attendais avec curiosité qu'il déployât la sienne, enfermée dans un fourreau de mérinos vert. Elle n'avait que trois compartiments et, quoiqu'elle fut en frêne plein, elle était plus légère que ma canne en roseau creux, et d'une souplesse, d'une légèreté, d'une élasticité dont je n'avais aucune idée. Il vissa au bout inférieur un fer de lance et la planta dans le sol. Alors il acheva de la monter. Il fixa à sa base, au moyen de deux viroles de cuivre mobiles, un joli petit moulinet, également en cuivre, sur lequel la ligne était enroulée, une ligne interminable, en soie tressée, de plus de cinquante mètres de longueur. Il commença à la dérouler en la passant à travers les anneaux dont la canne était garnie, puis, à son extrémité, il attacha un pied de ligne long de trois mètres, formé de crins de Florence de premier choix. Le crin, ayant été longtemps roulé, se mettait en spirale; il le redressa en le passant fortement sur un morceau de gomme élastique. Alors, tirant de sa poche un petit portefeuille, il y choisit trois mouches : une grise, une blanche et une brune.

— Celle-ci, dit-il, en montrant la grise, est une bonne mouche pour toute saison. Quand elle est mouillée elle a la couleur et l'apparence des taons qui bourdonnent autour des vaches. Je vais l'attacher à l'extrémité. Les anglais appellent cette première mouche *stretcher*, parce qu'elle a l'air de tirer sur les autres et de tendre la ligne. C'est la mouche

Digitized by Google

principale, la seule dont le pêcheur s'occupe, qu'il s'agit de bien lancer, qu'il ne peut jamais perdre de vue. Il y a des pêcheurs qui n'en mettent pas d'autres. Dans les petites rivières une seule mouche suffit. Ici, j'en mets trois, échelonnées, comme vous voyez, à la distance d'un mètre. La blanche est une éphémère. Voyez comme c'est bien imité, avec ces deux longues queues, formées de deux brins de plume de cigne. Tenez — ajouta-t-il en ramassant sur l'herbe le cadavre d'une éphémère — en voici une véritable; le pré en est semé; il en a volé cette nuit par myriades. Elles sont nées hier soir, elles sont mortes ce matin. Il a dû en tomber beaucoup sur l'eau; le poisson y est habitué et la reconnaîtra. Je l'attacherai la seconde : c'est la *flotteuse*. Cette petite brune c'est la mouche des aulnes, ou mouche canelle. Elle est faite avec une petite plume qui ne se trouve que dans l'aile gauche des étourneaux. Je viens d'en voir voler plusieurs sur les buissons. Nous l'attacherons la troisième ou, si vous voulez, la première en partant de la main. On l'ap-l'appelle la *sauteuse* parce qu'en ramenant la ligne elle ne fera que sauter sur l'eau. Maintenant, avant de pêcher, il faut faire tremper sa ligne.

Cela dit, il planta sa canne sur la berge et laissa ses mouches flotter au courant. Puis il s'assit sur l'herbe, ôta ses souliers, tira de son panier un pantalon à pieds, en caoutchouc, qu'il chaussa par dessus le sien, remit ses souliers, prit sa ligne et entra résolument dans l'Ourthe, ayant de l'eau jusqu'au genou.

Alors, avec une adresse, une sûreté, une précision, et, faut-il l'ajouter, une grâce dont je n'aurais jamais cru la pêche susceptible, il se mit à tâter la rivière en promenant ses amorces sur tous les points de sa surface, lançant sa mouche au loin et l'envoyant tomber à l'endroit précis que son regard avait désigné, si légèrement que la chute naturelle d'une mouche vivante n'eut pas fait moins de bruit; la faisant glisser à fleur d'eau en dessinant ce fin sillage que produit l'insecte en luttant contre le courant qui l'entraîne. Quand il l'avait ramenée jusque tout près de lui il l'enlevait preste-

Digitized by Google

ment et d'un mouvement semblable à celui d'un coup de fouet, lui faisait décrire en sifflant au dessus de sa tête une courbe savante qui l'envoyait retomber à une grande distance. Aussitôt, relevant la canne et tendant sa ligne, il recommençait à la tirer à lui, pour l'enlever et la lancer de nouveau. De temps en temps il s'arrêtait, imprimait d'un tour de main rapide, une secousse à la ligne pour piquer un poisson invisible qu'il avait senti mordre. Quand le poisson était accroché il jouait du moulinet jusqu'à ce qu'il l'eut amené à portée de sa main, puis le saisissait à l'aide d'une petite épuisette suspendue à son panier. Tout cela sans effort, sans fatigue apparente. Tous ses mouvements étaient calculés, intelligents, mesurés, faciles, élégants. Il avançait chaque fois d'un demi pas, en descendant le courant et pêchait à quinze ou vingt pas en aval, de façon que le poisson ne pouvait l'apercevoir et ne voyait jamais que ses mouches. Il mit près de deux heures à descendre ainsi le bout de rivière qui nous séparait de Maboge. Arrivé près du moulin, il attérit. Je le rejoignis en guéant. Je demandai à voir le produit de sa pêche : son panier était à moitié plein de truites, de saumonaux, d'ombres chevalier, sans compter les rougets et les chevannes! Moi, avec mes vers, je n'avais pris que des ablettes et quelques goujons.

Ma pêche était jugée. Je me trouvai ridicule, vulgaire, arriéré, avec mon joujou de pacotille que j'avais jusqu'alors pris pour une ligne et que j'étais fier d'avoir payé quatre francs. J'appris que la canne seule d'une bonne ligne anglaise coûtait deux guinées; un moulinet, douze francs; une ligne en queue de rat, quinze francs, et qu'un portefeuille un peu complet pouvait contenir pour trois cents francs de mouches. Erate se servait d'une canne qu'il avait fabriquée lui-même, et il faisait des mouches qui rivalisaient avec celles qu'on tirait d'Angleterre.

Erate me parut grand. L'idée de l'égaler un jour me grandit moi-même et, parodiant un mot célèbre, je m'écriai :

— Et moi aussi, je serai pêcheur à la mouche !

Digitized by Google

J'étais émerveillé, séduit, charmé. C'était toute une révélation. Des horizons non soupçonnés, des perspectives inconnues et charmantes s'ouvraient devant moi. J'allais faire avec La Roche, avec ma rivière chérie, avec mes belles vallées, avec le monde des insectes, avec la nature entière une nouvelle alliance. Heureux celui qui dans son âge mûr trouve ainsi des motifs nouveaux pour se rattacher à l'existence !

Celà était ingénieux, amusant, propre, distingué. La pêche n'était plus un passe-temps indolent, à l'usage des paresseux et qui n'exigeait que de la patience : c'était un exercice très actif, tenant le corps sans cesse en mouvement et l'esprit en éveil, qui exerçait à la fois la main et le coup d'œil et qui, outre la patience sans laquelle on ne fait rien, exigeait de la vigueur, de l'adresse, du discernement, des connaissances variées d'histoire naturelle, toute une entomologie spéciale[1]. C'était une occupation qui convenait éminemment à mes goûts pour la campagne, pour la solitude, pour la rêverie ; au bout de laquelle se trouvait cette salutaire fatigue qu'on ne demande d'ordinaire qu'à d'oisives promenades. Elle offrait tous les avantages de la chasse, avec quelque chose de plus délicat, de plus intelligent, de plus raffiné. C'était rare et savant, le délassement par excellence du poëte, de l'artiste, du naturaliste. Au lieu des amorces dégoutantes du pêcheur vulgaire, des vers de terre, des asticots, du sang caillé, — d'élégantes et ingénieuses imitations d'insectes, faites avec des brins de plume, des fils de soie et d'or. Au lieu des longues stations immobiles au bord d'un canal ou d'un fossé, les courses par monts et vaux, les marches dans le gazon le long des claires rivières, des ruisseaux et des torrents des pays de montagnes, en aspirant la senteur des menthes et des reines-des-prés, en suivant des yeux les mille détours du courant glissant entre les blocs polis du fond. Parfois un martin-pêcheur passe devant vous comme une flèche en poussant de petits cris effarouchés. Dans le pré voisin une vache lève la tête et vous

[1] Voir le curieux livre de Reinalds : *Fly fischers entomologie.*

Digitized by Google

regarde avec ses grands yeux étonnés et placides, sans cesser de remuer ses mâchoires.

C'est ainsi que j'ai exploré l'Ourthe depuis Amberloup jusqu'à Esneux ; l'Amblève, depuis Ligneuville jusqu'à Doux-flamme; la Semoy, de Cugnon à Bohan ; l'Homme, la Lesse, la Salm, la Lienne et l'Aisne sur tout leur parcours; la Meuse, de Givet à Dinant; la Kyll, de Lissendorf à Gérolstein. Grâce à la pêche il n'est pas dans ces belles vallées un site, un bouquet d'arbres, un rocher que je ne connaisse, comme il n'y a pas dans ces rivières un gouffre, un remou, un rapide que je n'aie sondés. Partout où m'ont conduit les fantaisies de mes vacances c'est à la pêche que j'ai dû mes plaisirs les plus réels. A mon tour, devenu maître dans cet art, j'ai fait des élèves. Auront-ils pour moi la même reconnaissance que j'ai conservée pour mon vieux camarade Erate?

Combien de fois j'ai regretté d'avoir été si tard initié à ces mystères! Que d'années perdues alors que j'avais la jeunesse, la santé, la force et surtout la liberté! Quand je connus la pêche à la mouche j'étais enrégimenté dans la vie sociale, je n'avais plus à y donner que mes vacances. Aussi n'y fis-je pas des progrès bien rapides. Il est une autre raison encore pour laquelle je regrettai d'être arrivé à La Roche si tard : il paraît que réellement le bon temps était passé. Dès la première année, j'entendis des doléances sur la diminution du poisson dans la rivière. Les belles pêches que je vis faire n'étaient rien en comparaison de celles qu'on faisait les années précédentes. Je ne tardai pas à en faire l'expérience personnelle. Chaque année je vis le poisson diminuer, à tel point que je finis par renoncer à prendre autre chose que du goujon. La dernière fois que je vis Erate, il était si découragé qu'il ne voulait plus déployer sa ligne; il allait à la tenderie! Ou bien il descendait jusqu'à Jupille pour pêcher le brochet dans la platte de Magoton. Il restait à l'hôtel des journées entières sans ôter ses pantouffles, fumant sa pipe, aidant Tacheny à confectionner ses lacets et bougonnant contre les destructeurs du poisson, contre les misérables qui empoisonnaient la rivière en y jetant de la coque du Levant,

Digitized by Google

contre l'incurie des administrations et la complicité de ceux-là même qui étaient chargés de faire respecter les règlements. Il accusait des gardes généraux des eaux et forêts et même des juges de paix de se livrer au braconnage. Et il disait vrai.

Le dépeuplement des rivières n'est pas un fait particulier à la Belgique; il se produit partout. Il a attiré l'attention des économistes de tous les pays; seulement, ailleurs, en Angleterre, en Allemagne, en France, on a pris des mesures plus ou moins efficaces : en Belgique, on ne fait rien. Pourtant la pêche est pour les pays pauvres, comme l'Ardenne, une ressource qui n'est pas à dédaigner et qu'on a tort de laisser anéantir. Il y a là un intérêt grave et très digne de fixer l'attention de nos législateurs, bien qu'il leur soit signalé par un pêcheur à la ligne.

J'ai entendu attribuer le dépeuplement des rivières à bien des causes diverses. En voici quelques unes des plus sérieuses.

La pêche, en Belgique, est soumise à des règlements qui datent du temps de Marie Thérèse. Ils sont si caducs et si mauvais qu'ils sont depuis longtemps tombés en désuétude; d'ailleurs, ils n'ont jamais rien valu, ayant été faits par des gens qui ne savaient rien des mœurs des poissons. Les avocats et les financiers qui siégent dans nos chambres n'en savent probablement pas davantage et la même chose pourra leur arriver quand enfin ils s'aviseront de doter le pays d'une loi sur la pêche.. A moins qu'ils ne prennent l'avis d'un pêcheur à la ligne. Par exemple, ces règlements interdisent la pêche du mois d'avril au mois de juin, sous prétexte que c'est la saison du frai. Or, la saison du frai n'est pas la même pour tous les poissons. Ceux du genre *cyprinus* fraient au printemps; ceux du genre *salmo* en automne. En octobre et novembre la truite et le saumon quittent les grands fleuves, remontent aussi haut que possible les rivières et les ruisseaux pour déposer leurs œufs dans les eaux les plus fraîches. Alors aussi les paysans établissent des barrages à l'entrée des ruisseaux, y placent des nasses dans lesquelles ils prennent les

Digitized by Google

femelles pleines et les mâles qui les suivent à la piste pour féconder les œufs après la ponte. Les poissons qui échappent à ce premier piége vont tomber dans les pêcheries établies à tous les moulins. A cela les règlements n'ont rien à dire, les ruisseaux étant la propriété des riverains et les meuniers n'ayant pas à rendre compte du poisson qui tombe dans leurs pêcheries. Pourtant les lois sur la chasse défendent au propriétaire de tuer, sur son propre champ, les hases pleines ou les perdrix qui couvent. Pour protéger le poisson comme pour protéger le gibier, la première chose à faire c'est de ne pas rendre leur reproduction impossible en tuant les mères pleines.

Pour la chasse il faut des permis et des ports d'armes ; la pêche presque partout est banale. L'ouvrier des villes, le paysan honnête et laborieux n'ont pas le temps d'aller à la pêche : ceux qui, dans les campagnes, en font un métier, sont pour la plupart des fainéants et des vauriens, peu soucieux du respect des lois. Les propriétaires redoutent leur mauvais gré et n'oseraient pas même leur interdire l'accès de leurs prés, fussent-ils enclos. Il en résulte que la pêche, pour les villages riverains, au lieu d'être une ressource précieuse devient, comme à la cascade de Coo, une cause de démoralisation, parce qu'elle est monopolisée par le rebut de la population.

Depuis l'existence des chemins de fer la facilité des transports permet aux maraudeurs d'expédier vers les grands centres de consommation les produits de leurs vols. N'était la prodigieuse fécondité de ces espèces, les écrevisses et les truites auraient déjà disparu de nos rivières. On met en adjudication certains cours d'eaux, c'est à dire que les adjudicataires ont seuls le droit d'y pêcher au filet ou à l'amorce vivante. Il semblerait qu'ils ont tout intérêt à ménager le poisson, et pourtant, à les voir, ils ne paraissent occupés qu'à le détruire. J'ai vu à La Roche de grandes pêches au filet traînant dans lesquelles on ramassait jusqu'à cinq cents livres de poisson dont la moitié pourrissait, faute d'avoir pu être consommée à temps. Je ne saurais énumérer tous les modes de destruction qu'on

Digitized by Google

imagine. Les pharmaciens vendent, à l'usage seulement de la pêche (si ce procédé infâme mérite encore le nom de pêche) la coque du Levant[1], poison stupéfiant, qu'on mêle à de la pâte de pain, dont on fait des boulettes qu'on jette à la rivière. Le poisson qui en mange est frappé de paralysie et vient flotter à la surface. Alors, avec de longues gaules, on tâche d'en amener quelques uns à bord; le reste, entraîné par le courant, va mourir ailleurs, avec tout le fretin empoisonné. En été, quand les eaux sont basses et chaudes, le poisson se réfugie sous les pierres, dans des trous, sous les racines d'arbres. Tous les enfants du pays sont dressés à les y prendre à la main. Dans les ruisseaux où il existe des moulins ou simplement des vannes servant à l'irrigation des prés, on arrête les eaux, on met le lit à sec, on prend tout le poisson échoué et l'on va dénicher dans leur asile ceux qui croyaient avoir trouvé quelque retraite. C'est ainsi que, dans certains ruisseaux, on enlève, chaque année, jusqu'à la dernière truite.

Les progrès de l'industrie ne sont pas moins funestes aux poissons. Les teintureries, les fabriques de produits chimiques ont rendu inhabitables une quantité de cours d'eau. Les fabriques d'Eupen, de Dison, de Verviers, d'Ensival ont empoisonné tout le cours de la Vesdre. Au dessous de Durbuy les truites ne peuvent plus vivre dans l'Ourthe, à cause du lavage des mines. Dans les rivières canalisées, les barrages et les écluses empêchent le poisson de monter. Depuis la construction du grand barrage de la Meuse devant la fonderie de canons, à Liége, le saumon ne peut plus entrer dans les rivières dont le confluent est situé en amont. Aussi n'est-il plus qu'un souvenir dans l'Ourthe, dans l'Amblève, dans

[1] « La *coque du Levant* est le fruit de l'*Anamirta cocculus*, arbrisseau de l'Asie tropicale, de la famille des ménispermées. On en fait usage dans l'Inde pour enivrer et empoisonner les poissons, et ce procédé a passé en Europe; il produit en effet des pêches abondantes, mais il est quelquefois dangereux de manger le poisson qui a été pris par ce moyen, attendu que la graine de l'*anamirta* contient un principe narcotique (*picrotoxine*) qui n'est guère moins vénéneux que la strychnine. »

Botanique de Le Maout.

Digitized by Google

le Hoyoux, dans la Semoy, où l'on en prenait, chaque automne, pour des milliers de francs. Les princes de Salm ne trouveraient plus dans le ruisseau qui passe au pied du vieux château, berceau de leur famille, de quoi composer les pièces de leur blason.

Pourquoi n'a-t-on pas établi près de ce barrage, comme cela se pratique en Angleterre dans les rivières à saumon, des escaliers par où le poisson puisse monter en sautant? Pourquoi? Messieurs les ingénieurs se soucient bien, vraiment, des intérêts de la pêche!

Toutes ces causes réunies ont notablement diminué le plaisir de la pêche dans les rivières ardennaises. Un jour que je revenais de La Roche, fort découragé, je pris par la barraque de Fraiture et j'allai coucher à l'hôtel de Mme Laplume, à Salm-Château. Le lendemain, après avoir visité les ruines du château, dont les paysans auront bientôt fini d'enlever la dernière pierre, je me mis à descendre la Salm, la ligne à la main. Je fis une pêche magnifique, surtout à partir de Grand-Halleux, où je dînai. Quand j'arrivai à l'auberge de Renard, à Trois-Ponts, mon panier était plein de truites et surtout d'aîlons ou saumoneaux. L'auberge me plut; le pays était superbe; l'année suivante je partageai mes vacances entre La Roche et Trois-Ponts; et enfin, je n'allai plus à La Roche que de loin en loin, rappelé par le souvenir. La Salm, l'Amblève, la Lienne avaient détrôné l'Ourthe et, à leur tour, je les délaissai pour la Kyll. La pauvre et rude Ardenne que j'avais tant aimée, fut désertée pour l'Eiffel, avec ses volcans éteints, sa flore si riche, ses admirables ruines. Puis, lassé et vieilli, mon cœur a fixé la dernière étape de mes vacances à Ettelbrück, au Grand-duché de Luxembourg. Rien, cependant, n'a pu me faire oublier La Roche, et quand mon souvenir attendri remonte la longue chaîne de mes vacances, c'est toujours à La Roche qu'il se repose avec le plus de bonheur. Aussi je ne promets pas de n'y plus revenir.

EUGÈNE GENS.

Digitized by Google

A LA FRANCE

O France, qui te plais, en de sublimes fièvres,
A bondir dans les champs du droit illimité,
Croyais-tu qu'il suffît, la confiance aux lèvres,
De dévorer l'espace en criant : Liberté !

En un jour, croyais-tu pouvoir refaire un monde,
En un jour, réparer mille ans d'oppressions,
Et rendre d'un décret l'humanité féconde,
Faire d'un cri d'amour naître vingt nations?

Et boire, comme un vin, la raison vengeresse,
Saluer le progrès, comme une aube qui luit,
Puis, ne pas chanceler après autant d'ivresse,
Ne pas être éblouie au sortir de la nuit?

Et qu'en invitant l'homme à de terribles fêtes,
Et qu'en tendant la main aux nations, tes sœurs,
Il te glorifierait, même dans tes conquêtes,
Elles t'accueilleraient, même en tes oppresseurs?

Tu veux sauver le monde : es-tu prête au martyre?
As-tu la foi du cœur et la force du bras ?
Satan ne peut te vaincre, il va t'offrir l'empire ;
Tu veux sauver le monde et tu le conquerras.

Digitized by Google

De la loi du plus fort tu reprendras la chaîne ;
Tu suivras un César passant le rubicon ;
Pour recueillir le gland, tu couperas le chêne,
Et tu déchireras ton sein déjà fécond.

On t'y provoquera : sur l'Europe indignée
Tu traceras encor des sillons dans le sang ;
La vengeance y croîtra, profonde, enracinée,
Pour étouffer ton droit, sans cesse renaissant.

Tu verras contre toi les haines débordées ;
Les nations suivront les rois pour t'envahir ;
Elles craindront ton glaive autant qu'eux tes idées ;
Toi qui veux les aimer, elles vont te haïr.

Et tes fils souffriront des grandeurs de leurs pères,
Et tes sœurs renieront l'oracle de ta voix ;
Tu crois porter partout des réformes prospères,
Sous le fouet des revers, tu porteras ta croix.

Tu verras sur ton cœur, qu'un noble but transporte,
Passer, comme un torrent, l'humiliation ;
Trois fois on osera crier : La France est morte,
Et morte dans ses bras la Révolution.

La révolution ! c'est ton honneur, ô France,
Qu'on pense la tuer en te frappant au sein ;
Mais les rois en devront conserver l'apparence,
Le peuple en gardera le vigoureux dessein.

Vingt nations déjà vivent de ses récoltes,
Elle a laissé partout des oasis de paix
Où le règne de tous remplace les révoltes,
Où le pouvoir lui rend de sincères respects.

La révolution, c'est le droit dans l'histoire ;
L'homme a cet astre au front, les rois ce glaive au cœur !
Et c'est toi qui t'offris, victime expiatoire,
Pour payer de ton sang cet avenir vainqueur.

Digitized by Google

O France, il faut t'instruire! O France, il faut résoudre
Les énigmes du sphinx prêt à te dévorer;
A force de souffrance, il faut te faire absoudre
D'avoir conçu l'orgueil de tout régénérer.

Il faut, prudente et douce autant que magnanime,
O France du quatre août, et du blocus, hélas!
Te faire pardonner l'audace qui t'anime
A sonner sur les rois le tocsin ou le glas.

Il te faut expier la grandeur de tes rêves,
Expier les terreurs du vieux monde dompté,
Pour changer en forums tes formidables grèves,
Pour reprendre ton droit d'aimer l'humanité.

Il faut lutter, il faut souffrir, il faut attendre :
Souffrir le soc tranchant, attendre les moissons!
Mesurer sans orgueil le but où tu dois tendre,
Du malheur, sans vertige, accepter les leçons,

Quitter l'ambition impatiente et creuse,
Laisser au despotisme, au crime ensanglanté,
Cette opération césarienne affreuse
Qui fait naître avant l'heure un progrès avorté.

Prends sa toge virile à la raison; déchire
La robe de Nessus des superstitions;
Crois au pouvoir du livre et renonce à l'empire;
Laisse dormir le glaive et répands des rayons.

Au brasier du malheur trempe ton caractère,
O peuple, le salut, c'est la fécondité.
De sueurs, au printemps, arrose encor la terre;
Le droit germe, sois prêt aux moissons de l'été.

Instruis ta femme, instruis ton fils, instruis ta fille,
Instruis le travailleur, instruis le métayer;
Ne sois plus par l'esprit qu'une même famille,
Ne fais plus par le cœur qu'un unique foyer.

Digitized by Google

La révolution parcourt la terre entière ;
Dût-elle sur ton front descendre en dernier lieu,
Son onde, retombant dans sa source première,
France, sera pour toi le baptême de Dieu.

Alors, tu reprendras ta haute conscience ;
Les préjugés haineux feront place à l'amour,
Et tu retrouveras la sainte confiance,
Et ta part de soleil et ta place au grand jour ;

Et les peuples — partout le peuple souffre et fonde —
Reconnaîtront leur sœur, France, et voudront bénir
La Vierge aux sept douleurs des libertés du monde,
Martyre du passé, reine de l'avenir.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

LA FORÊT DE SOIGNE

Si l'on réduit le plus possible toutes les opinions émises par les auteurs, si l'on rassemble les avis d'historiens dignes de foi et les résultats de l'expérience, on arrivera à donner de la Gaule-Belgique une description sinon vraie, du moins très vraisemblable.

L'histoire nous apprend très peu de chose sur la nature du pays dans ces temps reculés. Toutefois le résultat des recherches faites à ce sujet joint aux conjectures les plus fondées, nous porte à émettre cet avis :

La Gaule-Belgique était divisée en deux parties bien distinctes : la région basse et la région haute. La première était tout le pays situé sur la rive gauche de l'Escaut, actuellement les deux Flandres, la Flandre française, l'Artois, le Hainaut en partie : c'était le plat pays. La région haute ou région montagneuse longeait les bords de l'Escaut sur la rive droite, comprenait tout le pays situé entre l'Escaut et la Sambre, la Sambre et la Meuse, la Meuse et le Rhin. C'était l'Ardenne des Romains, l'immense Ardenne qui couvrait le Brabant, le Brabant hollandais, les duchés de Limbourg et de Luxembourg, Namur et le Hainaut, les Ardennes françaises. « L'Arduenna »[1], pays accidenté, creusé par la Sambre, la Meuse, l'Ourthe et d'autres cours d'eau, était couverte de bruyères et de forêts. Les tribus germaines qui s'établirent dans cette région sauvage choisissaient les clairières et les plateaux pour y planter leur tente. Les bruyères qu'on ne pou-

[1] Bulletin des commiss. roy. d'art et d'archéol., t. X, p. 42, article de M. Schuermans sur la déesse *Ar-duinna*.

Digitized by Google

vait convertir en culture étaient, les unes abandonnées, les autres utilisées pour en faire des forêts.

Le Condros, la Hesbaye, les pays de Charleroy, Gembloux, Nivelles, Louvain, Malines, etc., constituèrent bientôt au milieu de cette immense Ardenne des oasis, des centres de culture.

Tout le reste était forêt, taillis, marais et bruyères. Ces parties séparées, — qui avant ne formaient qu'un vaste ensemble, asile assuré des bêtes fauves, retraite même des tribus en guerre, — avaient chaque année à souffrir du progrès de la civilisation naissante, de l'industrie, des luttes mêmes de ces peuples qu'elles protégeaient contre leurs ennemis. L'accroissement de la population par suite de l'augmentation du bien-être, les besoins de la culture et de l'industrie, les ravages que la guerre occasionna maintes fois, étaient autant de causes qui contribuèrent à diminuer le nombre et l'étendue des forêts.

Ainsi, ne formaient jadis qu'un seul tout, « l'Ardenne » comme disent les historiens, les bois de Waverwald, de Grimberghen, d'Héverlé, de Meerdaal, de Nivelles, de Gembloux, de Mariemont, de Chimay, de Marlagne, et les bois du Luxembourg et de Liége, les forêts de Grootenhout, Moorsloo et Saventerloo, etc., etc., de même que les bois de Rixensart, Florival, Ohain, Limal et la forêt de Soigne.

Celle-ci doublement remarquable et par sa situation aux portes de Bruxelles et parce qu'elle fut la garenne ducale et le siége de la vénerie de la Cour pendant le moyen-âge et jusqu'au siècle dernier, va faire l'objet de quelques remarques.

*

L'origine du mot *Soigne* doit être attribuée selon beaucoup d'auteurs au mot *sun*, *son*, *zon*, soleil. Tacite rapporte que les habitants de la Gaule Belgique faisaient de la forêt de Soigne une forêt sacrée : *dicatum soli lucum dicebant*. De là sont venues les expressions retrouvées à diverses époques de l'histoire. « *Zungia sylva, zungien bosch*, *zonia*, *soinia*, *sonia sylva*, *soinien*, *sonien*, *zuyningen bosch*, forêt de *sony*, forêt de *soigne*.

On n'y trouve ni autels druidiques, ni dolmens, ni menhirs [1], ni

[1] V, Sur ces mots un article de M. H. Schuermans : « La pierre du diable, à Jambes-lez-Namur », au bulletin des commiss. roy. d'art et d'archéol., janvier 1869. — Du même : « Néologismes archéologiques, dolmen, menhir, cromlech, etc. » — Annales de l'acad. d'archéologie de Belgique. 2e série, t. V. 3e div.

Digitized by Google

pierres de sacrifices humains. Est-ce à cause du culte sacré du soleil. à cause du caractère particulier des peuplades qui l'habitaient? Le doute seul doit nous tenir lieu de réponse. Il existe si peu de documents sur lesquels on puisse se fonder quant à l'histoire de ces temps reculés qu'il est impossible de rien avancer de bien certain sur la forêt de Soigne avant le moyen-âge.

La seule chose qu'on puisse dire, c'est que vers l'époque de la conquête de la Belgique par César, la forêt des Ardennes couvrait presque tout le pays situé sur la rive droite de l'Escaut; que la forêt de Soigne était une partie de cette immense « Ardenne » : « *Sylva Sonia pars Arduennæ quæ olim usque ad Nervios pertegit, ut scribit Cæsar* », de même que les bois de Rixensart, de Florival, de Bierges, de Meerdael, de Grimberghen, de Forest, etc., qui en sont actuellement isolés.

Il est impossible de déterminer la grandeur du territoire de la forêt de Soigne avant l'an 1000; même, sous les premiers ducs de Brabant et sous les comtes de Louvain, leurs prédécesseurs, il est difficile de lui donner une étendue certaine. Probablement elle occupait vers cette époque les territoires actuellement occupés par le parc et le palais de Bruxelles, Ixelles, Etterbeek, la plaine des manœuvres et le bois de Linthout, Woluwe-Saint-Pierre et Saint-Lambert, Stockel, Tervueren, Duysbourg, Rixensart, Isques, Wavre, Ottignies, Lasnes, Couture-Saint-Germain, Plancenoit, Braine-Lalleud, Waterloo, Ohain, La Hulpe, Groenendael, Hoeylaert, Boitsfort, Auderghem, Watermael, Rhodes-St-Genèse, Uccle, Forest, Alsembergh, St-Gilles, et s'étendait jusqu'à Cureghem et Koekelbergh.

Sous Charles-Quint, on assigna à la forêt de Soigne une contenance de 8,257 bonniers, dont 2,753 sans futaie. Aujourd'hui les nombreux déboisements l'ont réduite à 4,386 hectares.

*

Quand on réfléchit à la grande étendue de pays autrefois couverte par les forêts et les bruyères et quand on voit aujourd'hui les villes et les villages si rapprochés occasionner le morcellement de la propriété, la division de la culture, le défrichement continuel du sol forestier, on se demande quelle peut avoir été en général l'influence des forêts?

C'est là une question fort étendue; il faudrait étudier l'influence des forêts sur l'agriculture, sur les mœurs, sur la religion, sur l'industrie, sur le caractère des habitants; cela sortirait du cadre d'une simple note. Nous devrons donc nous borner.

Digitized by Google

Il est généralement reconnu que les forêts sont une cause de retard pour la civilisation et pour les bienfaits qui y découlent : l'agriculture, l'industrie, le commerce. Tel est le cas du Luxembourg, de la Campine, des bruyères du Limbourg et du pays de Liége. Les habitants ignorant tout progrès matériel, sans progrès moral, conservent les mœurs rustiques et grossières d'autrefois. Ce n'est que dans les endroits où des essais de culture nouvelle et perfectionnée ont été faits, que le paysan se polit au contact de l'agronome spéculateur, qu'il améliore ses instruments, qu'il élève des bestiaux de race; par suite il défriche la bruyère, il change le sol à force d'engrais; peu à peu il se civilise et recueille dans le bien-être la récompense de son travail. Mais là où la ferme modèle et la nouvelle culture n'ont pas commencé, la tâche reste à faire. Le paysan jouit de la forêt de toutes les façons possibles : le bois mort, les feuilles, les fougères, l'herbe lui servent de chauffage, de litières et de nourriture pour ses maigres bestiaux. De là, pas d'engrais pour sa terre. Celle-ci, péniblement prise sur l'emplacement du bois, à force de coups de pioche, ne produit qu'un trèfle misérable et une avoine de basse tige. En un mot si l'agronome, le spéculateur, le planteur ne dégourdissent le paysan des forêts et ne lui apprennent qu'il peut améliorer sa position, il restera toute sa vie ce qu'il est.

La forêt de Soigne au contraire a joui d'un sort exceptionnel sous certains rapports.

Domaine du prince, elle vit de bonne heures ses maîtres établir des villages sur son vaste territoire. Les ducs de Brabant furent ainsi les promoteurs de l'agriculture sur les limites de la forêt de Soigne [1]. Ils établirent des moulins, exemptant des droits de tonlieux ceux qui y feraient moudre leurs grains, donnant des terres en fief à ceux qui venaient s'établir dans les nouvelles agglomérations. C'est ainsi que prirent naissance plusieurs villages importants de la forêt de Soigne; l'un des premiers est Ohain qui avait déjà une église paroissiale en 1154 [2]. Au siècle suivant, les défrichements opérés par le Châtelain de Bruxelles, Léon I, dans les bois à l'est d'Ohain, donnèrent

[1] Henri III déclara que ses tenanciers d'Ohain, qui feraient moudre leurs grains au moulin ducal, seraient exemptés des droits de tonlieux et pourraient prendre dans la forêt de Soigne du bois mort pour leur chauffage, d'après l'indication de ses forestiers. TARLIER et WAUTERS. *Géogr. et hist. des communes belges*, canton de Wavre. Ohain.

[2] TARLIER et WAUTERS, loc. cit., Olhem : 1154, 1249; Oilhain : 1374, 1489.

Digitized by Google

lieu à de nouveaux établissements [1]. Plancenoit, La Hulpe [2], Couture-St-Germain [3], Rixensart [4], commencèrent alors et grandirent rapidement. La ferme de Mont-St-Jean fut établie dans une clairière de la forêt de Soigne [5]. D'autres endroits ne furent à proprement parler que la continuation d'anciens centres gallo-romains, tels fut Wavre [6], et quelques villages environnants; Hoeylaert, où l'on a découvert tout récemment un autel votif belgo-romain [7]. D'autres ne se dégagèrent que lentement du sol de la forêt; ainsi Boondael, St-Job, Auderghem ne furent pendant plusieurs siècles que quelques maisons et quelques hectares de terre perdus dans les bois. Groenendael qui du temps de Charles-Quint et de ses successeurs était l'un des endroits importants de la forêt n'est plus rien. Il y avait là un prieuré, une ferme considérable, un moulin, un haras, la maison de chasse du prince, *'t huis te Ravenstyne*. Quant à Boitsfort et Watermael [8], le voisinage de la forêt de Soigne, garenne ducale, fut pour ces villages une cause du développement de l'agriculture.

Boitsfort, siége de la vénerie de la Cour, était habité par les veneurs du prince, avait son moulin ducal, ses viviers, déjà au XIIIe siècle. A cause de la place importante que tenait la chasse parmi les occupations du prince, son exercice lui était facilité de toutes les manières : des routes menaient du palais de Bruxelles aux

[1] TARLIER et WAUTERS, loc. cit.

[2] *Idem*. La Hulpe, canton de Wavre. Le Helpe : 1230. Hulpa : 1260, Helpa : 1441, La Heulpe : 1571, Der Hulpen : 1464, La Hulpe : 1567.

[3] *Idem*. Couture Saint-Germain, canton de Wavre; Culturella, 1217, 1225, 1233, Coturella 1330, Cultura, 1441, Coulture 1547, etc.

[4] *Idem*. Rixensart, canton de Wavre; Rixaansart, 1244, etc.

[5] *Idem*.

[6] *Idem*. Canton de Wavre, pag. 10, col. 2 et additions, pag. 282, col. 1, sur les tumulus de Wavre, Limelette, Limal, Grez, Dion-le-Val, Tombeek, Laurensart, Bierges, La Hulpe.

[7] Rapport adressé à M. le ministre de l'intérieur par MM. Jaminé et Schuermans. Bull. des comm. roy. d'art et d'archéol. t. IX, p. 375. — Notice sur les « *matronæ cantrusteihiæ* » par M. Schuermans. Bulletin des comm. etc., 1870.

[8] En 1436, Philippe duc de Bourgogne et de Brabant ayant demandé une contribution de 30,000 ridders Philippus pour lui et de 10,000 pour la duchesse, les États établirent la contribution sur les foyers en exemptant les familles pauvres. On fit le recensement des foyers; on en releva à Watermael (mairie de Rhodes) 172 familles dans l'aisance, 88 familles pauvres;

à la Hulpe	52	id,	18	id.	
à Tervueren	231	id.	87	id.	
à Isques	351	id.	118	id.	etc.

Ce recensement se trouve dans les archives d'Anvers.

Digitized by Google

maisons de chasse de Boitsfort, de Ravenstyne, de Tervueren. Ces mêmes routes occasionnèrent le percement d'une quantité de routes secondaires, appelées « Drèves » destinées à faciliter l'exploitation du bois et, au siècle dernier, à pratiquer les grandes chasses à tir du prince Charles de Lorraine.

Les ducs fondèrent aussi des abbayes sur divers points de la forêt de Soigne. Les religieux cultivaient la terre qu'ils avaient à titre de fief et puis à titre de propriété. Les principaux monastères étaient ceux de Gronendael, Rouge-Cloître, Val-Duchesse, Boetendael, Tervueren, Forest, la Cambre; plus de 1,000 religieux habitaient la forêt au xve siècle, dit Butkens d'après Gramaye [1]; c'est là une assertion exagérée, de même que celle où il dit que le prince par sa libéralité fournissait à plus de 10,000 pauvres des moyens d'existence en leur permettant de prendre le bois mort, les fraises, les noisettes, même les bêtes sauvages qui viendraient à tomber entre leurs mains [2]. Par leur situation aux portes de Bruxelles, les villages ducaux virent de bonne heure leur territoire s'augmenter et gagner chaque année en étendue sur la forêt de Soigne; leur population s'accrut sensiblement. Ainsi, sous le rapport de l'agriculture, nous croyons que le voisinage de la forêt de Soigne, bien ducal et garenne du souverain, fut une cause de progrès pour les villages environnants.

Mais quant aux mœurs des habitants, quant à la manière de vivre, il n'en est pas de même. Ici la forêt de Soigne, à certains égards, peut être placée sur la même ligne que les bois du Luxembourg et que les bruyères de la Campine.

L'habitant pauvre et ignorant a conservé à travers les siècles ses traditions rudes et sauvages; c'est l'homme des bois, exploitant la forêt de toutes les façons possibles et vivant de ses produits; c'est le voleur de ramée, le faiseur de balais, le chercheur de champignons, c'est le braconnier rusé, qui parcourt le bois en tous sens, à toute heure, le connaissant dans ses moindres détours et, au jour le jour, soutenant à grand'peine une femme et de nombreux enfants, qui suivront bientôt la trace du père.

Peut-on attribuer au voisinagne du bois le caractère ombrageux et l'humeur emportée des habitants d'Hoeylaert et d'Isques? Depuis des siècles, leurs disputes avec leurs voisins « ceux de La Hulpe »,

[1] *Trophées de Brabant.*

[2] Le « *Cuerboek van Sonien,* » espèce de code forestier, réglementait avec soin le droit que le prince donnait aux pauvres de prendre du bois mort; la quantité à prendre, l'espèce de bois, le mode de le prendre et de l'emporter, les jours où l'on pourrait aller au bois, tout était déterminé.

Digitized by Google

disputes aggravées par l'usage sanglant du couteau, leur ont valu une réputation de querelleurs dangereux que des faits actuels viennent encore justifier.

Faut-il également voir dans la vie des bois la source de cette défiance, de cette espèce de superstition des habitants[1]? La croyance aux sortiléges, la foi dans certaines légendes, la crainte des lieux hantés, sont-elles autant de résultats de l'ignorance et de l'abrutissement de l'homme des bois? Car tel était l'état moral de l'habitant de la forêt de Soigne malgré les nombreux couvents qu'elle contenait; ceux-ci eurent aussi une certaine influence sur l'habitant, mais cette influence, que je pourrais appeler matérielle, fut sans effets salutaires. Ainsi, ce fut l'esprit religieux qui présida à l'institution des divers pélerinages de la forêt de Soigne[2]; qui établit l'usage des « saints du chemin » en plaçant des niches aux arbres; le passant les invoquait comme protecteurs de sa route. Ce fut encore l'influence religieuse du moyen-âge qui organisa les chapelles de la vénerie ducale à Boitsfort, à Trois-Fontaines et à Tervueren; c'est là que prit naissance l'usage de la bénédiction des chiens à la messe de St Hubert, et de la distribution du pain de St Hubert qu'on donnait aux chiens pour les préserver de la rage. [3] Mais ces quelques résultats de la présence des monastères furent sans influence bienfaisante comme nous le disions plus haut; les sociétés de moines occupés du perfectionnement moral, de prières, de sciences, et même de culture, n'empê-

[1] Les enfants noyés, le rond chêne à la drève de Lorraine, la légende du prince Charles, la légende sur la maison Depage à Boitsfort (*spoek huijs Kabouter-manneken huijs*).

[2] L'un des plus importants est celui de Notre-Dame au bois. Une image de la vierge et de l'enfant Jésus fixée au tronc d'un chêne en est l'origine. A la suite d'un miracle opéré en ce lieu, on bâtit une chapelle, ou l'on eut soin de conserver intact le chêne miraculeux. De là le nom flamand de « *Jesukes-eyk.* »

Il y a encore le pélerinage de Couture-Saint-Germain, où l'on va baigner les enfants chétifs dans une fontaine miraculeuse; — le pélerinage de Notre-Dame de bonne Odeur (onze L. W. Welriekende) où les uns prétendent qu'on va se délivrer de la fièvre en attachant sa jarretière aux barreaux de la chapelle; d'autres, que les jeunes filles vont y nouer leur jarretière et prier la madone de leur donner un amoureux.

[3] Usage qui est encore en vigueur aujourd'hui. Quant à la bénédiction des meutes on retrouve quelque chose d'analogue dans l'antiquité. Les chasseurs se rendaient au temple le jour de la fête de Diane, avec leurs chiens couronnés de fleurs, et ils offraient un sacrifice en l'honneur de la déesse. (LEGRAND D'AUSSY. *Vie privée des Français*, t. I. p. 370, d'après Arrien, *de Venat*, III).

Digitized by Google

chèrent pas l'habitant de rester insouciant de son bien-être, superstitieux, ombrageux, ignorant et entêté dans son ignorance. Bien plus, malgré cette circonstance d'un si grand nombre de religieux habitant la forêt de Soigne — ce qui aurait dû y amener la sécurité — elle fut l'asile du brigandage et des forfaits de toute nature. Des bandes de malfaiteurs la choisirent pour théâtre de leurs exploits, et pendant toute une période, elle fut la retraite des Vreybuiters[1]. Le personnel de la gruerie et de la vénerie ne suffisant pas, il fut créé, pour le service de la forêt, une garde de 12 hommes à cheval et de 24 sergents[2]; plus tard une garde de 100 hommes fut chargée de veiller à la sécurité de la vénerie et de la forêt, par ordre du duc de Parme[3]; le château de Trois-Fontaines, demeure habituelle du gruyer, fut converti en prison où l'on détenait les malfaiteurs en attendant leur jugement[4].

Cet état peu sûr de la forêt de Soigne persista jusqu'à nous; une foule de mendiants et de gens sans aveu en faisaient leur repaire. A chaque secousse politique les services administratifs se trouvant dérangés, la vénerie, la gruerie se ressentant de ce trouble, les malfaiteurs et les voleurs de bois en profitaient pour mettre la forêt à sac.

Voilà une des causes de la disparition du gros gibier dans le Brabant; 1789, 1815 et 1830 furent des époques dont le braconnier et l'aventurier profitèrent pour faire tomber sous leurs balles les cerfs, les chevreuils et les sangliers, gibiers de « l'ancien régime ».

*

Le fonctionnaire qui avait la « Foresterie » dans ses attributions était le gruyer de Brabant, *Woutmeester*, *Warandmeester*, *Saltuarius*. L'ordonnance de 1545 de Charles-Quint parle de cette charge comme ayant existé de toute ancienneté [5]. Dès 1456, Philippe le

[1] Le lieutenant-général de la Vénerie, Corneille Back, écuyer, fut tué dans la forêt en 1587 par ces brigands et avec lui presque tous les veneurs; ces mêmes maraudeurs avaient attaqué et brûlé le château de Boitsfort en 1584. BUTKENS, *Trophées de Brabant*. — GALESLOOT, *Rech. hist. sur la maison de chasse des ducs de Brabant*, etc., p. 149.

[2] Placc. van Brab.

[3] GALESLOOT, loc. cit., p. 234, note 129.

[4] POULLET, *Mém. cour. sur le droit pénal dans l'ancien duché de Brabant*. — DE FACQZ. *Ancien droit Belgique*.

[5] *Placc. van Brab.*, II deel, fol. 132.

Digitized by Google

Bon avait ajouté à la charge de *Woutmeester* celle de *Water en Pluymgraeve* [1]. Ce dernier officier connaissait des différends survenus entre les bateliers, des méfaits commis à 40 pieds en deçà des rivières du duché de Brabant et de tout ce qui concernait la navigation sur ces rivières. Enfin « il a connaissance sur tous les oiseaulx « de rivière, cygnes, oisons sauvages et autres quels qu'ils soyent, « que nul ne peut tirer sans son congé [2]. »

Le Gruyer eut en principe la juridiction en matière de chasse; mais lorsque nos ducs créèrent la fonction de grand veneur, le gruyer eut à partager avec ce dernier et ne conserva pour lui seul que les attributions forestières.

Le tribunal de la « foresterie » — *wout recht* — avait une juridiction civile et criminelle; sa compétence s'étendait à toutes les contestations quant à l'achat et la vente des bois, aux crimes et délits commis dans les bois et aux dommages causés aux plantations [3].

Le consistoire des bois et forêts à Woluwe-Saint-Pierre, et le consistoire de la trompe à Boitsfort étaient les deux cours domaniales ressortant de l'échevinage de Watermael. Watermael comprenait dans sa juridiction les territoires de Boitsfort, Auderghem, Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Stockel, Crainhem, et dépendait de la mairie de Rhodes [4].

Le Wout-Recht fut composé d'abord de douze marchands jurés de Bruxelles, puis de 7 juges nommés par le souverain, d'un procureur, d'un avocat d'office, du gruyer ou woutmeester comme président et de son lieutenant [5]. Les chartes d'Antoine et de Marie de Bourgogne règlementèrent sa compétence; ses jugements à concurrence de 50 florins étaient exécutoires par provision, mais sans préjudice de l'appel qu'on pouvait interjeter au conseil de Brabant [6]. Le *wout-recht* siégea d'abord à Woluwe-Saint-Pierre; au XVIe siècle, il fut transporté à Bruxelles au *Broodhuys* [7]. Ce tribunal avait à se réunir trois fois par an, la première fois à Woluwe, les 2 autres fois à Bruxelles.

[1] *Placc. van Brab.*, III deel, fol. 494.
[2] *Comptes du Gruyer*. Arch.; note de M. GALESLOOT.
[3] *Cuerboek van Sonien*, passim.
[4] HENNE et WAUTERS. *Hist. des env. de Bruxelles.*
[5] Id. — POULLET, mém. cité, p. 149. — *Cuerboek van Sonien*, art. 19.
[6] MARTINEZ. *Recht Doman. van Brabandt.* II, 658.
[7] *Histoire de Bruxelles*, II, 49; *Cuerboek van Sonien*, art. 3. — Id. art. 1.

Digitized by Google

En 1518, Charles-Quint installa à Boitsfort le consistoire de la trompe, tribunal de chasse où le gruyer et le grand veneur jugeaient de commun accord les causes de leur compétence [1]. Plus tard des contestations s'élevèrent entre ces deux fonctionnaires et des changements furent apportés à leur juridiction.

*

La question de propriété de la forêt de Soigne à diverses époques ne nous est pas indifférente; elle peut être résolue en quelques mots.

Dans le principe, il en est ici comme de toutes les propriétés; tout est à l'État excepté ce qui ne lui appartient pas. En outre on peut croire qu'il en fut sur le continent comme en Angleterre. Dans ce pays, avant les invasions saxonnes, les anciens habitants vivaient et chassaient en commun. Lorsqu'un pouvoir s'établit, au VIIIe siècle, il se réserva la propriété et la jouissance exclusive de tous les endroits déserts et inhabités où les Bretons avaient l'habitude de chasser. Telle fut l'origine des forêts domaniales dans ce pays [2]. En Belgique, dès la plus haute antiquité, la forêt de Soigne appartient à l'État; l'État c'était le souverain : la forêt de Soigne fut toujours un bien ducal. Nous ne savons pas qu'elle ait jamais été donnée en fief. Nos premiers ducs en parlent comme d'un bien propre [3] et citent la forêt de Soigne comme la meilleure source de leurs revenus.

Lors de la conquête de la Belgique par les Français, la forêt de Soigne, ses viviers et ses châteaux devinrent des biens nationaux L'année 1815, nous apporta le régime hollandais. Après quelques années le gouvernement du roi Guillaume vendit la forêt à la « Société générale pour favoriser l'industrie nationale »; ce fut cette société qui exécuta les grands changements que nous connaissons dans la forêt : la grande route de Tervueren à Waterloo, dite chaussée de la Banque; l'exploitation et le défrichement de plusieurs bruyères. Ce fut sous son administration que certains territoires

[1] Ut causæ venaticæ seu quæ ex officiis præfecti vivariorum « Warandtmeester » intentantur, agitentur coram summo venatore « meester Jagher » ejusque schabinis seu hominibus feudalibus quorum tum temporis tribunal seden fertur habuisse in Boitsfort, etc. VERLOO, *Codex Brab.*

[2] LOCKE, *on the game laws of England and Wales*, London, 1866. JACOB'S *game Laws.*

[3] POULLET, *Mémoire cour. sur la joy. entrée de Brabant*, p. 24 et 25. *Testaments des ducs Henri II et Henri III.*

Digitized by Google

furent aliénés et que se formèrent les grands domaines de MM. de Béthune, Mêeus, Le Charlier, de Man d'Attenrode, Van der Hecht, etc.

L'État belge racheta la forêt de Soigne à la Société générale en 1834.

*

Quant aux priviléges que le souverain accorda à l'occasion de la forêt de Soigne, soit par rapport à la vénerie, soit par rapport à la « foresterie », on n'en trouve que fort peu de traces.

Une quantité de pauvres vivaient de la forêt, grâce à la libéralité du prince; les glands, les noisettes, les fraises, le bois mort leur étaient abandonnés, « même les sauvagines si quelqu'une venait à tomber entre leurs mains [1] ».

Le duc exemptait de tonlieux et gratifiait de droits d'affouage ceux de ses tenanciers qui feraient moudre leurs grains aux moulins ducaux; des droits de pâture dans la forêt de Soigne pour un certain nombre de têtes de bétail étaient accordés aux monastères, aux fermes et aux veneurs de Boitsfort [2].

En fait de priviléges se rapportant à la vénerie, nous ne connaissons que celui que les ordonnances consacraient [3]. Le seigneur ayant haute justice et franche garenne, dont les domaines joignaient la forêt, pouvait poursuivre jusques dans la garenne ducale les bêtes fauves lancées dans ses bois, sauf à suspendre sa trompe au premier chêne qu'il rencontrait. Ainsi faisait le seigneur de Rixensart [4].

*

Disons quelques mots du gibier auquel nos bois ont servi d'asile. La forêt de Soigne était remplie d'animaux sauvages dont quelques-uns sont complètement perdus pour nous, tels que l'*urus*, taureau sauvage à cornes recourbées, que nos ancêtres les Nerviens chassaient

[1] Voy. plus haut. p. 356. — Butkens, *troph.*

[2] Tarlier et Wauters, *Géogr. et hist. des comm. Belges*, passim. — Henne et Wauters, *Hist. des env. de Bruxelles.*

[3] Ordonnance du 31 août 1613. Art. 34, 35.

[4] Tarlier et Wauters, *Géogr. et hist. des comm. Belges.* Canton de Wavre. Rixensart. p. 50 51. » Par contre, dit M. Wauters, le seigneur devait le service féodal par un homme d'armes à trois chevaux et un combattant à pied. »

Digitized by Google

à l'aide de chiens et d'épieux « canibus, cultris et venabulis »; le daim qui n'existe plus à l'état sauvage en Belgique; l'ours qui quitta bientôt nos forêts pour gagner les solitudes des Alpes. En outre elle nourrissait en abondance le cerf, le chevreuil, le sanglier, le lièvre, le lapin, la perdrix, le faisan, la bécasse et d'autres animaux qui faisaient la guerre aux premiers : le loup, le lynx, le chat-tigre, le renard, le blaireau, les fouines, les loutres, l'aigle, les éperviers, les hérons, les balbusards, etc. Il y avait dans les forêts de la Germanie un animal qui a disparu complètement de nos pays, c'est l'élan [1]. On rapporte que cet animal, n'ayant pas d'articulations aux jambes, s'appuyait contre un arbre pour s'endormir. Pour le prendre, on coupait en travers l'arbre contre lequel l'élan avait l'habitude de s'appuyer; entraîné par la chute du tronc, l'animal ne pouvait plus se relever, et les chasseurs le prenaient facilement. Évidemment, c'est là une fable.

On trouvait encore dans nos forêts l'*urus* [2], cité plus haut. C'était un animal terrible, doué d'une force extraordinaire. Aussi les Germains, amateurs d'aventures et de chasses périlleuses aimaient passionnément la chasse à l'urus. Les cornes de cet animal, garnies d'un cercle d'argent à l'extrémité, leur servant de coupes qu'ils vidaient d'un trait dans leurs festins [3].

Le daim disparut de bonne heure de nos forêts; il n'est pas fait mention de cet animal comme gibier d'aventure dans les chasses de nos souverains depuis Jeanne de Brabant. Le Parc du palais de Bruxelles renfermait une centaine de daims pour l'agrément des princes. En 1625, la duchesse Isabelle fit construire l'enceinte emmuraillée du parc de Tervueren, et depuis ce temps il y eut toujours là des daims presqu'à l'état sauvage.

Le cerf, roi des forêts, s'est trouvé en abondance dans la forêt de Soigne jusqu'à la révolution française. Après les grandes chasses décrites dans les toiles du prince Charles de Lorraine et des archiducs Albert de Saxe et Marie Christine, les derniers cerfs tombèrent sous les balles des braconniers. On voit encore à Boitsfort, dans la grande

[1] Elan, *Alce*, *Cœsar*, VI, 26; *Straban* IV; *Elch*, chans des Niebelungen, v. 3761; *Elo, schelo*, Chartes d'Othon I, années 934 et 944; *Schayes*, la Belgique avant la dom. rom. I.

[2] Schayes, loc. cit. — L'urus et le bison, (l'aurochs et le wisent des allemands), ne sont suivant les uns qu'un seul et même animal. Les autres en font avec plus de raison deux variétés de la même espèce, v. Ukert, *Geogr. der griechen und Römer*. 3e th. 1e abth. p. 178. — Oppien, *Cyneget*. II, fait la description du Bison.

[3] *Cœsar*, II, 28.

Digitized by Google

salle de l'ancienne maison des chasseurs [1], un superbe bois de cerf dix-cors que quelques uns prétendent provenir du dernier cerf tué par le prince Charles de Lorraine en juin 1780 quelques jours avant sa mort.

Le chevreuil disparut également pendant la période révolutionnaire. Après 1815 le prince d'Orange repeupla la forêt de Soigne de chevreuils et de faisans; mais bientôt après, les chasses du comte du Val de Beaulieu dans la forêt devenue propriété privée, et une seconde révolution en 1830, suffirent pour les exterminer jusqu'au dernier. Lorsque la chasse de la forêt retourna à la couronne, la vénerie de la cour, par les soins du comte de Flandre, lâcha de nouveau quelques chevreuils dans la forêt de Soigne, et aujourd'hui elle abonde de ce gibier royal comme au temps des chasses brillantes du siècle dernier.

Les sangliers ont toujours existé dans la forêt de Soigne en grande quantité. Comme preuve on peut citer les nombreux équipages de chasse que les ducs entretenaient pour la chasse au sanglier, chiens valets et chevaux. Jusqu'à la révolution française, il y en eut en grand nombre; en 1781, 211 sangliers furent abattus dans quelques chasses des archiducs Albert et Marie Christine [2]. Malgré la guerre que leur firent les braconniers et les affuteurs ils subsistèrent en assez grande quantité jusqu'au commencement de ce siècle.

G. Verhaegen.

[1] La maison actuelle dite « Maison Haute ».

[2] Galesloot. *Recherch. hist. sur la maison de chasse des ducs de Brabant.*

Digitized by Google

MAX. VEYDT.

(Œuvres choisies publiées par un Comité d'amis.)

La publication de ce livre, entreprise et menée à bonne fin par des amis désintéressés, nous donne l'occasion de revenir, plus familièrement, sur celui qui nous fut si vite enlevé, il y a huit mois, en pleine sève de talent, au milieu de succès brillants et de promesses plus brillantes encore. Aujourd'hui, le voici qui revit parmi nous, dans ses œuvres charmantes qu'il produisait généreusement d'une main si libre et si gracieuse. On aime à les relire, à causer avec elles, comme naguère, dans les beaux jours, avec l'auteur; car elles ont conservé toute leur fraîcheur native; l'esprit de Veydt y est tout entier, franc, poétique, original; c'est lui-même qui parle, avec son cœur et son bon sens.

La vie de Maximilien Veydt fut peu orageuse; quelques mots suffiraient pour la raconter. Le caractère des hommes de talent se dessine de bonne heure : il n'en fut pas autrement pour Veydt. Né à Bruxelles, le 22 juin 1822, il montrait, dès l'enfance, cet amour pour l'étude des lettres, joint à l'esprit libre et indépendant qui le distingua toute sa vie. Il entra à l'athénée de Bruxelles; mais, fatigué de se plier à l'enseignement étroit et désorganisé qui règnait alors, il laissait là professeurs et rudiments, disait adieu jusqu'à demain à ce pauvre Virgile, si tristement disséqué par de maladroits commentateurs, et s'en allait aux champs, bien loin, dans quelque asile protecteur, lire avec délices Stace et Homère, voire même parfois Alphonse Karr, un autre ami

Digitized by Google

d'enfance, aussi mutin que lui... Alors, il oubliait tout, la bise, la pluie, le givre, « tant j'applaudissais, écrit-il, à ses belles phrases contre les thèmes, l'étude du latin, les professeurs et les *pions*, toutes nos tortures et tous nos tyrans domestiques[1]. » — Si bien que, l'indocile Karr et le vieux Stace aidant, Veydt un beau jour vit s'ouvrir devant lui, heureux proscrit, les portes du « docte et inclyte Athénée », avant qu'il eût pu vider, jusqu'à la rhétorique, la coupe amère des études.

Il alla trouver M. Altmeyer, dont il suivait avec enthousiasme les conférences, et, d'après ses conseils, il partit pour Paris. Nous avons le récit curieux de son arrivée dans la grande ville, de ses premières impressions et de ses débuts dans la carrière; l'auteur de l'excellente notice, placée en tête des *Œuvres choisies*, en donne un important extrait; cela pourrait s'intituler : *Comment on devient écrivain*. C'est en effet l'histoire de bien d'autres avant lui : cette lutte de chaque heure avec les difficultés d'un métier ingrat, sous la férule d'un entrepreneur de livres, comme il en est tant en France aujourd'hui, cette sorte de servitude volontaire qui étouffe plus d'une intelligence, sous prétexte de l'exercer... Heureusement, Veydt put s'en délivrer à temps. Le fruit de ses premiers essais fut l'*Histoire de la Syrie ancienne*, faite par lui sous la direction de M. Jean Yanoski et publiée dans la collection de l'*Univers pittoresque*. Les relations, d'abord amicales, entre le professeur d'histoire et le jeune débutant ne tardèrent pas à s'envenimer, et finalement une rupture s'en suivit.

Entre temps, Max. Veydt se livrait avec plus d'ardeur que jamais à ses travaux. Il achevait, de ses propres forces et avec goût, ses études interrompues; il était assidu aux cours de Boissonade, qui lui apprit à rendre attrayante la science aride, suivait les conférences de Saint-Marc-Girardin, à la Sorbonne, de Michelet et d'Edgar Quinet, et fréquentait l'école de droit. Chaque année il venait à Bruxelles passer ses examens, puis retournait à Paris continuer sa vie d'études, se nourrissant l'esprit et l'intelligence, bouquinant le long des quais, — ô quais de la Seine, délices du flaneur ! — fai-

[1] *Revue de Belgique*, X, p. 58.

Digitized by Google

sant l'ascension de l'Arc de l'Etoile pour y étudier à l'aise et au grand air, — vie rude parfois, mais calme le plus souvent et toute pleine de douces émotions.

En 1848, Veydt revint en Belgique pour y rester définitivement. Il passait docteur en droit et s'établissait avocat. Le barreau ne le retint pas longtemps; et pourtant, son esprit, son élocution vive et facile, lui offraient de nombreux avantages : les souvenirs qui nous restent de cette époque suffisent pour le montrer. Un jour, défenseur dans un procès en adultère, il commençait en ces termes :

« Je dois avant toutes choses rendre hommage aux efforts faits avant l'ouverture de ce procès par Me B..., (l'avocat du mari) pour en éclairer certains points scabreux; c'est un devoir d'impartialité pour moi de rappeler quel zèle il a dépensé particulièrement à découvrir un adultère, et le tribunal aura sans doute la conviction que jamais, dans l'intérêt d'un demandeur quelconque, affaire n'a été mieux instruite, mieux préparée à l'avance que celle-ci où l'avocat du demandeur, joignant à un talent populaire un dévouement rare, a su, comme il le racontait en présence de M. le président, s'associer dans l'intérêt de son client à trois sergents de ville, faire le guet dans une rue mal famée et surveiller l'entrée et la sortie d'une maison de débauche[1]. »

Une autre fois, il avait à défendre un certain drôle, ancien professeur d'escrime, accusé d'avoir, par vengeance ou mauvais vouloir, incendié une ferme. Voici son plaidoyer en deux mots, — il l'a raconté plus d'une fois :

« Messieurs, l'accusation qui pèse sur mon client est absurde. Un homme qui a professé toute sa vie la noble carrière des armes, qui a fait de l'honneur l'unique but de son existence, cet homme-là est incapable de se venger lâchement, sournoisement, la nuit, comme un misérable poltron... »

Ce raisonnement parut irréfutable : le professeur d'escrime fut acquitté, et Veydt dut s'esquiver au plus vite, pour échapper à l'enthousiasme des « Marolles » qui voulaient à toute force le porter en triomphe.

Veydt se dégoûta bientôt du métier. En 1854, il fut élu

[1] Œuvres choisies, *Notice*, p. VIII,

Digitized by Google

membre du Conseil provincial du Brabant; et dès lors son temps fut partagé entre les travaux administratifs et les joies paisibles de la famille qui le retrouvaient toujours heureux, au milieu de ses chers livres qu'il aimait tant. Dans un foyer calme et rayonnant, il voyait réunis autour de lui, après les luttes des premières années, tous les compagnons de sa jeunesse, Homère, Plaute, Horace, Arioste, Montaigne... Il pouvait les relire avec un nouveau plaisir, les remercier de leurs secours d'autrefois, leur demander de nouveaux espoirs pour les jours à venir, et chercher près d'eux, pour le temps d'à présent, la moitié du bonheur dont il jouissait.

De ce commerce intime avec ses anciens amis, de ses connaissances faites avec de nouveaux, naissaient ces gracieuses fantaisies, oubliées par lui aussitôt qu'écloses, mais que des soins pieux ont rassemblées aujourd'hui. Enfin, plusieurs années plus tard, en 1870, Max. Veydt, nommé professeur de littérature latine à l'Université libre, se révélait sous un nouvel aspect, le plus favorable peut-être : car c'était de tous ceux qu'il chérissait depuis si longtemps, de cette antiquité si noble et si sereine, de ces poëtes bien aimés qu'il nous parlait dans ces réunions intimes où si peu eurent le bonheur de l'entendre, mais où passait toute son âme, amante du beau et nourrie de ce miel antique qu'il avait puisé aux fleurs les plus pures. Oh! comme il s'animait, lorsqu'il déroulait devant nous ces beautés qu'il connaissait si bien! Il nous suspendait à ses lèvres éloquentes, tantôt faisant jaillir mille étincelles d'humour et de verve satirique, tantôt changeant de ton, tour à tour, grave, poétique, triste même, et évoquant de sa parole magique, pour nous les faire mieux admirer, les héros, et les scènes immortelles que le poëte romain avait chantés.

Il avait chaque fois quelque détail inaperçu à faire goûter, quelque remarque nouvelle à faire, ou quelque comparaison ingénieuse qui éclairait son sujet d'un éclat plus vif et plus intéressant. Et de tout cela, se dégageait un parfum de poésie, de bonhomie, d'originalité qui saisissait l'âme de ses auditeurs. Il faisait connaître le poëte par ses œuvres et la poésie par l'homme lui-même; ne s'en tenant pas à la forme seule, il cherchait le fond de chaque chose, et presque toujours son expérience de la vie venait en aide à son cœur.

Digitized by Google

Il nous disait un jour, parlant de l'idylle : « Dans ce genre se trouve un des plus grands objets de l'éducation humaine. Si l'éducation a pour but d'apprendre à raisonner juste, à voir clair, l'éducation doit avoir également pour but de comprendre la poésie de toutes choses, de savoir dégager de chaque événement quotidien un charme, une quintessence qui est la poésie de la vie, qui, rendant l'homme impressionnable à tout, le rend facilement heureux; qui fait de lui un enfant perpétuel, un enfant que tout charme, que tout amuse, que tout intéresse, qni anime tout ce qui l'environne, qui vit dans un monde enchanté qu'il crée lui-même et renouvelle à chaque instant. » — Cette réalité de l'existence qu'il voulait illuminer d'un reflet de poésie, Veydt l'appliquait, en sens inverse, à la poésie elle-même : Il recherchait la vérité, forte et saine, sous chacun des voiles de la fiction, sans la déparer jamais; l'homme de raison suivait toujours l'homme de sentiment.

Voilà pourquoi Veydt devait avoir pour favori, entre tous les écrivains antiques, celui qu'il préféra toute sa vie et dont il parlait encore quelques jours avant sa mort, comme s'il eût voulu lui dire un suprême adieu, Plaute, le grand comique : Parce que, chez celui-là aussi, l'on apprend à déchiffrer l'homme et le monde au milieu duquel il s'agite; parce que son théâtre est la vie elle-même, passée en revue avec le rire qui cache souvent une larme; parce que c'est nous-mêmes que nous étudions dans ces rôles sans cesse renouvelés, mais ressemblants encore après deux mille ans; et qu'après tout, il n'y a pas de plus belle étude, ni de plus inépuisable, que celle du cœur humain.

Le vieux Plaute avait suivi Veydt dans les diverses circonstances de sa vie; la franchise joviale du poëte latin était la sienne; ils étaient, à eux deux, compère et compagnon. Ceux qui l'entendirent, au mois d'octobre 1870, à sa leçon de rentrée à l'Université, se rappellent avec quel entrain et quelle émotion il parla de Plaute, qu'il se proposait d'expliquer, dans l'année, à ses élèves de candidature en philosophie et lettres. Et, par une singulière coïncidence, les deux dernières leçons de littérature latine qu'il donna au cours de doctorat, furent consacrées encore à cet ancien ami d'enfance. Ce fut son chant du cygne. Il nous ouvrit en ces moments qui

Digitized by Google

devaient être les derniers, hélas! toute sa science et tout son cœur; il parlait, et nous l'écoutions, émus, transportés, sous le charme d'une éloquence qui ne nous avait jamais paru si entraînante. Toute cette *comédie humaine* de Plaute, il nous la fit passer sous les yeux, avec ses sourires et ses pleurs, ses gaîtés bruyantes et ses déchirements, depuis les basses flatteries du pique-assiette Artotrogus, jusqu'aux conseils rusés de Cléérète, cette belle-mère d'un autre temps, qui prostitue sa propre fille à l'or d'un freluquet romain!

Puis Veydt, s'arrêtant quelques secondes, conta, d'un ton plus triste, un souvenir récent. Un jour, à Paris, lors de l'exposition universelle de 1867, il se promenait seul et rêveur dans les rues presque désertes du faubourg Saint-Germain. Ce silence au sein même d'une ville si animée, le calme attristant et morne des vieux hôtels, muets comme la tombe, descendaient dans son âme, triste déjà et comme lassée des fièvres mondaines, et l'enserraient peu à peu d'une étreinte glacée. Il arriva, ainsi marchant, jusqu'à l'exposition, et se trouva, presque sans y songer, dans la salle réservée aux tableaux et œuvres d'art d'un pays étranger, l'Italie, je crois. Tout à coup, tandis que, encore tout entier livré à ses pensées, il laissait errer sa vue çà et là parmi tant d'œuvres réunies, son front se dérida, son visage s'épanouit, ses yeux brillèrent... Il venait d'apercevoir, qui?... Plaute, son vieil ami, Plaute lui-même lisant ses comédies à une bande joyeuse de romains ivres de l'entendre et riant à gorge déployée! Veydt, en revoyant, dans cet instant de tristesse, le compagnon de toutes ses joies passées, le maître du franc rire et du bon sens, qui lui était venu si souvent en aide et lui rappelait maintenant ses jeunes années, Veydt s'était senti consolé, réconforté, encouragé; l'angoisse s'était dissipée soudain, et il retrouvait désormais, grâce à cette rencontre fortuite, son courage et sa gaieté.

Ces détails familiers, nous nous y arrêtons volontiers, parce qu'ils font connaître Max. Veydt mieux que ne pourraient le faire les plus longs discours. Ils se retrouvent du reste dans ses œuvres mêmes, qui le peignent si bien au naturel. Veydt, à part l'humour et la malice qu'on lui connaît généralement, possède plus d'un trait semblable de douceur et de poésie, caché souvent sous une forme

Digitized by Google

souriante, et qu'il ne faut pas négliger. Citons-en deux ou trois :

« C'est une vieille chanson, — dit-il malicieusement quelque part, — de reprocher aux femmes leurs infidélités. Si nous les connaissions mieux, nous ne leur ferions pas de si injustes reproches. Nous croyons que la femme qui nous trompe et celle qui nous a aimé sont une même personne. Il est vraiment honteux, après avoir discuté durant tant de siècles sur la nature de l'âme et du corps, d'être encore si ignorants. L'âme de la femme est d'une essence si délicate que l'on ne saurait sans tort lui comparer la chose au monde qui l'est le plus. Un mot, un geste l'offense ; le moindre chagrin la fane, comme la rose au premier souffle du froid ou du chaud. Mais comme à la rose fanée succède sur la même tige la rose naissante, de même à cette pauvre âme navrée qui s'envole au ciel demander la guérison de ses blessures, succède dans le même corps une autre âme, qui tient la place de la première jusqu'à ce que celle-ci revienne guérie et complètement cicatrisée[1]. »

Quelle idée plus fraîche que celle-ci, où Veydt se réjouit d'avoir la vue faible :

« Mes mauvais yeux, je ne voudrais pas les changer contre ceux d'un aigle. Grâce à de mauvais yeux, toute femme qui passe semble belle à qui la regarde, tout objet dans l'éloignement paraît plein de mystère et d'imprévu. Les aigles ne voient sur la terre, avec leur œil perçant, que des objets de proie : Jeannot lapin qui fait mille tours sur l'herbe et le fabuliste qui l'a si bien chanté ne sont qu'une bouchée pour leur appétit dévorant[2]. »

Il faut lire encore dans la légende de *Maître Corbeau* (p. 200 et suiv.), le récit délicieux et naïf des amours de deux jeunes gens, Ephèbe et Coronis ; c'est un chapître de Longus, et du plus pur.

Tout cela dénote, chez Veydt, un esprit vraiment poétique et empreint souvent d'une véritable mélancolie. Ce sentiment, Veydt aimait à en parler, et chaque fois il le faisait avec cet art qu'il mettait à tout ce qu'il disait. Il en recherchait l'expression depuis l'antiquité, dans Sophocle, Virgile,

[1] *Maître Corbeau*, œuvres choisies, p. 205-206.
[2] Œuvres choisies, p. 314.

Digitized by Google

Tibulle, Horace, et il la suivait, à travers le christianisme, jusqu'à notre époque, où elle a dégénéré en « désespérance », cette maladie d'il y a cinquante ans. Il aimait à en parler, parce qu'il la comprenait et qu'il la ressentait un peu lui-même. « La mélancolie, a dit un écrivain, est le signe précurseur du renouvelement des âmes. » Il serait juste d'ajouter qu'elle se rencontre surtout lorsque les sentiments tout opposés règnent dans la société, l'absence d'idéal et de cette poésie que Veydt voulait qui fût le fonds de toute éducation. La mélancolie, à notre époque, est née de la tendance générale vers les buts purement matériels et positifs de la vie; elle s'empare de certaines âmes, jeunes encore dans l'automne du monde, qui portent plus haut leurs aspirations, mais que l'indifférence et le vide qui se fait autour d'elles finissent par abattre et lasser de tout. D'autant plus vite blessées qu'elles sont plus sensibles, elles se sentent comprimées dans une atmosphère lourde, au milieu d'une foule défiante qui ne croit plus aux sentiments vrais et généreux, qui pense que rien ne peut se faire sinon par intérêt ou par intrigue, et étouffe ainsi en elles, par son dédain sceptique, les plus nobles ardeurs. Alors viennent le dégoût, l'amertume, la lassitude morale; et bientôt après, le moment arrive où, comme on l'a dit, il faut que le cœur se brise ou se bronze... Il se bronze quelquefois, mais c'est après s'être brisé!

N'oublions pas de faire remarquer ceci : Veydt est de la famille d'Horace, de Montaigne, de La Fontaine; on sent en eux que, sous l'enveloppe du philosophe aimable et rieur, il y a une âme sensible, celle d'un homme qui a vécu avec les hommes et qui connaît leurs misères.

Il aimait tout ce qui est jeune, faible ou opprimé. Les enfants, il les adorait et savait, en leur parlant, se baisser doucement jusqu'à la hauteur de leurs frêles intelligences et de leurs petits bras tendus vers lui[1]. Il recherchait les jeunes gens et se plaisait parmi eux, encourageant leurs aspirations, prodiguant les conseils à ses élèves, dont il était le père plutôt que le maître, et se trouvant moins à l'aise dans la compagnie des vieux, renfermés dans les pré-

[1] Voy. *Revue de Belgique*, VII, p. 58 : *Aux enfants.*

Digitized by Google

jugés, avec leurs tracasseries et leurs idées peu larges; il était de l'avis du poëte :

> Je crois que la vieillesse arrive par les yeux
> Et qu'on vieillit plus vite à voir toujours les vieux.

« Il a fait des chefs-d'œuvre, — a-t-on dit sur sa tombe, — pour défendre les oiseaux et pour laisser au pauvre son meilleur et plus sûr ami. » Le volume des *Œuvres choisies* renferme le discours, — plus d'un s'en souvient encore, — qu'il prononça en faveur des « petits oiseaux ». Pauvres persécutés, comme il vous défend courageusement, et qu'il a bien raison! Vous, les amoureux, vous, le premier rayon, la gaîté de la nature, qui prenez

> ..... Son murmure au ruisseau, sa clarté
> A l'astre, son sourire au matin enchanté;

un peu pillards et dévergondés, c'est vrai, mais qui nous délivrez chaque année de tant d'insectes nuisibles qui nous dévorent!... Malheur à ceux qui, sans pitié, les persécutent! Malheur aux trouble-fêtes des bois, aux destructeurs des nids, toute joie et tout amour!

Il y avait plusieurs années déjà que le même sujet, les oiseaux, avait inspiré à Veydt une de ses études les plus goûtées. Qu'on ouvre le recueil de ses œuvres et qu'on lise la *Légende du rossignol*, parue pour la première fois dans la *Revue trimestrielle*. L'aimable écrivain raconte, en un langage légèrement archaïque qu'il affectionnait et dont il s'est servi plus d'une fois, les diverses traditions mythologiques que l'antiquité a rapportées touchant l'artiste mélodieux, tour à tour Thymoris, Œdone et Philomèle, chanté, vénéré des Athéniens tant que la liberté règna chez eux, puis délaissé et oublié presque avec elle. — Il y a une autre légende du rossignol, simple et bien jolie, que Veydt aurait pu ajouter; c'est celle qui nous vient de l'Orient où elle est populaire; en voici le sujet :

Jadis, au pays de l'aurore, vivait une jeune fille blonde et belle à ravir; on l'appelait Léïla. Elle était l'astre d'où partait tout rayon; elle était la muse des poëtes, et les poëtes la chantaient à l'envi, ne trouvant pas dans le ciel de leurs rêves d'objet plus parfait ni plus digne de leurs vers. — Un jeune seigneur, nommé Kaïs, la vit, et soudain

Digitized by Google

il l'aima... Le malheureux! à force de l'aimer, sa raison se perdit, il devint fou... Il s'en allait errer dans les bois, à l'aventure, sans regard, insensible à toutes choses et laissant flotter sur ses épaules ses longs cheveux humides de ses larmes...

Un jour, il se coucha au bord d'un ruisseau et s'endormit. Des rossignols passaient; ils étaient deux, chantant leurs amours au sein de cette nature énamourée où Kaïs seul n'était pas heureux. Ils passaient, et jugeant la belle chevelure du jeune homme buisson assez épais pour y établir leur logis, ils se mirent à voleter çà et là en tous sens, apportant l'un quelques menus brins d'herbe, l'autre un peu de mousse; si bien qu'en moins de trois jours, le nid fut achevé.

Et Kaïs?... Kaïs dormait toujours, il ne se réveilla plus... Cependant le nid fut prospère, une jeune couvée naquit bientôt, — et voilà comment le rossignol devint l'emblème de l'amour.

Jusqu'ici, en étudiant Max. Veydt, nous avons recherché de préférence l'esprit littéraire, nourri des anciens, l'homme de cœur, l'écrivain passionné et délicat. Il y aurait encore à l'étudier sous un autre aspect: celui de l'homme « pratique », du savant désireux de mettre au service de moins savants ses connaissances et ses idées, du citoyen jaloux du bonheur de son pays et ayant à cœur de le voir prospérer dans le progrès, la science et la justice. — Veydt s'est beaucoup occupé d'éducation et d'enseignement. Il y a longtemps déjà que l'on débat, dans nos assemblées législatives, la question des langues anciennes, du grec et du latin; elle n'est pas résolue encore, et ceux qui en parlent avec le plus d'autorité feraient bien de relire quelques unes des pages que Veydt écrivait alors et qui figurent dans ce volume. Il avait sur ce sujet des opinions que bien d'autres ont cru avoir trouvées après lui. Son amour de l'antiquité n'est pas aveugle et son esprit poétique ne l'empêche pas d'avoir les idées raisonnables que l'on refuse volontiers aux gens de son espèce :

« Il ne faut pas abroger les études classiques, — dit-il. — Il faut les diriger vers un but pratique, changer leur objet, reléguer dans l'oubli les caractères tout d'une pièce, qui

Digitized by Google

nous écrasent de leur grandeur... Ce qu'il nous faut prendre et étudier dans les livres anciens, ce sont des hommes comme nous, des hommes de notre siècle, mais qui sont nés longtemps avant leur époque, et, parmi ces hommes, quel meilleur modèle que Pomponius Atticus[1]. »

Qu'a-t-on dit de mieux depuis quinze ans que l'on discute cette question sans parvenir à s'entendre? N'est-ce pas là la vraie solution où l'on devrait aboutir et qui donnerait à la Belgique quelques bons citoyens, au lieu de la génération de crétins et de traîneurs de sabre qu'on lui prépare?

Veydt demande le maintien du grec dans les études classiques; mais il veut qu'on l'enseigne d'après une méthode intelligente qui produise des fruits chez les élèves, et non des bâillements. Aussi, raille-t-il impitoyablement nos éloquents légisgâcheurs, ennemis ou défenseurs maladroits de la langue d'Homère : « Il y a plus d'esprit grec dans une scène de la *Belle Hélène* que dans trentes colonnes des Annales parlementaires sur le grec! »

Nous trouvons encore en Veydt l'écrivain national, vraiment patriotique, l'auteur de l'article *Pan-germains et Panlatins* (fort à la mode aujourd'hui!) à l'adresse de quelques uns de nos messieurs plus français qu'un naturel des Batignolles ou plus allemand que M. Von Schnaptranktronkenhausen, — et surtout de celui intitulé *Le troisième dimanche de juillet*, où il s'élève si haut et avec tant de vigueur contre l'anniversaire d'une bataille fratricide. — Mais, dans ces divers sujets, soit qu'il traite d'instruction ou de morale, soit qu'il venge son bon aïeul La Fontaine des attentats pudibonds de M. de Monge ou des travestissements de M. Louis Ratisbonne, toujours on admire en lui la même indépendance de caractère, le même esprit, tour à tour étincelant ou vigoureux, ému ou ironique, le même style humoristique et pénétrant qui fait de Veydt un écrivain vraiment original et dont les lettres belges peuvent être fières.

Il a été donné à d'autres avant nous de faire l'éloge de cette carrière trop courte, mais si bien remplie et si féconde. En politique comme en littérature, Veydt a rendu des ser-

[1] *Pomponius Atticus*, Œuvres choisies, p. 20.

Digitized by Google

vices éminents. Toujours sur la brèche, infatigable, bon, affable envers tous, il a désiré le bien et il l'a fait. Aussi, lui a-t-on rendu justice et n'a-t-il laissé après lui que des regrets. — Son talent littéraire a été parfaitement apprécié en quelques mots par l'auteur anonyme de la *Notice* :

« Veydt était à la fois savant et naturel, instruit et indépendant, lettré et original; il ne cessait de vivre dans la familiarité de ces auteurs, si riches, et si variés; mais sa pensée et sa forme lui appartenaient en propre; nourri de cette moelle du génie, il restait lui-même, oubliait ses études, aimait à se croire ignorant, avait horreur du pédantisme et de la vulgarité, et gardait une originalité d'idée et de style où l'homme apparaissait tout entier et qui donnait à ses improvisations de parole ou de plume un vif attrait.

« Un sourire fin, des traits empreints de bonhomie et de fermeté, un rayon d'intelligence où la causticité se mêlait à la bonté, telle était sa physionomie; tel fut son style. »

Qu'on ne se méprenne pourtant pas sur cette nature si bien douée et qu'on ne s'en fasse pas une fausse idée. Ainsi, je vois reproduit dans la *Notice* un détail qui me paraît peu juste : Veydt y est représenté, « fidèle à ses habitudes, se promenant rêveur, un auteur grec à la main ». Or, ceci ressemble beaucoup à de la « pose », et Veydt n'était pas « poseur ». Quand il quittait la ville, laissant pour un jour les travaux qui l'absorbaient, et qu'il allait chercher au grand air quelques heures de repos, ce n'était certes pas pour se livrer à ce genre de promenades cher aux *lakistes* et aux péripatéticiens de ce temps. Il parcourait en tous sens les environs, partout où il espérait trouver quelque site pittoresque, quelque vieux château, quelque chef-d'œuvre artistique enfoui dans une église de village; il se mêlait aux braves campagnards, dont il était le bon conseil, partageant leur vie rustique, se plaisant parmi eux; et de ses excursions il nous rapportait alors ces causeries spirituelles et fraîches : *Touristes et cimetières*, *Photographies de village*, ou maint récit naïf qu'il ne manquait jamais de recueillir. Souvent même, il faut le dire, ne dédaignait-il pas de s'enrichir de quelque recette de mets frugal, nouvelle ou perfectionnée, de celui entre autres, mélange épicé et succulent,

Digitized by Google

que Virgile a chanté dans le petit poëme qu'on lui attribue, le *Moretum*... Bons Bruxellois du bas de la ville, vous doutiez-vous que votre cher *pottekaas* eût une si illustre et si haute origine?...

Il faut savoir gré aux amis qui se sont chargés de publier les *Œuvres choisies* de Veydt, d'avoir accompli leur tâche avec tant de zèle et de soin. Sans doute, plus d'une étude piquante, plus d'une page lumineuse manque dans ce volume; mais il eût été difficile de tout rassembler en une fois; il reste aussi de Veydt un ouvrage manuscrit sur la *Morale dans l'antiquité* qui sera mis au jour, espérons-le, bientôt. Ce livre ne sera sans doute pas le dernier qui nous fera entendre la parole imagée du maître, et nous pourrons admirer plus d'une fois encore la plume facile d'un écrivain qui n'eut que des amis et à qui un adversaire, ayant surgi par hasard un jour, ne trouva pas d'injure plus grave à jeter au visage, que de l'appeler en sa colère « disciple du bonhomme ».

LUCIEN SOLVAY.

Digitized by Google

LE REUZENLIED OU CHANT DU GÉANT.

J'ignore si parmi les Bruxellois de nos jours, l'on rencontre encore quelqu'un se souvenant du *Récit* de la vieille *Saga*, récit entremêlé du chant bien connu du *Keer u eens om*? L'ayant entendu maintes fois au coin de l'âtre que surmontait une eau-forte représentant Rubens et sa femme Catherine Brand, son souvenir m'est demeuré en mémoire; tandis que « l'Ode au roi de Rome » chantée dans les lieux publics par ordre émané de la préfecture, était passé inapperçue pour moi.

Je viens hasarder de reproduire cette narration, sans oser garantir d'avoir conservé exactement les contours et les traits primitifs des tableaux qu'elle déroule devant nous.

Coussemaker donne au f° 139 le Reuzenlied, parmi les chants populaires des Flamands de France[1]. Son texte est celui usité à Dunkerque. Notre texte, que nous intercallons plus bas, diffère légèrement du sien :

« Une chose des plus remarquables, dit Coussemaker, « c'est que ce texte se chante sur un air, dont la première « partie est la reproduction exacte, avec un mouvement « plus vif, du chant de l'hymne chrétienne *Creator alme* « *siderum*, et dont la seconde a dû être primitivement aussi « la même que la dernière phrase musicale de la même

[1] Gand. F.-H. Ghyselinck, 1855. 1 vol. 419 pages, gr. in-8°, avec les airs notés.

Digitized by Google

« hymne. Ce qui nous le fait penser, c'est que dans les deux « premiers airs que nous rapportons, et dans celui que « donne Willems, cette seconde partie y est différente, « tandis que dans les trois airs, la première est semblable. » La mélodie que nous connaissons pour cette dernière partie, diffère également de celle notée dans les chants flamands f° 139; mais rien ne prouve que ce soit le thême de *Creator alme siderum*, qui ait été pris pour y adapter le Reuzenlied. La thèse inverse pourrait être posée quand on ne perd point de vue que l'hymne St-Jean *Ut queant laxis*... est de la facture de Paul Warnfried et que l'air du *Gloria laus* est attribué à Théodulfe tous deux contemporains de Charlemagne; enfin que le chant de l'Occident s'est formé indépendant de celui des Grecs qui l'avait précédé.

L'air du Reuzenlied a été noté par Bender en 1848, dans le recueil national comme chant bruxellois, et reproduit aux fêtes de 1856. Bien antérieurement nous avons appris qu'un Mr Veske, juge au tribunal de Vienne, mais belge d'origine, et grand amateur de musique, l'avait noté et publié avec des variations, dans cette capitale où il avait été applaudi. On jugera, d'après l'exposé ci-dessous, combien il serait curieux de faire entendre aujourd'hui, ces chants dans les pays du Nord, afin de s'assurer s'ils ne rappeleraient aucun souvenir.

1°

« Moeder zet de pap op 'tvier
Den Reus is hier
Keer u eens om
Reusken Reusken
Keer u eens om
Reusken
Om. »

« Mère, mettez la boullie au feu, le Reus est ici, » s'écriait le petit Janeke à la vue de son père revenant du marché. La mère se hâta à préparer le repas du soir, et après que tous y eussent assisté, les parents envoyèrent coucher Janeke et sa sœur Mieke; mais celle-ci ne s'endormit point.

« La famine est dans le pays dit le Reus à sa femme, nous ne pouvons continuer à nourir les deux enfants; il faudra

Digitized by Google

en tuer un et le saler pour l'hiver. La mère soupira lorsqu'elle vit que c'était Mieke qu'il fallait tuer, parce qu'elle ne lui donnait aucun aide; et elle répondit : « Oh! non, vous vous trompez, c'est Janeke qui nous est inutile ; il passe sa journée dans les rues à jouer avec les gamins du voisinage et mange plus du double. Après un long entretien le Reus et sa femme tombèrent d'accord pour sacrifier Mieke. Mais celle-ci avait tout entendu, elle passa la tête dans le crin de la porte et vit le Reus qui aiguisait son couteau sur la marche de l'escalier. « Vite Janeke, murmura-t-elle, sauvons-nous, on veut nous tuer. »

Ils se mirent à courir à travers champs, et lorsque le jour parut ils admiraient les fleurs des prairies et écoutaient les chants des oiseaux fuyant toujours. A la fin ils rencontrèrent un prince étranger qui les recueillit et épousa Mieke.

Connaissant le danger que sa femme et son beau-frère avaient couru, le prince voulut connaître le Reus, et lorsque Mieke lui eût donné un beau petit garçon, il se mit en route.

2°

Moeder tapt het beste bier
Den Reus is hier, *enz.*

« Mère, tirez du tonneau la meilleure bière, voici le Reus, » chantait Janeke en entrant dans la maison. La mère reçut ses enfants avec une grande démonstration de joie. Mais le Reus, comme un vrai ogre, ne pouvait leur pardonner d'avoir trompé son attente, il saisit un instant d'absence de Mieke pour se glisser près de son enfant et le tua. Janeke s'en douta, il versa à boire au Reus à tant de reprises que celui-ci trébucha ; il chanta alors :

3°

Moeder stekt de tap in 'tvat
Den Reus in zat.
Keer, *enz.*

« Mère, remettez la broche au tonneau, le Reus est ivre et profitant de la circonstance il appela son beau-frère, et alors ils assommèrent le Reus. Après quoi Janeke chante ;

Digitized by Google

Mère donnes-nous tout le pain de la maison, le Reus est mort. Retournes-toi, Reus!

Moeder geeft ons al het brood
Den Reus is dood.
Keer, *enz.*

A l'occasion des cavalcades de Bruxelles, en 1820, j'entendis disserter sur les origines probables de ce conte; et la conclusion à laquelle aboutirent les interlocuteurs, fut qu'il n'était que la reproduction défigurée de quelque complainte du XVIIe siècle.

Je gardais cette impression, jusqu'à ce qu'ayant pris connaissance des « *Lettres sur le Nord* » par X. Marmier, je retrouvai ce récit dans la Saga de Stallo, que l'auteur tenait de Lestädius[1], comme une légende laponne; la voici en résumé :

« Un jour Stallo se trouvait dans un dénuement si rigoureux qu'il résolut de manger un de ses enfants. Il avait un garçon et une fille; il demanda à sa femme lequel des deux il convenait de tuer. La mère proposa le garçon qui courait toujours à travers la campagne et ne lui servait à rien; Stallo par le même motif proposa la fille. Après une discussion opiniâtre, le père l'emporta; mais la fille qui, sans être vue, avait assisté à cet affreux entretien, prit la fuite.

« Elle arriva dans une habitation laponne, où on la reçut charitablement, et quelques années après elle épousa le fils de son hôte. Lorsqu'elle fut mère, son mari lui dit : « N'irons-nous pas voir tes parents? — Non, répondit-elle, j'ai peur qu'ils me tuent. » Il se moqua de ses frayeurs, attela les rennes au traineau et partit avec elle.

Stallo et sa femme les reçurent tous deux avec des marques très vives d'affection, et la jeune mère s'abandonnait gaiement à leurs démonstrations de tendresse. Mais tandis qu'elle était sortie avec son mari le lendemain, la mère entra dans la tente, tordit le cou à l'enfant et le mangea. Son fils qui la regardait lui en demanda une part. « Attends jusqu'à demain, je te donnerai le cœur de ta sœur, » lui dit la vieille.

[1] *Lettres sur le Nord*, t. II, p. 151.

Digitized by Google

Quand la jeune femme revint, elle devina le drame, et prit la fuite avec son mari. Stallo et sa femme s'accrochent au traineau pour l'arrêter; mais son gendre lui coupe les mains et gagne le large. »

On reconnaît le même thème dans les deux versions.

Les Reus, tribu finnoise, ont été en relation avec les *Scritfins*, ou Lapons d'une part, avec les Goths de l'autre : la Saga de Stallo a été naturalisée laponne, comme les Reusken ont été transformés en brabançons. *Stallo* portant la perruque à la Louis XIV, s'appela *Grootvaeder*, le fils, *Janeke* parut sous le costume Louis XV; le gendre, devenu ici un prince étranger est un *ottoman! Grootmoeder* et *Mieke* se présentaient sous le costume de femmes du XVIIIe siècle et l'enfant de Mieke est le *bébé* que nous avons encore vu sautillant aux fêtes de Léopold Ier.

Nous avons pensé que, tout en admettant le manque d'attrait dans des analogies de cette nature, elles ne pourraient pas moins compléter les éléments de découvertes plus intéressantes sur les rapports de nos ancêtres avec les populations scandinaves; c'est pourquoi nous avons cru pouvoir les exposer.

1867. C. Van der Elst.

Digitized by Google

SOLUTIONS SOCIALES

REPORT *of the royal commissionners appointed to inquire into the organization and rules of* TRADES UNIONS, etc. Dernier rapport. Londres, 1870. — SOLUTIONS SOCIALES, par Godin, fondateur du *familistère* de Guise, membre de l'Assemblée nationale. Paris 1871. — *Des institutions et des associations ouvrières de la Belgique*, par Léon d'Andrimont. Bruxelles, 1871. — *Notice sur les installations ouvrières des Charbonnages du Hazard, à Micheroux*, par le même. Liége, 1873. — *Les institutions ouvrières de Marcinelle et Couillet*, par Émile Stainier. Charleroi, 1872.

Passer de la liberté à l'égalité, concilier le capital et le travail, faire sortir de l'exercice des droits politiques l'harmonie des intérêts sociaux, cette question, qui a dévoré bien des empires, reste le grand, le vrai problème du XIXe siècle. La trancher par la violence, il est inutile d'y penser. La lutte coûte cher à la richesse et à la sécurité publiques, et la victoire est impossible ; tous les excès — lorsqu'ils échappent à des dangers terribles, dont le moindre n'est pas une rechute en despotisme — ne peuvent amener d'autre résultat que de persuader aux deux adversaires qu'il faut finir par s'entendre.

« Le voyage est long et périlleux, dit Echéphron à Spadassin, « dans le conseil de Picrochole. N'est-ce pas mieux que, dès « maintenant, nous nous reposions, sans nous mettre en ces « hazars? » Rabelais a raison : Ne vaut-il pas mieux, n'est-il pas possible que l'on commence par où il faudra finir et qu'on cherche à s'entendre?

L'ancienne société, ayant pour principe l'autorité et l'expiation, considérait les mendiants comme l'*ornement de l'Église* et les ouvriers sans travail comme les ennemis de l'État. Le couvent nour-

Digitized by Google

rissait les uns, la police traquait les autres. Si l'ouvrier, attaché à la glèbe souterraine des mines, voulait aller travailler ailleurs, il était appréhendé et fouetté comme voleur. Si le manque de bras faisait renchérir le travail, la loi intervenait, comme en Angleterre après la peste de 1348, pour imposer au salaire un *maximum*. Si le travail manquait, au contraire, il était même défendu de donner à l'ouvrier ce *minimum* de salaire qu'on appelle l'aumône ; il devenait forcément vagabond et comme tel était puni du fouet, de la marque, du bannissement, et, en récidive, de la potence. Un décret, publié dans le Luxembourg, en 1734, donne la raison de ces rigueurs : Ces vagabonds, qui ne peuvent vivre que dans le vice et « loin des sacrements », attirent « la malédiction de Dieu ». On dit aujourd'hui qu'ils sont un danger social, et un philanthrope, fondateur des crèches en France, a proposé que les récidivistes, ceux qu'on pendait jadis, fussent exportés aujourd'hui.

La société moderne repose sur un autre principe : Le droit commun renverse chaque jour un abus. Tout l'arsenal des violences légales et des priviléges sociaux doit disparaître devant la liberté et l'égalité politiques.

Mais l'exercice du droit ne peut pas aboutir, du premier jour, à l'harmonie des forces sociales. L'antagonisme s'établit, le combat s'engage, on essaie des solutions, et rien n'est plus instructif que ces luttes de la liberté qui contiennent l'expérience des peuples.

Deux grandes catégories de moyens ont été expérimentés, les uns qu'on pourrait appeler radicaux, car ils règlent directement l'entente du capital et du travail ; les autres qui rappellent plutôt les institutions de bienfaisance. En employant les uns et les autres, on résoudra toutes les difficultés.

I

L'expérience de 40 années de lutte en Angleterre est consignée dans une enquête parlementaire sur les *Trades-Unions*, enquête qui n'a pas duré moins de 2 années, 1867-1869, et qui a donné lieu à 20,000 questions. M. le comte de Paris en a résumé les enseignements dans un petit livre excellent à consulter. Nous y ajouterons quelques faits relatifs à notre pays.

L'arme de la guerre entre le patron et l'ouvrier est le refus de travail : on l'appelle *grève* quand c'est l'ouvrier qui l'emploie ; on l'appelle, en Angleterre, *Lock-out*, quand c'est le patron qui s'en

Digitized by Google

sert. La lutte de la grève et du lock-out a duré 40 années et n'est pas finie. Elle contient de dures leçons pour les deux classes; elle peut fournir de sévères enseignements à ceux qui voudraient suivre l'exemple. Les erreurs et les violences s'y sont heurtées jusqu'à l'épuisement.

La première erreur commune aux patrons et aux ouvriers a été de penser que le salaire puisse être haussé, maintenu ou abaissé, d'une manière factice, en dehors des lois économiques et des conditions du marché. Pour cela, que de coalitions pour et contre, que de travail perdu, de capital épuisé, de trouble apporté dans la prospérité publique — jusqu'au jour où, las de cette guerre d'égoïsme, servie par la violence et l'iniquité, on en arrive à rédiger en commun, comme on l'a fait pour l'industrie cotonnière, un tarif du prix de la main d'œuvre, qui s'élève et s'abaisse d'après la double cote des produits, bruts et manufacturés.

Une autre erreur consiste à se contester, à se disputer les uns aux autres le droit commun. L'ouvrier ne veut pas la liberté de l'apprentissage, ni du métier; le nombre d'apprentis doit être limité; de longues années d'apprentissage sont exigées; les femmes ne peuvent faire concurrence aux hommes; l'homme même ne pourra profiter de ses avantages physiques ou intellectuels : le salaire sera égal, la tâche aussi; autrefois on imposait à l'ouvrier un maximum de salaire; aujourd'hui il veut restreindre ses compagnons à un maximum de travail. Ceux qui voudront rester libres, ne pas s'associer, travailler pendant la grève, seront persécutés; ils verront leurs outils volés ou brisés, leur travail troublé, leur maison incendiée, leur vache empoisonnée, leurs yeux brûlés, leur vie en danger. Le patron qui résiste sera mis aussi au ban de la classe ouvrière; on le priverait d'ouvriers à tout jamais, si cela était possible; au moins on lui arrachera, par l'argent ou par la force, les ouvriers qu'il appellera; on lui brisera ses machines, on attentera même à sa vie. L'ouvrier a vu pendant des siècles la violence et la terreur peser sur lui; à peine libre, il ne connaît de ressource extrême que la terreur : *ultima ratio regum!*

L'exemple de l'erreur lui a été donné de même : « La prétention « de régler le prix des salaires en dépit des variations du marché, « reproche adressé de nos jours aux Trades-Unions, est un legs « des législateurs du moyen-âge, dit le comte de Paris, et c'est au « contraire pour résister à cette tyrannie que se sont formées en « Angleterre les premières associations ouvrières. »

Digitized by Google

On peut ajouter que jamais peut-être jusqu'aujourd'hui, sauf de rares exceptions, le taux du salaire n'a été fixé d'une manière régulière d'après la juste et la libre balance de toutes les conditions économiques ; de sorte que tout ce que l'ouvrier a fait pour l'augmenter, sans être toujours inspiré par la connaissance des lois du marché, l'était au moins par le sentiment instinctif que l'équilibre des intérêts était violé à son détriment.

Les crimes particuliers ne sont pas plus imputables aux associations; — M. le comte de Paris insiste sur ce point, — non plus qu'on ne pourrait accuser la classe entière des fermiers locataires des nombreux cas de *mauvais gré* qui peuvent se produire.

Les patrons n'ont pas agi autrement.

A peine la loi de 1824 avait-elle donné la liberté aux coalitions, qu'ils protestaient et obtenaient des restrictions au droit commun, avant qu'on en eût fait une première expérience. Ainsi, ce sont eux qui ont pris l'offensive, et que de fois devaient-ils prendre l'initiative du lock-out, cette grève du capital, bien plus terrible que l'autre, car ici le refus de travail est un refus de pain.

Les patrons prétendent empêcher l'ouvrier de s'associer et ils s'associent contre lui, de se coaliser et ils se coalisent. Ils vivent dans le pays de la représentation par excellence, et ils refusent de reconnaître les représentants des ouvriers. La grève frappe d'interdit leurs ateliers; ils dressent aussi des tables de proscription, des « listes noires », contre les ouvriers, et les suspects seront privés des moyens d'existence dans toute l'Angleterre : peine capitale de nouvelle espèce. Ils inventent toute sorte de moyens pour réduire indirectement le salaire : tantôt l'ouvrier est soumis à des amendes arbitraires; tantôt le paiement du salaire à long terme favorise les avances du patron à l'ouvrier, avances usuraires et despotiques, qui rognent le salaire et enchaînent le salarié. Puis, on ouvre des boutiques, *Truck-shops*, où l'ouvrier, obligé de s'approvisionner, paie cher de mauvaises denrées. Les ouvriers borains, qui ont l'esprit caustique, appellent ces cabarets : *A l'obligation*. Puis, ce sont des confiscations : chaque tonne de houille, par exemple, qui arrive au jour incomplète, est confisquée, déclarée nulle, et non payée à l'ouvrier qui travaille à la tâche; l'on a calculé que souvent un douzième de la houille était extrait gratuitement, par suite de ces véritables vols du patron. Ces exemples de vols ne sont pas uniques. M. le comte de Paris signale : « L'usage frauduleux de dérober des pièces de fer et de les jeter dans le four pour en augmenter le rendement. » Plus

Digitized by Google

d'une fois, l'ouvrier cotonnier belge s'est élevé contre des fraudes semblables qui augmentaient à son insu une tâche fixe : soit en substituant des broches inférieures aux broches convenues, soit en lui donnant à tisser des fils plus fins, soit en donnant à la pièce un plus fort métrage. (*Rapport fait à la Société des* VLAMINGEN VOORUIT, décembre 1859, par MM. Van Bemmel et G. Jottrand.)

Les patrons pourraient, sans qu'il en coutât rien au capital ni au prix de revient, augmenter le salaire par mille moyens indirects et moralisateurs, comme nous le verrons plus loin ; certains d'entre eux préfèrent recourir à la fraude pour reprendre subrepticement à l'ouvrier ce qu'ils lui paient.

Cette guerre des patrons fut portée à un tel degré de violence qu'en 1858 un lock-out fut organisé et 18 houillères fermées pour maintenir ces confiscations, et qu'en un seul jour, à la même heure, le 17 mars 1865, tous les fours à puddler de l'Angleterre furent éteints, non pour résister aux exigences d'une grève, mais pour imposer aux ouvriers une réduction de salaire. L'industrie chôma 15 jours, elle perdit cent fois plus qu'elle n'eût gagné par la réduction exigée; elle fut presque anéantie et ne s'était pas encore relevée lors de l'enquête.

Toutes ces violences n'ont eu qu'un résultat : elles ont donné l'idée et assuré la formation d'une *Alliance générale des métiers organisés du Royaume-Uni,* alliance que l'*Association Internationale* s'efforce d'étendre au continent tout entier. Malgré des conflits souvent terribles, malgré la ruine de certaines industries et les crimes de quelques ouvriers, les *Trades-Unions* ont réalisé d'importantes réformes, ont accumulé de précieuses conquêtes. Elles ont fait reconnaître, accepter et bientôt apprécier leur droit d'association. C'est à elles que les ouvriers anglais doivent le paiement du salaire par semaine, ce qui empêche l'usure des petits débitants ; c'est à elles qu'ils doivent que les bénéfices d'une tâche, entreprise par un groupe d'ouvriers, soient répartis entre tous les ouvriers du groupe; c'est à elles qu'ils doivent d'avoir fait augmenter ou empêché de diminuer le salaire, chaque fois que les conditions du marché le permettaient.

Ils leur doivent davantage encore. Dans un pays qui répugne tant à la réglementation par la loi, ils ont obtenu des lois nombreuses qui défendent leur santé, leur sécurité et leurs intérêts. Des lois ont limité la journée de travail à 10 heures, quelquefois à 7 heures, et même à 6 heures. Un ancien ouvrier mineur, ar-

Digitized by Google

dent gréviste, aujourd'hui propriétaire et dirigeant des exploitations qui représentent la quatre-vingt huitième partie de la production du charbon du monde entier, M. Georges Elliot s'est félicité devant la commission d'enquête, de cette « victoire de la justice et de l'humanité », due aux *Trades-Unions*. Une loi a réglé la ventilation des mines; une loi a supprimé le travail souterrain des femmes, a limité celui des enfants, a défendu d'employer comme ouvriers des enfants ne fréquentant pas les écoles. Des lois, qui sont la condamnation de ces *confiscations*, soutenues avec tant d'acharnement par le *lock-out*, ont réglé l'inspection des mines et chargé un ouvrier, élu par ses compagnons, de vérifier le travail. Une loi a proscrit, c'est à dire flétri, les *Truck-Shops;* une loi enfin a supprimé la dernière restriction au droit commun, la loi *du maître et du serviteur*, qui équivalait à l'art. 1781 du Code civil.

Les associations ont obtenu d'autres avantages, des avantages moraux autant que matériels. Quand on comprit qu'il était moins coûteux de s'entendre, leur organisation, utile aux patrons comme à l'ouvrier, offrit à tous la régularité de la représentation et la sanction des décisions communes. Lorsqu'en 1860, M. Mundella essaya de conseils d'arbitrage, à qui s'adressa-t-il? Il déclare que, *si les Unions n'avaient pas existé, la formation de ces conseils aurait été bien difficile, et qu'ils n'auraient jamais trouvé ailleurs la sanction que leur assure l'appui des sociétés ouvrières.* Les maîtres avaient hésité, ils s'étaient fait prier plus que les ouvriers, ils craignaient ces chefs de grèves. « Ils reconnurent bientôt, dit M. le comte de Paris, qu'ils n'auraient pu trouver des intermédiaires plus sensés et plus modérés entre eux et la masse de leurs ouvriers. »
Lorsqu'en 1864 M. Kettle établit un arbitrage entre les patrons et les ouvriers du bâtiment, c'est là qu'il trouva pour son système *les seules garanties qui pouvaient lui manquer.*

La Fédération des 36 associations de l'industrie cotonnière a aidé puissamment à la rédaction des tarifs mobiles, et l'objet principal de la fédération est aujourd'hui de fixer ces tarifs, d'en surveiller l'exécution, et d'étudier les cours du marché, pour régler, d'après eux, le salaire. L'arme de la guerre est devenue l'instrument régulateur de la paix!

« De la sorte, maîtres et ouvriers, réunis par des intérêts com-
« muns, forment, en fait, une seule association, éclairée par les
« discussions du Conseil et gouvernée par ses décisions. »

Digitized by Google

Les tarifs règlent le salaire, mais non les bénéfices. Une des erreurs générales est de penser que le capitaliste et le consommateur doivent seuls profiter des économies que les inventions nouvelles réalisent sur la production, et que l'agent le plus actif de la production, le travailleur, puisse être exclu du partage. Les associations ont commencé à changer cela. Lorsqu'un patron, que les ouvriers appelaient *un diable*, eut la noble idée d'associer ses ouvriers aux bénéfices de son exploitation houillère, à qui s'adressa-t-il? Aux chefs des *Unions*, qui venaient d'échouer dans une grève et qui avaient juré une revanche éclatante. Dès ce moment, plus de grève! six jours de chômage en six ans, voilà tout le passif du travail pacifié! Une fois, il fut question d'augmentation de salaire : l'association ouvrière elle-même vota contre. Enfin, la plus stricte économie règne dans le travail. Plus de boutiques, plus d'usure, plus de confiscations; plus de gaspillage, plus de paresse, plus de prétentions exagérées; le capital et le travail sont solidaires, les ouvriers et les actionnaires n'ont plus qu'un intérêt commun.

Le même système a été essayé, avec le même succès, dans un charbonnage du bassin de Charleroi, en 1848. Depuis lors, quelques industries, « où le gaspillage peut atteindre des proportions très fortes », dit M. Michel Chevalier, l'ont mis en usage en France.

Ce sont ces mêmes *Trades-Unions* qui, en 1855, demandèrent au Parlement britannique l'instruction obligatoire; elles proposaient comme moyen financier un prélèvement sur le salaire.

Pendant que les *Trades-Unions* luttaient ainsi, d'autres associations travaillaient avec succès à augmenter indirectement le salaire. Les sociétés coopératives pour l'approvisionnement, pour la consommation, pour l'achat de maisons, etc.; les sociétés de crédit et de secours mutuels atteignent ce but.

En 1857, 33,252 associations existaient déjà en Angleterre, comptant plus de 3 millions de membres, disposant d'un capital de 284 millions et d'un budget annuel de 125 millions. (*Rapport de la commission permanente sur les sociétés de secours mutuels de Belgique, année* 1857).

Les intérêts intellectuels et moraux n'étaient pas négligés; les bibliothèques et les cours publics complètent l'œuvre de la coopération, et un jour vint où des chambres privilégiées ne purent plus refuser à un peuple ainsi développé dans la puissance de son droit, le droit suprême des peuples libres, le suffrage.

Tel est le spectacle que nous donne la nouvelle enquête parle-

Digitized by Google

mentaire. Quarante années de lutte ont assuré le triomphe des libertés publiques et des lois économiques. Les erreurs et les violences, les velléités de despotisme et les rêves d'utopie vont faire place au libre jeu des forces sociales! Une seule fois en 40 ans, l'armée est intervenue; ce ne fut pas contre les associations, car l'Association, dans cette circonstance, avait conseillé aux ouvriers de céder. Mais quelle armée, d'ailleurs? 40 fantassins suffirent, avec 60 policemen, à empêcher la destruction des machines.

Les crimes de Sheffield ont été l'occasion de l'enquête. Le comte de Paris ne permet pas qu'on les impute, ni aux associations, ni à la classe ouvrière. Ils ont quelque ressemblance avec notre *mauvais gré*. Mais quelle différence dans la façon de les extirper. Le premier droit donné aux juges d'enquête, fut d'accorder l'impunité à ceux des criminels qui entreraient en aveu. Le Parlement anglais pensait qu'il importe bien plus de sonder dans toutes leurs profondeurs les causes du mal, que de pendre quelques criminels, sans connaître les moyens de prévenir les crimes. Le grand remède aux dangers sociaux est la lumière; on a mis au grand jour la situation tout entière. L'enquête de 1849 avait révélé des plaies horribles, une situation désespérante. Tout n'est pas réparé sans doute, et rien, dans ces matières, n'est fait tant qu'il reste à faire. Mais la méthode curative et préventive est connue, expérimentée, adoptée. L'Angleterre a pu constater que ses efforts n'ont pas été vains. La première enquête, faite en 1848, avait permis à un proscrit de la république de prédire, dans le titre même du livre où il la résumait, *la décadence de l'Angleterre;* la nouvelle enquête permet à un proscrit du trône de célébrer les triomphes de la liberté publique.

Supprimer toutes les restrictions légales, établir le plus largement que possible le droit commun, parer aux abus par la loi, régler tout ce qui peut être réglé sans toucher à la liberté des transactions, tout ce qui doit l'être pour assurer cette liberté entière; — puis, par les efforts privés, établir des arbitrages, fixer entre intéressés des tarifs mobiles, faire que les bénéfices, produits par les inventions nouvelles, ne profitent pas seulement aux patrons d'abord, aux consommateurs ensuite, mais servent aussi aux producteurs du travail; augmenter indirectement le salaire, associer le travail aux bénéfices que produisent, en commun, le travail et le capital; c'est ainsi qu'on répond victorieusement au sphinx des révolutions sociales.

Cette longue lutte a coûté cher cependant. Avec plus d'instruc-

Digitized by Google

tion chez l'ouvrier, moins d'égoïsme chez le patron, plus d'expérience chez les uns et les autres, on eût épargné à l'Angleterre des pertes considérables, qui doivent s'évaluer, non par millions, mais par milliards. La Belgique peut profiter de cette expérience d'une grande nation. Grâce à l'exemple de l'Angleterre, elle peut s'épargner des luttes coûteuses, éviter des dangers qui seraient plus grands pour elle. Car l'Angleterre, formée aux mœurs de la liberté depuis deux siècles, n'a à craindre, dans ses troubles intérieurs, l'intervention d'aucun voisin. Mais tous les peuples du Continent devraient savoir comme le peuple anglais que gouverner, n'est pas violenter et réprimer, mais prévoir et prévenir.

II

C'est en France que la question sociale a été posée nettement en 1848; l'Europe y a vu aussitôt un danger, une réaction violente s'en est suivie; l'Angleterre, plus sage, après avoir fait une enquête, s'est mise à l'œuvre pour résoudre le problème, et la France, malgré ces péripéties politiques et ces rechutes en despotisme qui de tout temps ont marqué les luttes d'un peuple qui cherche la liberté, n'a pas oublié la solution : plus d'une tentative, plus d'une institution témoigne que l'on y comprend les nécessités de l'époque et les devoirs sociaux.

Le Familistère de Guise est un modèle. Au grand Hornu, le premier de ces établissements en date, l'école appartient aux petits frères. A Mazinelle et à Couillet, l'enseignement religieux est obligatoire[1] et l'on fait maigre à l'hôpital le vendredi[2]. A Micheroux, la loi de 1842 semble régner. A Guise, l'enseignement est laïque.

Au grand Hornu, chaque ouvrier a sa maison, les maisons se touchent et forment rues. A Mulhouse, à Anzin, à Marcinelle, à Couillet, elles sont séparées; le jardin, qui, au grand Hornu, tient le devant et le derrière seulement des maisons, les entoure dans ces nouvelles cités. A Guise et au charbonnage du Hasard, c'est dans un vaste hôtel que logent les ouvriers.

En Belgique, sous une monarchie, on appelle cet hôtel, à Micheroux, l'Hôtel Louise; en France sous l'empire, M. Godin, disciple de Fourier, a appelé son *Palais Social* : un familistère.

Faut-il préférer l'habitation séparée; faut-il sacrifier ses avantages à ceux du groupement et de la vie en commun? Aucune réponse absolue, aucune règle générale ne peut raisonnablement s'établir en des questions qui dépendent de tant de circonstances.

Digitized by Google

Il est bon de s'en remettre aux necessités de l'industrie, aux tendances des ouvriers, aux influences de temps et de lieu, à l'esprit même du fondateur. Pour nous, qui, en théorie, inclinons à voir la vie de famille aller jusqu'à la séparation des habitations, nous avons été intéressés et souvent touchés en parcourant le *Familistère :* le vaste hôtel aux 4 étages, la grande cour intérieure, entièrement vitrée et où chaque étage a une galerie qui permet d'en faire le tour, un large système de ventilation, d'éclairage, de chauffage et d'arrosage, le choix laissé aux ouvriers de prendre autant de pièces qu'exige son ménage, la facilité des relations, des approvisionnements, des exercices, des lavoirs, des bains; l'ordre sans police et la tranquillité sans arbitraire; puis, la boulangerie, la boucherie, les magasins d'étoffe, d'épicerie, de combustible, l'infirmerie, le restaurant pour l'ouvrier qui n'a point de ménage, la salle de lecture et la bibliothèque pour tous : rien ne semble négligé en vue des intérêts de l'hygiène physique et morale des habitants de ce phalanstère. A la sortie de l'hôtel, l'admiration augmente; car voici dans le vaste jardin : la nourricerie et le pouponnat (nous dirions la crèche) pour les enfants de un jour à 4 ans; voici le bambinat (nous dirions le jardin d'enfant); voici l'école, les écoles pour tous les âges; voici la gymnastique, voici même un théâtre. L'administration répond au titre : le Palais Social est administré *en famille,* par des mandataires, élus d'un suffrage universel, dont les femmes ne sont pas exclues. La police appartenait de droit aux autorités locales; mais par le simple fait que le familistère ne donne lieu à aucune contravention, il se gouverne lui-même et la police en a été évincée par cette force d'inertie de l'ordre.

Ce palais, qui a coûté un million de francs, entouré de ses dépendances, de ses écoles, de son théâtre, forme un superbe ensemble, établi sur un coude de l'Oise qui le sépare de l'usine et qui semble tenir dans ses bras cette famille ouvrière. Le spectacle est magnifique et l'air salubre; tout s'anime du travail, respire la civilisation, annonce le progrès.

L'hôtel Louise, de Micheroux, n'a pas d'aussi vastes proportions; il ne peut loger que 200 ouvriers au lieu de 900. Mais il repose sur le même principe, réalise les mêmes conditions de bien-être physique et moral; avec son infirmerie et son école, ses magasins et son restaurant, son jardin pour les élèves, sa bibliothèque populaire et une salle de concert, son café et ses lavoirs. M. d'Andrimont qui, avant de créer cet établissement, avait pu-

Digitized by Google

blié une excellente étude sur nos institutions ouvrières, a pu dire de l'hôtel Louise comme M. Godin du Familistère : Nous n'avons plus besoin de police. Et il a pu ajouter comme lui : La population s'améliore chaque jour.

Les maisons et les écoles de la Société anonyme de Marcinelle et de Couillet sont de beaucoup antérieures. Depuis 1856, il y a aux usines de Couillet deux écoles primaires, l'une pour filles, l'autre pour garçons; le premier groupe d'habitations remonte à 1866, et aujourd'hui, la société a deux écoles gardiennes, deux écoles primaires, une école de musique et de dessin, deux hôpitaux, deux écoles d'adultes, une école d'apprentissage, une école ménagère; enfin, la société accorde des subsides aux établissements pareils des localités voisines. Là aussi on comprend le but : *résoudre pacifiquement* la question ouvrière, et on songe à élever la femme « qui représente dans la communauté, dit l'auteur de la préface, M. Eugène Smits, le principe *conservateur* et n'obéit que bien rarement à cette destination *providentielle* ». Le style seul a changé; mais que l'auteur parle la langue de Fourier, suive les idées libérales ou s'inspire de la Providence, l'idée est la même.

Les moyens diffèrent en d'autres points, non moins importants peut-être que celui que tranche la loi de 1842 dans le district si libéral de Charleroi, et qu'a résolu sous l'Empire la laïcité des écoles dans un petit village sur les bords de l'Oise, près de Saint-Quentin.

Les maisons séparées sont destinées à être vendues aux ouvriers. Les hôtels ne font des ouvriers que des locataires et des sociétaires.

Question grave où la propriété collective et la propriété individuelle sont en présence et qui demanderait un examen approfondi. Deux mots seulement : Si l'ouvrier s'enrichit, s'il veut changer d'état ou d'usine, s'il meurt, que devient sa maison? Lui ou ses héritiers doivent la vendre. S'il s'y attache et veut la garder pour lui, l'habitation perd sa destination. S'il veut que son fils la garde, le voilà tenté de lui faire embrasser cette carrière, et de l'attacher à cette usine. A Couillet, si l'ouvrier quitte l'usine ou en est renvoyé, il garde sa maison, mais l'intérêt des sommes dues est porté de 4 à 6 p. c. C'est une chaîne de 2 p. c. d'intérêt annuel.

La location et les actions laissent plus de liberté à l'ouvrier.

M. Godin porte ses regards plus loin. Il se demande ce que deviendra son œuvre, et il condamne l'hérédité comme « système de pouvoir dirigeant du Familistère ». En effet, un fils ignorant, dissipateur ou d'opinion opposée peut gâter le meilleur établissement.

Digitized by Google

L'association même ne suffit pas. Il y a en Belgique tel charbonnage qui a été d'abord la propriété de ses ouvriers associés; ils sont devenus riches et l'institution est rentrée dans la catégorie des propriétés ordinaires

M. Godin fera tout ce qui est en lui pour que le Familistère s'appartienne à lui-même, et soit une institution sociale et non une propriété personnelle.

Le second point qui mérite l'attention exigerait plus d'études encore. Il a fait l'objet de longues discussions, car de tout temps la pratique, assez indisciplinée, s'est mise en contradiction avec la science.

La science sociale veut que ces établissements rapportent intérêt, ne soient pas des œuvres de bienfaisance, n'organisent pas un protectorat des ouvriers, qui, comme hommes et comme citoyens, sont libres. Intéresser l'ouvrier à l'ordre par un restaurant économique qui ne fait ses frais qu'à demi, par une location avec perte, par une vente de maison à prix et à intérêt réduits, c'est le placer en dehors de l'égalité qui est le but de toutes les réformes sociales, en dehors de la liberté qui est le premier mot de la vie nationale; c'est faire du travail un protégé, du capital un protecteur, au lieu d'harmoniser les droits et les devoirs de ce double élément de la richesse publique et privée.

Aussi, lorsqu'on dit aux ouvriers : Quant à l'intérêt et à l'amortissement du capital, nous y renonçons, trop heureux de voir notre population ouvrière augmenter, — nous n'oserions pas blâmer des sentiments pareils et peut-être sont-ils justifiés par les nécessités de la transition, — mais nous préférons l'homme de principes qui, tout en poussant la pratique au plus haut degré de l'initiative, établit nettement, comme M. Godin, le droit de chacun et conseille la répartition d'après les éléments de production et en proportion de la part de concours du travail, du capital et du génie inventeur : au travail, le minimum de salaire nécessaire aux besoins physiques et moraux de l'être humain; au capital, son loyer ou intérêt; à l'invention sa prime; puis, la part des besoins sociaux, c'est à dire le minimum de réserve indispensable pour assurer chaque élément, travailleurs et capital, contre les risques, enfin le dividende proportionné aux salaires ou appointements, à l'intérêt et à la prime d'invention.

Devant de telles affirmations, le protectorat devient inutile comme une doctrine intermédiaire de bonne volonté et de sentiment généreux, qui disparaît devant le droit. Mais les principes

Digitized by Google

ne sont pas plus vite compris de l'ouvrier que du patron, la science porte difficilement la lumière dans les esprits et moins facilement encore dans les intérêts; il faut approuver tous les industriels qui s'en inspirent dans la limite de ce qui leur semble possible, il faut applaudir à tous les efforts en vue de résoudre pacifiquement des questions que la force ne tranche point; et chaque fois qu'une tentative sera faite pour offrir aux travailleurs plus de bien-être physique et plus de développement intellectuel, ce serait fermer les yeux à la justice que de ne pas y voir la civilisation.

La lutte de la grève et du lock-out n'a pas manqué en France ni en Belgique, et les établissements ouvriers ne manquent pas en Angleterre. Le livre de M. Godin y a été traduit. Nous croyons que la question ouvrière sera plus sûrement résolue par les conseils mixtes qui fixent le salaire; mais aucun établissement, même de bienfaisance, qui augmente les ressources du travailleur, ne sera inutile; et M. Godin a pu donner au livre où il expose les principes et les résultats de son entreprise, le titre de *Solutions sociales*.

Ainsi partout, de grands, de nombreux exemples marquent par le devoir et rien n'est ignoré de ce qui peut établir la paix dans les rapports du capital et du travail. Coupables et imprudents les patrons qui s'obstineraient dans les anciens abus, se fixant sur des répressions qui paraissent plus odieuses chaque jour et les ouvriers n'ont aucun intérêt, aucun désir, de repousser ces institutions utiles, ces voies et moyens de bien-être; la paix dépend de l'instruction des uns, de la volonté des autres.

Ces questions sont les plus graves de notre époque; l'avenir du monde y est suspendu. On aurait beau se fermer les yeux et se boucher les oreilles; c'est une mise en demeure du devoir : il faut que la société moderne s'y résigne ou le comprenne; la politique seule est impuissante; les peuples ne peuvent plus être gouvernés par les procédés de l'empirisme politique; libéraux, conservateurs, démocrates, terroristes, aucun parti n'y peut rien, aucun régime impérial n'y tiendrait. La compression n'est ni un salut, ni un refuge, c'est un danger. Le seul salut est dans le progrès pacifique, dans la conciliation des intérêts, dans l'entente commune du devoir. « La solution définitive du gouvernement des peuples ne sera trouvée, dit M. Godin, que le jour où les rapports des intérêts du travail et du capital seront *conciliés* dans la société. »

P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

MÉLANGES D'HISTOIRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par J. J. THONISSEN, Louvain, 1873. — La vie intellectuelle semble baisser en Belgique. Le nombre des personnes qui s'occupent des choses de l'esprit va diminuant d'année en année. On écrit peu parce qu'on ne trouve plus de lecteurs. Les libraires disent que les livres se vendent mal, sauf ceux qui parlent de canons, de stratégie ou d'aventures galantes. En voyage, écoutez ce qui se dit. S'occupe-t-on jamais d'un ouvrage nouveau? Non on s'inquiète du prix des charbons, des fers, de la viande. — A combien sont les *Parts de réserve* et les *Banque nationale?* Les Bassins houillers auront-ils 500 ou 700 kilomètres à construire? Voilà pour la politique. Pour la littérature, on préfère celle des comptes-rendus et des bilans des sociétés industrielles... Le bruit de l'or qui circule et des dividendes qui se payent éveille seul l'attention. L'idée que l'on puisse encore lire des vers fait sourire. Qui donc voudrait entrer dans la carrière des lettres laquelle exige une vie de labeur et ne rapporte rien, quand l'industrie vous donne une large aisance presque dès le début? Combien y en a-t-il parmi nos hommes politiques qui écrivent, qui parlent et qui expriment des idées générales? A quoi bon, en effet? Il est si simple de se faire nommer administrateur d'un chemin de fer ou d'un charbonnage.

M. Thonissen est du nombre de ces naïfs attardés qui s'intéressent encore au droit, à l'histoire, à la philosophie et qui s'obstinent à en parler à un public ne rêvant qu'affaires et plaisirs. Le veau d'or, dressé par ses amis politiques, ne le compte pas parmi ses adorateurs. Infatigable, il étudie, il cherche, il écrit, il publie, et ses livres sont toujours instructifs et bien faits. Le dernier volume qu'il vient de faire paraître contient des études qu'on lit avec le plus vif intérêt. Dans celle intitulée : *La guerre et la philosophie*

Digitized by Google

de l'histoire, il s'occupe d'un sujet tout à fait actuel, l'idée de la paix entre nations. Il en trace l'histoire. Il montre l'abîme qui existe entre la façon dont les anciens et les modernes comprennent les relations de peuple à peuple. « Un bon général, suivant Socrate, doit être voleur, rusé et rapace. Plus il fait de mal à la nation ennemie, plus il mérite des louanges. Il se conforme aux exigences de la justice, en réduisant les populations vaincues à la dégradation de l'esclavage. » Platon, Aristote, Xénophon parlent de même. De là le caractère atroce des guerres antiques. Avec le Christianisme une admirable idée est répandue dans le monde, celle de la Fraternité de tous les hommes à quelque race, à quelque nation qu'ils appartiennent. Cette idée est longtemps restée comme cachée dans l'évangile, et elle n'empêchait pas les chrétiens de s'égorger à tout propos, non moins conscienscieusement que les anciens. Aujourd'hui enfin, grâce aux philosophes et aux philanthropes, elle commence à exercer quelque influence sur les rapports internationaux, et elle rend de plus en plus fréquent l'emploi de l'arbitrage qui conduira nécessairement à l'établissement d'un code international et d'une haute cour des nations. Nous n'en sommes pas là, il s'en faut, mais on y viendra.

A ce sujet je me permettrai de faire remarquer à M. Thonissen un singulier contraste. Les catholiques, c'est à dire ceux qui se disent les disciples de Jésus, le grand apôtre de la Paix, prêchent la guerre civile en Espagne, en Italie, en Allemagne, tandis que leurs adversaires préconisent le désarmement. Autre contraste, à mesure que les dogmes du catholicisme rencontrent plus d'incrédulité et de résistance, les principes du christianisme impriment leur marque de plus en plus profonde sur les relations des hommes et des peuples entre eux.

S'occupant du *rôle de l'utopie dans l'histoire de la philosophie politique*, M. Thonissen fait une analyse très complète et très intéressante des idées de Harrington et de son livre *la République d'Oceana*. Harrington est décidément un très grand esprit. Il a vu clairement ce que l'on ne semble pas encore comprendre aujourd'hui, à savoir que l'égalité des droits ne peut subsister dans l'égalité des conditions. Comme Aristote, comme tous les grands législateurs de l'antiquité, il cherche les moyens d'empêcher l'inégalité de renverser la république. C'est là le grand problème qu'il nous faudra résoudre, sinon la démocratie moderne nous conduira au despotisme militaire en passant par l'anarchie. Harrington s'occupe aussi d'organiser les autonomies

Digitized by Google

locales, autre base nécessaire de toute constitution républicaine et pour répandre l'instruction dans tous les rangs de la société, il réclame l'enseignement obligatoire. A l'Institut de France, on s'est également occupé d'Harrington, mais on a oublié de citer le travail de M. Thonissen qui cependant était déjà publié.

Dans la vie de Nicolas Cleynaerts, nous voyons un professeur de Louvain qui, au xve siècle, parvient à apprendre l'arabe sans maître ni grammaire. Comme Champollion il a déchiffré les hiéroglyphes, puis il voyage en Portugal, en Espagne, dans le Maroc, afin de se procurer des manuscrits arabes. Il s'efforce en vain d'arracher à l'inquisition les trésors de la science arabe qu'on livrait aux flammes dans toute l'Andalousie, et enfin il meurt à Grenade toujours occupé de l'idée de convertir les musulmans non par les armes mais par la propagande pacifique des lumières et de la vérité. Cleynaerts est le type du savant belge avant la réaction ultramontaine du xvie siècle.

Dans une autre étude, M. Thonissen rapporte deux exemples de prévisions historiques vraiment étonnantes. Ce sont des prophéties qu'on aurait certainement déclarées miraculeuses si elles avaient servi les intérêts de l'Église.

En 1789, un ministre protestant, ancien moine catholique, paraît-il, publie trois volumes sous ce titre extraordinaire : La République Belgique. — *Rome. Chez les frères Gracques, imprimeurs de la liberté et libraires de la république.* Il y propose la formation d'une Belgique, c'est à dire des Pays-Bas, exactement semblable à celle qu'ont constituée les traités de Vienne en 1815, avec la réunion de Liége aux anciennes provinces belges et hollandaises et la cession du Luxembourg à la confédération germanique.

Autre cas de prophétie. Dans une brochure publiée en 1738, à Londres, un auteur anonyme qui, par la profondeur de ses vues, l'étendue et la solidité de son érudition diplomatique, mérite le titre d'homme d'État, annonce à l'Angleterre qu'on verra l'incorporation des Pays-Bas autrichiens au territoire français, la défaite complète de l'empereur d'Allemagne par les armées parties des bords de la Seine, enfin, la nationalité hollandaise absorbée par une monarchie plus formidable que celle rêvée par Louis XIV. Tous ces événements se sont littéralement accomplis à la fin du xviiie siècle et au commencement de ce siècle-ci.

Machiavel l'avait déjà remarqué, depuis les premiers temps historiques, on a toujours rencontré des hommes prévoyant et

Digitized by Google

prédisant les bouleversements politiques qui devaient atteindre leur pays.

Le volume de M. Thonissen contient encore d'autres études non moins intéressantes. *Un précurseur de Malthus*, notice sur l'abbé Mann. — *Marat jurisconsulte*. — *De la prétendue nécessité de la peine de mort*. — *Le Problème de la population*. — *Le droit criminel de la Grèce légendaire*.

M. Thonissen est vraiment d'une activité admirable. A l'occasion du centième anniversaire de la fondation de l'Académie, il a publié un volume considérable, où il a résumé les travaux de la classe à laquelle appartient le savant professeur de Louvain, travail énorme qui fait penser au *Liber memorialis* de M. Le Roy, non moins actif, non moins dévoué aux lettres que son collègue de l'Université catholique. Récemment, à l'Académie, M. Thonissen a commencé la lecture d'une biographie de M. de Gerlache qui sera une des pages les plus curieuses de notre histoire contemporaine.

Remercions l'auteur de tant d'utiles écrits de rester fidèle au culte de la pensée, au sein d'une génération qui ne songe qu'à s'enrichir et à jouir. On semble croire en Belgique que le principal est de savoir faire mieux que les autres peuples des rails, des locomotives, du drap, du verre ou de la toile. De la poésie, de la philosophie, de la science pure on n'en a cure.

En fait de spéculations on ne prise que celles de la bourse et de l'industrie. Le temps viendra où l'on payera cher ce lourd matérialisme. L'homme ne vit pas que de pain, a dit Jésus. Pour les nations comme pour les individus la vie de la pensée est la vraie vie. Qui cherche la vérité et la justice aura le reste par surcroît ; qui ne cherche que la richesse n'aura pas même ce qu'il poursuit, car il ne saura pas en faire usage, et un jour elle lui échappera.

ÉMILE DE LAVELEYE.

JUSTE-LIPSE, *Traité de la Constance*, traduction nouvelle, précédée d'une notice sur J. Lipse, par LUCIEN DU BOIS. — Bruxelles, Muquardt. 1873. — Pour qui sait lire « entre les lignes » la notice qui précède cette publication et tend à la justifier, a beau commencer par un éloge : « Juste-Lipse est une des gloires de la Belgique », — et finir en enchérissant : « Juste-Lipse est une des

Digitized by Google

gloires les plus pures de la Belgique, etc. » Ce qui en ressort, c'est la condamnation de l'écrivain et surtout de l'homme.

Ne parlons pas de l'écrivain, cet érudit pédant qui, pour n'en donner qu'un exemple, savait à peine le grec et qui « tomba dans « le travers de vouloir faire parade de la science *qu'il avait le « moins* et de larder de citations grecques toutes ses produc- « tions. »

L'homme surtout mérite peu l'estime des hommes et ne mérite pas l'honneur de leur donner, après trois siècles, des leçons de morale et de constance. On le voit tour à tour catholique et protestant, dans l'intérêt de sa tranquillité, de sa position ou de sa gloire.

A 24 ans, quittant le cardinal de Granvelle, dont il était le secrétaire, il débute en entrant à l'université d'Iéna et y obtient une position enviée... au prix d'une apostasie. « Quels qu'aient pu être « ses sentiments dans le for intérieur, dit l'auteur de la notice, il « ne pouvait exercer le professorat dans ce foyer du luthéranisme, « sans se montrer luthérien comme ses collègues. Sur ce point, « il ne laissa rien à désirer aux protestants les plus rigides. »

Trois ans se passent. Ne pouvant calmer l'opposition et la malveillance qui fermentaient autour de lui, il quitte Iéna et le voilà de nouveau catholique, pour épouser une « dévote », rentrer dans sa patrie et se faire docteur en droit de l'Université de Louvain. Mais pour la seconde fois la peur le prend; d'abord il avait craint la révolution; cette fois, il redoute l'Inquisition. Il quitte tout et « se sauve à Anvers », puis en Hollande. Nouvelle raison de changer : Une chaire à l'université de Leyde, avec la protection du prince d'Orange, le tente. « C'était *comme* une seconde apostasie », dit M. du Bois. Pour la première fois, il avait dit : *presque*.

L'auteur ajoute :

« S'il avait dû *se montrer* luthérien à Iéna, il lui fallait à Leyde « *être* calviniste. Il parut se soumettre à *cette nécessité* sans répu- « gnance, en se disant sans doute que ce ne serait que provisoire; « mais ce provisoire dura douze ans. »

Douze ans, c'est à dire tant que la place lucrative fut tenable. Un beau jour, comme il avait « une incurable démangeaison de se faire imprimer », il s'avise de publier ses *Politiques*, où il émettait l'opinion « que le chef d'un État ne doit, pour le bon ordre, y souffrir qu'une seule religion ». C'était insulter en face à tout le peuple hollandais. « Quelle légèreté singulière », dit M. du Bois, « d'énoncer une proposition pareille au milieu d'une nation qui

Digitized by Google

« était précisément en guerre avec son souverain pour échapper à « la religion que celui-ci prétendait lui imposer ! » Ce n'est pas tout : « il avait à placer une belle phrase » et il conseille au souverain, d'après Cicéron, la répression par le fer et le feu : *Ure et seca.*

On se figure bien quelle fut la réprobation publique. Le maladroit prétexte une maladie, demande un congé pour aller prendre les eaux de Spa, promet de revenir à Leyde reprendre son cours, part et ne revient plus.

Évadé de l'université calviniste, Juste-Lipse se jette dans les bras des Jésuites : « Mes pères, je vous institue désormais les « arbitres et les directeurs de ma vie. » Sa conversion fait du bruit, et de toutes parts les offres les plus brillantes lui arrivent.

Ce qu'il voulait, c'était être professeur à Louvain. Protégé par les Jésuites, ayant donné tous les gages, y compris des conférences publiques sur la Vierge, il y parvient, et Albert et Isabelle lui font l'honneur d'assister, « dans tout l'appareil de la royauté », à une de ses leçons.

C'est alors que, l'intérêt et la peur de son passé ne lui laissant aucune mesure, il publie des traités religieux sur lesquels son traducteur passe sans vouloir les apprécier, mais qu'il juge en disant : « qu'ils n'appartiennent pas au catalogue des œuvres littéraires de Juste Lipse, mais à celui des gages qu'il entendait « donner de la sincérité et de la persévérance de sa foi. »

Rien de plus niais et quelquefois de plus odieux que cet usage que l'écrivain fit alors de sa plume. Ce pays était vaincu ; il aidait à l'écraser sous un poids de superstitions ou sous le bûcher qui brûlait presque chaque jour des sorciers et des sorcières.

Enfin, il meurt en se félicitant de sortir de la vie « à l'époque de « l'année pendant laquelle le sang du Rédempteur *fermente avec « le plus de fruit* dans l'Eglise », et en ordonnant à sa femme de donner à l'image de la Vierge « sa plus belle robe de professeur. »

Le jugement de l'auteur n'est pas moins net sur les autres points : Parle-t-il du philosophe? Juste-Lipse n'a jamais « scruté « les grandes lois de l'entendement », dit-il. — De l'homme religieux? Il ne prit aucune part « à la grande lutte de l'époque ». — « Dans aucune occasion, il ne s'élève à cette hauteur de vues, « à cette généralisation des idées et des principes qui caractérisaient à un si haut degré le mouvement des esprits au « XVIe siècle. » — De l'homme ? « L'égoïsme avait sa part dans « la bonté dont se targue Juste-Lipse... Sa modestie ressemblait assez à sa bonté. »

Digitized by Google

Cependant cette notice vise à l'éloge. L'auteur défend Juste-Lipse en fait et en droit Il parle à plusieurs reprises du désintéressement de cet homme qui courut d'apostasie en apostasie, et il va jusqu'à dire, après n'avoir rien caché des faits, qu'il « a mérité « cet éloge d'avoir été, de son temps, le premier et peut-être le « seul à savoir allier le culte des Muses à l'austérité de Minerve ». Il prend son parti contre « les sectes novatrices qui affichaient la « prétention de revendiquer, contre l'autorité hiérarchique, les « droits de la raison et du libre examen », et il serait bien étonnant que les républicains et les radicaux ne fussent pas mis en scène, en faveur de cet homme qui a passé sa vie à fuir toute occasion de faire acte de foi. On les y trouvera à la page 82 : « quoique le pé- « trole ne fût pas encore un de leurs instruments de civilisation. »

Ne parlons pas du Traité de la Constance. Nul moins que Juste-Lipse n'avait le droit de parler de cette vertu qui brave le malheur autrement que par la fuite vers les beaux emplois ou par des apostasies cher payées.

Remarquons seulement une anomalie dans cette notice. L'auteur, qui semble subir l'influence du style de son modèle, dit la vérité des faits avec une franchise ou une finesse également réprobatrices. Pourquoi ses idées vont-elles si souvent dans un sens contraire et pourquoi présente-t-il la justification de son auteur? Qu'il y prenne garde! Son livre est dédié à M. le baron d'Anethan. Il est aussi dangereux de prendre certains modèles que de s'inféoder à un parti. M. du Bois nous a fait à chaque page l'effet d'un esprit indépendant, subissant ou s'imposant des entraves. Ce n'est pas ainsi qu'on devient écrivain, ni qu'on sert sa patrie.

GOYA, par CHARLES YRIARTE, avec 50 planches inédites, d'après le maître. Paris, Henri Plon. 1 vol. grand in-8°. — THORWALDSEN, *sa vie et son œuvre,* par Eug. Plon, avec 35 compositions du maître, *ibid.* — INGRES, *sa vie, ses travaux, sa doctrine,* par Henri Delaborde, avec portrait, *ibid.* — Les publications de M. Henri Plon sur les beaux-arts sont appréciées. Elles ont servi à vulgariser par les gravures sur bois, accompagnées d'études sérieuses des artistes illustres comme Ingres, ou mal connus comme Goya.

Un catalogue des œuvres de l'artiste, aussi complet que possible, termine ces monographies. Celle d'Ingres contient en outre une partie des plus curieuses. Sous le titre de : *Notes et pensées de J. Ingres*, le biographe a recueilli des fragments de lettres, des

Digitized by Google

pages détachées, où l'on voit l'artiste exposer lui-même son caractère, son sentiment, sa doctrine.

La notice sur Goya rend pour ainsi dire la vie à ce peintre. On a beaucoup admiré à Bruxelles, dans la récente exposition néerlandaise, un portrait peint par Goya. Mais peu de lecteurs connaissent l'artiste espagnol dans l'ensemble de ses travaux.

Ses *Caprices*, (eaux fortes, 1798), sont célèbres; mais les *Désastres de la guerre* (82 planches), qu'il n'a pas osé publier, n'ont paru qu'en 1863. Œuvre hardie, souvent formidable de vigueur et d'humour. Parmi ses tableaux à l'huile, le *Garrot* est dans ce genre, que le *Saturne* porte presque à l'excès, et la *Promenade de l'Inquisition* n'est pas moins hardie, et le *Deux Mai* représente les fusillades des patriotes espagnols par les Français à Madrid, avec une farouche énergie, bien faite pour inspirer l'horreur de ces répressions barbares.

Les grandes fresques étaient plus ignorées; elles ne satisfont pas autant le sentiment artistique moderne, pour la composition, du moins, car une gravure sur bois ne donne guère l'idée du reste. Mais, dans un art où l'exécution seule peut faire d'un tableau un chef-d'œuvre, il serait imprudent de se prononcer sur d'aussi faibles indices.

Où Goya excelle sans contredit, outre ses eaux-fortes, dans le genre et dans le portrait. Les *Manolas* ont une réputation : c'est d'un grand effet, franchement peint, vigoureux et gracieux à la fois. Toute l'Espagne est là, dit avec raison M. Yriarte.

Ce peintre, si fécond et si varié, si hardi de satire et si harmonieux de couleur, était né près de Saragosse en 1746; il mourut à Bordeaux en 1828.

M. Yriarte entre dans tous les détails de sa vie et nous en donne une biographie complète extrêmement intéressante.

CONGRÈS DE LA PAIX. Le dimanche 7 septembre, à deux heures et demie précises de l'après-midi, dans les salles de l'Institut genevois, s'ouvrira la session de l'Assemblée extraordinaire invitée par la Ligue à discuter les trois questions principales rappelées ci-après. Cette Assemblée se compose exclusivement : 1° Des membres de l'Assemblée ordinaire; 2° Des personnes qui ont été nominativement invitées par le Comité central. ORDRE DU JOUR : I. *Rechercher les moyens pratiques les plus propres à introduire immédiatement entre les peuples l'usage de l'arbitrage; spécialement tracer les règles de la procédure à suivre en cette matière.* — II. *Déterminer les principes fondamentaux du droit international moderne.* — III. *Faire l'historique du principe fédératif; en déduire les applications possibles en l'état actuel de l'Europe, en tenant compte des conditions ethnographiques, physiologiques, géographiques, économiques, sociales*, etc.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE *supérieure et moyenne en Belgique*, publiée sous la direction de MM. Gantrelle, Keiffer, Roersch et Wagener.— 21e année. Nouvelle série, tome XVI, 3e livraison. — Gand, 1873. — Cette livraison comprend un article de M. D., intitulé : A propos de la découverte d'un passage important de Tacite (retrouvé dans l'histoire sacrée de Sulpicius Severus); puis un autre de M. De Block sur l'expression : 'ΑΠΙΑΓΗ comme nom du Péloponèse et sur le héros argien 'ΑΠΙΣ. — Dans les comptes rendus, M. Godefroid Kurth examine un opuscule de M. Ch. Piot sur les *Relations politiques des Pays-Bas autrichiens avec les puissances étrangères*, de 1740 et 1780, et la *Geschiedenis der Stad Lier*, de M. Bergmann; M. Mansion expose la transformation arguesienne de M. Suttel. L'Histoire des mathématiques, par H. Suter, 1re partie (publiée en allemand à Zurich), des Notes scientifiques, par M. Wezel (Louvain), un Cours de géométrie analytique plane, par M. Falise (Mons), sont mentionnés dans la Bibliographie. La revue donne dans les Varia les matières du concours du 28 juillet 1873 entre les athénées et les colléges, et un choix de sujets de compositions latines donnés dans différents gymnases de l'Allemagne.

SAHARA ET LAPONIE.—I. *Un mois au sud de l'Atlas.*—II. *Un voyage au cap Nord*, par le comte GOBLET D'ALVIELLA, 1 volume in 12 avec 18 gravures. Paris, H. Plon; Bruxelles, Merzbach, 1873. — Il est intéressant de voir réunies dans un même ouvrage des impressions recueillies dans deux pays aussi opposés que le Sahara et la Laponie. A part les mérites littéraires de cette publication, on peut se figurer à combien de contrastes et de rapprochements curieux doivent donner lieu, dans l'esprit du lecteur, ces tableaux juxtaposés de la nature polaire et du paysage saharien, respectivement caractérisés par leurs populations laponnes et arabes, — nomades toutes deux, mais si divergentes d'aspect, d'origine et de mœurs. M. Goblet sait voyager et il sait écrire. Il observe et il peint. Son livre ne peut manquer d'instruire et de plaire.

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE FRANCE. MOLIÈRE, publié par M. EUG. DESPOIS. 1er volume. Paris, Hachette, 1873. — Il est bien difficile de faire une édition vraiment nouvelle de Molière, après les travaux si nombreux des éditeurs modernes. Il est presque impossible de trouver des documents nouveaux ; tout a été exploré et mis à profit. M. Despois n'en néglige aucun. Il se sert des principales éditions qu'il divise en trois classes, pour établir un bon texte et il compulse les registres du théâtre qui donnent les dates des représentations et les titres des pièces. Il fera ainsi une édition critique du grand poëte. L'ouvrage est imprimé avec soin.

GŒTHE. Ses œuvres expliquées par sa vie, par A. MÉZIÈRES. — On sait où Gœthe a pris son Faust et son Gœtz de Berlichingen. On a prouvé aussi ce qu'il a emprunté, de sa philosophie, à Diderot Ce qu'on sait moins, c'est que le dénouement du second Faust est tiré d'un poëme français, esquissé en prose par M. de Grainville : *Le dernier homme*. M. De Mézières prétend à son tour que *Hermann et Dorothée* a été tiré d'une histoire du XVIe siècle et que la petite ville où elle se passe n'est autre qu'Ilwenau, la résidence favorite du poëte en 1795.

REVISTA EUROPEA. Septembre 1873. — Vincenzo Monti, par L. Corio; Lo Zio Tito, par Descours de Tournois; Dora d'Istria, étude biographique, par B. Ceccheti; Poésies; Biographies diverses, par de Gubernalis; Carlo Botta, par P. Pavesio; Les Soirées de Florence, par A. Roux; Revues artistiques et bibliographiques ; Correspondances.

Digitized by Google

L'ALSACE RECONQUISE, par M. MICHEL LAPORTE. — La discussion qu'a soulevée ce livre montre bien les sentiments d'une partie de la France. *Le XIXe Siècle*, qui se croit Français parce qu'il hait les Allemands, a attaqué ce livre qui prêche la paix. M. Laporte lui a répondu vertement, et M. Ch. Fauvety, qui avait fait l'éloge du beau livre de M. Laporte dans les *États-Unis d'Europe*, a pris sa défense. Il s'est attaché surtout à justifier l'œuvre de la paix. Les lignes que voici méritent l'attention de tous les lecteurs qui s'intéressent à la civilisation moderne : « Les *Amis de la Paix* ne croient pas que l'injustice autorise jamais la vengeance, et ils demandent qu'on cesse de se faire justice soi-même en tant que nation, comme on a cessé de se faire justice soi-même en tant qu'individu. Ils prétendent que rien n'empêche de soumettre les conflits internationaux à des arbitres, et qu'il n'est pas plus difficile de rédiger un code international et de constituer un tribunal pour rendre des sentences arbitrales et juridiques de nation à nation, qu'il ne l'a été de faire des lois, d'établir des jurés et des juges, pour juger les procès entre les citoyens d'un même pays, et obliger chacun à réparer les préjudices qu'il a causés. Les *Amis de la Paix* pensent qu'il y a là une voie ouverte au recouvrement par la France de l'Alsace et de la Lorraine, et ils croient faire une œuvre patriotique, non moins qu'humaine et civilisatrice, en travaillant à un code du droit des gens où serait posé en principe le droit qu'ont les populations de se posséder, et en réclamant l'établissement d'un tribunal international qui aurait à prononcer sur le cas spécial de l'Alsace et de la Lorraine, dont jusque-là l'annexion ne doit être regardée devant le droit des gens, que comme une main-mise provisoire destinée à garantir l'Allemagne contre un retour offensif de la France. »

HISTOIRE DE LA PEINTURE FLAMANDE depuis ses origines jusqu'à nos jours, par ALFRED MICHIELS.—Seconde édition. Dix beaux volumes in 8°, à cinq francs le volume. Huit tomes sont déjà publiés ; le neuvième est sous presse et ne tardera point à paraître. Le succès de ce livre nous dispense d'en faire l'éloge. L'auteur a repris son œuvre et la continue avec ardeur en l'enrichissant de nouvelles découvertes. On y verra le tableau complet de cette belle école de peinture dont s'honore la Belgique.

ACADÉMIE DE BELGIQUE. Concours de 1874. I. *On demande un essai sur la vie et le règne de Septime Sévère.* — II. *Exposer avec détail la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry ; en faire connaître les sources ; en apprécier la valeur et en montrer l'influence dans l'histoire des idées.*—III. *Donner la théorie économique des rapports du capital et du travail.*—IV. *Faire l'histoire de la philologie thioise jusqu'à la fin du XVIe siècle.* — V. *Faire un exposé des négociations qui aboutirent au traité de Westphalie (1648). Indiquer le caractère et les résultats de cet acte célèbre par rapport aux Pays-Bas.* — Le prix de la première et de la deuxième question sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs ; il est porté à mille francs pour la troisième, la quatrième et la cinquième question. — Concours de 1875. I. *Quels seraient, en Belgique, les avantages et les inconvénients du libre exercice des professions libérales ?* — II. *Expliquer le phénomène historique de la conservation de notre caractère national à travers toutes les dominations étrangères.* — III. *Les encyclopédistes français essayèrent, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de faire de la principauté de Liége le foyer principal de leur propagande. Faire connaître les moyens qu'ils employèrent et les résultats de leurs tentatives, au point de vue de l'influence qu'ils exercèrent sur la presse périodique et sur le mouvement littéraire en général.* — IV. *Écrire l'histoire de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise.* — V. *Faire l'histoire des finances publiques de la Belgique, depuis 1850, en appréciant, dans leurs principes et dans leurs résultats, les diverses parties de la législation et les principales mesures administratives qui s'y rapportent. Le travail s'étendra d'une manière sommaire aux finances des provinces et des communes.* — Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs.— PRIX STASSART. I. Un prix de six cents francs à l'auteur de la meilleure notice consacrée à Christophe Plantin, ses relations, ses travaux et l'influence exercée par l'imprimerie dont il fut le fondateur.—HISTOIRE NATIONALE. II. Un prix de trois mille francs au meilleur travail en réponse à la question suivante : *Exposer quels étaient, à l'époque de l'invasion française en 1794, les principes constitutionnels communs à nos diverses provinces et ceux qui étaient particuliers à chacune d'elles.* Le terme fatal pour la remise des manuscrits expirera le 1er février 1875.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

10e LIVRAISON — 15 OCTOBRE 1873

SOMMAIRE

ALFRED MICHIELS. Homonymes de l'école flamande 85
ALFRED NICOLAS GUILLIAUME. Adrien Brauwer, drame en 5 actes . . . 102
EUGÈNE GENS. Un poëte à Trois-Ponts 127
G. D'A. Revue du mois 151
BIBLIOGRAPHIE. *Draft outlines of an international Code*, par David Dudley Field. — *L'affaire Bazaine*, par A. J. Dalsème. . . . 156

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contient de 80 à 100 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* etc., ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies belges et étrangères.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Belgique	fr.	12	par an.
» la France et l'Italie		18	»
» les Pays-Bas		15	»
» l'Allemagne et la Russie. . . .		14 1/2	»
» l'Angleterre	sh.	15	»

PUBLICATION DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Ce.

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL HEBDOMADAIRE DES VOYAGES, publié sous la direction de M. Edouard Charton et très richement illustré par nos plus célèbres artistes.

Les douze premières années sont en vente (1860-1871). Les années 1870 et 1871 ne forment ensemble qu'un seul volume; la collection comprend actuellement onze volumes, qui contiennent près de 6,000 gravures, et comprennent notamment : Les voyages de Kane à la mer polaire, de Mac Clintock dans les déserts glacés où a péri Franklin, de Barth au lac Tchad et à Tombouctou, de M. Guillaume Lejean dans l'Afrique orientale, au Pandjab et au Cachemire, de Mme Ida Pleiffer à Madagascar, de M. Paul Marcoy à travers l'Amérique du Sud, de M. Victor Duruy en Allemagne, de M. Marc Monnier dans l'Italie méridionale, de MM. Gustave Doré et Davilliers en Espagne, du capitaine Burton chez les Mormons, de M. Renan en Syrie. de M. Mouhot dans les royaumes de Siam, de Cambodje et de Laos, de sir Baldwin dans l'Afrique australe, du capitaine Speke aux sources du Nil, de M. Ferdinand de Hochstetter à la Nouvelle-Zélande, de M. Charles Martins au Spitzberg, de M. Arminius Vambéry dans l'Asie centrale, de MM. David et Charles Livingstone sur les rives du Zambèse, du capitaine Bouyer dans la Guyane française, de M. Élisée Reclus dans la Sicile, de M. Aimé Humbert au Japon, de M. Trémaux au Soudan oriental, de MM. Schlagintweit dans la Haute-Asie, du vicomte Milton de l'Atlantique au Pacifique (Amérique du Nord), de M. Mage dans le Soudan occidental, du docteur J.-J. Hayes à la mer libre du Pôle arctique, de M. Vereschaguine dans le Caucase, de M. Francis Wey à Rome, de M. J. Garnier à la Nouvelle-Calédonie, de M. Nougaret en Islande, de M. et Mme Agassiz au Brésil, de M. Raynal aux îles Auckland, de M. Fr. Whimper au territoire d'Alaska, etc., etc.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT.

Un numéro, comprenant 16 pages in-4°, plus une couverture réservée aux nouvelles géographiques, paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro : 50 centimes. — Les 52 numéros publiés dans une année forment deux volumes qui peuvent être reliés en un seul. — Prix de chaque année brochée en un ou deux volumes, 25 fr. Prix de l'abonnement pour Paris et pour les départements : un an, 26 fr.; six mois, 14 fr. — Les abonnements se prennent à partir du 1er de chaque mois. Le prix d'abonnement pour les pays étrangers varie selon les conditions postales.

Digitized by Google

HOMONYMES DE L'ANCIENNE ÉCOLE FLAMANDE

Jean Memlinc et Jean van Memmelinghe ; — Pierre Cristophsen et Pierre Cristus.

I

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps du premier élève des Van Eyck, le seul qui pendant une vingtaine d'années eut connaissance de leur méthode : Pierre Christophsen, ou Pierre fils de Christophe. On l'a indifféremment appelé Christophsen ou Cristus, lui appliquant des textes qui ne le concernent en aucune manière. De là une confusion, des ténèbres croissantes, où l'histoire est exposée à se perdre, comme un navire en détresse. Il faut que ces ombres soient dissipées. D'autres erreurs, d'autres ambiguités se sont produites à l'égard de Jean Memlinc. Pour lui, comme pour Pierre Christophsen, la cause des méprises et des obscurités est la même : — Il y a eu un artiste nommé Pierre Christophsen et un autre nommé Pierre Cristus ; il y a eu le grand peintre Jean Memlinc et un coloriste vulgaire appelé Jean van Memmelinghe.

Dans les archives de la corporation de Saint-Luc, à Bruges,

Digitized by Google

la dernière page du livre des admissions offre au lecteur cette note mystérieuse :

PETRUS CHRISTY TWEE
ENDE JOANNES MEMMELYNC
JOANNES HECKE
JOANNES ZUANEHUS.

JULIUS DE PUT.

Cette inscription énigmatique a dérouté les commentateurs (et il y avait de quoi, en vérité), si bien qu'elle passe pour un hiéroglyphe indéchiffrable. Elle a été tracée par un homme qui pensait être compris à demi-mot, parce qu'il se comprenait lui-même, avec ce laconisme, avec cette haine des développements littéraires et des explications les plus indispensables, qu'on trouve, au grand détriment de l'histoire, dans toute l'ancienne littérature flamande ; il a cru en dire assez quand il parlait comme un oracle. Il ne se doutait pas qu'il rédigeait un logogriphe, au lieu d'écrire une note. Voici enfin le sens de sa brève apostille :

Il y a eu deux Pierre Christi
Et deux Jean Memmelync.

Sans doute il avait fait cette observation en feuilletant le registre avec un de ses amis, et elle lui parut assez importante pour devoir être consignée à la fin. Après son indication, il écrivit donc son nom, Jean Heecke, et celui de l'autre témoin, Jean Zuanehus, comme s'il dressait un procès-verbal ; puis il tira une barre. Un troisième personnage, tapissier de profession, qui s'appelait Jules de Put étant survenu, ils lui communiquèrent leur remarque, et il désira s'unir à eux pour en attester l'exactitude [1]. Jean Heecke, ayant repris la plume, ajouta son nom au dessous de la barre : la note et les signatures sont de la même main.

[1] Il avait été reçu franc-maître dans sa profession le 18 août 1566, comme étranger, en sorte qu'il paya pour son admission 3 livres 12 sous de gros.

Digitized by Google

II

Voilà donc un fait constaté dès l'année 1574, époque où s'arrête le livre d'admission, et, durant un si long intervalle, personne n'a profité de cette importante remarque. Pendant des siècles, on a perdu de vue et Pierre Christophsen et Memlinc; puis, quand on a repris intérêt à la vieille école flamande, on a les confondus avec leurs homonymes ou quasi-homonymes, car les noms de leurs sosies ne sont pas complètement pareils aux leurs. La distance qui les sépare comme talent, est bien plus grande encore. Pierre Christophsen avait un mérite secondaire, une adresse de main que surent apprécier et employer les frères Van Eyck : Pierre Cristus paraît avoir été un homme des plus vulgaires. Jean Memlinc a charmé vingt générations par sa grâce poétique; Jean van Memmelynghe, cité parmi les élèves admis dans la corporation de Saint-Luc, à Bruges, a passé comme un fantôme, sans laisser aucune trace.

Les textes qui parlent de Pierre Christophsen, les tableaux de sa main qui nous restent et les inscriptions que l'auteur y a tracées, concordent pour établir qu'il fut le premier disciple des Van Eyck. Une cause spéciale paraît avoir déterminé leur préférence : habile à manier le pinceau, il ne savait ni composer, ni choisir ses types, ni éclairer les visages d'un rayon d'intelligence. Un tableau que j'ai décrit, mais que j'ai eu occasion de revoir à mon aise, paraît justifier pleinement cette induction. Il appartient au comte de Chambord, qui ne demanderait pas mieux que de s'en défaire. Il représente la Vierge assise dans une chambre, près d'une fenêtre ouverte, tenant debout le jeune Messie, dont les pieds nus posent sur la robe bleue de sa mère, tendue entre les jambes. Derrière Marie on aperçoit un cabinet, puis une troisième pièce en enfilade, où le regard plonge comme dans la première et la seconde, les baies des portes n'ayant pas plus de clôtures que celles des croisées. Saint Joseph, appuyé sur un bâton, entre dans la dernière chambre, dont le mur extérieur est sup-

Digitized by Google

primé, suivant une habitude naïve des peintres primitifs : un pilier carré, qui divise en deux l'espace vide, remplace le massif de maçonnerie et laisse découvrir un petit préau. Les souliers du personnage, pareils à ceux que l'on porte de nos jours, fixent la date du tableau antérieurement à l'année 1440, où pénétra en Belgique la mode des poulaines. L'œuvre entier des Van Eyck n'en offre pas une seule. Donc cette image a été exécutée avant la mort de Jean van Eyck, par un disciple auquel il avait communiqué le secret de la peinture à l'huile.

Les figures des trois personnages, que devraient distinguer, dans les types et dans l'expression, une délicatesse, une noblesse en harmonie avec leur saint caractère, sont la laideur, la vulgarité, la sottise mêmes. Le charpentier de Nazareth, qui porte une robe amarante et un camail bleu, a sans doute les traits assez réguliers : des cheveux grisonnants couronnent sa tête, qui est chauve dans la partie supérieure, et une belle barbe rousse encadre le bas de son visage. Mais il semble marcher en dormant, et sa lourde figure ne laisse apercevoir aucune trace de pensée. Le type de la Vierge cause un étonnement désagréable : son ample front mal dessiné, aux tempes creuses, aux lignes fuyantes, ses gros yeux baissés, les pommettes énormes de ses joues, son vilain nez prosaïque, son petit menton pointu, qui donne à toute la face un aspect triangulaire, forment un ensemble répugnant : la fille de David ne ferait pas une belle servante, ni même une servante passable. Son divin fils est un vrai magot. Il a, comme sa mère, un front anomal aux tempes enfoncées, de gros yeux stupides, un petit menton anguleux, les oreilles placées presque derrière la tête, un air hébêté. On ne pouvait lui dessiner des jambes plus raides et lui communiquer une plus disgracieuse attitude. Le peintre lui-même avait-il quelque ressemblance avec ces tristes comparses? Avait-il pris goût aux traits difformes en regardant son propre visage? Beaucoup de peintres ont sans cesse reproduit leur type ou celui de leur femme.

Mais si l'on examine l'architecture, l'ameublement, les

Digitized by Google

vases, les costumes, les fragments de perspectives extérieures, comme on admire son esprit d'observation, l'adresse et la fermeté de son pinceau! On ne peut rien voir de plus parfait, comme exécution, que l'intérieur de la première chambre, où grimacent la Vierge et l'enfant Jésus. A droite s'appuie contre le mur un lit du quinzième siècle, avec son dais, ses lambrequins, ses rideaux de laine, sa couverture de même étoffe, couleur olive pâle; au devant un marche pied en bois, sous lequel se dessine un vase nocturne, en étain, d'une forme particulière. Une cheminée à grand manteau, élégamment sculptée, se dresse en face de la couchette. Dans l'intervalle, une de ces belles lampes de cuivre, si habilement travaillées par le moyen-âge et formées de délicats rinceaux, pend aux solives du plafond. Par la fenêtre sans clôture, devant laquelle Marie est assise, on aperçoit une ville que domine un clocher ou, pour mieux dire, une haute tour militaire, surmontant un édifice crénelé; une autre partie de la ville se montre par l'ouverture du fond, au dessus du préau. Tout cela est exécuté avec une adresse merveilleuse. La perspective du dehors et la perspective des chambres font illusion. Pierre de Hooghe n'a pas mieux réussi, on peut l'affirmer sans la moindre hyperbole. Les objets ont un relief, une netteté, une solidité, qui rappellent les grands maîtres hollandais. L'orange posée au bord de la fenêtre, le livre ouvert, aux feuilles en partie redressées, vers lequel le petit Jésus étend la main, sont dignes du minutieux Gérard Dou; le livre surtout est un chef-d'œuvre. Les étoffes ne méritent pas moins d'éloges : Marie porte un vaste manteau amarante, disposé sur la tête comme une faille, et une immense robe bleue, orné d'un liseré blanc sur les bords; jamais draperies n'ont été mieux peintes.

La force, la beauté, l'harmonie de la couleur préviennent toute critique.

On sent combien un pareil auxiliaire était précieux pour les Van Eyck. Il pouvait exécuter les fonds de leurs tableaux aussi bien qu'eux-mêmes, laissant toute leur attention se porter sur l'ordonnance et les figures. Les accessoires qui les

Digitized by Google

eussent fatigués, ils les faisaient traiter par lui. Et leur imagination gardait toute sa verve, toute sa fraîcheur. Leur *famulus* cependant n'était pas à craindre : il ne savait ni inventer, ni composer, ni choisir un type, ni dessiner et animer une figure : il aidait ses maîtres sans les inquiéter.

Un tableau de Berlin, qui représente une jeune personne appartenant à la famille anglaise des Talbot, nous apprend son nom : le vieux cadre, contemporain de l'image, qu'on a eu la maladresse de remplacer, mais qui existe peut être encore dans les magasins, portait cette inscription : OPUS PETRI CHRISTOPHORI. Le disciple des Van Eyck semblerait donc s'être appelé Pierre Christophe; mais le premier génitif étant nécessité par le mot *opus* et le second par un autre motif, c'est une erreur d'interprétation que rectifient les marques d'origines suivantes. L'*Annonciation* et le *Jugement dernier*, qui ornent aussi le musée de Berlin, offrent une signature modifiée, plus explicite et accompagnée d'une date : PETRUS XPI ME FECIT — ANNO DOMINI MCCCCLII (*Pierre, fils de Christophe, m'a fait, l'an du Seigneur* 1452). Pour former le monogramme du nom de son père, l'artiste a employé les initiales des deux mots grecs qui le composent et la lettre finale du génitif : CHRISTOPHORI. Donc il ne s'appelait pas Christophe, mais Pierre. Le plus ancien tableau à l'huile marqué d'un millésime, celui que possède le musée Staedel, à Francfort-sur-le-Mein, porte la même signature avec une légère variante : PETRUS XPR. ME FECIT 1417. Le monogramme ici, se compose d'un X grec, initiale du mot *Christos*, et de la première lettre de chacune des deux syllabes *phori*. Sur le tableau que possède le banquier Oppenheim, à Cologne, se trouve encore une inscription un peu différente : N. PETR. XPI ME FECIT A° 1449 (*Pierre, fils de Christophe, m'a fait en* 1449). La lettre N. placée en tête veut-elle dire que Pierre Christophsen avait aussi pour patron Saint Nicolas [1]?

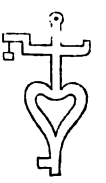

[1] Un dessin d'ornement, qui suit la date et qui a la forme ci-contre, doit être la marque d'origine adoptée par le peintre. Un grand nombre de vieux tableaux fla-

Digitized by Google

Ainsi donc, il ne peut y avoir le moindre doute à cet égard, le premier disciple des Van Eyk s'appelait lui-même Pierre, fils de Christophe, en flamand *Christophsen*, nom par lequel on le désigne habituellement.

Or, on a trouvé sur le livre des admissions aux droits de bourgeoisie, dans la ville de Bruges, la note suivante, à la date de 1444 :

Pieter Cristus, F. Pieters, gheboren van Baerle, cochte zyn pooterscip up ten VIsten dach van hoymaent, bi Joos van der Donc omme scilder te zine.

Ce qui veut dire :

« Pierre Cristus, fils de Pierre, né à Baerle, a acheté son droit de bourgeoisie, le sixième jour de juillet, pour devenir peintre chez Josse van der Donc. »

Baerle est un hameau de la Flandre occidentale, situé dans la commune de Tronchiennes, entre ce village et Deynze. Les Van der Donc formaient une nombreuse famille de coloristes, dont le nom reparaît souvent dans les archives de la corporation brugeoise de Saint-Luc.

La note constate que le 6 juillet 1444 seulement, Pierre Cristus accomplissait une formalité nécessaire pour entrer en apprentissage. Les statuts de la compagnie l'exigeaient impérieusement. Le premier article porte, en effet, que nul

mands portent des signes analogues, qu'il faudrait recueillir et qui serviraient à désigner le maître. Un acte authentique de la corporation de Saint-Luc, à Bruges, prouve que l'emploi de ces estampilles était habituel dans l'ancienne école flamande. Une décision prise par le conseil de la ghilde brugeoise, le 21 mars 1500, après une délibération qui avait eu lieu devant le doyen Jean van Museghem, et les deux gouverneurs, Jacques Spronc, Pierre Casinbroot, le rendit obligatoire pour les miniaturistes. On exigea que chacun d'eux vînt dessiner sa marque auprès de son nom, sur le nouveau registre. L'arrêté fut mis en pratique, et nous avons ainsi les estampilles et les noms de douze enlumineurs. Les premières ont une grande analogie avec celle qui termine l'inscription du tableau de Christophsen. Les tailleurs de pierre, au moyen-âge, avaient l'habitude de graver en creux leur signe particulier sur chaque bloc façonné par leurs mains. Cet usage confirme la présomption que les peintres devaient agir de même.

Digitized by Google

ne peut être admis comme élève, s'il ne montre un certificat d'origine et de bonnes mœurs, et s'il ne possède le droit de bourgeoisie. Le commencement de l'article II renouvelle la dernière prescription avec plus d'énergie encore : « *Item*, quiconque veut apprendre ledit métier doit avant toute chose être bourgeois de la ville... » Et comme alors il fallait étudier au moins deux ans[1], Pierre Cristus n'obtint, au plus tôt, le droit d'exercer la profession de peintre qu'en 1446. Mais comme ce laps de temps si restreint ne suffisait pas toujours, que le noviciat se prolongeait en dépit du règlement, le conseil administratif de 1479 crut devoir doubler la période scolaire.

Jean van Eyck étant mort au mois de juillet 1440, Pierre Cristus ne put devenir son élève, et nous savons maintenant qu'il apprit à tenir le pinceau chez Josse van der Donc. A quelle époque fut-il reçu franc-maître? Les registres de la ghilde, qui sont l'idéal de la négligence et de la paresse, ne le disent point. Ils ne mentionnent même jamais son nom. C'est ailleurs qu'il faut chercher les traces de Pierre Cristus.

Une vieille madone bysantine, conservée à Rome dans l'église du Saint-Sépulcre, ayant été apportée à Cambrai et léguée au chapitre de la cathédrale par l'archidiacre de Valenciennes, Fursens de Bruille, en 1451, les chanoines tinrent conseil et décidèrent qu'on la placerait dans la chapelle de la Trinité, où elle se trouve encore et où je l'ai soigneusement examinée en 1866. Chaque année, le jour de la Fête-Dieu, on la promène en grande pompe dans les rues de la ville. Elle était vénérée autrefois comme une œuvre de saint Luc, et beaucoup d'habitants gardent encore cette opinion : c'est un travail exécuté par quelque artiste grec du quatorzième ou du quinzième siècle. Mais à l'époque où elle arriva dans le nord, on ne doutait pas de son authenticité : on en doutait d'autant moins qu'elle fit des miracles! Aussi, trois ans

[1] II. *Item* so wie tvoorseide ambocht leeren wille zal moeten alvooren poorter zyn ende zal leeren twee jaren...

Digitized by Google

après, le comte d'Étampes, grand seigneur français qui avait reçu le don de la foi, chargea-t-il Pierre Cristus de lui en peindre trois copies. Les actes capitulaires (séance du 4 avril 1454) désignent clairement le peintre : « *Ad requisitionem illustris domini Comitis de Stampis, Petrus Cristus, pictor, incola brugensis, Tornacensis diocesis, depinxit tres imagines ad similitudinem illius imaginis beatæ Mariæ et sanctæ Virginis, quæ in capella est Trinitatis collocata.* » On ne pourrait souhaiter une indication plus nette et plus décisive. L'original avait causé une si grande émotion, fait tant manœuvrer les langues, que le duc de Bourgogne lui-même, le judicieux Philippe le Bon, voulut le voir et l'honorer : il vint lui rendre hommage le 25 août 1457. Une des copies orne depuis quatre cents ans l'hôpital de Cambrai.

On ignore l'époque où Pierre Cristus se maria et le nom de sa femme, mais en 1462 ils se firent recevoir, l'un et l'autre, dans la confrérie de Notre-Dame de l'Arbre-Sec, laquelle avait alors pour siége l'église des Frères-Mineurs. Avant ses noces, le maître avait dû entretenir une liaison clandestine, qui avait produit un enfant naturel, car le livre des admissions de la ghilde contient cette note : « Bastien Cristus, fils de Pierre, fut reçu comme enfant de maître ; et il choisit la section des peintres ; et il n'avait pas encore d'enfants, dans l'année 75, le 8 mars ; il était fils de maître et bâtard ; il paya XII gros. [1] »

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la même compagnie d'artistes, huit ans après, en 1483, reçut un autre élève du même nom, enfant légitime, qui devait probablement le jour aux deux époux. Voici la note : « Bastien Cristus élève, celui qu'on nomme Thomassin de Clerc, fils de Jean le Courtier,

[1] Dit zyn de leercnapen bin onzer tyt :

Bastiaen Xps, Pieters zuene, was ontfaen als meesters kyndt, ende nam an et let van den scilders, ende hy hadde ne gheen kynderen, int jaer van LXXV, den VIIJn dach in maerte; hy was meesters kyndt ende bastaert; hy gaf XII gr.

Par un étrange caprice, on a employé le monogramme du mot grec *Christos*, pour désigner dans cet article le peintre flamand.

Digitized by Google

fut reçu le 15me jour d'avril, l'an 83, et est un enfant légitime.[1] »

Cette rédaction barbare, qui doit étonner le lecteur, qui doit même lui paraître incompréhensible, exige une explication. Rien de plus laconique et de plus grossier que les archives des peintres brugeois. Au commencement, pour indiquer la réception des francs-maîtres, on avait adopté la formule suivante : « A été reçu franc-maître celui qu'on nomme... — A été reçu franc-maître un individu qu'on nomme... » (*Was meester ontfaen die men heedt Jacob de Wilde... — Was meester ontfaen een die men heedt Jan van Hoorne.*) La locution n'était ni élégante, ni respectueuse : elle fut si bien adoptée cependant que les mots *Celui qu'on nomme* devinrent synonyme de *maître*. Ainsi, dans la dernière note que nous avons transcrite, les deux membres de phrase : « Bastien Cristus élève, celui qu'on nomme Thomassin de Clerc, veulent dire : — Bastien Cristus élève, maître Thomassin de Clerc, — ou — Bastien Cristus, entré comme élève chez maître Thomassin de Clerc.

Revenons aux travaux du chef de la famille. En 1463, il peignit pour la ville de Bruges un grand tableau représentant l'arbre de Jessé, qu'on porta longtemps comme un pieux trophée dans la procession annuelle du Saint-Sang[2]. Mais cette page décorative subit de très bonne heure une avarie importante, à laquelle il fallut remédier. En 1467, Pierre Cristus répara lui-même son œuvre, qui ne devait pas, je suppose, être bien intéressante. Il lui fut payé de ce

[1] Dit zyn de leercnapen :

Bastiaen Xps leercnape, die men heedt Thomaeskin de Clerc, f. Jans de makelare, was upghenomen den XVn dach in meye, anº LXXXIIJ, ende es ghetrauwet kyndt.

[2] Voici l'article concernant cette tâche que renferment les archives de la ville : « *Item*, payé à Pierre Cristus et à maître Pierre Nachtegale, comme principaux mandataires, pour avoir fait exécuter un arbre de Jessé, avec l'enfant Jésus et autres appartenances, de même pour l'exécution des peintures nécessaires, fourniture de tout le bois, ferrures, toiles ; pour salaire des charpentiers, frais d'entretien des 72 personnes qui furent employées, le jour de la procession, audit arbre, à l'enfant Jésus et appartenances, en tout... 40 livres 8 escalins de gros. »

Digitized by Google

chef, en deux années, la somme de 9 livres 10 escalins de gros [1].

En 1469, Pierre Cristus, pour une affaire toute spéciale, comparut devant les échevins de Bruges, avec plusieurs notables de la corporation de Saint-Luc. En 1471, un démêlé étant survenu entre la ghilde et Pierre Coustain, peintre officiel de Charles le Téméraire, notre artiste se rendit au cloître de Saint-Donatien, le 19 mars, pour ouïr la sentence arbitrale prononcée par les commissaires du prince. Le débat portait sur un point assez curieux pour l'histoire de l'art. Pierre Coustain était en grande faveur auprès du duc de Bourgogne : il avait dirigé les travaux du colossal banquet de ces noces, en 1468. Or, il était advenu qu'un de ses élèves, un de ses *varlets serviteurs*, comme dit l'acte légal, nommé Jean de Herny, avait travaillé pour des bourgeois de la ville, sans être affilié à la corporation. Le délinquant promit de se faire recevoir membre de la ghilde, le lundi suivant, et les arbitres décidèrent que le doyen et les jurés le recevraient, quoiqu'il n'eût pas appris son métier dans la commune, et nonobstant les statuts, règlements et coutumes, qui pouvaient être contraires à cet accord. Il tint parole. Le livre des admissions, en effet, contient la note suivante :

1471.

« Doyen Adrien de Clerhout [2].

« Jean de Herny, fils de Michel de Valenciennes, était disciple de Pierre Coustain : il fut reçu franc-maître l'an LXXI, le 26 avril, comme étranger ; il choisit la section des peintres, et il n'avait pas d'enfant. Il donna 3 livres 1 sou de gros et 27 escalins. »

[1] « *Item*, payé à Pierre Cristus, à cause qu'il répara avec de la nouvelle peinture l'arbre de Jessé, dont on se sert le jour de la susdite procession, à compte et en diminution de 9 livres 10 escalins de gros... 5 livres de gros. » — « *Item*, payé à Pierre Cristus, à cause de ce qu'il répara avec de la nouvelle peinture l'arbre de Jessé, l'an dernier, pour laquelle on lui avait alloué 9 livres 10 escalins de gros, dont on ne lui avait payé et compté, dans le dernier compte, que 5 livres de gros, ainsi à lui donné cette fois en solde de compte... 4 livres 10 escalins de gros. »

[2] Adrien de Claerhout était sellier de profession ; il avait débuté comme élève, en 1463, chez Josse van Voerborch.

Digitized by Google

La participation de Pierre Cristus à la séance judiciaire du mois de mars 1471 est la dernière trace de son existence que l'on ait découverte jusqu'ici. Les registres de la ghilde ne le mentionnent plus, et on ne connaît point la date de sa mort. Mais elle n'importe guères, tous les renseignements qui le concernent ayant peu d'intérêt, car la nature ne lui avait pas octroyé les dons supérieurs auxquels s'attache l'admiration des hommes. Il faisait humblement pour vivre son métier de peintre et ne songeait pas sans doute aux couronnes de la gloire. Il ne fut jamais doyen, ni même *vinder* ou juré de la ghilde, honneurs qu'obtenaient pourtant des coloristes médiocres. Les livres de la jurande attestent ses revers dans toutes les élections [1]. Les besognes vulgaires, dont il fut chargé à diverses reprises, n'étaient que des travaux d'artisan. Aucun tableau original de sa main ne nous est parvenu, pour attester son mérite et l'élever plus haut dans notre estime. Il ne put recevoir les leçons de Jean Van Eyck, puisqu'il entra en apprentissage quatre années après la mort du grand homme; peut-être même ne le vit-il jamais pendant son enfance. La méprise auquel son nom a donné lieu nous force à nous occuper de lui; mais nous regrettons le temps que cette erreur nous fait perdre, ou, pour mieux dire, nous le regretterions, si cette minutieuse étude ne devait pas mettre fin à des quiproquos interminables. Que Pierre Cristus soit donc né au hameau de Baerle, situé entre Tronchiennes et Deynze, ou dans un village du même nom, situé entre Tilbourg et Turnhout, cette grande question solennellement débattue n'a aucun intérêt pour nous.

[1] Un passage de l'acte judiciaire qui relate la sentence du 19 mars 1471, pourrait faire croire qu'il exerça les fonctions de juré; le voici : « Comparans Adrien van Claerhout, doyen des painctres, Cristus, Jean Fabien et Pierre Carsenbrot, jurez et commis dudit métier des painctres de la ville de Bruges, suppliants et complaignants... » Pierre Casinbrodt avait été trois fois juré avant 1471, il était gouverneur dans cette dernière année; mais Pierre Cristus et Jean Fabien ne siégèrent au conseil de la maîtrise à aucune époque. Ils en furent les délégués, les commissaires en 1471 : le mot *juré* doit être mis au singulier, puisqu'il s'applique seulement à Pierre Casinbrodt.

Digitized by Google

Sa famille, composée d'hommes sans talent, poursuivit le cours de ses obscures destinées. Un des membres figure à la date de 1500, sous l'administration du doyen Jean van Museghem; voici le passage : « Pierre Cristus, fils de Bastien, devint franc-maître le même jour où le susdit Donnas devint franc-peintre; et il n'avait pas d'enfant. » Après avoir lu cet article, on cherche la note concernant le *susdit Donnas*[1], et on ne trouve rien. Le scribe a oublié de désigner le jour où il fut reçu, et il renvoie à son indication absente! N'avais-je pas raison de dire que les registres de Saint-Luc, à Bruges, sont le désordre même, l'idéal de la confusion et de la négligence? Les rédacteurs, à ce qu'il semble, avaient pour l'emploi du langage une horreur insurmontable : ils économisaient jusqu'à un mot nécessaire, comme la préposition *chez*. La race silencieuse des Flandres, éprise de toutes les formes visibles, aime peu la forme littéraire, et on doit signaler comme un phénomène exceptionnel, comme une curieuse anomalie, que toutes les sociétés de rhétorique, si nombreuses dans les Pays-Bas, n'aient pu faire éclore, pendant trois siècles de durée, un seul talent fécond et original.

Au mois de mai 1501, le père et la mère du second Pierre Cristus étaient morts[2]. Le jeune apprenti devenu orphelin avait deux sœurs, Marguerite et Catherine. Le 27 mai, Jacques van den Woude et George van Helzenne se présentèrent devant le conseil pupillaire pour remplir les formalités prescrites par la loi. Sébastien Cristus et sa femme n'étaient pas riches, car ils laissaient pour tout héritage à leurs enfants dix-huit livres de gros, monnaie des Flandres : succession misérable, qui prouve que le talent n'avait jamais amené la fortune sous l'humble toit de la famille. On remit à Pierre, séance tenante, les six livres de gros qui lui revenaient, et les tuteurs déclarèrent avoir en leur possession les douze livres auxquelles ses sœurs avaient droit, promettant

[1] Son nom de famille était Casinbrodt.

[2] Les comptes des *librairiers*, aux archives de Bruges, nous apprennent que Sébastien décéda entre 1495 et 1499. Beau renseignement! un laps de quatre années.

Digitized by Google

de les employer au plus grand profit et avantage des deux orphelines [1].

L'obituaire de la confrérie annonce la mort de ce Pierre Cristus, mais sans indiquer l'époque où il cessa de vivre, autre habitude laconique et barbare des rédacteurs. Comme il n'obtint jamais aucune distinction dans la ghilde, on est dépourvu à son égard de tout moyen d'information. Sa note funèbre venant après celle d'Antoine van Wynghem, qui avait rempli les fonctions de juré en 1513, on a seulement la preuve qu'il termina ses jours postérieurement à cette date. Vers la même année 1513, s'endormit pour toujours un Sébastien Cristus mentionné par l'obituaire, dernier membre de l'obscure famille que citent les archives de la corporation. C'était probablement le fils naturel du premier Pierre, qui avait commencé son apprentissage en 1475, l'acte de succession relatif à l'autre Sébastien ne qualifiant pas celui-ci de fils illégitime. Et maintenant que la pierre sépulcrale demeure scellée pour jamais sur cette ennuyeuse famille!

Ainsi donc, le Pierre Cristus, né à Baerle, devenu citoyen de Bruges et élève en peinture le 6 juillet 1444, n'avait pas le moindre rapport avec le disciple de Jean Van Eyck. Celui-ci se nommait Pierre Christophsen, ou Pierre, fils de Christophe; l'autre s'appelait Pierre Cristus, fils de Pierre. Le nom de famille du premier est inconnu. Mais nous ne sommes pas hors du labyrinthe.

[1] Nous croyons devoir transcrire l'acte original : « Le vingt-septième jour de mai 1501, Jacques van den Woude et Georges van Helzenne, comme tuteurs de Pierre, Marguerite et Catherine, enfants de Sébastien Cristus, ont apporté au livre des orphelins, d'après leur serment pardevant le sieur Jacques de Heere, inspecteur, le sieur Jean d'Hondt et le sieur François Ridtsaert, échevins pupillaires dans la ville de Bruges à ce temps, siégeant pour le partage des dits enfants, à eux échus et dévolus par le trépas de leurs père et mère; et c'est la somme de dix-huit livres de gros, monnaie des Flandres, de laquelle somme ledit Pierre reconnaît avoir reçu des dits tuteurs, et jusques à satisfaction de sa part et proportion, la somme de six livres de gros, qui lui furent allouées à être données aujourd'hui, du consentement des dits inspecteur et échevins, et quant aux autres 12 livres de gros, appartenant à ses sœurs, les dits tuteurs reconnurent les avoir en leur possession et dans leurs mains, et ils furent chargés de les employer au plus grand profit des dites orphelines. »

Digitized by Google

III

Les registres de Saint-Luc ne mentionnent à aucun endroit Pierre Christophsen, non plus qu'ils ne mentionnent Jean van Eyck. Ils ne peuvent donc nous fournir aucun indice sur la vie du peintre. On ne sait pas ce qu'il devint après la mort de son maître en 1440. Demeura-t-il en Flandre? Alla-t-il vivre au bord du Rhin? On l'a supposé, mais sans aucune preuve, le passage d'une chronique de l'église Sainte-Barbe, à Cologne, rédigée par le curé Michel Mœrkens, dont on a voulu tirer cette induction, ne parlant que d'un maître Christophe : *Picta est hoc anno* 1471 *tabula altaris SS. Angelorum a magistro Christophoro.* Maître Christophe, et Pierre, fils de Christophe, ne sont point deux appellations identiques.

On peut, sans trop de hardiesse, présumer que l'habile coloriste demeura sous la tutelle de Philippe-le-Bon jusque vers l'année 1450. Suivant cette hypothèse, il aurait exécuté dans les Flandres le tableau daté de 1449, que possède le banquier Oppenheim, à Cologne. Il figure, selon toute probabilité, la légende de Ste Godeberte, dont l'anneau, fabriqué par saint Eloi, ornait jadis la cathédrale de Noyon et portait ce distyque :

Annulus Eligii fuit aureus iste beati,
Quo Christo sanctam desponsavit Godebertam.

Avec cet anneau d'or, St Eloi unit au Christ Ste Godeberte.

L'image, très grande pour l'époque, a 98 centimètres de haut sur 85 de large. Elle montre l'intérieur d'une boutique d'orfèvre, vu du dehors. A gauche, derrière le comptoir, le digne marchand, assis et vêtu d'une ample robe pourpre, doublée de petit gris, tient de la main droite un anneau nuptial, de l'autre main une bague ornée d'un rubis et une balance où il a déjà mis des poids. On le prendrait pour un artisan

Digitized by Google

ordinaire, si un nimbe à rayons, suivant la forme adoptée par Hubert van Eyck, ne s'épanouissait autour de sa tête. Il faut donc voir en lui un bienheureux, qui porte dès ce monde la couronne des élus. Devant le saint, un homme dans la force de l'âge, ayant pour costume une robe cramoisie doublée de fourrure brune, un riche collier formé d'anneaux massifs et un grand chaperon orné par devant d'une boucle précieuse, appuyant sa main gauche sur la garde de son épée, entoure de son bras droit la taille d'une jeune femme, qu'il pousse légèrement vers l'homme prédestiné. Il ne sait pas que le pieux marchand va la lui ravir, pour l'attacher au ciel par de mystiques fiançailles. La future patronne de Noyon est habillée à la mode du quinzième siècle : une cotte-hardie de brocart noir à dessins d'or, lacée par devant et doublée d'une étoffe rouge sombre, enveloppe son buste ; de longues manches dépassent ses bras ; une chemisette blanche et une collerette de gaze ornent sa poitrine. Une cornette en drap d'or semé de perles et une voilette transparente couvrent sa tête.

L'intérieur d'une boutique d'orfèvre, au XVme siècle, est minutieusement peint avec tous ses détails. Examinons-le en curieux et en poëtes. Sur le comptoir, brillent des poids, des pièces d'argent, un petit tas d'or, une large ceinture d'un rouge sombre. A gauche, près de la fenêtre, un miroir convexe, entouré d'un cadre métallique, reflète deux hommes qui causent dans la rue, l'un vêtu de rouge et coiffé d'un chaperon noir, l'autre portant un faucon sur le poing. Contre le mur, étincelle une montre de joaillier, où l'on remarque un assortiment de bagues dans un écrin, un portefeuille ouvert contenant des pierres précieuses et de grosses perles, un sac plein de petites perles, un gobelet, un reliquaire en cristal, de forme cylindrique, fermé par un couvercle en or, que surmonte un pélican nourrissant sa couvée ; un morceau de cristal de roche, un morceau d'ambre, un morceau de corail rouge. Au mur pendent divers ornements de femmes, un chapelet de grains rouges et bleus. Plus haut, une tablette porte un hanap et deux aiguières, sans compter l'escarcelle

Digitized by Google

accrochée au dessous. C'est tout un petit monde silencieux, qui parle de labeur, de calme et de bien-être.

Au soin, à la délicatesse du travail, on sent la poésie que leur profession inspirait jadis aux hommes de métier. Quel coloriste maintenant voudrait peindre l'intérieur d'une boutique? La donnée semblerait trop vulgaire, trop insignifiante : les triviales pensées du marchand ont rendu trivial tout ce qui l'environne. Mais au moyen-âge et à la fin du moyen-âge, l'artisan avait l'amour de son œuvre, le respect de lui-même, la noble ambition d'obtenir l'estime de ses collègues, d'exercer dans la maîtrise les fonctions de juré, de doyen. En opposition avec la noblesse guerrière, il se sentait un homme utile; représentant l'activité féconde et libre, à laquelle appartenait l'avenir, il portait en lui et répandait autour de lui la grâce de l'espérance, la fraîcheur et la dignité de la jeunesse. Tout cela flotte dans l'air de cette boutique d'orfèvre, dans la lumière moelleuse et tranquille dont elle est baignée. Chaque principe nouveau, chaque forme sociale, chaque classe militante et ascendante ont leur époque de floraison, un charme juvénile, que le succès et la prospérité dissipent.

Quant aux figures, elles choquent dans ce tableau, comme sur toutes les œuvres de Christophsen, par leur laideur et leur trivialité, par leur manque d'expression. Les traits de la jeune fille s'animent un peu. Le personnage qui, suivant la légende, doit être le roi Dagobert, a le type de Philippe-le-Bon.

Plusieurs motifs portent à croire que, vers l'année 1450, Pierre Christophsen abandonna la Flandre et alla demeurer en Espagne, où il avait dû accompagner Jean van Eyck en 1429 et nouer des relations. La cathédrale de Burgos a possédé pendant longtemps deux volets d'un retable, qui passèrent de la splendide église dans un monastère de Ségovie. Achetés par un homme de goût, M. Frasinelli, ces peintures, que nous avons déjà citées, ornent maintenant la collection de Berlin : elles portent la date de 1452, comme nous l'avons dit plus haut. Le prince Tatitscheff, ambassadeur de Russie

Digitized by Google

en Espagne, avait acquis dans la Péninsule un retable complet, dont le panneau central lui fut volé, dont les ailes décorent la fameuse galerie de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Le musée de Madrid possède quatre petits morceaux de Christophsen. Passavant regarde comme étant de sa main trois ouvrages placés dans la chapelle des Rois, à Grenade, qui ont pour sujets la *Crucifixion*, la *Descente de Croix*, la *Résurrection du Sauveur*. On trouverait sans doute au delà des Pyrénées d'autres images peintes par lui. Enfin il eut le temps de former en Espagne un disciple, Fernand Gallegos, dont les œuvres nombreuses rappellent fidèlement sa manière. Mais nul texte découvert jusqu'ici n'indique le lieu et l'époque où mourut Pierre Christophsen. Peut-être un heureux hasard viendra-t-il quelque jour mettre fin à toutes les incertitudes.

Guichardin et Vasari ayant mentionné Pierre Christophsen, on aurait pu attendre d'eux quelque lumière. Mais dans ce jeu de colin-maillard, qu'on nommait jadis l'histoire de la peinture, ils ont parlé à tâtons, si je puis m'exprimer ainsi, et confondu tous les renseignements. Vasari le cite d'abord parmi les artistes des Pays-Bas, qui pratiquèrent la peinture à l'huile avant les autres[1]; puis il le place après Memlinc : — « A ce peintre succédèrent Louis de Louvain, Flamand, Pierre Crista, Juste de Gand, Hugo d'Anvers et beaucoup d'autres »[2]. Ainsi, après avoir désigné Thierry de Louvain, Pierre Crista et Juste de Gand comme élèves immédiats des Van Eyck, il les fait travailler après Memlinc! Et dans les deux phrases il emploie le mot *Crista*, qui se rapproche beaucoup plus de Cristus que de Christophsen. Le nom de Cristus était donc arrivé jusqu'à lui. La méprise que je viens de dis-

[1] « *Furono similmente de' primi Lodovico da Luano e Pietro Crista, e maestro Martino e Giusto da Guanto.* » *Lodovico* doit être mis pour *Teodorico*, Thierry de Louvain; nul artiste portant le nom de Louis n'a travaillé dans cette commune au xve siècle. Martin Heemskerk, du xvie, classé parmi les disciples des Van Eyck, quelle confusion!

[2] « *A costui successero Lodovico da Lovanio, Fiammingo, Pietro Crista, Giusto da Guanto, Ugo d'Anversa ed altri molti.* » On trouve encore ici Lodovico pour Teodorico.

Digitized by Google

siper remonte donc au XVIme siècle, et le biographe d'Arezzo l'a donc reçue en pleine maturité? Pour comble d'erreur, son Pierre Crista, succédant à Memlinc, ne pourrait être que Pierre Cristus le second, fils de Bastien! Jamais logogryphe n'a été mieux embrouillé. Guichardin n'a fait que reproduire les pitoyables informations de Vasari.

IV

Passons à une autre énigme.

Un jour, les amateurs curieux de s'instruire lurent dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (IVe année, p. 488) la note suivante : « Les premiers documents authentiques qui font mention de Memlinc ne remontent pas au delà de 1480 : il s'agit, à cette date, de l'inscription dans le registre de la ghilde (brugeoise) d'un de ses élèves, Jean Verhanneman, et, sous l'année 1483, de celle d'un autre apprenti, Pascier van der Mersch, qui tous deux sont restés parfaitement inconnus. » On accepta de confiance ce renseignement nouveau, que l'on croyait positif et indiscutable. Moi-même, n'ayant aucun motif de suspecter l'allégation décevante, je fus pris au trébuchet. On lira dans mon *Histoire de la peinture flamande*, si l'on veut en prendre la peine, que Jean Memlinc eut deux élèves, Jean Verhanneman et Pascier van der Mersch. Eh! bien, le prétendu renseignement qui m'a trompé ne contient pas un mot d'exact. Voici les articles originaux conservés dans les archives de Saint-Luc, à Bruges, et défigurés par le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie :*

« *Meester Jan van Memmelynghe, leercnape, die men heedt Annekin Verhanneman, f. Clays; es getrauwet kyndt, was opghenomen an*° LXXX; *den* VIIJ^n^ *dach in Meye.* »

En français :

« Messire Jean van Memmelynghe élève, celui qu'on nomme Jeannet Verhanneman, fils de Nicolas, est un enfant légitime, fut reçu l'an 80, le 8e jour de mai. »

983669
Digitized by Google

1483; *Dekin Pieter van den Dyke.*

Dit zyn de leercnapen :

Meester Jan van Memmelyncghe leercnape, die men heedt Passcier van der Mersch, f. Passciers, was upghenomen den. . . . an° LXXXIIJ.

En français :

« 1483; Doyen Pierre van den Dyke.

« Voici les élèves :

« Messire Jean van Memmelyncghe élève, celui qu'on nomme Pascal van der Mersch, fils de Pascal, fut reçu le. . . l'an 1483. »

Telles sont les notes inscrites dans les archives de la corporation brugeoise et fidèlement copiées. Le lecteur est déjà familiarisé avec les formes étranges de ces notes et les comprend tout seul ; elles ont pour sens exact :

— Messire Jean van Memmelynghe entra comme élève chez celui qu'on nomme Jeannet Verhanneman, fils de Nicolas : c'était un enfant légitime ; il fut reçu le 8 mai 1480.

— Messire Jean van Memmelyncghe entra comme élève chez celui qu'on nomme Pascal van der Mersch, fils de Pascal ; il fut reçu le. . . l'an 1483.

Le rédacteur apathique, plongé dans un demi-sommeil, n'eut point le courage de chercher et de mettre la date du mois.

Bien loin qu'il soit question dans ces textes d'élèves reçus par le fameux coloriste Jean Memlinc, c'est au contraire un nommé Jean van Memmelynghe, appartenant à une famille riche et honorée, en sorte qu'on le qualifie de Messire, distinction unique peut-être sur les registres de la corporation, qui entre *comme élève*, d'abord chez Jean Verhanneman, puis n'ayant point acquis, faute de zèle ou de dispositions, le talent nécessaire pour obtenir la maîtrise, passe dans l'atelier d'un autre artiste, Pascal van der Mersch pour compléter son noviciat. Montra-t-il plus de bonne volonté, plus de capacité chez son nouveau patron? C'est douteux, et même on

Digitized by Google

pourrait soutenir le contraire. Ce Jean van Memmelynghe, ce fils d'une opulente famille, engourdi peut-être par la fortune et par l'indolence de la prospérité, ne devint jamais franc-maître. Nulle part les registres de la ghilde ne constatent son admission. Il abandonna donc le pinceau, ou pratiqua son art en amateur.

Bien loin que les deux notes, réduites ainsi à leur juste valeur, nous fournissent un renseignement nouveau sur le grand peintre Jean Memlinc, elles nous entretiennent d'un autre personnage, demeuré inconnu, et digne, selon toute vraisemblance, de rester plongé dans une ombre éternelle. Les études mal faites compliquent les problèmes, au lieu de les simplifier et de les éclaircir.

L'hôte mystérieux de l'hôpital Saint-Jean va nous en fournir une autre preuve. On a publié sur sa vie et sa position de fortune des documents trouvés dans les archives civiles de Bruges. Mais le nom propre de la famille Van Memmelynghe n'ayant pas alors été distingué du sien, il est probable que l'on a copié pêle-mêle tous les renseignements. Il faudrait dont que les pièces originales fussent examinées de nouveau, sans aucune idée systématique, par un homme de bonne foi, et que les actes relatifs au peintre éminent fussent séparés de ceux qui ne le concernent pas. C'est une distinction nécessaire. Jusqu'à ce qu'elle ait été faite, on peut douter que l'élève de Rogier van der Weyden ait acheté des maisons en 1480 et soit devenu tout à coup un riche bourgeois, ouvrant sa cassette pour les besoins de la commune.

Mais, dès à présent, on a le droit de dire sans hésitation : Arrière les Cristus, et Jean van Memmelynghe, nonchalant héritier d'une fortune patrimoniale! Assez d'autres fantômes promènent leurs ombres importunes dans l'histoire de l'art flamand. *Vita brevis, ars longa.* Économisons nos recherches, nos lectures, et bornons-nous désormais à l'adroit élève de Jean van Eyck, Pierre Christophsen, au poétique et gracieux rêveur Jean Memlinc.

ALFRED MICHIELS.

Digitized by Google

ADRIEN BRAUWER

DRAME EN CINQ ACTES

ŒUVRE POSTHUME D'UN AUTEUR BELGE

DISTRIBUTION

Le comte de ROSENTHAL.
Maître ADRIEN BRAUWER.
VAN OSTADE.
PIERRE-PAUL RUBENS.
CRAESBEKE.
Un médecin.
Un valet.

MARIE.
MADELEINE, femme de Craesbeke.
L'hôtesse.

Seigneurs.
Buveurs.

A Anvers, sous les archiducs Albert et Isabelle.

ACTE PREMIER

UN SALON SOMPTUEUX DANS L'HOTEL DE ROSENTHAL

SCÈNE PREMIÈRE

MARIE, LE COMTE

(*Marie est étendue dans une chaise longue. Le comte entre par le fond et vient baiser la main de la jeune femme; puis il s'assied de l'autre côté du théâtre. Silence.*)

MARIE.

Vous avez du souci?

LE COMTE.

Qui? Moi, chère Marie;

Nullement.

Digitized by Google

MARIE.

Quelque chose, enfin, vous contrarie?

LE COMTE.

De l'ennui, tout au plus.

MARIE.

Grand merci du propos.

LE COMTE, *étouffant un baîllement.*

Aux fadeurs, ce matin, j'ai l'esprit peu dispos.

(*Une pause.*)

MARIE.

Vous n'êtes pas rentré cette nuit, que je sache?

LE COMTE.

Cette nuit, comme l'autre... Après? Cela vous fâche?
Un lansquenet d'enfer, dans un lieu clandestin,
Nous a tenus jusqu'à dix heures du matin
Avec d'affreux vauriens, qui m'ont vidé les poches.

MARIE, *ironiquement.*

Une société d'élite.

LE COMTE.

Des reproches!

MARIE.

Non, non. Je sais trop bien qu'ils seraient malséants;
Mais je voudrais, Monsieur, quand vous venez céans,
Dans les erreurs du sort n'avoir aucun partage,
Et vous trouver, en somme, un moins sombre visage.

LE COMTE.

Madame, je verrais d'un regard désolé
Par ma présence ici votre repos troublé...
Et, — si vous trouvez bon d'en agir de la sorte,
Faites à l'avenir défendre votre porte.

MARIE.

Oui, — ceux-là trouveraient cet ordre accommodant
Qui ne viennent ici qu'à leur corps défendant.

LE COMTE.

Ah! laissons, s'il vous plaît, ce style de charades!
Je vous l'ai déjà dit cent fois : Les bergerades,
Poétiques Saphos, ne font point d'héritiers,
Et les lunes de miel n'ont pas trente quartiers.

Digitized by Google

Vous n'exigerez pas, Madame, je suppose,
Que du matin au soir à vos genoux je pose,
Et que je renouvelle avec vous les récits
Du tendre Philémon à sa chaste Baucis?

MARIE.

Oh! non; — mon cœur, du vôtre ayant fait une étude,
Entre les deux ennuis choisit la solitude.

LE COMTE.

Fort bien... Continuez. Je suis, à votre sens,
Un despote, un tyran. C'est au mieux; j'y consens.
Prenez à votre guise un rôle de victime;
Mais faites-moi connaître au moins quel est mon crime.
De quoi vous plaignez-vous, Marie? En vérité
Bien d'autres envîraient votre félicité.
Tenez; je ne veux pas, pour un motif futile,
Sur notre passé faire un retour inutile.
A ce que vous étiez, pourtant, réfléchissez,
Et dites si pour vous je n'ai pas fait assez.

MARIE.

Aussi n'est-ce pas vous, Monseigneur, que j'accuse.
Si dans votre palais je languis en recluse,
C'est un châtiment rude, et pourtant mérité,
Que je dois supporter avec humilité.
C'est notre lot fatal, et de notre inconduite
Ou plus tôt, ou plus tard l'abandon est la suite.
Je ne m'en plaindrai pas.

LE COMTE.

Eh! Marie, après tout,
Vous mettez sans raison ma patience à bout!
Il me semble pourtant, depuis que... je vous aime,
Que ma façon d'agir avec vous est la même.
N'ai-je pas satisfait à vos moindres désirs
Sans jamais contrôler vos ruineux plaisirs?
Depuis que... le hasard nous unit l'un à l'autre,
Ma fortune toujours fut-elle pas la vôtre?

MARIE.

Oui, oui. Voilà pour moi ce que vous avez fait...
Sans doute... et votre orgueil doit être satisfait.

LE COMTE.

Qu'exigez-vous de plus?

MARIE.

Vous me parlez sans cesse
Et de votre opulence, et de votre noblesse;
Ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous.
Quand vous êtes venu vers moi, rappelez-vous

Digitized by Google

Que vous m'avez offert votre cœur en partage.
Je ne vous en ai pas demandé davantage,
Et, livrant mon honneur à votre loyauté,
J'ai tout mis sous vos pieds : amour, vertu, beauté.
Pour être tout à vous, j'ai délaissé ma mère
Qui me maudit sans doute en sa douleur amère ;
J'ai trahi lâchement des serments solennels
Faits à mon fiancé devant les saints autels.
Aujourd'hui, que mon âme aux remords est en butte
Et que je puis sonder la grandeur de ma chûte,
Pour me faire rougir et m'abaisser encor,
Vous voulez racheter ma honte avec de l'or ;
Vous faites ma prison splendide et somptueuse,
Et vous me répétez que je suis trop heureuse!
Allons donc! gardez tout... gardez tout, monseigneur.
Ce que je veux de vous, pour prix de mon honneur,
C'est votre amour, qui seul peut me servir d'excuse,
Et qui seul peut m'absoudre, alors que tout m'accuse.

LE COMTE.

Eh! vive Dieu! laissons le roman de côté
Et rentrons, s'il se peut, dans la réalité!
Pourquoi vouloir ainsi, par d'inutiles plaintes
Chercher à raviver quelques cendres éteintes
Et prendre au sérieux les débiles frissons
D'un amour, qui revient glaner sur ses moissons?
Sans vous coiffer toujours de vos airs romanesques,
Laissez aux cerveaux creux les idylles grotesques,
Car il est pour le cœur une arrière-saison
Où l'amour doit céder le pas à la raison.

MARIE.

N'en parlons plus. J'ai tort, comme toujours.

LE COMTE.

Marie,
Finissons au plus tôt cette plaisanterie,
J'oublie auprès de vous que mon temps est compté.
Raisonnons froidement. Vous avez souhaité
L'autre jour, si j'en crois ma mémoire fidèle,
Qu'un peintre de renom vous choisît pour modèle?
L'artiste est prévenu. J'ai cru de mon devoir
De le faire venir...

MARIE.

Je ne veux pas le voir.
Je suis souffrante... j'ai changé d'avis.

LE COMTE, *impatienté.*

Qu'importe!
On ne met pas ainsi le génie à la porte.
J'ai donné ma parole... il faut vous décider.

Digitized by Google

MARIE, *soumise.*

Vous avez acheté le droit de commander...
J'obéis.

Entre UN VALET.

LE COMTE.

Que veut-on?

LE VALET.

Monseigneur, c'est un homme
Qui dit être appelé par vous.

LE COMTE.

Et qui se nomme?...

LE VALET.

Maître Adrien Brauwer.

MARIE, *à part.*

Adrien! Dieu clément!
Le crime, en tête à tête avec le châtiment!

LE COMTE.

Introduisez.

(*Le valet sort.*)

MARIE, *tremblante.*

Monsieur le comte...

LE COMTE.

Pour vous peindre
Il arrive à propos.

MARIE, *à part.*

Tâchons de me contraindre.

LE COMTE, *l'examinant.*

D'où vient cette pâleur? Qu'avez-vous?

MARIE.

Je n'ai rien.
(*A part*).
Allons! mon pauvre cœur, tais-toi.

LE VALET *annonçant*

Maître Adrien.

(*Il se retire.*)

Digitized by Google

SCÈNE II

MARIE, LE COMTE, BRAUWER.

(*Marie s'est placée de façon à ce que Brauwer ne puisse voir son visage.*)

BRAUWER.

Je me rends au désir de votre Seigneurie.

LE COMTE.

C'est trop d'exactitude. Entrez donc, je vous prie.
De votre empressement je dois vous savoir gré,
Car la vogue vous suit, m'assure-t-on...

BRAUWER.

C'est vrai;
Mon temps est précieux et, malgré ma paresse,
Comme un enfant gâté la foule me caresse.

LE COMTE.

Maître, encore une fois, soyez le bien venu.
Le bruit de votre nom, jusqu'à moi parvenu,
M'a fait vous distinguer.

BRAUWER.

Ordonnez.

LE COMTE.

Je réclame
Un chef-d'œuvre de vous... le portrait de Madame.
(*bas à Marie*)
Qu'avez-vous donc?

MARIE.

Rien... rien. — Que va-t-il se passer?

BRAUWER,

Il suffit, Monseigneur. Quand faut-il commencer?

LE COMTE.

Mais, à l'instant, si rien ailleurs ne vous appelle.
(*Montrant un valet qui apporte les objets désignés.*
Voici le chevalet... la toile...
(*Montrant Marie*)
Le modèle...
Un modèle charmant, qui doit vous inspirer.

MARIE, *à part.*

Quel supplice!

Digitized by Google

LE COMTE.

Pour moi, je vais me retirer.
Et veiller que personne ici ne vous dérange.
(*Il remonte.*)

BRAUWER, *allant vers Marie.*

Madame...
(*La reconnaissant.*)
Juste ciel!

MARIE, *à part.*

Je tremble!

LE COMTE, *au fond, à part.*

C'est étrange!
(*Il sort.*)

SCÈNE III

MARIE, BRAUWER.

(*Pendant le commencement de cette scène, Brauwer dispose sa toile, prépare sa palette et se met à peindre.*)

BRAUWER, *à part.*

Marie?... Oh! donnez-moi de la force, mon Dieu!

MARIE, *s'avançant vers lui.*

Vous, Adrien! Comment vous trouvé-je en ce lieu?

BRAUWER, *froidement.*

De ma présence ici, pour me demander compte,
N'avez-vous pas ouï ce que m'a dit le comte?
C'est d'après son désir qu'ici je suis venu.

MARIE.

En effet...

BRAUWER.

Je ne suis pour vous qu'un inconnu,
Un peintre, — rien de plus. — Or, nous autres artistes,
Madame, nous avons des froideurs égoïstes :
Lorsque sur la beauté nous jetons un regard,
Notre admiration tourne au profit de l'art;
A toute passion notre âme s'est fermée
Et nous ne travaillons que pour la renommée.
Je serais, pour ma part, devenant amoureux,
Peintre aussi maladroit qu'artiste malheureux.

Digitized by Google

MARIE, *à part.*

Quelle amère froideur!

BRAUWER.

Asseyez-vous, de grâce,
Et veuillez, s'il vous plaît, me regarder en face.
Mais regardez-moi donc, Madame!

MARIE, *se levant épouvantée.*

Justes cieux!

BRAUWER.

Pardon; remettez-vous. Levez un peu les yeux.

(*Longue pause.*)

BRAUWER.

Devant moi, tout à l'heure, en vous voyant paraître,
D'un premier mouvement je n'ai pas été maître.

MARIE.

Monsieur...

BRAUWER.

Il est parfois de singuliers hasards
Qui semblent se complaire à tromper nos regards.
J'ai cru (prenez pitié de ma folie étrange)
Reconnaître une enfant à la figure d'ange,
Que j'aimais autrefois d'un amour insensé
Et dont le souvenir vit dans mon cœur blessé.
Une candide enfant, belle comme vous-même;
N'ayant pas à son front ce noble diadème,
Mais innocente et pure en son chaste abandon
Comme la vierge dont elle portait le nom.

MARIE, *à part.*

Sa parole me brûle.

BRAUWER, *continuant.*

On l'appelait Marie...
— Veuillez lever un peu la tête, je vous prie... —
Lorsque je la connus, elle avait dix-huit ans.
Nous nous étions juré des feux purs et constants
Devant l'autel, prenant le Christ en témoignage;
— Comme vous le voyez, un simple badinage; —
Et pourtant, je croyais à la sincérité
De cette folle enfant... Quelle naïveté!
Oui — j'y croyais; car c'eût été lui faire injure
Que de la soupçonner seulement d'un parjure,
Tant on lisait de franche et naïve candeur
Dans son regard, voilé d'une tendre pudeur.
Son chaste et frais sourire était doux à mon âme
Comme un rayon du ciel... Souriez donc, madame!

Digitized by Google

MARIE.

Oh! mais, je ne peux pas! Oh! mais vous voyez bien
Que je ne peux pas.

BRAUWER, *déposant sa palette.*

Soit. — Que vous disais-je? Ah! rien.
Je parlais d'une enfant inconstante et volage...
C'est cela. De retour d'un assez long voyage,
Je revenais vers elle, heureux et rassuré,
Comptant sur son amour, sur un serment juré;
Mais un seul jour avait dissipé mes doux rêves
Comme le vent soufflant sur le sable des grèves.
L'ange, de sa couronne avait fait bon marché
Pour suivre je ne sais quel seigneur débauché!

MARIE.

Oui, vous avez raison. Un moment de folie
Fit de la vierge pure une femme avilie;
Mais depuis, bien souvent à son chevet glacé
Elle a revu la nuit son pâle fiancé.

BRAUWER, *froidement.*

Comment le savez-vous?

MARIE, *avec élan.*

C'est moi qui suis Marie!
Vous me reconnaissez!

BRAUWER.

Vous?... Quelle raillerie!
Celle dont je vous parle, enfant au cœur plus pur
Qu'un rayon de soleil dans un beau ciel d'azur,
Avait sa pureté pour unique richesse,
Et je ne vois ici que la noble comtesse
De Rosenthal.

MARIE, *à part.*

Grand Dieu!

BRAUWER.

Le comte est votre époux,
Je suppose.

MARIE, *tombant à genoux.*

Adrien!

BRAUWER.

Il suffit... Levez-vous.
Que vous soyez d'ailleurs sa maîtresse ou sa femme,
La chose en vérité n'en est pas moins infâme.

Digitized by Google

Vous avez pour Marie imploré ma pitié;
Écoutez : je n'ai dit encor que la moitié
De son crime.

MARIE.

Adrien, je sais tout, je vous jure;
Je sais que j'ai payé l'amour par le parjure
Et je ne prétends pas me faire pardonner.
Je sais que, pour avoir de l'or à me donner,
Vous avez déserté notre petite ville
Et suivi François Hals, je crois, — un peintre habile
Qui vous avait promis un brillant avenir.

BRAUWER.

Ah ! très bien... Vous daignez enfin vous souvenir.
Vous savez tout cela. Vous connaissez les causes
De mon départ subit ; mais il est d'autres choses
Sur lesquelles je veux vous instruire à mon tour.
Ce que vous ignorez, vous, c'est qu'à mon retour
J'ai trouvé la misère accroupie à ma porte,
Mon pauvre seuil désert, ma vieille mère morte,
Oui, morte, en maudissant mes rêves orgueilleux,
En m'appelant en vain pour lui fermer les yeux.
Ce que vous ignorez encor, c'est que ce traître,
Ce François Hals, après avoir été mon maître,
Usant à mon égard de son pouvoir brutal
Est devenu pour moi le plus cruel rival,
Et qu'il s'est emparé de mon talent précoce
Pour en faire sans honte un ignoble négoce.
J'ai vécu tout un an sous son autorité,
Dans un grenier, privé d'air et de liberté,
Sentant le désespoir creuser ma face blême
Et misérable au point de m'effrayer moi-même :
Il me fallait, pour lui, peindre dans ma prison
Des tableaux, qu'il vendait en y mettant son nom.
— Vous frémissez, madame?...

MARIE.

Oh ! c'est épouvantable !

BRAUWER.

Vous en convenez donc?

MARIE.

Mais de ce misérable
Vous pûtes vous venger, en sortant de ce lieu.

BRAUWER.

Non, — il s'agissait bien de vengeance, pardieu !
Non, je ne songeais plus qu'à me rapprocher d'elle,
D'elle que je croyais toujours chaste et fidèle.

Digitized by Google

Je volais, sans marquer la terre de mon pas,
Et.., vous n'ignorez pas le reste, n'est-ce pas,
Puisque... vous savez tout?

MARIE.

Oh!. .

BRAUWER.

Cette longue année
Avait passé pour elle ainsi qu'une journée,
Tandis que j'en comptais les horribles moments
Par de nouveaux malheurs et de nouveaux tourments.
— Et vous osez me dire, à moi : Je suis Marie!
Je le répète encor, c'est une raillerie,
Puisque je ne viens pas vous demander raison
De mes rêves détruits, de votre trahison,
D'une captivité soufferte pour vous plaire;
Puisque je ne sens pas mon cœur plein de colère;
Puisque enfin je consens qu'ici vous demeuriez
Sans vous maudire et sans vous briser sous mes pieds.

MARIE.

Grâce! grâce, Adrien! J'ai mérité ce blâme...
Hélas! si vous pouviez lire au fond de mon âme,
Si vous comptiez mes pleurs, répandus en secret,
Peut-être votre cœur alors s'attendrirait...

BRAUWER.

Oui, je comprends. Après un bal rempli d'extases,
On essuie une larme, on mâche quelques phrases
De repentir, et l'on est quitte envers le ciel,
Quitte envers ses remords.

MARIE.

Ah! vous êtes cruel!

BRAUWER, *violemment.*

Encore un coup, je ne vous connais pas, Madame!
(*Se calmant.*)
Savez-vous quel était mon baume, mon dictame,
L'astre pur qui brillait au fond de ma prison
Et qui seul m'empêcha de perdre la raison?
C'était son portrait... oui, le portrait de cet ange,
Avant qu'il eût souillé ses ailes dans la fange.
Il ne ressemble plus, à cette heure, vraiment!

MARIE.

Et... vous le conservez encore...

Digitized by Google

BRAUWER, *glacial.*

Assurément,
Comme une œuvre estimable, une étude fidèle,
Et qui pourra plus tard me servir de modèle
Pour une Madeleine après le repentir.

MARIE, *tombant à genoux.*

Que de honte, mon Dieu !... Vous me faites mourir !
Votre sourire amer me torture et me glace.
Adrien, par pitié, tuez-moi sur la place,
Mais ne m'accablez pas d'un mépris insultant.

(*Le comte paraît au fond*).

SCÈNE IV

MARIE, LE COMTE, BRAUWER.

BRAUWER.

Allons; relevez-vous... le comte vous entend!

MARIE, *se levant comme par ressort.*

Le comte !...

LE COMTE.

Qu'est-ce donc? Maître Brauwer... Marie...
Que veut dire ceci? Répondez, je vous prie.

MARIE.

Monsieur...

BRAUWER.

Rassurez-vous, Monseigneur. Au moment
Où vous êtes entré, je contais justement
A madame une histoire assez intéressante;
Et voyez... elle en est encore frémissante.

LE COMTE, *avec humeur.*

Mais ce n'est pas, je crois, pour nous entretenir
De vos contes en l'air qu'on vous a fait venir.

BRAUWER.

Monseigneur !...

LE COMTE.

Taisez-vous!

BRAUWER, *avec hauteur.*

Pour m'imposer silence,
Croyez-vous le blason un titre à l'insolence?
Le talent a des droits aussi; respectez-les,
Et ne donnez ici d'ordres qu'à vos valets.

Digitized by Google

LE COMTE.

Fort bien. Mais, sans blesser une fierté si prompte,
De vos travaux vous puis-je au moins demander compte?
Et ce portrait, enfin, à ce que je puis voir...

BRAUWER.

Ce portrait, monseigneur, sera chez vous ce soir.

LE COMTE.

Raillez-vous?

BRAUWER.

Nullement. Je l'ai peint de mémoire
Et dans des temps meilleurs.

LE COMTE.

Quelle est donc cette histoire?

BRAUWER.

Ce portrait est fini, je vous le dis encor.
Je le gardais, comme un avare son trésor,
Et je lui vouais même un culte ridicule.
Mais, aujourd'hui, j'en fais l'abandon sans scrupule;
Car, bien qu'à ce portrait je me sois attaché,
Quand parle l'intérêt, de tout on fait marché.
Madame, assurément, d'avance me pardonne :
Elle sait qu'aujourd'hui pour de l'or, tout se donne!

(*Il salue profondément et sort.*)

SCÈNE V

MARIE, LE COMTE.

LE COMTE.

Cet homme est votre amant, madame; je le sai,.
Cet homme est votre amant!

MARIE.

Il fut mon fiancé.

LE COMTE.

Ah! ne retombons pas dans cette vieille histoire.
Je vous l'ai dit déjà, je ne veux pas y croire.
Après deux ans d'oubli, d'un autre engagement
Votre cœur se souvient un peu tardivement.
Mais, puisque le passé pour vous a tant de charme,
Souffrez, de mon côté, que je m'en fasse une arme.
Lorsque je vous connus, mes biens aliénés
Entre les mains des juifs étaient disséminés.
Pour parer au désastre et combler cette perte,
Une union brillante alors me fut offerte.

Digitized by Google

Fortune, hymen, pour vous j'ai tout sacrifié;
Et, quand de mon amour je veux être payé,
S'il arrive, d'ici que je m'absente une heure,
Je rencontre un rival chez moi, dans ma demeure,
Et, quand de sa présence on me voit offensé,
On me répond bien haut : Il fut mon fiancé !
Je ne me fâche pas, mais dites, à ma place,
Ce qu'un autre ferait, ce qu'il faut que je fasse?

MARIE.

Epargnez-moi, Monsieur, de stériles débats.
Accusez; condamnez. Je ne répondrai pas.
De l'expiation pour moi l'heure est sonnée
Et je suis criminelle en étant soupçonnée.
Le gouffre était profond, mais j'ai, pour en sortir,
Purifié mon aile aux pleurs du repentir.

LE COMTE.

A de si beaux projets je souscris sans contrôle.
Je vous rends votre foi; je reprends ma parole.
Tout lien entre nous dès ce jour est rompu.
Le passé m'est garant... j'ai fait ce que j'ai pu.
Et, sans me désoler de cette catastrophe,
Je prends, vous le voyez, la chose en philosophe.
— Avant votre départ... vous verrai-je en ce lieu?

MARIE.

Je ne le pense pas.

LE COMTE.

Adieu, madame.

MARIE.

Adieu.

(*Le comte sort.*)

SCÈNE VI

MARIE, *s'agenouillant devant un prie-Dieu et lisant dans une bible ouverte.*

« Et, se tournant vers la femme, Jésus dit à Simon :
« Voyez-vous cette femme? Je suis entré dans votre
« maison; vous ne m'avez point donné d'eau, et elle, au
« contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes et les a
« essuyés avec ses cheveux. C'est pourquoi je vous déclare
« que beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a
« beaucoup aimé. »

Ainsi parlait le Christ à l'humble pécheresse.

(*Elle se lève.*)

Fermez-vous, maintenant, tombeau de ma jeunesse.

Digitized by Google

Souvenir d'un passé radieux de bonheur
Soyez de mes remords le triste avant-coureur.
Et, vous, réseaux dorés de mon ignominie,
Vous, les muets témoins de ma lente agonie;
Je vous rompts pour jamais, nœuds qui m'enveloppiez,
Et secoue en partant la poudre de mes pieds.

(*Elle sort*)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

CHEZ CRAESBEKE.

L'atelier commun à Craesbeke, Brauwer et Ostade. Au lever du rideau, ils sont occupés à peindre.

SCÈNE PREMIÈRE

BRAUWER. CRAESBEKE, VAN OSTADE.

BRAUWER.

Allons, compère, allons! pas tant de bavardage.
Et tâchons, s'il se peut, de nous mettre à l'ouvrage.
Vrai, vous avez la tête un peu près du bonnet.

CRAESBEKE.

Non, pardieu! mais je veux en avoir le cœur net.
Voyons, je m'en rapporte à l'ami Van Ostade,
Ne suis-je pas pour vous un joyeux camarade
Et n'avons-nous pas fait tous les trois le serment
De ne rien nous cacher? Dites!

VAN OSTADE.

Assurément.

CRAESBEKE.

Depuis tantôt deux mois notre vie est commune.
Nous partageons la bonne ou mauvaise fortune;
J'ai suivi vos conseils, embrassé vos travaux;
Négligé sans regret le four pour les pinceaux;
Et sans ma femme, habile à flatter la pratique,
J'aurais vu les chalands déserter ma boutique.

BRAUWER.

Est-ce un reproche?

Digitized by Google

CRAESBEKE.

Non. — Je ne regrette rien
Et je suis prêt à boire avec vous tout mon bien,
Sans qu'on soit obligé de me tirer l'oreille.

VAN OSTADE,

Voilà parler, morbleu!

CRAESBEKE.

Passez-moi la bouteille!
Mais enfin, j'ai le droit de me plaindre en ami
Qu'on ne soit envers moi confiant qu'à demi.
(*Il boit.*)
Ouf!

VAN OSTADE.

Ce n'est pas de moi que vous parlez, j'espère,
Et vous ne pouvez rien me reprocher, compère?

CRAESBEKE, *à Brauwer.*

Non; — je m'adresse à vous, monsieur le ténébreux.

BRAUWER.

Parlez. (*A part.*) La peste soit du bavard curieux!

CRAESBEKE.

Vous êtes devenu discret comme un notaire,
Et depuis quelques jours, vous êtes tout mystère.
Je me suis aperçu de ce vilain défaut
Quand vous m'avez loué cette chambre là-haut.

VAN OSTADE.

Allons! soyez un peu plus franc, ma rouge trogne;
Vous êtes curieux en même temps qu'ivrogne,
Et depuis ce matin, sans lâcher le grand mot,
On vous voit sottement tourner autour du pot.
Vous voudriez savoir quelle est la protégée.
Que dans votre demeure Adrien a logée.
N'ai-je pas touché juste?

CRAESBEKE.

Eh! mais.... sans contredit.

BRAUWER.

Faut-il vous répéter, questionneur maudit,
Que c'est une parente, une jeune cousine,
Malade, sans ressource, et de plus orpheline,
Dont je suis devenu l'unique protecteur?...

Digitized by Google

CRAESBEKE.

Hai! vous n'êtes pas d'âge à faire le tuteur.
Puis, quand chez soi l'on prend une jeune parente,
Elle ne nous doit pas sembler indifférente
Au point de ne vouloir jamais l'entretenir
Et de gagner le large en la voyant venir.
C'est mon avis.

VAN OSTADE.

Or ça, — la langue me démange ;—
Cet examen finit par devenir étrange.
Craesbeke, dites-moi, ne rougissez-vous pas
D'épier d'un ami les gestes et les pas?
S'il est froid à l'égard de cette jeune fille,
C'est qu'il a pour cela des raisons de famille;
Et, pour ma part, je trouve au moins fort indiscret,
Qu'on cherche à pénétrer un semblable secret.

BRAUWER.

Vos débats à tous deux, de pitié me font rire!
Encore un coup, j'ai dit ce que j'avais à dire.
Si j'avais pu prévoir d'avance tout ceci,
Cette enfant ne serait jamais entrée ici;
J'aurais ailleurs cherché pour elle une retraite
Qui la mît à l'abri d'une langue indiscrète.
Mais elle franchira, Craesbeke, votre seuil
Si pour elle je dois craindre un fâcheux accueil.

VAN OSTADE.

Voilà bien des discours! Reprenons nos palettes,
Adrien. Quant à vous, mon gros peintre aux galettes,
Peignez, fumez, dormez ou cassez quelques pots,
Mais, pour l'amour de Dieu, laissez-nous en repos.

CRAESBEKE.

C'est bien... N'en parlons plus... Passez-moi la bouteille. (*Il boit.*)
(*Au fond, à part*).
Ah! nous nous défions des amis... à merveille!
Jouons au plus rusé. (*Il sort*).

SCÈNE II.

BRAUWER, VAN OSTADE.

VAN OSTADE.

Bavard malencontreux!
Enfin, nous voilà seuls. Ce n'est pas malheureux...
Je veux te parler.

Digitized by Google

BRAUWER.

Bon. Mais pourquoi ce mystère?

VAN OSTADE.

C'en est trop à la fin. Je ne puis plus me taire.
Je t'ai toujours vu brave et loyal, Adrien,
Mais, vrai, ce que tu fais aujourd'hui n'est pas bien;
Et, je dois l'avouer dans le fond de mon âme,
C'est trop de dureté pour cette pauvre femme.

BRAUWER.

De grâce; épargnez-vous des discours superflus.
J'ai rempli mon devoir et j'ai fait même plus,
Et je ne croyais pas que votre zèle étrange
M'apporterait un blâme au lieu d'une louange,
Quand j'ai par un bienfait payé la trahison.

VAN OSTADE.

Oui, je le sais, voilà ta suprême raison.
Mais, dis-moi, lorsque après la faute consommée,
La pauvre enfant voyait chaque porte fermée,
Qu'elle était sans asile et sans pain, n'est-ce pas
Toi-même qui vers elle as fait le premier pas?
Elle n'implorait rien de toi. Malgré sa faute,
Tu le sais, elle avait encore l'âme haute;
Elle ne voulait pas subir dans sa fierté
L'humiliation d'un refus mérité.
Alors, j'ai pu louer ta pitié généreuse
Qui voyait dans Marie une enfant malheureuse,
Et qui ne voulait pas sonder ce cœur blessé
De peur d'y remuer la fange du passé.
Mais si tu m'avais dit : « Regarde cette femme;
« Pour elle je me sens quelque pitié dans l'âme.
« C'est pourquoi je lui donne un asile et du pain,
« Parce qu'elle est sans gîte et parce qu'elle a faim.
« Et cependant, je veux que mon indifférence
« Lui rappelle sa faute, aggrave sa souffrance;
« Je veux, de ma froideur toujours la poursuivant,
« Pour elle devenir un reproche vivant; »
Alors, tout en plaignant cette fille séduite,
J'aurais comme aujourd'hui condamné ta conduite;
J'aurais dit, te voyant agir comme tu fais :
« Garde ton dédain, mais garde aussi tes bienfaits,
« Car ta pitié menteuse est un nouvel outrage,
« Si de tout oublier tu n'as pas le courage. »

BRAUWER.

Ce discours...

Digitized by Google

VAN OSTADE.

Est celui d'un véritable ami.
Qui ne veut pas te voir dans l'erreur affermi.

BRAUWER.

Avant de m'infliger ton reproche et ton blâme,
Écoute donc et lis dans le fond de mon âme.
C'est parce que j'aimais Marie avec transport
Que pour ne l'aimer plus je dois faire un effort;
Et cet air de froideur, dont ta pitié se blesse,
Est un masque trompeur qui cache ma faiblesse.
Je veux me souvenir, et je crains d'oublier
Lorsque son doux regard semble me supplier.
Je ne lui parle pas, disais-tu tout à l'heure?
C'est que je sais combien une femme qui pleure
A sur nous de pouvoir. C'est que je sais qu'nn jour
Ma pitié deviendrait encore de l'amour;
Car, alors qu'il subit une pareille crise,
Il faut qu'un pauvre cœur se bronze ou qu'il se brise;
Qu'il vive dans sa haine et dans son abandon,
S'il ne veut pas se fondre en larmes de pardon.
Qu'elle ait le châtiment, ayant commis la faute.
Moi, je veux demeurer et son frère et son hôte;
Mais mon cœur doit pour elle être à jamais fermé :
L'amour ne peut fleurir où le vice a germé.

VAN OSTADE.

Oh! tu l'aimes toujours!

BRAUWER.

Je jure...

VAN OSTADE.

Qui t'accuse?
Ta faiblesse à mes yeux n'a pas besoin d'excuse.

BRAUWER.

Eh bien! oui, oui, je l'aime... et c'est toi qui l'as dit!
Je l'aime, et je rougis de cet amour maudit,
Et je voudrais ôter mon cœur de ma poitrine
Afin d'en arracher le poison qui le mine!

VAN OSTADE.

Pourquoi l'en arracher? Eh quoi! pauvre amoureux,
Voudrais-tu t'accuser d'être trop généreux?
Crois-moi, cher Adrien, il faut plus de courage
Pour l'oublier que pour se venger d'un outrage,
Et celui, qui persiste en son ressentiment,
Fait preuve, tout au plus, d'un fol entêtement..

Digitized by Google

Mais, lorsque la victime est une pécheresse
Ployant sous le fardeau d'un remords qui l'oppresse,
Une telle rancune est plus en vérité
Que de l'entêtement... C'est de la lâcheté!
Tu crains de pardonner, et tu te dis, sans doute,
Qu'on ne recule pas dans une telle route;
Que celle qui déjà fit un premier faux pas
Dans le sentier mauvais ne s'arrêtera pas?
Moi, je me fais garant de Marie; et pour gage
J'ai sa reconnaissance envers toi, qui l'engage.
De celui qui nous juge accepter la pitié,
N'est-ce donc pas déjà s'amender à moitié?
Réfléchis encor.

BRAUWER.

Oui... Tu soulages mon âme.
Ta parole est pour moi comme un puissant dictame.

VAN OSTADE.

Ah! tu pardonneras!

BRAUWER.

Je ne sais... nous verrons...

VAN OSTADE.

Mais...

BRAUWER.

Laisse moi... Plus tard,... nous en reparlerons.
(*Van Ostade sort.*)

SCÈNE III.

BRAUWER *seul.*

Plus tard?,.. Oh! non... je cherche à me tromper moi-même.
Le souvenir est là comme un vague anathème.
Pour rendre le repos à mon cœur angoissé,
Qu'est-ce que le pardon, sans l'oubli du passé?
Le passé!... Malheureux!... A ce mot qui me tue
Ferai-je que jamais mon âme s'habitue?
Ne sera-t-il pas là, toujours morne et debout,
Pour me faire entr'ouvrir les yeux avec dégoût?
Marie est morte... oui, morte; et sa faute première
Entre nous désormais élève une barrière.
J'ai beau, pour m'exciter à la compassion
Et pour faire revivre en moi la passion
Évoquer en pleurant la vierge bien-aimée
Que j'adorais avant la faute consommée;
La vérité me montre en son miroir fatal
La maîtresse vendue au comte Rosenthal.

Digitized by Google

Et pourtant, je l'aimais jusqu'à mourir pour elle.
Je l'aimerais encor, souillée et criminelle!
Mais vers elle à présent faire le premier pas,
C'est trop pour mon amour, et je ne le veux pas!
Mon orgueil se révolte à cette platitude.
Mieux vaut le désespoir avec la solitude,
Et, puisque d'elle vient la faute, l'abandon,
C'est elle qui me doit implorer son pardon.
Qu'elle vienne donc, et, par le jour qui m'éclaire,
Je la relèverai sans haine et sans colère.

SCÈNE IV.

BRAUWER, MARIE.

MARIE *s'agenouillant.*

Adrien, j'ai péché contre le ciel et vous.
Je ne puis opposer rien à votre courroux.
Que votre volonté sans retard s'accomplisse;
Je ne murmure pas contre votre justice.

BRAUWER.

Vous, Marie, à genoux!

MARIE.

Ne me retenez pas.
Et laissez-moi baiser la trace de vos pas,
Car j'attends, Adrien, lorsque tout m'abandonne,
Que vous me pardonniez, pour que Dieu me pardonne.

BRAUWER.

Dieu vous absolve, alors, mon enfant! Moi, je n'ai
Rien à dire, sinon que j'ai tout pardonné.
Quand la faute est commise, il faut qu'on la tolère
Et votre repentir désarme ma colère.

MARIE.

Oui, je le sais, votre âme est exempte de fiel.
Vous êtes généreux comme un ange du ciel.
Loin de vous détourner de la femme avilie,
Quand elle succombait, vous l'avez recueillie
Sans lui reprocher rien; car vous avez compris
Qu'il lui fallait du moins épargner le mépris.
Pourtant, considérez que j'étais sans famille...
— Je ne m'excuse pas! — mais une pauvre fille
N'évite pas toujours les piéges qu'on lui tend
Et se perd, sans savoir ce que d'elle on attend.
J'ai failli : mais j'avais une âme trop naïve
Pour comprendre mon crime et me croire fautive;

Digitized by Google

Et lorsque, à mon aspect, j'ai pu voir tout à coup
Le monde détourner les yeux avec dégoût;
Lorsqu'à ses quolibets je me suis vue en butte,
Alors, oh! j'ai sondé la grandeur de ma chute;
Mais je ne pouvais plus rompre avec le passé,
Car déjà sur mon front la honte avait passé!

BRAUWER, *ému.*

Marie...

MARIE.

Oh! je n'ai pas d'ambition trop grande!
Ce n'est pas votre amour que je vous redemande.
Mais ne vous montrez pas généreux à demi :
Adrien, — j'ai besoin d'un guide, d'un ami;
J'ai besoin de quelqu'un dont la douce parole
Aux jours du désespoir me plaigne et me console;
Vous, vous m'avez toujours consolée, Adrien.
Lorsque j'étais petite, oh! je m'en souviens bien,
Sur vos genoux, souvent, vous aimiez à me prendre;
Et, bien qu'alors je pusse à peine vous comprendre,
Vous me disiez : Un jour, s'il te faut un soutien,
Ne réclame jamais d'autre bras que le mien.

BRAUWER.

Pauvre enfant! Ai-je eu tort de parler de la sorte?

MARIE.

Non, non! Car près de vous je me sentais plus forte;
Tous mes petits chagrins, je vous les confiais.

BRAUWER.

Et j'essuyais vos pleurs...

MARIE.

Et je vous souriais!

BRAUWER.

Et nos jeux enfantins?

MARIE.

Et nos joyeux dimanches?

BRAUWER.

Comme vous étiez belle avec vos coiffes blanches!

MARIE.

Comme vous étiez fier de votre feutre noir
Dont j'aimais à polir l'agrafe chaque soir!

Digitized by Google

BRAUWER.

Et la modeste église au vieux portail de pierre,
Où nous allions tous deux faire notre prière.

MARIE.

Sur un livre commun nous devions nous baisser.

BRAUWER.

Nos deux fronts se touchaient comme pour un baiser.

MARIE.

Puis, quand nous revenions, sur le seuil de la porte,
Votre mère attendait.

BRAUWER, *plus sombre.*

Pauvre mère! Elle est morte.

MARIE.

Oh! comme avec bonheur elle nous embrassait!

BRAUWER.

Et... savez-vous encor ce qu'elle nous disait.

MARIE, *inquiète.*

Ce qu'elle nous disait?...

BRAUWER, *lentement, lui prenant les mains*

Elle disait, Marie :
« Quand ils seront plus grands, il faut qu'on les marie! »

MARIE, *avec désespoir.*

J'avais oublié tout!

SCÈNE V.

MARIE, BRAUWER, VAN OSTADE

VAN OSTADE.

Enfin, nous y voilà !
Camarade, ta main?

BRAUWER, *à part.*

Ostade! Il était là.

VAN OSTADE.

Tu me pardonneras d'écouter à la porte?

Digitized by Google

BRAUWER.

Vous avez eu raison de faire de la sorte.

(*Une pause*).

Merci, pauvre Marie : A votre accent vainqueur
J'ai senti mon passé me remonter au cœur.
Je me croyais encore au beau temps que vous dites,
Où s'ouvrait devant nous l'avenir sans limites,
Et votre douce voix faisait ressusciter
Un bonheur, qui pour nous ne peut plus exister.
Oui, nous étions heureux. Notre jeunesse aimée
Souriait à l'aurore, à la fleur embaumée;
Mais un homme est venu nous ravir ce trésor
Et, soufflant brusquement sur notre rêve d'or,
A tout anéanti, comme un enfant stupide,
Sans croire au papillon, brise la chrysalide.
Et cet homme, qui vint nous ravir notre amour,
J'ai pu le regarder et lui parler un jour
Sans lui jeter l'injure et l'affront au visage
Sans verser tout son sang pour laver mon outrage!

VAN OSTADE, *à part.*

Je n'avais pas compris.

BRAUWER, *s'exaltant.*

Durant cet entretien,
Je ne l'ai pas tué comme on tûrait un chien;
Et je n'ai pas osé le frapper à la joue;
Et je n'ai pas traîné son blason dans la boue,
Brisé sa noble épée et souillé son velours,
Et jeté les lambeaux de son corps aux vautours.
J'étais son juge et j'ai failli devant ma tâche...
Oh! j'étais lâche alors; oui lâche, lâche, lâche!

MARIE, *à part.*

Ayez pitié de moi, Dieu clément! je me meurs.

Cris au dehors.

Largesse! Hourrah! Noël!

VAN OSTADE.

D'où viennent ces rumeurs?

SCÈNE VI.

MARIE, BRAUWER, VAN OSTADE, CRAESBEKE.

VAN OSTADE.

Quel est ce bruit, Craesbeke?

Digitized by Google

CRAESBEKE.

Une noce!

VAN OSTADE.

Une noce?

CRAESBEKE.

Oui, le peuple accompagne en foule le carrosse
Qui conduit à l'autel le comte Rosenthal.

MARIE, *à part.*

Le comte Rosenthal!

VAN OSTADE, *à part.*

Quel contretemps fatal!

BRAUWER.

Le comte Rosenthal, avez-vous dit?

CRAESBEKE.

Sans doute.
Eh! mais, ce nom vous met tous les trois en déroute!

(*Brauwer s'élance vers la porte*).

MARIE.

Adrien!

VAN OSTADE.

Mon ami!

BRAUWER.

Laissez-moi tous les deux;
L'enfer me tente, et j'ai du sang devant les yeux!

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ALFRED NICOLAS GUILLIAUME.

(*La fin à la livraison prochaine.*)

Digitized by Google

UN POËTE A TROIS-PONTS

Les pages qu'on va lire ont été écrites pour servir d'introduction à un petit recueil, malheureusement resté inachevé, qui aurait eu pour titre : *Chants ardennais*, et qui a paru par fragments dans les *Œuvres complètes* d'Eugène Dubois. Elles trouvent naturellement leur place à la suite de mes *Vacances à la Roche* et formeront avec celles-ci un épisode d'un ouvrage plus étendu qui, sous le titre général de *Mes vacances*, sera probablement la clôture de ma modeste carrière littéraire. Un autre épisode de mon séjour à Trois-Ponts a été publié dans la *Revue trimestrielle* (4e année) sous le titre de : *La Mazinguette*.

Au mois d'août 1855, j'amenai Eugène Dubois à Trois-Ponts.

Il y avait longtemps que je lui parlais de l'Ardenne, où j'allais invariablement passer mes vacances. J'étais certain qu'avec sa nature de poëte il apprécierait ce pays comme je l'appréciais moi-même. Mais Dubois était citadin. Il aimait les champs, les bois, les montagnes et les solitudes, d'un amour platonique. Il en rêvait, il en parlait, il allait même quelquefois les voir de loin ; mais jamais il n'avait eu l'idée d'y aller vivre. La vie rustique lui était absolument inconnue. De plus, il avait une extrême difficulté à s'arracher à la ville. Il y avait des attaches qu'il ne pouvait secouer : la plus forte était l'habitude.

Je le dis d'ailleurs à sa louange : il avait pour sa bonne ville d'Anvers une tendresse filiale. Comme il aimait sa famille, comme il aimait ses amis — et ils étaient nombreux,

Digitized by Google

— il aimait sa ville natale. La quitter, même pour un temps assez court, était toujours pour lui une résolution grave. Il avait besoin de s'y préparer longtemps à l'avance. C'était comme une expatriation. Et quand il s'en allait, sa pensée attendrie, au lieu de le devancer vers les lieux qu'il allait visiter, demeurait en arrière et comme accrochée aux tours de Saint-Jacques, sa paroisse, et de Notre-Dame, sa cathédrale.

L'amour du pays est une grande et noble chose : l'esprit de clocher est une chose mesquine, même quand ce clocher est celui de Notre-Dame d'Anvers.

Même quand ce sont les tours de Notre-Dame de Paris.

Je craignais pour Dubois cet amoindrissement.

C'était sans doute le méconnaître; mais cette crainte avait ses raisons. Il avait sous les yeux des exemples dangereux. Des hommes qu'il admirait, des esprits éminents, des talents de premier ordre avaient glissé sur cette pente.

L'esprit communal, qui fit la grandeur des vieilles communes flamandes, ne s'endormit jamais entièrement à Anvers. Il y couvait sous la cendre et devait bientôt y faire une explosion retentissante.

Durant les siècles féodaux, l'esprit communal nous maintint debout, libres et fiers, au milieu de l'asservissement universel. Aujourd'hui encore il est le gardien le plus vigilant de nos libertés. Mais quand il s'égare, quand il se trompe d'objet, quand il s'agite dans le vide, quand il dresse ses convenances particulières en opposition avec l'intérêt général, quand il se substitue au patriotisme, il devient un danger.

La commune ne doit pas faire oublier la patrie.

Au XIVe siècle, on était Anversois, Gantois, Louvaniste, avant même d'être Flamand ou Brabançon. De la Belgique il n'était jamais question. Aujourd'hui on est Belge avant tout.

La patrie est pour nous aujourd'hui ce qu'était la commune pour les bourgeois du moyen-âge. La patrie, c'est la commune devenue Cité. Nous sommes citoyens belges, non citoyens gantois ou anversois.

Ce qui était un progrès au XIIe siècle serait de nos jours un recul.

Pour le poëte, dont l'esprit doit planer sur le monde, se

Digitized by Google

laisser prendre à l'engrenage des petites idées locales, des petits intérêts, des petites passions, des petites intrigues, des petites coteries des petites villes, pour le poëte il n'y a que des petites villes : — c'est borner volontairement son horizon, c'est se condamner à la myopie, c'est mettre en cage l'aigle ou l'hirondelle.

C'est à ce danger que je voulais soustraire Eugène Dubois.

Lui-même sentait ce danger; seulement, pour y échapper, il voulait aller à Paris.

Je jugeai qu'il était plus sain pour lui de venir avec moi à Trois-Ponts.

Pour échapper au rapetissement des petites villes, il ne faut pas chercher une ville plus grande. Vous ne feriez que changer de bocal. C'est au village qu'il faut aller, dans un tout petit village, dans un hameau perdu au fond des campagnes, à peu près seul en face de la grande nature. Toute cité humaine nous montre l'homme seulement : la Nature est la cité de Dieu.

Je réussis à l'amener. Nous passâmes quelques semaines ensemble à Trois-Ponts. Puis il me quitta pour aller passer le reste de la belle saison à Spa.

C'est de ce séjour à Trois-Ponts que sont nées presque toutes les pièces qui composent le recueil des *Chants ardennais*.

Elles réflètent à tel point la physionomie du pays, elles en reproduisent les traits caractéristiques avec un réalisme si frappant, qu'en les lisant je crois m'y retrouver avec lui. Je revois tous les sites que nous visitâmes ensemble. Les scènes où j'assistai, les tableaux, les personnages revivent devant moi. C'est que, nature profondément impressionnable, âme ouverte à toutes les émotions, il s'était livré, abandonné tout entier et sans réserve au charme de cette existence champêtre toute nouvelle pour lui. Transporté tout à coup, lui l'enfant des villes, au milieu de la véritable vie rustique, il en avait avidement aspiré la poésie par tous les pores; et dès qu'une impression était reçue, il la rendait toute palpitante et toute chaude. L'image qui l'avait frappé, il l'a reproduisait immédiatement dans toute sa fraîcheur, dans toute son originalité, dans toute sa vérité, naïvement, scrupuleusement, sans rien ajouter, sans se permettre de rien changer—

Digitized by Google

comme en voyage l'artiste consciencieux fait ses croquis — avec le goût, la promptitude de choix et la merveilleuse facilité d'exécution qui le distinguaient : saisissant ainsi la nature sur le fait, l'homme sur le vif. De là cette vérité, cette chaleur, cette vie qui circule dans toutes ses compositions. Il ébauchait ses pièces séance tenante, d'un seul jet, comme s'il eût craint que la vision ne lui échappât ou que l'éloignement n'altérât la précision de ses contours. Il ne les reprenait ensuite que pour en polir le style.

Au retour de nos promenades, je le voyais souvent demeurer en arrière. Il s'était assis sur l'accotement de la route, ou sur un tronc d'arbre, ou sur une pierre, son portefeuille ouvert sur ses genoux, écrivant. Quand il nous rejoignait, il avait fixé une idée, ébauché une strophe. Il riait et parlait d'autre chose.

Disons maintenant quel était le coin de terre qui avait eu le don de faire vibrer si puissamment le clavier de sa poésie.

Je parlerai de Trois-Ponts au passé. Il existe toujours, mais, hélas ! il a un chemin de fer. Le chemin de fer du Grand-Luxembourg a déchiré, bouleversé la sauvage vallée de la Salm. Son charme champêtre s'est évanoui. Aux mugissements des vaches, aux bêlements des chèvres, au murmure du torrent sur ses cailloux, ont succédé le roulement des trains, l'aigre sifflet des signaux et le hoquet des locomotives ; à la calme et douce solitude, le mouvement affairé d'une station. Rien n'effarouche une idylle comme le bruit d'un chemin de fer :

> De peur de l'écouter Pan fuit dans les roseaux,
> Et les nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux.

Le Trois-Ponts de l'an de grâce 1855 n'existe donc plus que dans mes souvenirs et dans les vers d'Eugène Dubois.

C'était un hameau d'une douzaine de maisons situé au confluent de la Salm, du ruisseau de Bodeux et de l'Emblève. Un pont sur l'Emblève, un sur la Salm et un sur le Ruy de Bodeux lui ont valu son nom. Il est traversé par la route de Saint-Hubert à Stavelot. Un embranchement partant de Trois-Ponts va rejoindre à Werbaumont la grande route de Liége à Arlon par Aywaille et Houffalize. Il est distant de

Digitized by Google

quatre lieues de Spa, d'une lieue de Stavelot, de trois lieues de Vieil-Salm, d'une demi-lieue de la cascade de Coo. Voilà pour sa position géographique.

Sauf une petite malle portant les dépêches qui passait le matin et repassait le soir, on ne voyait sur ces routes que des charrettes, des vaches, des chèvres et des paysans en tournée. De loin en loin, une voiture menant des étrangers à la cascade; mais c'était rare, ces voitures n'ayant pas besoin de passer par le village. Tout à l'entour, la solitude. Des montagnes couvertes de bois et de bruyères, très peu de champs cultivés. Dans les fonds, des prairies. Tout y était vraiment agreste. Les sites pittoresques abondaient. La promenade était partout.

A dix minutes, près du Ruy de Bodeux, dans un pré à l'abandon, une source minérale aussi bonne que les meilleures sources de Spa.

Sur la route, un petit poste de douaniers. A part ces douaniers, on ne voyait à Trois-Ponts que des paysans.

Trois de ces paysans passaient pour riches. Ceux qui étaient pauvres ne souffraient point de misère. Pour voir des gueux il faut aller jusqu'au Petit-Coo où la gueuserie est entretenue par le bureau de bienfaisance de Stavelot.

Comme chose habitable, il y avait l'*Auberge des Ardennes*, tenue par Joseph-Louis Renard. Une auberge de rouliers et de paysans où il y avait un coin à peu près propre pour les messieurs. L'endroit était parfaitement rustique, l'auberge aussi. Nous n'en demandions pas davantage. Plus de délicatesse eut rompu l'unité de ton de cette pastorale.

Cette auberge était d'ailleurs bien amusante. Il y avait dans la cuisine une vaste cheminée où chantaient des grillons, où de grands chaudrons de fer pendaient à de grosses chaînes noires, où d'innombrables pièces de lard et des jambons s'enfumaient lentement, où flambait le soir un magnifique feu de bois de bouleau, auquel nous venions sécher nos blouses, humides de la rosée de l'automne. C'était là notre lieu de réunion favori. On s'asseyait sur un vieux banc de chêne, ou sur des fagots ; on s'étirait les jambes fatiguées par les courses de la journée; on se chauffait les pieds souvent mouillés par l'herbe des prairies; on rêvait, on fumait, on jasait avec les premiers venus. L'étable ouvrait sur la cuisine par une porte

Digitized by Google

basse et il s'en échappait de chaudes émanations de vache, des vapeurs chargées de musc, qui sont le vrai parfum des fermes. On entendait à travers la porte le mouvement régulier de la mâchoire des ruminants et parfois des beuglements étouffés. Des vachères sortaient de là portant de grandes jarres pleines d'un lait écumeux et fumant. Un roulier entrait souhaitant le bonsoir, allait au foyer ramasser une braise pour allumer sa pipe, avalait un verre de péquet, et s'en allait rejoindre sa voiture arrêtée devant l'auberge. Que de bonnes figures, que de types variés et curieux nous avons vu défiler là !

Tendue comme une toile d'araignée au point d'intersection des deux routes, l'auberge de Renard était un centre où convergeait forcément tout ce qui voyageait dans ce canton. Il y passait des gens de toutes sortes. Voituriers conduisant des écorces aux tanneries de Stavelot ; paysans allant aux foires avec leurs bestiaux ; éleveurs d'abeilles et marchands de miel, nommés *môhis*, dans le pays ; bourreliers, colporteurs, coupeurs de truies et de verrats ; marchands de cochons, marchands de fromage, marchands d'œufs et de volailles, marchands de meules, marchands de pierres à rasoir, marchands de croix et de pierres funéraires, marchands de truites et d'écrevisses, oiseleurs, commis voyageurs en tout genre ; curés, huissiers, notaires, médecins, avocats, agents d'affaires (nom que prennent les usuriers, une des plaies de l'Ardenne). Puis toute la série banale des touristes d'occasion ou de profession : étudiants et professeurs en vacance, artistes et cabotins, géologues, botanistes, entomologistes et minéralogistes. Tout ce monde là venait aboutir à l'auberge des Ardennes et s'y arrêtait, ne fût-ce que le temps nécessaire pour s'y reposer et s'y rafraîchir, — moins que cela : pour boire un verre sur le pouce et rallumer sa pipe.

Ces allants et venants, qui tous portaient en eux quelque chose de la physionomie du pays, entretenaient dans l'auberge une animation qui nous plaisait. On ne peut être toujours par monts et par vaux. Dubois s'amusait de tout, s'intéressait à tout, causait avec tout le monde, tirait quelque chose de chacun, notait les traits de mœurs, se faisait raconter les histoires locales, les vieux récits du pays, les légendes surtout. Il adorait les légendes, comme tous les

Digitized by Google

poëtes. Sa gaieté franche et communicative se mettait au niveau de tous. Il n'avait ni sots dédains ni hauteurs déplacées, s'entretenait gravement avec les paysans, riait avec les paysannes, jouait avec les enfants et débitait des fariboles aux jeunes filles. Il ne se moquait que des pédants, car on trouve des pédants au hameau comme à la ville. Voici à ce sujet une anecdote :

Je le trouvai un jour campé au milieu de la route et causant avec un ardoisier qui travaillait sur le toit de l'auberge. Il avait surpris ce malheureux en flagrant délit d'imparfait du subjonctif.

— Peu s'en était fallu tout à l'heure, avait-il dit, que je ne glissasse du toit.

— Peste! riposta Dubois, il faut venir à Trois-Ponts pour trouver des subjonctifs perchés sur les toits!

— Et pourquoi pas, monsieur? fit l'ardoisier en se rengorgeant. J'ai été instituteur, moi!

— Ah bah! Ainsi, vous avez enseigné l'analyse grammaticale?

— Et logique, monsieur!

« Et logique » était superbe. Dubois redoubla de sérieux. C'était parfois sa manière de rire au nez des gens.

—Alors je conçois votre ambition de monter sur les toits. Mais vous faites là un métier dangereux, car, comme vous le disiez très élégamment, il eût suffi que vous éternuassiez pour que vous roulassiez sur la route, où vous vous cassasseriez infailliblement le cou?

L'ex-maître d'école ne répondit rien. Il hésitait. Sans doute il repassait intérieurement ses conjugaisons.

C'est avec ce personnage qu'il eut un autre jour une conversation sur les Sotays ou Nutons, qu'il a rapportée lui-même.

Son goût pour les histoires et les légendes se trouvait, du reste, servi à souhait. Notre hôte était un répertoire inépuisable. Jos. Louis Renard est dépeint par Dubois d'une façon assez complète pour que je sois dispensé d'en dire autre chose ici. Pour avoir amusé le poëte par ses récits, son nom passera à la postérité.

Les légendes qui intéressaient le plus notre poëte étaient celles concernant les *Nutons*, les *Djoupseys* et les *Macralles*. Elles lui ont inspiré quelques-unes de ses plus jolies pièces.

Digitized by Google

Les *Macralles*, *la reine des Djoupseys* sont de petits chefs-d'œuvre que n'eussent désavoués ni l'auteur de *Marie* ni l'auteur d'*Eloa*. Il a écrit sur les *Nutons*, ces êtres singuliers qui ont laissé des traces de leur séjour dans toute l'Ardenne, une dissertation qui prouve combien ce sujet le préoccupait.

J'avais déjà, les années précédentes, exploré ce pays dont je connaissais les moindres sentiers. J'eus donc le plaisir d'en faire les honneurs à mon ami Dubois, comme fait un propriétaire de son jardin. J'eus aussi le plaisir de voir mes admirations comprises et mes goûts partagés. Je le menai partout où j'avais découvert quelque site pittoresque, quelque coin agreste et romantique qui m'avait fait rêver, et partout je voyais mes impressions se reproduire en lui avec plus de vivacité et d'enthousiasme. Souvent, où je n'avais ressenti qu'une curiosité d'artiste, il apportait une émotion véritable. Où j'avais été simplement charmé, il était attendri.

Je me souviens de ses enchantements la première fois que je le conduisis à Brume. Nous avions monté lentement le chemin *vicinau*[1], d'abord profondément encaissé entre des talus bordés de têtards de chêne et de buissons de coudriers dont les branches étaient soigneusement entrelacées pour empêcher le passage des bestiaux; plus loin, longeant des taillis et des champs cultivés, et de temps en temps laissant entrevoir, à travers des éclaircies, des horizons variés qui toujours s'étendaient, à mesure que nous montions.

Il faisait chaud. Un splendide soleil tombant d'un ciel bleu nous faisait rechercher l'ombre des arbres. Cependant des nuages passaient par intervalles et l'on voyait leurs grandes silhouettes glisser lentement sur le flanc boisé des montagnes. On sentait dans l'air ces effluves magnétiques qui précèdent d'ordinaire les orages. Nous étions l'un et l'autre dans cette heureuse disposition d'esprit où, libres de tout souci, les objets extérieurs nous parlent et nous attirent; où l'âme est ouverte à toutes les impressions, où tout sourit, où tout amuse. Dubois, qui n'avait jamais regardé la nature de près, était en réalité fort ignorant des choses de la nature. Il avait des étonnements et des admirations à faire croire qu'il la voyait pour la première fois.

[1] On dit dans ce pays : un chemin *vicinau*, des chemins *vicinals ;* un *chevau*, des *chevals;* un *canau*, des *canals*, etc. Pourquoi pas ?

Digitized by Google

Nous longions une de ces vieilles haies, comme on n'en voit qu'en Ardenne, touffues, profondes, impénétrables, que jamais le ciseau n'a tondues, et qui empiètent largement et à leur aise, d'un côté sur le chemin, de l'autre sur le champ. Qu'importe? Le chemin est assez large et le champ d'assez peu de valeur pour n'y pas regarder à quelques mètres. L'essentiel est d'empêcher les vaches, les chèvres et les cochons d'y passer. D'ailleurs, plus elles sont épaisses et hautes, mieux elles rompent l'effort des vents, terribles sur les hauteurs. Je me suis maintes fois abrité de la pluie, rien qu'en m'asseyant à leur pied, à l'opposite du vent. Nul ne saurait dire l'âge de ces haies-là. Elles ont peut-être été plantées par les druides. On y voit des souches énormes, à demi pourries et desséchées, entourées de rejetons, et des rejetons de leurs rejetons, comme les patriarches séculaires de la bible. Les oiseaux y font leur nid. Toutes sortent de bêtes sauvages y trouvent un asile. Elles offrent des échantillons de toutes les essences forestières du pays. Les buissons épineux : l'aubépine, le prunellier, l'églantier et le houx s'entrelacent aux charmes noueux, aux chênes étêtés et rabougris, aux coudriers, aux frênes, aux érables nains. Des sorbiers y balancent leurs branches souples, chargées de leurs riches ombelles de corail. Au printemps, elles se couvrent de fleurs ; en automne les enfants y cueillent des mûres, des prunelles et des noisettes. Quelquefois un chèvrefeuille enroule ses lianes autour des troncs et va suspendre ses bouquets odorants à l'extrémité des branches les plus élevées. Et, brochant sur le tout, la ronce, que l'âne lui-même, l'amant des chardons, est forcé de respecter, la ronce projette en tous sens ses longs bras hérissés de dards. Ce fut une ronce qui attira le plus particulièrement l'attention de notre poëte. Il était émerveillé de la sauvage élégance de ses festons qui couraient de branche en branche et que l'approche de l'automne commençait à nuancer de pourpre. Il s'écria naïvement :

— Je ne savais pas que les ronces fussent si belles et qu'il y eût tant de choses dans une haie !

Nous étions arrivés à Brume. Ce petit hameau, situé sur un des versants de la haute montagne qui domine le Coo, est un vrai décor de pastorale. Ses maisons éparpillées comme au hasard, et toutes à des niveaux différents, éveillent l'idée

Digitized by Google

de ce bonheur calme, de ce contentement exempt d'inquiétudes et d'ambition, que de tout temps les poëtes ont attribué à la vie champêtre, et qui n'existe, en réalité, nulle part sur terre. Quoique d'une simplicité qui touche aux limites de la pauvreté, elles respirent l'aisance et la paix. Chacune a son courtil, entouré d'un mur de pierres sèches, où fleurissent, au milieu des légumes, des capucines, des pois de senteur, des lupins et des tournesols. Nous vîmes même sur une fenêtre — luxe rare! — un fuchsia cultivé dans un tesson de pot au lait. Tout autour, des vergers plantés de pommiers et de cerisiers, et plus loin, des prairies en pente aboutissant à des bois. Dans le village même, de grands arbres ombrageant des sources, dont les eaux sont recueillies dans de vieux troncs de chêne, creusés comme les pirogues des sauvages, et servant d'abreuvoir aux troupeaux. Au milieu du village, l'église. Et quelle église! On ne saurait rien imaginer de plus simple, de plus pauvre et de plus délabré. Mais la mousse a recouvert ses murs humides et de beaux vieux arbres l'abritent contre la fureur des vents. Le petit campanille qui la surmonte va se perdre entre leurs branches. Elle est fermée, mais on voit tout l'intérieur par les trous de la porte. Nous entrerons tout à l'heure.

La pluie qui commençait à tomber nous força à chercher un abri sous un de ces auvents dont presque toutes les maisons ardennaises sont pourvues. Une petite fille d'une douzaine d'années vint sur la porte et nous pria gracieusement d'entrer. Nous la suivîmes. La maison, assez grande, paraissait absolument vide et inhabitée. Il ne s'y trouvait d'autre meuble qu'un bahut de chêne sur lequel l'enfant nous engagea à nous asseoir. Puis elle sortit. Un instant après elle reparut portant dans chaque main une grande jatte de lait qu'elle nous offrit de fort bonne grâce. Nous acceptâmes sans façon et bûmes avec plaisir : nous avions chaud, nous avions soif, la maison était propre et le lait délicieux. Après quoi nous questionnons la petite fille qui répond sans le moindre embarras :

— Vous êtes seule ici ?

— Oui.

— Où sont vos parents?

— A la maison.

Digitized by Google

— N'est-ce donc pas ici votre maison?

— Non, c'est notre bergerie.

— Et votre maison, où est-elle?

— A Bodeux.

— Et vous demeurez ici toute seule?

— Oui; mais je n'y demeure pas toujours. J'y viens seulement pour garder les vaches.

— Où sont-elles, vos vaches?

— Là-bas dans le pré. Le matin je les y mène; le soir je les fais rentrer dans l'étable et je trais leur lait.

— N'avez-vous pas peur ici toute seule?

Elle nous regarda avec étonnement :

— De quoi est-ce que j'aurais peur?

— Quel âge avez-vous?

— J'ai treize ans.

— Mais comment vivez-vous ici? Qui vous donne à manger?

— Personne. J'ai du pain dans le bahut et de la *makaye*[1] Je fais cuire des pommes de terre dans la cendre[2]. Et puis, il y a des jours qu'on vient m'aider à faire le beurre; alors on m'apporte des galettes. Et j'ai du lait et de la crême tant que je veux. Voulez-vous voir la laiterie?

— Volontiers.

Elle nous mena dans une petite pièce carrée contigüe à celle où nous étions, et communiquant par une porte très basse avec l'étable. Les murs étaient garnis de trois rangs de rayons, semblables à ceux d'une bibliothèque. Seulement, au lieu de livres, ces rayons supportaient de grandes jarres de terre, les unes pleines de lait, les autres de crême, les autres vides. Quelques unes étaient recouvertes d'un linge blanc Dans un coin, une barate et un escabeau, une cruche de grès et un seau de ferblanc. Tout cela rangé avec un ordre et une propreté qui eussent fait honneur à une fermière hollandaise. Cet ordre et cette propreté étaient l'ouvrage de notre jeune bergère et nous lui en fîmes compliment.

Une chèvre blanche vint montrer sa tête curieuse dans la porte demeurée ouverte.

[1] Fromage blanc.

[2] La vérité m'oblige à reconnaître qu'elle ne dit pas « cuire des pommes de terre », mais *péter des crompires* : ce qui est bien plus joli.

Digitized by Google

— Tê, gatte, fit la petite, et la chèvre vint frotter amicalement ses cornes contre son tablier. L'enfant la prit par la barbe et ajouta en souriant :

— Voilà ma camarade. Vous voyez bien que je ne dois pas avoir peur.

Dubois n'en revenait pas. Cette vie pastorale prise sur le fait, cette innocence, cette simplicité courageuse, cette idylle dans la réalité, semblaient sortir pour lui du monde des rêves. Surtout il ne croyait pas cela possible en Belgique.

Ces pâturages sur les hauteurs, cette bergerie dont le propriétaire demeurait à une lieue plus bas dans la vallée et où il envoyait ses troupeaux en été, sous la garde d'un enfant : c'était une scène des hautes Alpes transportée par un coup de baguette magique aux environs de Spa pour l'ébahissement d'un poëte. La pluie ayant cessé, nous reprîmes notre promenade. J'allais oublier de dire que quand nous voulûmes mettre quelque argent dans la main de la petite fille qui nous avait si gentiment apporté du lait sans que nous l'eussions demandé, elle refusa fièrement en disant qu'elle n'était pas pauvre. Et cela se passait à vingt minutes de ce nid de mendiants qu'on appelle le Petit-Coo !

En repassant devant l'église nous trouvons la porte ouverte et nous entrons. Trois pas suffisent pour en faire le tour et un coup d'œil pour en faire l'inventaire. Dubois l'a décrite avec une fidélité à laquelle la prose la plus réaliste n'a rien à ajouter :

« Un chaume à jour tremblant sur quatre murs goutteux ;
« Trois semblants de vitraux, un détritus de porte,
« Un autel que, sans doute, un miracle supporte ;
« Trois affreux saints, boîtant sur trois socles boîteux :
« C'était tout.

Un petit paysan se mit à tirer une corde crasseuse qui pendait derrière la porte. Une clocle tinta : c'était l'angélus. Des paysans qui revenaient de leur ouvrage s'arrêtèrent et se découvrirent en faisant le signe de la croix. Des femmes vinrent s'agenouiller sur le seuil en murmurant l'*Ave Maria*...

Nous étions là deux incrédules enfants du siècle, qui cent fois avions accueilli avec l'indifférence la plus complète ou

Digitized by Google

contemplé avec le sourire du dédain les plus fastueuses cérémonies du culte catholique. Pourquoi le son de cette petite cloche nous rendit-elle tout à coup sérieux et pensifs? Que se passa-t-il dans l'esprit de Dubois? Il me dit en sortant :

— Voilà la religion que je comprends. Dans cette masure toute nue, j'ai senti que je pourrais prier. Un temple ne saurait être assez simple. Y apporter les clinquants de la richesse, c'est y placer les petitesses et les vanités de l'homme. Richesse, pauvreté, art : Dieu ne connaît pas cela. Les mains pieuses qui ont dressé en son honneur les pierres brutes de la bruyère de Karnac, ont fait autant pour lui que celles qui ont bâti Saint-Pierre de Rome. N'est-ce pas le rapetisser que de lui prêter notre goût pour le luxe et la magnificence? Pour moi je dois vous avouer que jamais dans les cathédrales les plus fastueuses, dans ces églises d'Anvers qui sont des musées, où l'or et les marbres précieux servent de cadre aux chefs-d'œuvre des arts, devant ces tabernacles étincelants de pierreries, jamais je n'ai éprouvé un sentiment religieux aussi profond que dans cette humble chapelle, devant cet autel rustique, à la vue de cette piété naïve et vraie. Si je demeurais ici, je crois que je redeviendrais pieux, comme je l'étais dans mon enfance.

Sa voix était grave, presqu'émue. Tout le reste de notre promenade, il demeura sous l'empire d'une préoccupation singulière. Le lendemain il me lut les strophes intitulées *Brume*.

Je pourrais refaire ainsi, pas à pas, par la mémoire, les promenades d'où sont nées : *la chaumière de Trois-Ponts*, *les grands chiens d'Aisomont*, *le Faix du Diable*, *au vallon de Bergéval*, etc. Non seulement je retrouve dans ces pièces un écho fidèle de ses impressions et des miennes, mais elles me reportent tout entier vers les lieux qui les ont inspirées. Je puis témoigner ainsi de la vérité de ses tableaux comme de la sincérité de ses inspirations.

Cette dernière qualité est bien plus rare qu'on ne pense. Les poëtes rarement sont sincères dans leurs inspirations. Ils donnent comme telles des thèmes froidement choisis, dont la plupart ne leur appartiennent pas, qui souvent sont le contre-pied de leur pensées et de leurs sentiments véritables. Ils posent vis-à-vis d'eux-mêmes comme devant le public. Leur

Digitized by Google

unique vocation, c'est la vanité. Ils ambitionnent le titre de poëte comme les parvenus ambitionnent un titre de noblesse, et s'ils pouvaient le payer avec de l'argent, ils l'achèteraient comme eux. Ils chantent ce que d'autres ont chanté et prennent sans scrupule à leurs devanciers, leurs rimes avec leurs idées. Plagiaires inconscients, ils vivent de réminiscences. Ils se conforment au goût du jour non par choix raisonné, mais par entraînement, par instinct. Engoués de l'une ou de l'autre des célébrités du jour, ils prennent rang dans la queue et emboîtent le pas à leur suite. Selon que le vent est à l'ode, à l'élégie ou à la satire, ils seront lyriques, élégiaques ou satiriques. Il ne sauraient être eux-mêmes, parce qu'eux-mêmes ne sont rien que des échos et des reflets. La source où ils boivent, ce n'est pas la source d'Hypocrène, jaillissant du sein inépuisable de l'immortelle nature, c'est la poésie des autres. Le véritable nom de leur muse, c'est la Mode.

Ce n'était pas la muse de Dubois. Je l'ai dit : chez lui l'inspiration était sincère. Sa poésie n'exprimait que ce qu'il avait ressenti. Aussi a-t-il atteint, sans l'avoir cherché, la véritable originalité : il est lui. Quiconque l'a connu le retrouve dans ses vers tel qu'il était. Caractère mélancolique au fond, gai à la surface, il s'exalte, s'attendrit et tout à coup éclate de rire. Une profonde réflexion philosophique aboutit à une bouffonnerie. Sa pensée va à la dérive; il ne fait rien pour l'arrêter ni pour la guider; il se laisse entraîner avec elle; il rêve, il pleure, il raille. Son imagination est une maîtresse impérieuse contre la tyrannie de laquelle il se débat parfois douloureusement, mais à laquelle il ne sait pas résister. Ne résistant pas plus d'ailleurs aux entraînements de son cœur qu'à ceux de son esprit et prodiguant ses affections comme ses vers. Tel ses amis l'on connu, tel on le retrouve dans ses écrits.

C'est bien de lui qu'on peut dire : le style, c'est l'homme.

Pendant le court séjour qu'il fit avec moi dans les Ardennes, il comprit bien pour la première fois le charme poétique de la nature vraie. Ce qu'il voyait ne lui semblait pouvoir être embelli. Il se sentait envahi d'émotions si saines qu'imaginer et feindre quelque chose au delà lui eût paru une absurdité. Changer quelque chose à la nature sous prétexte de l'idéaliser, c'est prouver qu'on ne l'a pas comprise. Elle nous

Digitized by Google

permet de choisir dans sa variété, non de la fausser. Et là-dessus il me développait les théories les plus réalistes, qu'heureusement il mitigeait toujours un peu dans l'application.

Formé à l'école d'André Chénier, son goût le préservait des trivialités. Sa forme avant tout était élégante et pure.

O bonheur de s'asseoir dans les hautes clairières !
De respirer le miel dans les fleurs des bruyères
En dominant au loin d'immenses horizons !
D'entendre bourdonner les abeilles folâtres,
Quand le bruit des torrents et les appels des pâtres
S'élèvent jusqu'à nous de buissons en buissons !

De voir, dans les montants, ramper un char rustique,
Qu'un bœuf traîne du front, soumis au joug antique,
Et que guide un bouvier s'appuyant au brancard !
Tout le troupeau le suit, noir taureau, vache brune;
Le chien par ses abois en fait bondir plus d'une
Et la chèvre, en bêlant, flâne et broute à l'écart.

C'est le soir. Les lointains bleuissent dans la brume.
Les parfums pénétrants d'un champ d'essarts qui fume
Suivent du lit des eaux les contours tortueux.
Ces brasiers qui des monts illuminent les crêtes
Y brillent comme un chœur de rougeâtres planètes,
Et Vénus, à l'œil d'or, chemine au dessus d'eux.

Voilà l'Ardenne vue et peinte par un vrai poëte.

Quand je lis la pièce intitulée : *La chaumière de Trois-Ponts*, je vois la réalité même se dresser devant moi. Jugez-en :

Un pauvre diable d'ouvrier, petit, borgne et estropié d'une main, habitait avec sa femme, ses enfants et sa chèvre, une maisonnette située à mi-côte sur le penchant de la montagne de Bergéval. Trouvant son habitation trop isolée, il entreprit de la transporter au bord de la route, sur l'accotement qui la sépare des prés de la Salm. Cette besogne, il l'accomplit tout seul, sans aucune aide, avec l'unique bras dont il pouvait se servir. Or, si petite que soit une baraque, la démolir, la transporter pièce à pièce de la montagne dans la vallée, la reconstruire — quand on n'a qu'un bras et qu'un œil, et qu'on ne peut consacrer à cette besogne que les heures qui

Digitized by Google

ne sont pas prises par le travail régulier qui doit nourrir la famille — : ce n'est pas une mince opération. Pour augmenter la difficulté, il avait établi ses fondations à trois ou quatre mètres en contrebas, au niveau du pré, de façon qu'il devait amener le soubassement à cette hauteur avant d'avoir le rez-de-chaussée de plein-pied avec la route. On peut croire que, dans ces conditions, l'ouvrage n'avançait guères. Il avait été commencé au printemps et au mois de septembre le soubassement seul était terminé. C'était une sorte de cave dont le mur de derrière seul était en pierre. Celui de devant était entaillé dans le talus et les murs latéraux formés de pisé et de genêts secs. Pour plafond des pièces de bois non équarries recouvertes de gazons. Toute la famille logeait là-dedans, y compris la chèvre.

La cuisine se faisait au dehors sur le pré.

C'était moins qu'une hutte de sauvages. On ne s'y pouvait même pas abriter complètement du vent ni de la pluie. Pourtant, l'hiver n'était pas éloigné. Une crue de la Salm pouvait emporter toute la frêle construction. Que va devenir la pauvre famille, si les tempêtes glacées de décembre, si la neige et la gelée la surprennent dans cette misérable habitation? Le cœur se serrait à cette pensée.

Nous trouvons la femme vaquant devant sa porte à quelque détail de ménage. Près d'elle, un petit enfant. Un autre joue plus loin auprès de la chèvre, attachée à un piquet. En réponse à nos questions, elle nous conte gaîment sa lamentable histoire : Histoire de la misère, qui n'a jamais connu que la misère, qui n'a aucune idée d'en sortir et qui ne sait même pas qu'elle est la misère.

— Que ferez-vous, lui dit Dubois tout ému, si, pour l'hiver, votre maison n'est pas achevée?

— *Dju n'en sais rin, Môsieur.*

Elle nous dit cela le plus naturellement du monde, en souriant. Quelle mélancolique résignation, quelle philosophique insouciance dans cette réponse si simple! Dubois en fut si frappé que les larmes lui vinrent aux yeux. Plus tard il se plaisait à raconter cette anecdote comme un des plus curieux épisode de son voyage.

C'était une charmante rivière que la Salm avant qu'un chemin de fer eût déchiré les flancs de sa vallée, écorché ses

Digitized by Google

montagnes, jeté d'affreux remblais à travers ses prairies, et souillé de cendres et de scories les beaux gazons de ses rives. J'aimais à descendre son cours, lentement, la ligne à la main, à promener mes mouches sur toute la surface de ses eaux, à effleurer tous ses courants, à sonder tous ses remous. Je crois cependant que dans le plaisir que je prenais à la pêche entrait pour une bonne part le plaisir de regarder couler l'eau. Ces rivières des montagnes, roulant sur un fond de roches des eaux d'une transparence parfaite qui laissent voir tous les cailloux de leur lit, ont un charme particulier. Les regarder est une rêverie. L'œil d'un artiste ou d'un poëte y découvre une foule de beautés que le vulgaire ne soupçonne seulement pas ; mais nul n'est plus à même de les apprécier que le pêcheur, quand ce pêcheur se double d'un poëte. Dubois prenait peu de plaisir à la pêche, qu'il ne connaissait pas, mais il m'y accompagnait quelquefois par curiosité et pour ne pas se séparer de moi. Alors il flanait le long des bords. Il admirait les larges feuilles des tucilages, les fleurs ciliées de ménianthes, ou respirait la douce odeur de la reine des prés. Parfois il s'asseyait et regardait dans la rivière : quoi? ses rêves qui passaient et miroitaient dans le cristal mobile des courants.

Quand Septembre n'a plus que d'avares caresses,
Un azur infidèle et des brises traîtresses,
Comme il fait bon d'errer au soleil de midi,
Dans la senteur des foins, où les faucheurs reposent,
Sur les bords d'un cours d'eau, dont les chutes arrosent
Un vieux lit de granit, par les mousses verdi.

Bruit des eaux sur les rocs, délicieux murmure,
Qui sous les buissons d'aulne et les touffes de mûre
Fais le charme des soirs, l'enchantement des jours,
Qui rends la nuit vivante et le matin sonore,
Que d'âges après moi t'écouteront encore
Comme une voix de Dieu qui parlera toujours!

Ce qui l'amusait le plus c'était d'explorer les villages et les hameaux voisins. Chacun d'eux avait sa physionomie et partout il trouvait à noter quelques traits nouveaux de cette vie des champs dont l'attrait venait inopinément se révéler à lui.

Digitized by Google

Les villages dans ce pays sont si petits, si peu peuplés, si pauvres, que chacun d'eux ne peut supporter le luxe d'une administration communale séparée. Alors on en réunit plusieurs pour former une commune. Ainsi la commune de Fosse se compose des villages ou hameaux de Fosse, de Bergéval, de Brume, de Trois-Ponts, de Saint-Jacques, de Mont-de-Fosse et de Henry-Moulin. A cette agglomération Fosse donne son nom, Saint-Jacques prête son église et Trois-Ponts fournit son bourgmestre. Ce dernier point, du reste, n'est pas de règle et n'était qu'accidentel. La maison du curé était à Bergéval.

L'église de Saint-Jacques se trouve à peu près isolée sur un plateau élevé, à mi-chemin de Bergéval et de Fosse. Sur le cimetière de cette église se trouvaient quelques-uns des plus grands et des plus vieux arbres du pays : une vraie curiosité. J'y ai plusieurs fois mené des peintres qui les admiraient fort et ne manquaient pas de les croquer. J'en possède un croquis fait par Artan et ils doivent se trouver quelque part dans un tableau de Lamorinière. Il y avait surtout un chêne qui projetait horizontalement à une distance énorme une branche tortue, noueuse, qui avait je ne sais quelle vague apparence de gibet. Elle donnait envie de s'y pendre. Si je n'ai pas cédé à cette tentation c'est sans doute que je ne voyais jamais cet arbre que pendant mes vacances, dans un temps où je m'amusais, et que cette fantaisie eût fait manquer quelque projet de pêche ou de promenade pour le lendemain.

Ces arbres déplaisaient au curé. Il voulut profiter d'une réparation faite à l'église pour les faire abattre[1]. Nous fîmes pour les sauver des efforts inutiles. Le curé ne pouvait comprendre quel intérêt des étrangers pouvaient avoir à venir *mettre le nez dans ses affaires*. Un ordre arriva enfin de respecter les arbres : il était trop tard ! En attendant qu'on abattit les troncs, le curé avait fait scier les branches qui le gênaient, et parmi elles, hélas ! celle qui semblait si bien faite pour supporter des pendus. Ce qui en restait subsiste encore;

[1] Si ces arbres n'ont pas été complètement abattus, c'est grâce aux efforts persévérants de mon ami Marcellin La Garde, qui a popularisé les légendes et les récits populaires de ce pays. Le *Val de l'Amblève* et le *Val de la Salm* sont dans toutes les mains.

Digitized by Google

ce sont toujours de pittoresques et vénérables patriarches, mais les moignons mutilés de leurs branches tronquées témoignent d'un vandalisme malheureusement irréparable.

Les strophes *au Vallon de Bergéval* — une des perles de l'œuvre de Dubois — sont un souvenir attendri d'un des recoins les plus délicieux de ces environs. C'est un simple pli de terrain servant de lit à un ruisseau qui prend sa source dans les bruyères d'Arbrefontaine, arrose Dairomont, Bergéval et, de là, descend vers la Salm par le vallon le plus vert, le plus frais qu'on puisse imaginer. Ce ruisseau porte le nom de Ruy del Venne. C'était une de nos promenades favorites.

Vallon de Bergéval, sur tes pentes fleuries,
Je viens, parmi les fleurs, cueillir les rêveries :
La belle solitude habite tes buissons.
Et, tout en poursuivant les molles promenades,
Je veux baigner mes pieds aux flots de tes cascades
Ou m'étendre au soleil sur tes lits de gazons.

Les papillons dorés, les brunes sauterelles
Voltigent près de moi sur les touffes d'airelles[1] :
Ce sont les farfadets de ces charmants déserts.
L'oiseau n'a plus de chants pour les échos d'automne.
L'aigre hérault des prés, le grillon monotone
Et le doux *Rû del Venne*[2] animent seuls les airs.

Ciel bleu, qui réfléchis, dans tes eaux cristallines,
Les nuages glissants sur les vertes collines,
Comme pour marier les collines aux cieux ;
Soleil, qui fais pâlir l'ombre prête à s'étendre,
Dans ce val bien aimé, vers moi laissez descendre
Le pur enivrement des soirs silencieux !

[1] On donne en ce pays le nom d'airelle à une charmante petite myrtile rouge, à feuilles persistantes, qui, en automne, présente à la fois des fleurs en forme de clochettes roses et jaunes, distillant un miel abondant, et des fruits d'un rouge de laque. Elle est très abondante sur les plateaux élevés des environs de Malmédy. Les gourmets l'estiment fort comme assaisonnement du gibier. C'est le *Vaccinium vitis Idœa* de Linnée.

[2] *Rû del Venne. Rû, Ry*, ou *Ruy*, selon les diverses prononciations locales, signifie ruisseau en langue romane. On prononce *Rû* à Trois-Ponts, et c'est l'orthographe adoptée par Dubois. Près de Stavelot on trouve *Parfonry* et le *Ry de Stav;* dans le ban de Roanne, *Moulin de Ruy*.

Digitized by Google

Toi, Dieu, qui dans mon cœur a mis la poésie,
C'est ici que l'amour d'une vierge choisie,
Poëte comme moi, serait grand, serait doux !
Plus chastes que ces eaux, plus frais que ces bruyères,
Nos baisers, s'élevant ainsi que des prières,
Iraient bénir le Dieu qui les créa pour nous !

PALINODIE.

Sur ces blocs de rochers, que borde la verveine,
Où courez-vous ainsi, doux flots du *Râ del Venne?*
Si vous trouvez Bertine, assise au pont du *Coo*,
Dites qu'à Bergéval la solitude est belle,
Mais que j'aimerais mieux y chanter auprès d'elle
Que d'y moduler seul des plaintes sans écho.

Nous étions assis un jour sur un bloc de pierre, dans le lit même du ruisseau, alors presqu'à sec. Il ne restait qu'un filet d'eau glissant parmi les blocs et formant tantôt des miniatures de torrent, tantôt des cascatelles que l'imagination n'avait qu'à grossir pour y voir des Niagara. Tout à coup au bruissement de l'eau se mêla un frôlement dans les herbes sèches près de nous. Une couleuvre à collier sortit de la bruyère, glissa jusqu'au bord de l'eau et vint y boire à longs traits. Nous retînmes nos haleines et demeurâmes immobiles de peur de l'effaroucher. Quand elle eut fini de boire elle entra tout entière dans l'eau et s'y étendit pour se baigner avec un plaisir évident. Ses mouvements gracieux, sa beauté nous charmèrent. Comme elle resta longtemps sans bouger, dans une sécurité complète, nous pûmes l'admirer à notre aise. Dubois partageait à l'égard des reptiles le préjugé universel. Ils lui inspiraient, sans distinction, une antipathie irréfléchie, que, pour ma part, je n'ai jamais éprouvée. J'ai joué, tout enfant, avec les lézards et les couleuvres et j'ai continué toute ma vie à les aimer d'une affection qu'augmentent le culte des souvenirs et la pitié pour les innocents martyrs d'une prévention absurde. Je la saisis. Pour toute défense elle s'entortilla autour de ma main et laissa suinter entre ses écailles une liqueur fétide. Je la replongeai dans son bain et la lavai, ainsi que ma main, dans le ruisseau. C'était fini. Au bout de quelques minutes la couleuvre cessa de frétiller et je n'eus plus en main qu'un joli petit serpent,

Digitized by Google

de trois pieds de long, luisant, propre et doux, et se laissant manier en tous sens. Dubois alors la prit à son tour et, de ce moment, les couleuvres eurent un ennemi de moins.

Il l'examina très attentivement, nota dans sa mémoire la forme arrondie de sa bouche, les taches noires qu'elle portait sur ses flancs bronzés, et surtout la cravate blanche et noire qui entoure son cou et qui lui a valu son nom. Cette reconnaissance faite, il exigea que je lui rendisse la liberté. Je la déposai sur l'herbe. Se sentant libre, elle darda sa langue avec vivacité, siffla et disparu comme un éclair.

Le même jour et dans le même vallon, nous rencontrâmes une vipère. Nous pûmes aussi l'examiner à loisir et Dubois put se convaincre qu'il suffit d'avoir une seule fois regardé les deux reptiles pour qu'il devienne impossible de les confondre. Et pourtant je n'ai jamais trouvé personne en Ardenne, je dis personne, sans excepter les médecins, les instituteurs et les curés, qui ait pu faire cette simple distinction. Tout le monde les confond et les enveloppe dans une commune horreur sous le nom de *coloûve*.

On trouvera dans ces pages, mêlé à ceux de Bergéval et du Ruy del Venne, le nom de Bertine. Qu'était-ce que Bertine? Etait-ce une Philis ou une Elvire en l'air, un simple prétexte à madrigaux? Ce serait mal connaître notre poëte que de le supposer. Dubois n'avait pas besoin de chercher en dehors de son cœur des divinités imaginaires pour leur adresser ses adorations. Son panthéon n'était jamais vide. Bertine était une jolie fille du Coo, brune avec de grands yeux de chevreuil, et des lèvres rouges toujours entr'ouvertes pour laisser voir les plus belles dents du monde. Dubois avait essayé, en riant, de lui conter fleurette et l'ayant trouvée sage, il lui en sut bon gré et se borna dès lors à un sentiment purement platonique. Une bague et quelques menus cadeaux furent acceptés comme ne tirant pas à conséquence et, ni la réputation ni la vertu de la jeune ardennaise n'eurent à souffrir de cette liaison. La muse prit à son compte cet amour naissant. En renonçant à en faire sa maîtresse, le poëte en fit la dame de ses pensées. La pauvre paysanne du Coo devint l'inspiratrice d'un nouveau Pétrarque, et la cascade de l'Emblève sera pour elle la fontaine de Vaucluse.

En face de l'auberge s'élève la montagne que couronne le

Digitized by Google

plateau de Wanne. C'est là que se trouve le *Faîx du Diable*, Wanne et son Wérihaye[1], Aisomont avec son étang au milieu du village, ses bergeries et les grands chiens qui respectaient les blouses et montraient leurs crocs aux gens vêtus d'un paletot. Ces hauteurs, d'où la vue embrasse d'immenses horizons, plaisaient à Dubois parce qu'elles lui rappelaient vaguement les falaises de la Normandie. Je me souviens qu'assis dans une bruyère d'où l'on dominait les deux vallées de la Salm et de l'Amblève, il me parlait des environs du Havre, du cap de la Hève et de la plage d'Ingouville. Il trouvait je ne sais quelle vague ressemblance entre la ligne bleue des hautes fagnes qui se profilait au loin sur le ciel et l'horizon de la mer. Nous respirions l'odeur de miel que répand la fleur des bruyères et nous entendions le bourdonnement des abeilles qui butinaient autour de nous. Du fond des vallées montaient en vagues sonores le murmure des torrents et parfois, dans leurs vibrations prolongées, on croyait reconnaître la voix lointaine de l'Océan.

Ces souvenirs de la Normandie étaient les plus frais et les plus riants qu'il eût en sa mémoire de poëte. Rien ne devait les effacer. La vue de l'Ardenne les ravivait sans les faire pâlir. Ils s'associaient aux premières impressions poétiques de sa jeunesse et formaient comme un fond d'images riantes sur lequel toute sa poésie venait se détacher. Sa muse avait la mémoire du cœur et ne pouvait oublier ses premières amours.

Voilà comme j'errais naguère en Normandie.
O sol, dont le nom seul est une mélodie,
Mes rêves les plus chers me ramènent vers toi,
Bien qu'un doux souvenir ne soit pas sans souffrance.
Ne reviendrez-vous plus, ô mes beaux jours de France?
Bonheurs de ma jeunesse êtes-vous morts pour moi?

Le jour de la séparation arriva. Je devais encore passer une quinzaine de jours à Trois-Ponts avec mon fils, alors un

[1] Dans chaque village, dans chaque hameau de l'Ardenne on trouve un terrain planté d'arbres sur lequel se tiennent les foires aux bestiaux. Ce terrain était autrefois seigneurial, d'où le nom de *Werihay*, de *Her*, seigneur, et *haye*, bois. Le Werihaye de Wanne forme une sorte de large avenue devant le château. Il y avait alors de fort beaux arbres.

Digitized by Google

gamin de dix ans qui faisait son apprentissage de naturaliste en pêchant des écrevisses et en courant après des papillons. Sainte et douce initiation qui, pour lui aussi, a mis une auréole ineffaçable autour de ce nom : Trois-Ponts! Dubois allait à Spa parce qu'il croyait avoir besoin de consulter un médecin. Je l'accompagnai jusqu'à mi-chemin de Stavelot. Comme il avait résolu de faire la route à pied, il avait confié sa malle à un voiturier qui se rendait à Spa. Nous trouvâmes ce voiturier et sa voiture arrêtés à la porte d'un garde-barrière. Nous entrâmes au cabaret, et avant de nous séparer, nous bûmes le coup de l'étrier. Nous étions tous deux émus. Quelque chose nous disait que nous venions de passer ensemble un temps heureux qui ne devait plus se retrouver. Il partit en même temps que le voiturier et continua de monter la route en causant avec cet homme et marchant à côté de sa voiture. Moi, je redescendis vers Trois-Ponts. Il tournait fréquemment la tête pour revoir une dernière fois les lieux charmants où il laissait une partie de son cœur. Un secret pressentiment lui disait qu'il ne devait plus les revoir. Dans cet horizon qui reculait derrière lui, il voyait s'enfoncer et disparaître peu à peu un pays qu'il avait appris à aimer, des amis qui le regrettaient, et une page heureuse qui se détachait du livre de sa vie. L'émotion de ces adieux se retrouve tout entière dans la pièce intitulée : *En route* qui commence par cette strophe :

Voici le grand chemin qui devant moi serpente.
J'ai quitté mon ami sur la dernière pente,
J'ai bu, le cœur ému, le coup de l'étrier.
Adieu, charmant village, où la muse sereine
De son cri d'enthousiasme a salué l'Ardenne,
Le pays que mon cœur ne peut plus oublier!

Je ne puis relire ces vers sans attendrissement, parce qu'ils consacrent le souvenir de la dernière heure que j'ai passée en Ardenne avec mon malheureux ami. Qui m'eut dit alors que ces fleurs de poésie, cueillies si gaîment ensemble, ne verraient le jour qu'après sa mort, et que lui-même me léguerait le soin douloureux de les réunir et de les publier!

Il resta à Spa jusque vers le milieu d'octobre, mais il avait trop tôt quitté Trois-Ponts. Chaque jour, chaque heure pas-

Digitized by Google

sée dans ce séjour vraiment agreste ajoutait à ce fonds de poésie qu'il amassait. Les environs de Spa c'étaient encore les paysages de l'Ardenne, ce n'était plus la vie ardennaise. Rien n'est plus éloigné de la vie rustique que la vie des Eaux. Quand on voit tout ce que ce séjour de deux semaines lui a valu d'inspirations vigoureuses, puissamment originales et d'une incomparable vérité de coloris, on ne peut s'empêcher de regretter que ce beau poëme de l'Ardenne soit demeuré inachevé. Il voulait faire pour l'Ardenne ce que Brizeux a fait pour la Bretagne. Eût-il réussi à égaler le poëte breton?

Ma conviction profonde est qu'il l'eût surpassé.

Je ne crois pas en parlant ainsi être aveuglé par l'amitié ou par l'amour-propre national : je parle en simple critique. Y a-t-il dans *Marie* beaucoup de pièces qui puissent soutenir la comparaison avec *Trois-Ponts*, *les Macralles*, *la Reine des Djoupseys?* Ces deux dernières pièces rappellent plutôt la facture éclatante de l'auteur de *Moïse* et d'*Eloa*. Est-ce à dire que, dans ma pensée, Eugène Dubois va prendre son rang immédiatement au Parnasse français entre Brizeux et Alfred de Vigny? Oui, s'il eût écrit quarante ans plus tôt, s'il était né outre-Quiévrain et s'il eût fait partie du Cénacle. Maintenant il attendra peut-être un peu, mais c'est là le rang que la France littéraire lui assignera un jour : j'en ai la foi.

EUGÈNE GENS.

Janvier 1872.

Digitized by Google

REVUE DU MOIS.

Les élections d'Anvers ont seules pu nous arracher à la torpeur qui est, en cette saison, la condition habituelle de notre politique intérieure. Il s'agissait de savoir si le libéralisme allait enfin rentrer en possession de notre métropole commerciale, cet enfant égaré et — on doit bien le reconnaître — un peu maltraité de l'ancienne majorité parlementaire. L'impuissance dûment constatée de la députation anversoise, la réaction libérale qui avait débuté au mois de juillet par le renversement de l'administration meetinguiste, l'union qui s'était maintenue depuis lors dans les rangs des vainqueurs, enfin l'enthousiasme provoqué par la récente visite du souverain que les vaincus, dans leur dépit, avaient eu la maladresse de représenter comme « le roi des gueux », tous ces symptômes justifiaient à première vue ceux qui espéraient trouver dans le scrutin du 15 septembre une éclatante confirmation de la journée électorale du 12 juillet. Mais cette fois il fallait compter avec les campagnes que le parti catholique s'est complètement inféodées dans l'arrondissement d'Anvers. Aussi MM. De Wael et Van Havre ont-ils échoué, à deux cents voix près, sur environ neuf mille votants.

Sans doute les libéraux d'Anvers ont pu considérer une pareille défaite presque à l'égal d'une victoire. La majorité cléricale qui en 1870 était d'environ onze cents voix, tombait cette fois à 226. En même temps les résultats des différents bureaux prouvaient que la ville proprement dite avait donné une forte majorité aux libéraux et que l'intervention des campagnes avait seule relevé la fortune des candidats catholiques. Nous admettrons même comme fort probable, si la bourgeoisie d'Anvers sait maintenir parmi ses divers groupes politiques une entente et une discipline faciles et nécessaires dans la situation toute spéciale du libéralisme anversois, qu'aux élections de 1874, quand l'administration aura pu lé-

Digitized by Google

galement rectifier les listes électorales falsifiées par sa devancière, la masse des électeurs urbains l'emportera définitivement sur les forces rurales des catholiques. Mais nous nous demandons si même une pareille victoire sera sans amertume et sans enseignement pour les vainqueurs. L'antagonisme des villes et des campagnes est une des tendances les plus désastreuses de la Belgique actuelle. Qu'on songe à l'exemple de la France, où une scission analogue, jetant les grandes villes dans le socialisme et les campagnes dans la réaction, a maintenu le pays depuis tant d'années dans le cercle vicieux des révolutions et des coups d'Etat. Nous connaissons trop nos populations urbaines pour craindre qu'elles ne tombent dans les excès révolutionnaires et les exagérations antisociales de nos voisins. Mais suffit-il à un parti politique comme le parti libéral, de régner dans quelques oasis éparses, dans quelques citadelles isolées, au milieu d'un pays indifférent, sinon hostile? Sans doute ce n'est pas une tâche aisée de combattre sur leur propre terrain les influences si admirablement organisées du parti catholique. Mais si vaste et si ardu que paraisse le problème, il est surprenant que le parti libéral ne l'aborde pas avec plus d'empressement et de persévérance. Instruire et élever les campagnes, surtout dans les provinces flamandes, ne représente pas seulement pour l'opinion libérale la première condition de tout succès durable, mais encore pour le pays lui-même une question de vie et de mort.

Il n'y a pas qu'en Belgique où la lutte entre le progrès libéral et l'absolutisme ultramontain ait pris dans ces derniers temps une tournure âpre et désespérée. Partout les peuples sont amenés à relever le défi lancé à la société moderne par les anathèmes du Syllabus et par le dogme de l'Infaillibilité. En Suisse, où l'on semble chercher dans le système des religions d'Etat le moyen de combatttre les empiètements d'une religion ultramontaine — en Allemagne, où le schisme des vieux catholiques a montré la possibilité d'une réforme religieuse en plein XIXme siècle, — en Espagne, où la lutte a pris, comme toujours dans ce pays, le caractère d'une guerre civile — en Italie, où l'ultramontanisme menace l'existence même de la nation — en Irlande enfin, où les catholiques, par des manœuvres aussi ingrates que maladroites, finiront peut-être par provoquer la chute du cabinet libéral, leur allié naturel contre l'intolérance anglicane, — partout la question religieuse en est arrivée à dominer la question politique, au grand détriment de la liberté qui doit forcément laisser plus d'un lambeau dans les ornières du champ de bataille. Mais c'est en France que se joue en ce moment un des épisodes les plus importants de cette grande crise.

Quelle y sera la solution? Évidemment elle est proche; mais

Digitized by Google

il est difficile de la raisonner et de la prévoir, tant monarchistes et républicains semblent également assurés, même à la dernière heure, que le dénouement répondra à leurs vues. La difficulté s'accroît encore quand on songe que ce dénouement, c'est à dire la restauration de la monarchie ou la consolidation de la république, en un mot toutes les destinées de la France et peut-être la tranquillité de l'Europe, dépendent du choix d'une simple couleur par un gentleman de haute naissance, d'un caractère généralement respecté et d'un abord, paraît-il, très sympathique, mais de facultés, en somme, assez médiocres et d'opinions dangereusement arriérées, n'ayant pas même la dose de scepticisme nécessaire pour faire un bon roi constitutionnel. Quelle humiliation pour la France de 1789! Et quel enseignement pour les peuples qui seraient disposés à suivre les mêmes errements.

Encore si dans cet escamotage d'un gouvernement, les monarchistes avaient en vue les intérêts bien ou mal entendus de la France. Mais les intérêts du pays sont relégués au second plan, tout autant que ses volontés Des prétentions de famille à concilier, voilà l'unique préoccupation de ceux qui tiennent actuellement la France dans leurs mains. Nous nous vantions bien haut, dans notre siècle de civilisation, que, si parfois la force pouvait encore influer sur les destinées des nations, du moins nous ne verrions plus jamais des peuples marchandés et cédés en pleine paix, comme un troupeau de passage. Et pourtant n'est-ce pas un trafic de cette nature qui se débat actuellement entre les deux branches de la « maison de France ». Qu'on réussisse à trouver une combinaison pour permettre aux divers prétendants d'occuper à tour de rôle ce trône où ils ne peuvent s'asseoir en même temps, et l'Assemblée nationale aura joué son rôle, le pays n'aura plus qu'à s'incliner, les libéraux à se taire, le clergé à entonner ses *Te Deum* et l'héritier de Saint-Louis à jouir en paix de son trône fleurdelisé..... jusqu'à la prochaine révolution. On dirait qu'il s'agit d'un héritage indivis, d'un objet précieux ou d'une firme sociale à partager entre deux collatéraux!

Nous n'attachons qu'une importance fort relative aux formes de gouvernement, aux mots de République et de Monarchie. Mais comment ne pas envisager sous les plus sombres couleurs la restauration de la royauté chez nos voisins de France, quand cette restauration, — déjà en elle-même un défi à l'opinion publique, — se présente comme un retour à l'ancienne monarchie de droit divin, avec les mêmes tendances, sinon avec les mêmes abus. Le comte de Chambord peut bien répudier toute intention de relever les institutions fondamentales d'une société à jamais éteinte; les dispositions bien connues de son entourage et les injonctions toutes

Digitized by Google

puissantes de ses directeurs religieux ne l'en pousseront pas moins sur la pente où a roulé la première restauration. Avant peu, la France sera de nouveau en pleine guerre civile, ou bien, mâtée et baillonnée, elle ira sombrer dans les eaux de la réaction cosmopolite. On n'a pas assez remarqué que dans sa lettre à M. de Rodez, le comte de Chambord se borne à repousser le projet d'une guerre déclarée dans des conditions « insensées ». D'autre part, quand on songe aux complications qui, par suite de la question romaine, ont failli plus d'une fois troubler les bons rapports de la France et de l'Italie, même sous le gouvernement de M. Thiers, n'est-il pas de la dernière évidence que livrer la nation française à un protégé ou plutôt à un instrument de l'ultramontanisme, c'est tôt ou tard la rupture avec la monarchie italienne, c'est à dire un nouveau bouleversement européen.

L'Europe l'a compris, et voilà pourquoi — malgré les dénégations des organes réactionnaires — la restauration de la monarchie française est devenue une question internationale. Il faut s'aveugler volontairement pour croire sans portée et sans but politiques le récent voyage de Victor-Emmanuel,—avec son ministre des affaires étrangères et son président du Conseil,—à Berlin, où rien ne l'appelait, ainsi qu'à Vienne, dont tant de souvenirs devaient le tenir éloigné. En tout cas, nous n'avons pas à nous effrayer de cette nouvelle Sainte-Alliance, bien différente de l'ancienne, — qui se proposait de garantir l'absolutisme des rois, aussi bien que l'équilibre de l'Europe. Cette fois l'entente de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne ne pourrait avoir d'autre objet que de mettre la paix, — ce premier besoin de notre société — à l'abri du seul danger actuellement visible sur l'horizon politique, et dès lors nous ne pouvons qu'y applaudir, au point de vue belge comme au point de vue européen.

Il ne faut pourtant pas se dissimuler ce qu'une paix ainsi garantie conserverait forcément d'incertain et de provisoire. La Sainte-Alliance de 1814 a montré combien durent les alliances, « saintes » ou non, des rois et même des peuples, quand elles reposent sur les intérêts accidentels des contractants et non sur les principes rationnels du droit. Le maintien de la paix à tout prix n'est qu'un but précaire et négatif. Dans toute véritable organisation sociale, on ne se borne pas à empêcher les individus de se prendre corps à corps, on règle toutes leurs relations conformément aux principes du droit et on réprime leurs infractions réciproques, tout autant qu'on les prévient. Le jour où les gouvernements s'uniront, non plus seulement pour empêcher telle ou telle guerre, mais pour soumettre les rapports de leurs Etats aux règles d'un droit général, ce jour là nous aurons grande chance, sinon

Digitized by Google

de réaliser la belle utopie de la paix perpétuelle, du moins d'introduire dans notre société internationale les principaux éléments de l'ordre qui prédomine déjà dans notre société civile.

Toutefois avant d'appliquer le droit international, il faut le posséder et le connaître. Avant qu'il règne, il faut qu'il existe, et qu'il existe dans les conditions de certitude et de généralité caractéristiques de notre droit civil; il faut surtout que la science soit d'accord sur ses principes et que l'opinion publique en impose la reconnaissance aux gouvernements. Aussi ne peut-on méconnaître l'utilité du mouvement qui, dans ces dernières semaines, a provoqué trois différentes réunions de jurisconsultes et de publicistes, accourus de tous les points d'Europe et même d'Amérique pour se concerter sur la réforme du droit international. On a pu sourire des efforts tentés par les Amis de la Paix, quand ils espéraient pourfendre avec de simples harangues philosophiques l'hydre de la guerre qui avait résisté aux commandements de la religion comme aux démonstrations de l'économie sociale, ces deux plus puissants leviers de l'homme. Mais aujourd'hui le scepticisme le plus endurci ne pourrait nier que les réformateurs de la société internationale ne soient entrés dans une voie pratique: A Genève, au *Congrès de la paix et de la liberté*, — comme à Gand, à la première session de l'*Institut du droit international*, — comme à Bruxelles dans la *Conférence internationale pour la Réforme du droit des gens*, — ce sont la codification du droit international et l'extension de l'arbitrage qui ont formé l'unique objet des discussions et des travaux, — discussions de spécialistes, travaux préparatoires, techniques, arides, peu faits pour passionner le public, mais d'une importance déjà suffisamment démontrée par de récentes et heureuses applications aux rapports de deux grands Etats. Il ne faut pas oublier que le Droit des gens en est encore à sa période d'incubation, et dès lors il est permis de conclure que nous nous trouvons en présence d'une science nouvelle, confuse encore, et imparfaitement formée, mais déjà féconde en résultats et surtout grosse d'avenir. G. D'A.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

DRAFT OUTLINES OF AN INTERNATIONAL CODE, par David Dudley Field, président honoraire de la Conférence pour la réforme et la codification du Droit des gens. New-York. — L'absence de principes clairement définis et généralement adoptés dans la réglementation des rapports internationaux, est certainement une des causes qui contribuent le plus à maintenir la guerre au sein de nos sociétés civilisées. Aussi une des meilleures façons de travailler à la conservation générale de la paix, est certainement de contribuer à éclaircir et à généraliser les règles qui doivent régir les rapports si compliqués et si délicats des États entre eux. A ce titre, on ne saurait trop encourager les tentatives des esprits qui s'efforcent de porter la lumière dans le chaos de notre droit international. M. Dudley Field ne s'est pas borné à un exposé critique du droit des gens dans le passé ni même dans le présent; il envisage encore les réformes dont ce droit est susceptible dans l'avenir, jusqu'au jour où, muni d'organes juridiques, il acquérera non seulement la précision, mais aussi la généralité et la puissance de nos lois civiles.

Les *Draft Outlines of an International Code* sont divisées en deux livres. Le premier traite des relations internationales en temps de paix; le second, en temps de guerre. Le premier livre se subdivise à son tour en deux parties : l'une qui traite du droit international public, l'autre du droit international privé. Cette division conduit l'auteur à examiner certaines matières qui sont souvent laissées de côté par les traités généraux. Ainsi après avoir étudié ce qu'il appelle les droits *essentiels* des nations, c'est à dire les questions relatives à la souveraineté, — à l'égalité, — à la perpétuité, — au territoire, — à la propriété, — à l'exterritorialité, — à la marine, — aux découvertes, — aux explorations, — à la colonisation, — aux pêcheries, — à la piraterie, — aux relations diplomatiques, — aux conventions internationales, —

Digitized by Google

aux droits d'asile et d'extradition, — à la nationalité, — à la juridiction, — au domicile, — aux devoirs réciproques des États vis à vis des étrangers et des étrangers vis à vis de l'État où ils séjournent, par rapport à la résidence, à la religion, à l'obéissance légale, aux impôts, aux services civils et militaires, — l'auteur traite spécialement de certains sujets auxquels il attache, avec raison, une grande importance dans l'état actuel de notre civilisation. Ce sont les questions relatives à la navigation, aux quarantaines, aux chemins de fer, aux télégraphes, aux postes, aux patentes, à la propriété littéraire et artistique, aux monnaies, aux poids et mesures, voire même à l'unité de longitude et *d'heure*. Nous n'avons pas l'espace nécessaire pour examiner en détail les diverses solutions qu'il propose. Disons seulement que dans la computation des longitudes, il voudrait voir toutes les computations partir de Greenwich, comme les Anglais, au lieu de prendre pour point de départ, tantôt Paris, tantôt Washington. En ce qui concerne les poids et mesures, il se prononce en faveur de notre système métrique; enfin, pour la monnaie, il demande l'unité monétaire avec l'étalon d'or. Toutes ces vues sont excellentes; malheureusement elles se heurtent à des difficultés pratiques qui certainement ne sont pas insurmontables, mais qui retardent considérablement la solution.

Viennent ensuite les passages qui traitent des mesures à prendre pour la conservation de la paix. C'est, à nos yeux, la partie la plus importante et la plus remarquable de l'ouvrage. Malheureusement l'auteur exige d'abord, pour leur réalisation, une réduction simultanée des gigantesques armements qui écrasent l'Europe. Or, pour nous, qui connaissons notre malheureux continent, nous savons parfaitement inutile d'espérer *actuellement* une pareille réforme. Si elle s'accomplit jamais — et c'est notre conviction qu'elle s'accomplira un jour, — elle sera la conséquence et non le prologue de la réforme internationale. Nous croyons, du reste, que la réalisation des deux autres conditions exigées par M. Dudley Field suffira pour affermir considérablement, sinon indéfiniment, le maintien de la paix. C'est d'abord qu'au moindre différend entre des États, chacun d'eux commence par envoyer à son adversaire un exposé détaillé de ses réclamations, et qu'il y soit formellement répondu dans un certain laps de temps, — procédé qui eut peut-être empêché, observe M. Dudley Field, l'explosion de la dernière guerre franco-allemande, et qui d'ailleurs se trouve déjà consacré par les traités des États-Unis avec le Portugal, le Pérou et les différents États de l'Amérique centrale. C'est, en second lieu, si les parties ne peuvent tomber d'accord, qu'elles choisissent chacune cinq commissaires pour rechercher le moyen de concilier leurs

Digitized by Google

prétentions, et enfin, si cette commission échoue dans sa tâche, qu'elles recourent au procédé de l'arbitrage.

Voici comment M. Dudley Field voudrait organiser ce procédé : Chacune des nations qui auraient adopté le Code international, transmettrait quatre noms aux deux adversaires, et chacun de ceux-ci exercerait à tour de rôle sur la liste ainsi formée, un droit de récusation qui s'arrêterait quand le chiffre des délégués serait réduit à sept. Ces sept constitueraient alors un tribunal d'arbitrage analogue au récent tribunal de Genève.

Comme le fait observer l'auteur, la Confédération des États-Unis a commencé par l'arbitrage. Aussitôt que les colonies de la Nouvelle-Angleterre eurent proclamé leur indépendance, elles firent reposer leur organisation fédérative sur ce principe, que les différends entre les États de l'Union seraient tranchés par des commissaires à la désignation des parties, ou, si elles ne pouvaient s'entendre pour ce choix, à la désignation des autres États. Voici, dans ce dernier cas, comment l'on procédait. Dans chaque État de l'Union, le Congrès choisissait trois commissaires, et les parties intéressées récusaient un nom à tour de rôle, tant que le chiffre était réduit à treize, parmi lesquels un nombre de sept au moins et de neuf au plus, suivant les circonstances, était désigné par le sort pour siéger en qualité d'arbitres. Ce procédé fonctionna à plusieurs reprises entre divers États de l'Union, et c'est seulement dans la suite qu'un système plus perfectionné s'établit par la création d'une cour suprême, comme souverain arbitre entre les États particuliers. C'est une organisation analogue que M. Dudley Field voudrait appliquer aux relations des États européens et même de toutes les nations civilisées.

Nous croyons que l'auteur est dans la bonne voie. Mais peut-être méconnaît-il un peu l'importance, sinon la nature des obstacles qu'il aura à surmonter, tout au moins en Europe, avant d'arriver à la réalisation de ses vues. Il ne faut pas se dissimuler que, si même le système de l'arbitrage permanent venait à prévaloir parmi nos États, la guerre n'en resterait pas moins possible, aussi longtemps que les décisions des arbitres ne seront pas appuyées par une force matérielle suffisante pour en assurer l'exécution. M. Dudley Field établit une analogie entre nos Etats d'Europe et les États particuliers de l'Union américaine. Mais il faut se rappeler que parmi les États de l'Union existe une force fédérale destinée à garantir l'exécution des sentences rendues par la Haute Cour. Nos États, au contraire, se trouvent dans ce vrai cercle vicieux, d'une part que pour assurer l'accomplissement des sentences arbitrales, il faudrait présupposer l'existence d'une force fédérale; d'autre part, que pour arriver à la création d'une pareille

Digitized by Google

force, il faudrait déjà qu'ils aient abdiqué une portion de leur indépendance actuelle. C'est là la partie *politique* du problème à résoudre, et elle nous semble bien plus ardue et plus délicate, sinon plus insurmontable que la partie juridique.

Ces réserves faites, l'ouvrage de M. Dudley Field est à la fois une œuvre de science et une œuvre d'humanité qui, suivant une récente expression du *Times* lui-même, mérite à son auteur les remerciements du monde entier. M. Dudley Field ne prétend qu'avoir « esquissé » les grandes lignes d'un Code international. Il a fait plus, car son ouvrage peut être considéré comme le cadre d'une science nouvelle ou tout au moins comme la préface d'un nouveau pas dans l'application du droit universel à toutes les relations des hommes. G,

---

L'AFFAIRE BAZAINE, par A.-J. Dalsème. Paris, Sagnier, 1 vol. — Le procès du maréchal Bazaine a surexcité la curiosité publique et réveillé l'attention sur les événements de la campagne de 1870. Aussi, voyons-nous apparaître chaque jour de nouveaux récits, représentant à des points de vue divers les causes et les incidents des désastres de l'armée française. Parmi les brochures, dont la plupart n'auront qu'une durée éphémère, il en est cependant quelques-unes qui s'élèvent à la hauteur d'un livre, qui s'adressent au lecteur sérieux et qui survivront sans doute à l'entraînement fiévreux du moment, comme la mémoire des tristes événements qu'elles racontent. Après la *Capitulation de Metz* et les *Derniers jours de Metz*, du capitaine Rossel, écrits sortis d'une plume indignée et dictés par un esprit convaincu, après les ouvrages ou plutôt les Mémoires justificatifs des généraux Wimpfen et Coffinières, il faut citer en première ligne une œuvre dont la seconde édition vient de paraître : *L'affaire Bazaine*, par Dalsème. L'auteur a réuni dans ce volume une série d'articles qui avaient paru dans le *Petit Journal*, en guise de préface au mémorable procès qui se déroule à l'heure présente au palais de Trianon. Parmi les publications du même genre, nous avons distingué celle-ci, parce qu'à côté des faits nombreux et intéressants qu'elle met sous nos yeux, elle tranche sur beaucoup d'œuvres analogues, par la simplicité du style, par le soin que l'écrivain a apporté à se garer contre les déclamations et l'emphase auxquelles les circonstances devaient ici entraîner fatalement une œuvre française. Il est permis de dire que, sous ce rapport, il a presque constamment réussi, et le lecteur parcourra avec plaisir des pages écrites sans passion, où l'on se borne à décrire et à citer, où l'on n'oublie pas qu'on se trouve en face d'un accusé pour qui l'heure de la justice a sonné dans une autre enceinte.

Digitized by Google

Il n'est pas besoin, en effet, de phrases et de tirades pour ressentir une émotion véritable au seul récit des événements qui se sont déroulés sous les murs de Metz. Quels qu'aient été les mérites de l'armée allemande durant la guerre de 1870, il faut reconnaître qu'ils ont été singulièrement secondés par la conduite des chefs des troupes de Napoléon III. Les révélations de l'affaire Bazaine constituent un procès fait non pas à un homme, mais à un régime: elles nous montrent ce que valent des hauts dignitaires arrivés par l'intrigue et la platitude, des généraux comme Frossard qui ont remporté leurs grades en menant des cotillons aux Tuileries, L'effondrement qui s'est produit dans l'armée de Metz était la conséquence de l'organisation impériale: pendant des années, la France s'était habituée à tout concentrer vers un seul homme, à reporter vers lui toutes les initiatives, toutes les directions : l'armée, surtout, avait été dressée particulièrement à cette adoration de l'auguste fétiche, et comme c'était de l'Empereur qu'on attendait tout; on ne s'efforçait que de lui plaire, et l'on croyait avoir accompli son devoir lorsqu'on avait conquis sa faveur. Puis un jour, l'idole a été renversée brusquement de son piédestal, et chacun s'est vu désorienté, parce que tout le monde avait abdiqué son indépendance. On savait obéir au maître et flatter ses caprices, on avait oublié à commander et perdu tout sentiment de liberté et de responsabilité. Ces généraux privés de leur souverain qui leur servait de lien commun, se sont trouvés en face les uns des autres, inquiets et jaloux, sans autorité, sans prestige. Le résultat des enquêtes nous les révèle tous sous le même aspect, cherchant à s'isoler, à se créer une position spéciale, désirant faire « leur affaire », et se souciant fort peu des affaires de la patrie. Qu'est-ce donc que ce mot patrie pour des âmes assouplies au despotisme et qui, pendant des années, n'ont vu qu'un homme là où les cœurs bien nés voient le pays? Si le maréchal Bazaine avait pu obtenir de M. de Bismarck la permission qu'il sollicitait de livrer Metz pour en sortir avec ses troupes et ramener « l'ordre moral » en France, on aurait assisté, sans aucun doute, à l'ouverture d'une ère de pronunciamentos qui n'eût eu rien à envier à l'Espagne. Si la capitulation de Metz a été une honte, il est permis de dire que ses conséquences eussent pu être plus désastreuses encore. Mais la France, qui avait acclamé l'Empire, n'aurait récolté que ce qu'elle avait semé.

X. O.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

LA PHILOSOPHIE POSITIVE, deuxième numéro (septembre-octobre) de la sixième année : De l'espace, par André-Nuytz. — La Conférence télégraphique internationale de Rome (2e article), par E. S. — De l'Harmonie des forces, par le Dr de Belina. — Sociétés coopératives de production (3e article), par J. J. Rovel. — Le Cantique de l'Émancipé, par Hippolyte Stupuy. — Mésa, roi de Moab, et les Moabites, par Ant. Valabrègue. — Fragments de Lucrèce, livre troisième, par André Lefèvre. Bibliographie. — Achille Mercier. Les États-Unis de l'Amérique septentrionale, par Adalbert Front de Fontpertuis. — Antonin Dubost. — Mélodies païennes, par Raoul Lafagette. — E. de Pompéry : P.-J. Proudhon, par Sainte-Beuve. — Hippolyte Stupuy : Notes et impressions politiques, par Jacques Bonhomme. — Lacrymæ rerum, par Lucien Pâté. — Les Erynnies, par Leconte de Lisle. — Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur la papauté jusqu'au xe siècle, par Villemain.

LES PAPILLONS DIURNES DE BELGIQUE. Manuel du jeune lépidoptérologiste, par Louis Quaedvlieg, membre de la Société entomologique de Belgique. Bruxelles, G. Mayolez, 1873. Un tout petit livre, bien méthodique et contenant une carte coloriée des provinces entomologiques de la Belgique.

L'UNITÉ DES FORCES PHYSIQUES, par le R. P. Secchi, directeur de l'Observatoire de Rome, membre correspondant de l'Institut de France, etc. Essai de philosophie naturelle, traduit de l'italien sous les yeux de l'auteur, par le docteur Deleschamps. Paris, 1 fort vol. in-18 avec 5 figures. 10 francs. Pour entreprendre une œuvre de cette portée et l'exécuter, il fallait joindre à une connaissance peu commune de tous les détails des sciences naturelles une rare hauteur de vues et une éminente faculté de généralisation. L'*Unité des forces physiques* est une étude du plus haut intérêt, qui ne peut manquer de faire faire à la science un pas immense.

ÉTUDES SUR LE VIN, par L. Pasteur, membre de l'Institut. Ses maladies, causes qui les provoquent, procédé nouveau pour le conserver et pour le vieillir. 2e édition, remaniée et considérablement augmentée, principalement en ce qui concerne les appareils sur le chauffage des vins. Paris, 1873. 1 vol. grand in-8° de 350 p. avec 32 planches gravées sur acier, imprimées en couleur et 25 gravures dans le texte dont 15 nouvelles. 18 francs. La première édition de cet ouvrage a paru en 1866 ; elle est épuisée, et les rares exemplaires qui se rencontrent dans le commerce sont recherchés aux prix de 30 et 40 francs. Cette seconde édition était donc nécessaire. Elle est de beaucoup supérieure à la première.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DE 1872-1873. Cet ouvrage contient les noms de tous les ambassadeurs, ministres, secrétaires de légation, diplomates et en général de tous les hauts fonctionnaires de la France, plus les lois et décrets, etc. 1 beau vol. in-12 relié en toile.

ESSAI SUR LE MOUVEMENT DES PROJECTILES OBLONGS, par M. Astier, chef d'escadron d'artillerie, professeur à l'École d'application. 2e édition, br. in-8°.

HISTOIRE DU PAYS DE LIÉGE, par Ferd. Henaux. 3e édit. Liége. Desoer.—Au moment de paraître nous recevons le premier volume de la troisième édition de l'Histoire du Pays de Liége. Nous n'avons plus à louer le style et l'érudition de cet important ouvrage. Quant à l'exécution typographique, cette édition fait honneur à l'imprimerie liégeoise.

Digitized by Google

HENRI V, ROI DE FRANCE, par Ohan Demirgian (Habib-Bey), écuyer, avec une lettre du prince à l'auteur. — Paris, Gaume et Cie. — Le titre de cette publication indique suffisamment son but et sa portée. Des déclamations banales contre M. Thiers, une apologie du droit divin, une réfutation embarrassée des complications à prévoir avec l'Italie en cas de restauration monarchique, voilà son contenu. Le seul point où l'auteur nous paraît fondé, c'est quand il affirme que, depuis la réconciliation de Frohsdorff, le duel se pose nettement entre la France catholique et monarchique et la France libérale et républicaine.

PETIT MANUEL DU CITOYEN BELGE, par T. Davy. 2e édit. Bruxelles, imprimerie Lesigne. Prix : 60 cent. — Ce petit commentaire met les principes de notre droit constitutionnel à la portée de toutes les bourses et, ce qui vaut mieux encore, de toutes les classes — deux qualités qui ne se rencontrent pas toujours dans les traités de droit public.

REVUE BRITANNIQUE, 1873. Mai à septembre inclus. — Voici le contenu de ces cinq livraisons : La scène anglaise (Quaterly Review); Coq des bois ou le cocher noir, comédie américaine en deux actes, par le chroniqueur de la *Revue*, M. Amédée Pichot ; Développement du commerce de la Grande-Bretagne, depuis l'année 1763, à propos d'une Histoire du commerce anglais par le professeur Levi (Quaterly Review); Les souvenirs d'une institutrice, au sujet d'une favorite du roi de Siam (Atlantic Monthly); Baba et Bibi ou la femme Hindoue avant et après le mariage (Atlantic Monthly); Scènes de la vie aux Indes, une semaine de campement, par une dame anglaise (Fraser's Magazine); Le Cachemyr (Fraser's Magazine); Les revenants en Anatolie, par Palgrave (Fraser's Magazine); Le cabinet du président Washington et ses relations avec la France et l'Angleterre, S. II. Thomas Jefferson (Atlantic Monthly) ; Voltaire et Frédéric, la guerre de sept ans, par G. Desnoiresterres ; Etudes d'histoire et de mœurs au XVIIIe siècle, III. Madame de la Touche, par Honoré Bonhomme ; Histoire anecdotique du parlement anglais (Quaterly Review) ; Un diplomate américain à la cour de Londres, 1817-1825, extraits du journal tenu par Richard Rush ; Souvenirs historiques de Napoléon III, le château d'Arenenberg (Gentleman's Magazine); Charles, comte de Montalembert, par un de ses secrétaires ; La suite de Mes souvenirs de famille, par Robert Dale-Owen ; La suite du roman de Charles Reade : Une terrible tentation; Une nouvelle d'un conteur américain, Aldrich : Parfaitement (Atlantic Monthly); Une expédition au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble, par le comte de Wilczek ; Vienne, capitale de l'Autriche, par M. D. Conway ; L'île de Cuba, le Havane et l'insurrection cubaine (extrait des correspondances du *Times*); L'expédition de l'Oued-Guir au sud de la province d'Oran, dans le désert, en 1870, par le baron Du Casse ; Les hôtes de mon jardin d'Amérique, article d'histoire naturelle, par James-Russel Lowel ; Trouville et les côtes du Calvados (Blackwood Edinburgh Magazine); Mosaïques de Rome moderne, par Ch. Dickens junior (All the year round); En route pour le nouveau monde, du Havre à New-York, par Emile de Najac ; Le capitaine Marryat (Life and letters of captain Marryat); Georges Grote, par Adolphe de Circourt ; Le monothéisme dans le paganisme (New London Review); Importance nationale des études scientifiques et des travaux de science pure (Westminster Review) ; Une république unique, l'institut Fellenberg, tiré des Souvenirs de famille de Robert Dale-Owen (Atlantic Monthly) ; L'auteur du Stabat mater, Giacomo Bendetti (Macmillan's Magazine); De l'influence de la Prusse sur la littérature allemande (Westminster and Edinburgh Review); Murger et la Bohême littéraire jugés par un auteur anglais, par Paul Bonnaud ; Quelles connaissances on peut faire en chemin de fer (extrait du recueil américain, la Galaxy) ; La reine de Mai, poésie par Tennyson, traduite par X. Marmier. Des pensées et réflexions diverses, des poésies, des correspondances d'Italie, d'Allemagne, d'Amérique, de Londres, des chroniques scientifiques, des chroniques et des bulletins bibliographiques complètent ces livraisons.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

11e LIVRAISON — 15 NOVEMBRE 1873

SOMMAIRE

E. CASTELOT. Un Humoriste espagnol. Figaro-Mariano José de Lara. 161
ALFRED NICOLAS GUILLIAUME. Adrien Brauwer, drame en 5 actes (*fin*). 187
ADOLPHE PRINS. Le mouvement pour l'amélioration des rapports internationaux 210
VICTOR LEFÈVRE. Une vocation contrariée 221
GOBLET D'ALVIELLA. Revue du mois. 228
ESSAIS ET NOTICES. *Histoire de la Révolution belge de* 1830, par Ch. V. de Bavay. — *Histoire du second empire*, par Taxile Delord. — *Nos évolutions politiques*, par Joseph Boniface. — *Le ciel mis à la portée de tout le monde*, par J. C. Houzeau. — *Commission des monuments*. Les travaux du comité du Brabant 232
INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contient de 80 à 100 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* etc., ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies belges et étrangères.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Belgique	fr.	12	par an.
» la France et l'Italie		18	»
» les Pays-Bas		15	»
» l'Allemagne et la Russie. . .	thlr.	4 1/2	»
» l'Angleterre	sh.	15	»

VIENT DE PARAITRE ET EN VENTE CHEZ MUQUARDT

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

Français-Allemand et Allemand-Français

Avec la prononciation exacte de chaque mot français.

d'après le système phonétique de la méthode de TOUSSAINT-LANGENSCHEIDT par CHARLES SACHS, doct. en philos. et profess. au collége professionnel de 1er ordre de Brandebourg-sur-le-Havel.

Tome 1er : Français-Allemand.

Cet ouvrage contient pour ces deux langues : La nomenclature complète d'après les dictionnaires de l'Académie, de Littré, de Grimm et de Sanders; tous les termes usuels de la vie pratique, du commerce, de l'industrie, des arts et métiers, des sciences militaire et maritime, des sciences naturelles et des sciences spéciales; les néologismes, les archaïsmes, l'argot, les mots étrangers; les noms propres usuels de l'histoire, de la géographie et de la mythologie, etc.; un grand nombre d'exemples et de citations des littératures ancienne, classique et moderne, avec l'indication des sources; la solution de nombreuses difficultés grammaticales; la conjugaison de tous les verbes réguliers et irréguliers; l'indication de l'étymologie, des synonymes, des homonymes et des antonymes; la traduction d'un grand nombre de locutions formant des germanismes ou des gallicismes; les locutions familières, dialectiques, provinciales, proverbiales, etc.

Deux éditions : *a*) Édition complète, 1,690 pages grand in-8°, 34 fr.
b) Édition abrégée, 808 » » fr. 5-50.

Digitized by Google

UN HUMORISTE ESPAGNOL

Figaro-Mariano José de Larra

Comme la plupart des autres nations européennes, l'Espagne a produit au commencement de ce siècle toute une pléïade d'écrivains, que leur talent ou même leur génie a rendus célèbres. Deux d'entr'eux se sont acquis cette popularité persistante, qui survit à des triomphes éphémères. Ce sont le poëte Espronceda, le Byron ultrapyrénéen et l'humoriste Larra plus connu dans sa patrie sous le nom de Figaro, l'un de ses pseudonymes.

Quoiqu'ils aient cultivé des genres bien différents, il ne serait pas difficile de trouver de nombreuses analogies entre la vie de l'un et celle de l'autre ; tous les deux ont eu à lutter, tous les deux ont été atteints de cette misanthropie, de ce désespoir, qui semblent avoir été endémiques parmi les hommes, nés pendant les premières années de notre siècle; tous les deux ont eu à se reprocher des irrégularités de conduite qu'ils ont expiées, le premier en mourant épuisé à trente-deux ans, le second en se tuant d'un coup de pistolet à un âge encore moins avancé.

Larra naquit à Madrid le 24 mars 1809 en pleine invasion française. Son père était médecin militaire, et lorsque les armées impériales furent forcées d'évacuer l'Espagne, il les suivit en France, emmenant avec lui son fils. Il en résulta pour celui-ci qu'à l'âge de neuf ans, le français était en quelque sorte devenu sa langue maternelle, tandis que sa connaissance de l'espagnol était à peu près nulle, circonstance à

Digitized by Google

coup sûr remarquable chez celui qui devait plus tard se distinguer par la pureté de son style et son horreur des gallicismes, que les modes et les influences littéraires cherchaient à introduire dans l'idiome de Castille. A son retour en Espagne, qui eut lieu en 1817, le père, homme de sens, s'empressa de combler cette lacune en mettant son enfant au collége de Santo Antonio Abad que dirigeaient à Madrid les pères Esculapes, et qu'on recommandait aux jeunes gens qui désiraient faire des études classiques soignées. D'un caractère doux et sérieux, le jeune Larra se distingua par ses progrès rapides ; ses moments de loisirs, il les consacrait à la lecture et aux échecs qu'il jouait avec un de ses condisciples. Il continua cette vie paisible et recueillie, tantôt à Madrid, tantôt en Navarre, où son père était allé habiter, s'appliquant à la fois à l'étude du grec, du latin, de l'italien, de l'anglais et des mathématiques. A seize ans, sa famille le pressant de choisir une carrière, il se décida pour le barreau et se fit inscrire à l'université de Valladolid.

Pendant son séjour dans cette ville, une circonstance mystérieuse vint brusquement altérer son caractère. Bien que d'esprit sérieux, il avait toujours été ouvert et confiant : il devint sombre et soupçonneux ; en proie à une tristesse implacable, il sollicita et obtint la permission de quitter Valladolid et d'aller poursuivre ses études à l'université de Valence.

A peine y était-il installé que des protections de famille ou d'amis lui procurèrent un emploi à Madrid et vinrent l'arracher malgré lui à la carrière à laquelle il désirait se vouer.

Il ne tarda pas à se dégoûter de ses nouvelles occupations. Sentant, pour me servir de l'expression de Chénier, qu'il « *avait quelque chose là* » et qu'il recélait dans son âme une flamme, qui le consumait sans trouver d'aliment dans le travail monotone et minutieux auquel sa position l'astreignait, se refusant à retourner à l'université après un intervalle de deux années, ne voulant d'ailleurs pas quitter Madrid, où il avait conçu un attachement pour la jeune fille qui devint plus tard sa femme, il se résolut à embrasser la carrière des

Digitized by Google

lettres. Les premiers pas y sont toujours difficiles, mais en Espagne, sous Ferdinand VII, restauré par l'intervention française de 1823, sous le régime soupçonneux et vindicatif des Calomarde et des Alcudia, il fallait, pour oser prendre la plume, se sentir le cœur bardé d'une triple cuirasse, il fallait s'attendre à voir des dangers et des obstacles se dresser de tous les côtés et sortir de terre, serrés et nombreux, comme les hommes armés issus des dents du dragon semées par Cadmus. Aussi les premiers essais de Larra ne lui procurèrent-ils d'autres avantages que de le mettre en rapport avec quelques personnages, ayant le goût des lettres et des arts.

Lorsque Marie Christine fut proclamée régente, il sembla que de meilleurs jours allaient commencer et qu'un air plus vivifiant devait chasser l'atmosphère lourde et délétère dans laquelle l'Espagne, immobile comme un cadavre, était plongée depuis trop longtemps. Larra en profita pour se laisser aller à sa verve satirique, pour fustiger les ridicules et les vices de ses contemporains dans des feuilletons paraissant à intervalles indéterminés sous le titre du « *Pobrecito Hablador* », et signés : « le Bachelier don Juan Perey de Munguia. » Ce titre « *el Pobrecito Hablador* » correspond à peu près au mot français « babillard » ; ce n'était sans doute qu'une réminiscence du « Tatler » de Steele : *Hablador* tient le milieu entre *parleur* et *bavard*, et quant à *Pobrecito*, il faudrait, pour en rendre la signification, avoir recours à l'adjectif « *pauvret* », un de ces diminutifs, dont la vieille langue française était fertile et que les puristes et les grammairiens se sont acharnés à émonder avec un zèle aussi extrême que déplacé.

Dans un avant-propos fort court intitulé « *Dos Palabras* » (deux mots), l'auteur se défend de faire de la critique personnelle : il n'attaquera personne, il ne tracera aucun portrait; si par hasard quelqu'un se reconnaît dans une caricature, il conseille à l'original de se corriger : de cette manière la ressemblance cessera. Il choisira ses matériaux à mesure qu'ils se présenteront; « rire des ridicules » sera sa devise;

Digitized by Google

« être lu » sera son but; « dire la vérité » sera le moyen qu'il emploiera pour y arriver.

Le feuilleton « *Qu'est-ce que le public?* » est le premier et l'un des meilleurs de la série. Le bachelier avoue qu'il est un pauvre hère, un bonhomme sans malice, n'ayant d'autre défaut que de dire son opinion à tort et à travers, alors que personne ne songe à s'en enquérir. Peut-être n'agit-il ainsi que parce que tant d'autres ne répondent pas, quand on s'informe de la leur. Il nous apprend ensuite qu'assis dans son cabinet de travail et pris d'une démangeaison d'écrire, il ne sait que raconter au public. Soudain une idée lui traverse l'esprit : ce public éclairé et indulgent, ce public impartial et respectable, que tous invoquent sans cesse, existe sans doute, mais quel est-il et où le trouver? Lui-même va nous raconter l'odyssée qu'il entreprend à sa poursuite :

« Selon le sens qu'on attache en général à ce mot, il me « paraît à première vue que je le rencontrerai aux jours et « aux endroits où le monde a coutume de se rassembler. Je « choisis un dimanche et lorsque je vois un grand nombre « de personnes rassemblées, je l'appelle *public*, imitant en « cela l'exemple qui m'est donné. Ce jour là une infinité « d'employés et de gens, occupés ou désœuvrés le reste de la « semaine, se rasent, changent de linge, font toilette et se « contemplent dans leur miroir. Je les vois remplir les « églises, la plupart pour voir ou pour être vus ; à la sortie « ils passent en revue les figures intéressantes, les tailles « sveltes et les pieds mignons des beautés dévotes. Ils les « saluent, les suivent et je m'aperçois qu'ils s'en vont faire de « maison en maison des visites sans nombre : ici, ils dépo- « sent un morceau de carton portant leur nom, si les per- « sonnes chez qui ils font visite, ne sont pas ou ne veulent « pas être chez elles; là, ils entrent, parlent du temps qui « leur importe peu, de l'opéra auquel ils n'entendent rien, etc. « J'écris dans mon carnet : « Le public va à la messe, le « public coquette (qu'on me pardonne cette expression puis- « que nous n'en avons pas de meilleure), le public fait des « visites pour la plupart inutiles, parcourant des maisons,

Digitized by Google

« où il va sans objet, d'où il sort sans motif, où en général « il n'est pas attendu et où son départ n'est pas regretté; le « public en conséquence (soit dit avec sa permission) perd « son temps et s'amuse à des bagatelles. « *En passant à la « Puerta del sol* », je me confirme dans cette impression.

« Je vais à la promenade, et, en fait de promenades, il me « paraît difficile de décider du goût du public, car si une « foule nombreuse et bouffie de prétentions obstrue les allées « et l'avenue du Prado ou se promène le long du Retiro, « une autre foule plus simple visite les ménageries, se di- « rige vers la rivière ou fait le tour de la ville par les che- « mins de ronde. Je ne sais auquel des deux publics donner « la préférence et j'écris : Il y a un public qui sort l'après- « midi pour voir et pour être vu, pour suivre ses intrigues « amoureuses déjà commencées ou pour en préparer de « nouvelles; pour faire le beau à la portière des voitures, « pour se marcher sur les pieds et s'étouffer de poussière; « un autre public sort pour s'amuser, un autre encore pour « se promener, sans oublier un autre non moins intéressant, « qui assiste aux neuvaines et aux prières des quarante « heures et un autre non moins éclairé qui après avoir con- « sulté les affiches, se presse à la porte des théâtres, des tau- « reaux, de la fantasmagorie et du cirque olympique. »

Cependant le soir descend des montagnes. Don Juan Perez quitte la promenade, fuyant le public à cheval et en voiture, le plus dangereux de tous les publics, et s'en va étudier le public des cafés. Il s'aperçoit avec surprise que le public a des préférences, qui ne sont pas fondées, car il s'entasse dans les cafés les plus malpropres et les plus étroits et passe devant les cafés spacieux et bien tenus sans vouloir y entrer. Nouvelle note dans le carnet : « *Le public est capricieux.* »

Le bachelier s'arrête un instant pour écouter les conversations qui s'élèvent autour des tables : Qu'entend-il? Des militaires, qui se provoquent en duel à propos de tauromachie; des avocats sans cause, qui se jettent mille insultes à la tête et disputent du classique et du romantique, du vers antique et de la prose moderne; des poëtes, qui ne savent pas

Digitized by Google

ce que c'est que le diapason, et qui sont prêts à s'assommer à coups de chaise à propos du mérite de deux cantatrices; des vieillards, chez qui l'âge a tari la source du sentiment, et qui déplorent l'absence de sentiment dans les œuvres littéraires de la jeunesse du jour. Un sourire niais sur les lèvres et tout en se demandant pardon à lui-même de son audace, notre bachelier annote que le public *éclairé* aime à parler de ce qu'il ne connaît pas.

Des cafés, il passe aux hôtelleries où une clientèle dominicale mange, boit et fait tapage; il se prépare à écrire dans son calepin que l'*honorable public se grise*, lorsque par bonheur la pointe de son crayon vient à se casser et le force à garder *in petto* son observation indiscrète.

Enfin les portes des théâtres s'ouvrent, il va toucher au but :

« Le théâtre s'ouvre, je me dis que je vais sortir d'embar-
« ras et reconnaître tout d'un coup le public, à son indul-
« gence mesurée, à son goût éclairé, à ses jugements
« toujours dignes de respect. Ceci doit être la demeure, le
« temple où il prononce des oracles sans appel. On joue une
« comédie nouvelle, une partie du public applaudit avec fu-
« reur : c'est sublime, c'est divin ; on n'a fait rien de tel depuis
« Moratin; une autre siffle sans pitié : c'est une ordure, une
« farce, on n'a rien fait de plus mauvais depuis Cornella.
« L'un dit : « Elle est en prose; cela suffit pour qu'elle me
« plaise, les comédies sont l'image de la vie; il faut qu'elles
« soient écrites en prose. » Un autre répond : « Elle est en
« prose et la comédie doit s'écrire en vers, car elle n'est
« qu'une fiction destinée à plaire à l'oreille ; les comédies en
« prose sont des commérages domestiques et, si plusieurs au-
« teurs les écrivent ainsi, c'est qu'ils ne sont pas capables
« de les mettre en vers. » Celui-ci éclate : « Où est le vers, où
« est l'imagination, où est la flamme de nos auteurs anti-
« ques? Tout est froid, la morale est insipide, le langage
« glacé. Le classique est la mort du génie. » Celui-là s'écrie :
« Grâce à Dieu, nous voyons enfin des comédies morales et
« bien réglées. L'imagination de nos anciens ne connaissait

Digitized by Google

« aucune règle ; que nous donnaient-ils ? Des femmes voilées, « des cachettes, des intrigues interminables et monotones, « des coups d'épée, des bouffons grossiers et lourds, une con- « fusion de tous les genres. Le romantisme est la perte du « théâtre ; il ne peut être que le fils d'une imagination ma- « lade et délirante. » En présence de cette discordance, à « quoi bon me fatiguer à de nouvelles recherches ? Mon « Dieu ! Où donc est ce public si indulgent, si éclairé, si « impartial, si juste, si respectable, ce public dispensateur « éternel de la gloire, dont on m'a tant parlé, dont le juge- « ment est irrécusable, constant, dirigé par un bon goût « invariable, ce public qui ne connaît d'autre mesure, ni « d'autre loi que celle du sens commun, que bien peu « d'hommes possèdent pourtant ? Sans doute le public n'est « pas venu au théâtre ce soir ; peut-être même ne le fré- « quente-t-il pas. »

Fort empêché de résoudre le problème qui l'occupe, le bon bachelier s'informe auprès d'un auteur sifflé, qui pour toute réponse lui demande : Combien il faut de sots pour former un public. Un auteur applaudi lui fournit une définition, qui n'est guère plus concluante : « Le public, lui dit-il, est une réunion de personnes éclairées qui décident au théâtre du mérite des productions littéraires. »

Les médecins, les journalistes, les avocats, ne connaissent en fait de public que leurs abonnés et leurs clients.

En présence de ces contradictions, Juan Perez espère arriver d'une manière indirecte à son but, en recherchant ce que c'est que l'*opinion publique*, et il faut avouer que l'ardeur qu'il y met, rend singulièrement éloquent un pauvre hère tel que lui :

« Et cette opinion publique si respectable, sa fille sans « doute, sera-ce par hasard celle qui est si souvent en oppo- « sition avec les lois et avec la justice ? Celle qui condamne « à une éternelle ignominie l'homme de sens, qui refuse de « verser son sang sur le terrain pour satisfaire au caprice ou « à la légèreté d'un autre homme, qui ne le vaut peut-être « pas ? Celle qui au théâtre et dans le monde raille les créan-

Digitized by Google

« ciers, mais applaudit les fripons, et marque d'opprobre le « nom et l'existence de l'homme, qui a le malheur d'avoir « une sotte ou pis encore pour épouse? Celle qui élève et cé- « lèbre, sous le nom de sire et de héros, celui qui vole en « grand, tandis qu'elle sanctionne la mort infamante de « celui qui vole en petit? Celle qui détermine le crime d'après « la quantité, qui met l'honneur d'un homme dans le tempé- « rament de son épouse et la raison à la pointe incertaine « d'un fer effilé?

. . . . . .

« Cependant il est l'heure de se coucher; je me retire pour « mettre mes notes en ordre : je les relis, je rassemble mes « idées, et de toutes mes observations je conclus :

« En premier lieu, que le public est le prétexte, le voile « dont chacun recouvre ses fins particulières. C'est pour le « bien du public et par respect pour lui que l'écrivain noircit « du papier et lui prend son argent. Le bien du public couvre « les guérisons douteuses du médecin et les procès perdus « par l'avocat. C'est pour le bien du public que le juge con- « damne par erreur des innocents. Le tailleur, le libraire, « l'imprimeur taille, imprime et vole pour le même motif, et « enfin jusqu'à... mais pourquoi me fatiguer? J'ai à confes- « ser que j'écris pour le public sous peine de convenir que « j'écris pour moi seul.

« En second lieu, je conclus qu'il n'existe pas, ainsi qu'on « le prétend, un public unique, invariable, juge toujours « impartial; je conclus que chaque classe de la société a son « public particulier, dont les traits et les caractères divers et « souvent hétérogènes concourent à former la physionomie « monstrueuse de ce que nous appelons le public; que celui- « ci est capricieux et presque toujours aussi injuste et aussi « partial que la majorité des hommes qui le composent. Quoi- « que ceci paraisse un paradoxe, je conclus que le public est « à la fois intolérant et apathique, routinier et amoureux « de la nouveauté; qu'il préfère sans raison et qu'il décide « sans motif; qu'il se laisse entraîner par ses impressions « passagères; qu'il idolâtre ou qu'il hait à mort sans savoir

Digitized by Google

« pourquoi ; qu'il est malveillant et que la méchanceté lui « plaît; qu'en général lorsqu'il est réuni en masse, il sent « d'une manière bien distincte de celle de chacun des indi- « vidus, qui le composent en particulier ; que d'ordinaire la « médiocrité intrigante et charlatane est sa favorite, tandis « que le mérite modeste est l'objet de son dédain ou de son « oubli ; que dans son ingratitude, il oublie avec facilité les « services les plus importants, tandis qu'il paie avec usure « quiconque le trompe et le flatte ; et pour finir je conclus « que c'est bien à tort que nous le confondons avec la posté- « rité, qui révoque presque toujours ses jugements inté- « ressés. »

Cette production de la plume novice de Larra fut accueillie avec faveur ; le public s'arracha le récit du bachelier et attendit avec impatience les feuilletons qui étaient annoncés dans l'avant-propos et qui devaient suivre celui-ci. Il n'y avait rien que de naturel à ce succès : la verve et la connaissance du monde qu'avait déployée l'auteur, son style coulant et facile, tout concourait à faire concevoir des espérances, que l'avenir réalisa.

Cependant, en nous plaçant au point de vue d'un goût sévère, il y aurait à faire une critique que j'ai déjà signalée en passant, et puisque Larra avait étudié le français et le latin, il aurait pu se rappeler avec profit certain vers de *l'Art Poétique* ou de l'épître *aux Pisons :*

« *Que le début, la fin répondent au milieu.* »

N'en déplaise aux radicaux du romantisme, les conseils du vieux Boileau ont souvent du bon et lorsque le *Pobrecito Hablador* se met à déclamer contre le duel sur le ton de Jean Jacques, lorsqu'il s'élève avec énergie contre les sottises qu'approuve ou qu'impose l'opinion publique, nous applaudissons, mais nous devons nous demander si cette éloquence est bien du bonhomme Munquia et s'il n'a pas cédé la parole à quelque Alceste indigné et lassé des petitesses et des lâchetés qui l'environnent. Toutefois les madrilènes ne furent pas des Zoïles : ils avaient ri, ils furent désarmés.

Digitized by Google

Larra continua à guerroyer contre les ridicules et les vices de la société au sein de laquelle il vivait; tantôt il attaque la vanité ignorante et dédaigneuse, tantôt il nous dépeint un jeune homme à la mode de 1833 et il faut avouer que nos « *petits crevés* » ne font guère que copier leurs prédécesseurs : Assez d'équitation pour bousculer leurs amis dans les rues de la ville; en fait de science et d'art, juste assez d'ignorance pour parler de tout avec aplomb, telle était la jeunesse dorée de l'époque, telle est la jeunesse dorée d'aujourd'hui. Une autre fois, il se rit des néologismes qui s'étaient introduits dans la langue espagnole, ou de la manière de faire des citations, dont certaines gens sont possédés. Ici il met en scène Don Braulio, un Espagnol de la vieille roche, qui confond la bonhomie avec la vulgarité et qui invite le bachelier à un festin ridicule; là il nous montre un étranger arrivé à Madrid en se promettant de terminer rapidement les affaires qui l'y appellent et recevant partout où il se présente l'inexorable réponse : « Vuelva Vd. manana » (Revenez demain), prononcée avec une nonchalance et une dignité toutes castillanes.

Cet aperçu indique assez le genre de satire auquel Larra s'était adonné, satire fort inoffensive, ne touchant pas la politique et évitant tout ce qui eût été de nature à exciter les soupçons du gouvernement. Telles étaient cependant les habitudes de méfiance invétérée qui régnaient en haut lieu, que, sous le ministère de M. Léo Bermudez, l'avocat du système du despotisme éclairé (*el despotismo ilustrado*), le pouvoir ne trouvait d'autre moyen de témoigner ses lumières qu'en recommandant à la censure une intolérance et une rigueur sans cesse croissantes.

Larra eut beau protester et déclarer qu'il n'avait aucune arrière pensée, il eut beau insérer en tête de son quatorzième feuilleton un avis dans lequel il se défendait d'attaquer en quoi que ce fût le juste gouvernement sous lequel il vivait, avis dans lequel il exprimait son ardent désir de coopérer en sujet humble et soumis aux intentions bienfaisantes du souverain, rien n'y fit. Se voyant entouré, suivant son

Digitized by Google

expression, d'une muraille qui se dressait de tous les côtés, il se décida à faire mourir le pauvre bachelier quelques mois après l'apparition de sa première lettre et il publia les dernières volontés du défunt, qui rétractait expressément ses médisances et confessait que c'était la peur qui le tuait (mars 1833).

La mort de Ferdinand VII, qui survint sur ces entrefaites, l'explosion du mouvement carliste qui la suivit, la proclamation du statut et le rétablissement de la Constitution de 1812 vinrent tout à coup modifier les conditions d'existence de la presse espagnole. Larra, qui du vivant même du bachechelier, avait collaboré à la « *Revue Espagnole* », à laquelle il avait fourni des articles de critique littéraire et théâtrale, profita de ces rapports antérieurs pour s'y lancer dans la satire politique et pour prendre corps à corps le carlisme, qu'il flagella d'un bras impitoyable. Dans un article : *On ne passe pas sans parler au concierge*, il livra à la risée et à l'indignation publiques ces insurgés, moitié moines, moitié bandits, qui se livraient sans scrupule à leurs pieux instincts de pillards.

Ne se tenant pas quitte pour cette seule attaque, il fit suivre cet article de deux autres : « *La Plante nouvelle ou le factieux* » et « *La Junte de Castel-o-Branco* ».

Comme ces trois pamphlets firent beaucoup de bruit à l'époque, il me semble utile d'en analyser au moins un : je prendrai le premier, qui est le plus connu.

Deux voyageurs, l'un Espagnol, l'autre Français, arrivent le matin à Vitoria en voiture de poste : ils viennent de France. Au moment de s'engager sous les portes de la ville, une voix de stentor leur crie : « On ne passe pas. » Surpris, l'Espagnol passe la tête par la portière et découvre que cette voix de stentor sort du gosier d'un moine corpulent, flanqué de deux autres religieux d'aussi bonne apparence, tandis qu'une centaine d'autres sont répartis dans le voisinage, comme des arbres dans une promenade. « Où nous avez vous conduits? » demande le voyageur à son cocher.

« Trève de conversation, » répond le révérend père impa-

Digitized by Google

tienté, « c'est avec moi que vous avez à parler, monsieur le « voyageur.

« — Avec vous, mon père? Quoi donc votre révérence peut- « elle avoir à me commander? Je me suis confessé à Bayonne « et que je sois damné si, depuis ce moment, mon compa- « gnon et moi avons eu l'occasion de commettre un seul « péché, même véniel! A moins que ce soit un péché de « voyager dans ce pays.

« Taisez vous, » dit le père, « cela ne vaudra que mieux « pour votre âme. Au nom du Père et du Fils...

« — Mon Dieu, » s'écrie le voyageur, « les cheveux hé- « rissés, ils croient que nous allons leur porter malheur et « vont nous exorciser.

« — Et du Saint-Esprit, » continue le père, « descendez « et causons. »

Le Français, qui n'entend rien à ce colloque et qui s'étonne de l'uniforme singulier et de la bonne mine des douaniers espagnols, a le malheur d'exprimer ses sentiments dans sa propre langue. Ces mots, en langue étrangère, excitent au plus haut degré l'indignation des bons religieux qui réclament la pendaison immédiate de cet hérétique étranger. Enfin, la tempête se calme et les deux infortunés sont traînés tout abasourdis vers une maison voisine.

« Que le lecteur se figure une salle pleine de malles et « de coffres, de provisions de bouche, de barils de conserves « et de bouteilles entassées pêle-mêle comme sur les ensei- « gnes des boutiques d'épiciers d'Outre-Mer. On le voit, « c'était l'intendance. Dans l'antichambre, deux moinillons « faisaient avec deux rebelles l'office que font les huissiers « de salle dans certaines maisons, tandis qu'un robuste sa- « cristain, qui devait être le concierge chargé de veiller à la « porte, introduisait nos deux voyageurs. Des carlistes et « des pères visitaient les bagages avec tant de zèle qu'on « eût dit qu'ils cherchaient des péchés dans les plis des che- « mises, tandis que les voyageurs avaient l'air aussi stupé- « faits que s'ils avaient aperçu le diable. Assis à une table, « un père, plus révérend que les autres, commença à inter- « roger les derniers arrivés.

Digitized by Google

« — Qui êtes-vous? » dit-il au Français, qui ne répondit pas et pour cause.

« — Eh bien, Français, » dit le père, « qui vous a donné « ce passe-port?

« — Sa Majesté Louis-Philippe, roi des Français.

« —Quel est ce roi? Nous autres ne reconnaissons ni ce roi, « ni la France. Par conséquent ce papier n'a aucune valeur. « Voyez donc, » continua-t-il entre ses dents, « dire qu'il n'y a « pas dans tout Paris un ecclésiastique pour leur donner un « passeport et les empêcher de nous arriver avec leurs chif- « fons de papier! Et que venez-vous faire ici?

« — Étudier votre charmant pays, » répondit le Français « avec cette affabilité si naturelle à quiconque se sent sous « la main de plus puissant que soi.

« — Étudier? Vraiment. Écrivez, secrétaire : ces gens « viennent pour étudier; si nous les adressions au tribunal « de Logrono...

« —Qu'avez-vous dans votre valise? Des livres... voyons... « *Recherches sur*...Tiens : *au Sud*...[1] ce *Recherches* doit-être « quelqu'auteur de marine, quelqu'hérétique. Au feu, les « livres. Qu'avons-nous encore? Ah! des montres; voyons... « *London*... ce sera le nom de l'horloger. Qu'est-ce que tout « cela?

« — Des montres pour un de mes amis, qui est horloger « à Madrid.

« —*Confisqué*, » dit le père, et au mot de *confisqué* chacun « des assistants prit une montre et la mit dans sa poche. Le « bruit court que l'un d'eux fit avancer la sienne afin d'arri- « ver plus vite à l'heure du réfectoire.

« — Mais, monsieur, » dit le Français, « ce n'est pas pour « vous que je les apportais...

« — Mais nous les prenons pour nous.

« — Est-il défendu de savoir l'heure en Espagne? » de- « manda le Français à son voisin.

« —Taisez-vous, dit le père, si vous ne voulez pas qu'on

[1] *Sur* en espagnol signifie *Sud*.

Digitized by Google

« vous exorcise. » Puis il lui donna sa bénédiction à tout ha-
« sard. Le Français était tout étourdi et l'Espagnol l'était
« encore davantage.

« Entre temps, deux rebelles, assistés des pères, avaient
« dévalisé ce dernier et lui avaient pris sa bourse et les trois
« mille réaux qu'elle renfermait.

« — Et vous, monsieur de par ici, » lui demanda-t-on,
« qu'est-ce et qui êtes-vous?

« — Je suis Espagnol et je m'appelle don Juan Fer-
« nandez.

« — Pour servir Dieu, dit le père.

« — Et Sa Majesté notre reine et maîtresse, ajouta l'Es-
« pagnol d'un air complaisant et satisfait.

« — *En prison*, » cria une voix, « *en prison* crièrent
« mille autres.

« — Mais, messieurs, pourquoi?

« - Ne savez-vous pas, monsieur le révolutionnaire, qu'il
« n'y a ici d'autre reine que le seigneur Don Carlos V, qui
« gouverne heureusement la monarchie sans opposition au-
« cune?

« — Ah! je ne savais pas...

« — Eh bien! sachez-le et confessez-le, et...

« — Je le sais, je le confesse et... », dit l'infortuné, ren-
« dant mot pour mot et dent pour dent.

« — Et quel passeport avez-vous? Aussi en français...
« Voyez donc, père secrétaire, ces passe-ports portent la date
« de 1833. Comme ces gens ont eu hâte de vivre?

« — N'est-ce pas l'année où nous vivons?

« — A Vitoria », répondit le père furieux avec un grand
« coup de poing sur la table, « nous sommes en l'an I de
« la chrétienté et gare à quiconque s'en écarte. »

Après cette leçon de chronologie monacale, il ne reste qu'à tirer l'échelle : aussi tout le monde se tient-il coi, pendant que les révérends se réunissent en conseil et finissent par décider qu'on laissera les deux voyageurs continuer leur route vers la ville révolutionnaire de Madrid, qui s'est in-

Digitized by Google

surgée contre la province d'Alocva, mais qu'on leur délivrera des passe-ports valides dont voici la teneur :

« *En l'an I de la Chrétienté, Nous* frère Pedro Jimenez « Vaca, je délivre ce libre passe-port à Don Juan Fernandez, « catholique, apostolique et romain de profession, que ses « affaires appellent dans la ville révolutionnaire de Madrid. « Je certifie sa bonne conduite et son catholicisme. »

La remise de ce précieux document est accompagnée d'un éloquent discours du révérend :

« — De plus, moi, père intendant, autorisé par la Junte « suprême de Vitoria, agissant au nom de Sa Majesté l'Em- « pereur Charles V; le père administrateur des postes, qui « attend le courrier de Madrid pour l'expédier à sa manière, « le père capitaine de la douane et le père gouverneur qui « dort dans ce coin, voulant nous éviter des déboires avec « la France, nous nous portons garants de votre catholicisme « et, comme nous ne sommes pas capables de voler quelqu'un, « prenez, M. Fernandez, vos trois mille réaux sous forme de « ces douze onces d'or. Cela fait un compte rond. »

Fernandez les prend et ne s'étonne pas que dans un pays où 1833 années n'en font qu'une, douze onces fassent aussi trois mille réaux.

Sur ces entrefaites arrive le courrier de France et pendant que les révérends s'occupent à expurger la correspondance, Fernandez et son compagnon remontent en voiture, ne sachant s'ils sont morts ou vifs, et partent pour Madrid la révolutionnaire, où ils s'empressent de raconter en arrivant que là bas dans le Nord *on ne passe pas sans parler au concierge.*

Dans ce pamphlet, Larra nous présente les carlistes sous un jour plutôt ridicule qu'odieux; leurs tracasseries à l'endroit de voyageurs inoffensifs, leurs notions confuses sur la ligne de démarcation qui sépare le tien du mien, leurs notions encore plus confuses des éléments de la géographie, tous ces traits se retrouvent aussi bien parmi certains défenseurs

Digitized by Google

armés de la fraternité universelle que parmi les soldats improvisés du droit divin et de la foi. Peut-être avait-il des motifs en cherchant plutôt à exciter le rire que l'indignation; en Espagne, au sein de populations ardentes, aimant le théâtral et le grandiose, on oubliera, plus que partout ailleurs, bien des crimes, du moment qu'ils sont commis avec une certaine grandeur tandis qu'on dédaignera le personnage, qui ne sait pas se draper dans son rôle et qui ignore l'art de cacher des calculs mesquins sous les fleurs d'une rhétorique passionnée. Les annales de tous les partis y sont souillées de taches de sang; aujourd'hui le curé de Santa Cruz pille, dévaste et fusille; il y a un quart de siècle les défenseurs de la légalité passaient froidement par les armes la vieille mère du général carliste Cabrera, qui n'avait commis d'autre crime que d'avoir donné le jour au cabecilla rebelle. Ajoutons encore une observation, qui n'aura certes pas échappé à ceux qui connaissent la péninsule; c'est que le clergé y est traité avec un dédain peu dissimulé, même par les catholiques croyants, qui, d'accord sur ce point avec leurs adversaires, reprochent aux ministres de la religion qu'ils professent avec zèle, une ignorance extrême et des mœurs relâchées. Cette ignorance n'a rien qui doive nous surprendre, si nous comparons la situation que les rigueurs de l'inquisition ont faite en Espagne au clergé à celle qu'il occupait dans d'autres pays catholiques : Au delà des Pyrénées, la torture et le bûcher tenaient lieu des controverses qui s'élevaient ailleurs entre les catholiques et les protestants, entre les jansénistes et les molinistes, controverses, qui peuvent sembler futiles aux sceptiques et à certaines écoles philosophiques du XIXe siècle, mais qui empêchaient le flambeau de la science de s'éteindre complètement entre les mains des théologiens de l'époque. Mieux vaut la lutte, mieux vaut pour une église subir les sarcasmes d'un Pascal, les attaques d'un Leibnitz ou les ironies d'un Voltaire que d'appeler à son secours la hache du bourreau et de livrer aux flammes d'un autodafé les hommes qui se refusent à admettre ses pratiques et son enseignement.

Digitized by Google

Si Larra n'hésitait pas à assaillir de front ceux qui voulaient ramener sa patrie aux temps des Philippe IV et des Charles II, il restait conséquent avec lui-même en demandant le libre développement de toutes les forces intellectuelles de la génération à laquelle il appartenait : « La liberté de la presse, écrivait-il, doit être non seulement le palladium de la liberté civile, mais encore le boulevard de toutes les connaissances humaines. » Désireux de contribuer pour sa part au mouvement littéraire, qui était dirigé par des écrivains tels que l'historien Voreno, les Martiney de la Rosa, Espronceda, le duc de Rivas, il publia quelques comédies et un roman historique : « *El doucel de don Enrique el Doliente* » (le page de don Henri le Doleur), sans cependant persévérer dans cette voie, qui n'est pas celle qui convenait à son talent ; aussi ne dut-il à ces productions rien de la popularité qu'il avait acquise et qui l'avait introduit dans la société la plus brillante de Madrid. Tous les salons lui étaient ouverts, partout il était choyé et recherché, partout on lui témoignait à l'envi l'estime et même l'admiration qu'inspiraient ses œuvres. Cependant au milieu de ses succès il n'était pas heureux et sa douleur s'exhalait en paroles imprégnées d'amertume.

Après un voyage qu'il fit à l'étranger dans l'espoir de dissiper ses sombres pensées, il revint en Espagne l'âme toujours aussi noire et dans un des premiers articles qui suivirent son retour et qu'il intitula : *De la Satire et des Satiriques*, il trace ce triste portrait de lui-même :

« Le lecteur, dont un passage mordant vient d'exciter le « sourire, suppose que l'écrivain satirique est un être consacré « à la joie par la nature elle-même, il suppose que son cœur « est un foyer inextinguible de cette gaieté qu'il prodigue « à pleines mains. Hélas, ce qu'on ne sait peut-être pas, « c'est qu'il n'en est pas ainsi. L'écrivain satirique est en « général comme la lune, c'est à dire, un corps opaque des- « tiné à donner de la lumière et c'est peut-être le seul, dont « on puisse dire avec raison qu'il donne ce qu'il ne possède « pas. Son tourment, c'est ce don même qu'il tient de la

Digitized by Google

« nature, de voir les choses telles qu'elles sont et de remar-
« quer plutôt leur côté repoussant que leur côté agréable.
« Son attention est excitée par les taches du soleil plus que
« par la lumière, et ses yeux, véritables microscopes, lui
« font distinguer la laideur des pores dilatés et les rugosités
« de la peau d'une Vénus, là où les autres ne voient que les
« contours arrondis et la symétrie des traits; derrière l'ac-
« tion généreuse en apparence, il voit le mobile mesquin
« qui la produit, et voilà ce qu'on appelle être heureux! Ces
« plaisanteries mordantes, cette raillerie joyeuse qui font la
« joie du monde, ne sont en lui que la froide impassibilité
« du miroir, qui reproduit les visages, non seulement sans
« en jouir, mais en ternissant sa propre pureté.

« Molière fut l'homme le plus triste de son siècle et parmi
« nous il serait difficile de citer Moratin comme un modèle
« de gaieté. Nous en appelons à tous ceux qui l'ont connu.

« Et s'il nous est permis de nous citer après des exemples
« aussi illustres, s'il nous est même seulement permis de
« nous accorder le titre d'écrivain satirique, nous avouerons
« en toute franchise que ce n'est que dans des moments de
« tristesse qu'il nous est donné de divertir les autres. »

Je suis prêt à admettre les explications que donne Larra et à croire avec lui que les auteurs satiriques sont comme cet ancien, qui se hâtait de rire de tout de peur de devoir en pleurer.

Sa confession n'était pourtant pas complète, car pour être complète il eût dû avouer que lui, l'auteur de l'article : *Casarse pronto y mal* (se marier tôt et mal), lui qui, dans un article sur *Antony*, écrivait que lorsqu'un homme et une femme se mettent en lutte contre les lois de la société, c'est le plus faible des adversaires qui périt, c'est à dire l'homme et la femme et non la société, il eût dû avouer, dis-je, que lui aussi, après s'être marié jeune, trop jeune peut-être, avait abandonné le foyer domestique pour s'attacher à une femme qui était l'épouse d'un autre et qu'il cherchait en vain à étouffer, dans le tourbillon des plaisirs, les remords et les tourments qui lui rongeaient le cœur.

Digitized by Google

Toute faute amène fatalement une expiation, visible ou cachée; quels que soient les talents ou même le génie du coupable, il n'y échappera pas ; toutes les fois qu'un homme brave les lois nécessaires au maintien de la société humaine, il doit s'attendre à être écrasé sous les pieds du colosse : il a beau se redresser et ricaner comme Don Juan sous l'étreinte impitoyable du Commandeur; lui-même a invité son hôte, il faut qu'il le suive.

Larra souffrait donc cruellement, et ses souffrances il avait mérité de les endurer. Toutefois si ses angoisses débordaient par moments, il ne montrait souvent au public que le masque rieur qui recouvrait ses traits comme ceux de l'acteur antique, et il faisait défiler devant ses lecteurs des portraits et des scènes où ceux-ci retrouvaient toute la verve du bachelier Juan Perez. Pour ne parler que des articles les plus remarquables, qui parurent sous son pseudonyme « Figaro » dans les colonnes de deux journaux : l'*Observador* et l'*Espagnol*, citons : le *Bal masqué;* la *Société;* la *Vie de Mudrid;* l'*Homme Ballon*, où nous trouvons une classification de l'humanité en trois grandes variétés : *l'Homme solide*, qui constitue la base inerte de la société, *l'Homme liquide*, plus fluide que l'homme solide et sachant mieux se plier aux exigences de la situation et enfin *l'Homme gaz* ou *l'Homme ballon*, qui tend à s'élever sans cesse; le *Condamné à mort*, où se fait entendre une note lugubre comme le glas funèbre qui tinte les dernières minutes du misérable; la *Diligence*, où nous avons ce tableau de la scène du départ, qui a souvent tenté le crayon de Dickens; le *Duel*, qui rappelle les pensées de Rousseau sur le même sujet : *l'Album*; et « *las Calaveras* », en français, *les Cerveaux brûlés*, ou littéralement *les Crânes*, dans l'acception familière du mot, qui a donné naissance au substantif « crânerie ». Il écrivait en outre, plusieurs feuilletons littéraires, passant en revue les productions du théâtre français et du théâtre espagnol contemporains; parmi ces derniers, il convient de citer son appréciation de l' « Antony », de Dumas, appréciation dont j'ai tout à l'heure extrait une phrase qui la résume en deux lignes.

Digitized by Google

Sa plume, on le voit, fut loin d'être oisive pendant ces trois ou quatre années, qui furent les dernières de sa vie et qui devaient aboutir à un terrible dénouement. Il me reste à retracer les étapes par où il passa jusqu'à l'heure où il saisit l'arme fatale qui devait mettre fin à ses jours.

A ses autres souffrances étaient venues se joindre des préoccupations politiques qui avaient contribué à aigrir, son humeur. M. de Toreno, qui avait succédé comme ministre à M. Martinez de la Rosa, avait passé une partie de sa vie en France et la fraction du parti libéral qu'il dirigeait et qui s'intitulait les « *Moderados* », avait pris pour de vise la déclaration de quelques hommes d'Etat français : « Gouverner, c'est résister ». Cette fraction voulait combiner les institutions représentatives avec un pouvoir fortement centralisé, tandis que la fraction opposée, qui se donnait le nom de *progressiste*, ne redoutait pas l'essor des idées démocratiques et faisait résider l'avenir de l'Espagne dans le libre développement de ses franchises municipales.

Larra, qui avait écrit une profession de foi assez avancée en guise de préface à sa traduction des « Paroles d'un croyant » de Lamennais, et qui avait sans cesse combattu pour la cause du progrès, s'était rangé sous la bannière du parti modéré : il estimait que le passage subit du despotisme à la liberté, exposait l'Espagne à des bouleversements irrémédiables et qu'il convenait de marcher d'un pas lent bien que ferme dans la route qui venait de s'ouvrir devant elle : « Il voulait, disait-il, éviter à la fois les cîmes vertigineuses et les bas-fonds, où l'eau croupit. » Cette tendance s'accentua surtout après les événements de la Granja, qui amenèrent la chute de M. Iyterwitz, le successeur du Comte de Toreno, et l'avénement au pouvoir de M. Mendizabal.

Jusqu'alors Larra avait laissé un libre cours aux flots de son ironie satirique, et les modérés comme les progressistes avaient été en butte à sa raillerie acérée : il critiquait volontiers leur intolérance envers la presse, ainsi que l'impéritie et la mollesse avec lesquelles le gouvernement dirigeait la guerre contre les carlistes ; il écrivait fièrement au directeur de

Digitized by Google

l'*Espagnol*, qu'il entendait se réserver sa liberté de critiquer tous les ministres jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un qui mît fin à la guerre civile et donnât au pays les institutions qu'il réclamait.

Cette attitude d'une indépendance quelque peu farouche, ne messied ni aux individualités puissantes, ni aux satiriques comme Larra; mais je doute, en dépit d'Horace, que l'homme qui a pris pour règle de conduite de ne rien admirer, ne soit pas entraîné à la longue vers une sombre misanthropie.

Cette prétention à ne jamais rien sacrifier de ses propres opinions peut, si elle se généralise parmi les hommes politiques d'une valeur secondaire, engendrer les divisions funestes et servir de manteau à l'égoïsme mesquin de médiocrités ambitieuses; les indépendants quand même, qui veulent faire de la politique militante feraient bien de méditer ce qu'écrivait, il y a plus d'un siècle, le célèbre publiciste anglais Burke : « Un parti, disait-il, est une société d'hommes réunis par leur accord sur un principe particulier dans le dessein de défendre les intérêts de leur pays par leurs efforts combinés. Quant à moi, il m'est impossible d'admettre qu'un homme croie à sa propre foi politique ou qu'il y attache quelque prix s'il se refuse à adopter les moyens de la faire prévaloir. Au philosophe spéculatif d'indiquer quelles sont les fins en vue desquelles les gouvernements ont été établis. Au politique, qui est le philosophe agissant, à trouver les moyens qui conduisent à ses fins, et à les employer d'une manière efficace.[1] »

Larra n'était pas une médiocrité hypocrite et vaniteuse, mais il s'imprégnait de plus en plus d'un dégoût profond pour tout ce qui l'entourait, dégoût qui tantôt ne faisait que percer dans ses écrits et tantôt s'y étalait en pleine lumière.

Cette misanthropie et la préférence de l'auteur pour le système politique préconisé par les « Moderados » éclatent surtout dans les articles qu'il écrivit pendant l'hiver de 1836

[1] *Thoughts on the cause of the present. Discontents* — 1770.

Digitized by Google

et en particulier dans l'un d'eux intitulé : *le Jour des morts en* 1836. L'auteur s'y représente dans son cabinet, en proie à une noire mélancolie, lorsqu'un bruit de cloche vient l'arracher à sa torpeur.

« C'est le jour des morts, m'écriai-je. Et l'airain frappé, « qui annonçait par sa clameur lamentable l'absence éter- « nelle de ceux qui ne sont plus, semblait vibrer plus lugu- « bre qu'autrefois comme s'il annonçait sa propre mort. Elles « aussi, les cloches ont atteint leur dernière heure et leurs « tristes accents sont le râle du moribond : elles aussi vont « mourir des mains de la liberté, qui doit donner la vie à « tout...

« Voyons, me dis-je, où est le cimetière? En ville ou de- « hors? Un vertige épouvantable s'empara de moi. Je commen- « çai à voir clair. Le cimetière est dans Madrid. Madrid est « le cimetière, vaste cimetière, où chaque maison est la « niche d'une famille, chaque rue le sépulcre d'un événe- « ment, chaque cœur l'urne cinéraire d'une espérance ou « d'un désir.

« Fous! que vous êtes, disais-je aux passants, vous allez « visiter les morts? N'avez-vous donc pas de miroir?

« Insensés, regardez-vous vous-mêmes et vous verrez votre « épitaphe gravée sur votre propre front! Vous allez visiter « vos pères et vos ancêtres, quand c'est vous qui êtes les « morts? Ils vivent, car ils possèdent la paix; ils ont la li- « berté, la seule possible sur la terre, celle que donne la « mort! ils ne paient pas des impôts qu'ils ne possèdent pas; « ils ne seront ni enrégimentés, ni mobilisés; ils ne seront « ni arrêtés, ni dénoncés; ils ne gémissent pas sous l'empire « d'un geôlier; ils sont les seuls qui jouissent de la liberté « de la presse, car ils parlent au monde. Ils parlent à voix « haute, sans que nul juge ait l'audace de les poursuivre, de « les condamner. Ils ne connaissent qu'une loi, la loi impé- « rieuse de la nature, qui les a mis où ils sont et ils lui obéis- « sent. »

Après cette tirade désespérée, Larra passe en revue les mausolées qui l'environnent. Il aperçoit d'abord le Palais

Digitized by Google

Royal de Madrid. Sur le frontispice on lisait : « *Ci gît le* « *trône;* il naquit sous le règne d'Isabelle la Catholique et « mourut à « la Granja » d'un vent coulis. La *Légitimité*, « figure colossale, en marbre noir, pleurait au dessus. Les « gamins s'étaient amusés à lui jeter des pierres et sa figure « maltraitée portait les traces de l'ingratitude. »

Puis il découvre les tombeaux de la *valeur Castillane* et de l'*Inquisition*, cette dernière morte de vieillesse; il passe devant la prison, où gît la *liberté de la pensée*. « Dieu, s'écrie-t-il, en Espagne, dans ce pays préparé aux institutions libres ! » Sur le bas relief on distingue une chaîne, un baillon et une plume.

Il suit deux des principales rues de Madrid : « Ce ne sont « pas des sépulcres, ce sont des ossuaires, où dorment « pêle-mêle le commerce, l'industrie et la bonne foi. »

« *L'Hôtel des Postes!* Ci gît la subordination militaire. « Sur ce vaste sépulcre une figure de plâtre porte un doigt « à sa bouche ; elle tient de l'autre main une espèce d'hié- « roglyphe qui parle pour elle : une discipline rompue. »

« *La Bourse. Ci gît le crédit espagnol*, semblable aux py- « ramides d'Egypte ! Est-il possible, me demandai-je, qu'on « ai érigé ce vaste édifice pour y enterrer une chose aussi « chétive? »

Il rencontre sur sa course d'autres sépulcres : l'Imprimerie Nationale, les Théâtres, le Palais des Cortès, la Chambre des Pairs.

La nuit tombe, il jette un dernier coup d'œil sur l'immense cimetière et veut se retirer. Les cloches semblent répéter les mots de Liberté, Constitution, Discorde, Opinion nationale.

« Un nuage sombre enveloppa le tout. La nuit était là, le « froid des ténèbres glaçait mes veines. Je voulus sortir à « tout prix de l'horrible cimetière. Je voulus me réfugier « dans mon propre cœur rempli naguère de vie, d'illusions, « de désirs.

« Ciel! Encore un nouveau cimetière! Mon cœur n'est « qu'un tombeau. Voyons, lisons! Qui dont est mort ici? « Horrible épitaphe : *Ci gît l'espérance.* »

Digitized by Google

Trois mois plus tard, à la suite d'une dernière entrevue avec sa maitresse, Larra rentrait chez lui et se faisait sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Une de ses petites filles entra la première dans la chambre où gisait le cadavre de son père.

Cette fin horrible, qu'il méditait depuis quelque temps, vint arracher à l'Espagne, à l'âge où toutes les facultés de l'homme sont en pleine floraison, un écrivain, qui peut sans crainte supporter la comparaison avec les maîtres du genre qu'il avait adopté, je veux parler des humoristes anglais et en particulier d'Addison et de Swift.

Le ton d'Addison, comme l'a fort bien défini Macaulay, est le ton d'un *gentleman*, chez qui un sentiment très vif du ridicule est constamment tempéré par une grande bonté et par une éducation excellente. Rien n'altère sa sérénité; il sourit des faiblesses et des défauts qui frappent ses yeux, sans jamais se laisser aller à un éclat de rire inconvenant. Il possède le don bien rare de créer des personnages, qui vivent et ne soient pas des abstractions psychologiques ou de froids mécanismes : son sir Roger de Corveley et don Will Honeycomb sont l'un, l'honnête gentilhomme campagnard, l'autre le fat, bel esprit tels qu'ils vivaient tous les deux sous le règne de la reine Anne pendant les premières années du dix-huitième siècle. Son style est inimitable; c'est l'anglais le plus élégant qu'il soit possible d'écrire. Swift est sombre et morose, même lorsqu'il excite le rire; il n'a aucune sympathie pour les autres hommes; comme les *Yahoos* qu'il dépeint dans son voyage chez les Honyhnhnms, il aime à couvrir tout ce qui l'approche de fange et d'ordure. Son style très vigoureux est amer; partout on reconnaît le cynique orgueilleux, qui, relégué dans sa cathédrale de Dublin, sent son cœur se gonfler de rage à la pensée, comme il le disait lui-même, qu'il mourra « comme un rat empoisonné dans son trou ». Chez Larra, on trouve comme une combinaison des traits caractéristiques de chacun des deux grands écrivains anglais. Comme Addison, il écrit très purement sa langue et comme lui, il ne cherche pas à exciter le gros rire; le sel attique est

Digitized by Google

le seul dont il se serve pour assaisonner les mets choisis qu'il offre aux palais délicats. Cependant, peu à peu les déceptions l'entraînent vers les bas-fonds du désespoir où Swift se débattit pendant la plus longue partie de son existence; comme celui-ci, qui s'était attiré d'incessantes angoisses par sa conduite indigne envers les deux femmes qui sont surtout connues sous les romanesques surnoms de Stella et de Vanessa qu'il leur avait donnés, Larra, nous l'avons vu, n'avait pas su jouir en paix du bonheur tranquille du foyer domestique. Mais le malheur ne fit pas de lui un cynique; s'il ne dissimule pas le désenchantement qui s'est emparé de son âme, son génie plus poétique et sa nature plus noble que celle de Swift l'élèvent vers le lyrisme et ses accès de désespoir ne s'exhalent qu'en pages passionnées et émues, dont on pourrait dire avec Alfred de Musset que ce sont de purs sanglots.

Ces tendances opposées, bien que résultant d'une cause identique, ne sont chez l'un comme chez l'autre que l'expression fidèle du génie de la nation, à laquelle appartient l'écrivain; quoique peu d'Anglais aient poussé jusqu'à l'acrimonie de Swift, le sarcasme est une arme qu'ils manient volontiers et dont ils font en général un usage impitoyable. Si Addison se distingue sous ce rapport des autres satiriques d'Outre-Manche, il faut attribuer son éloignement pour la critique virulente, non seulement au milieu dans lequel il vécut, à cette cour de la reine Anne, où tous, hommes d'État et beaux esprits, prenaient modèle sur la dignité élégante de Versailles, mais encore et surtout à son caractère doux et bienveillant.

Pour résumer notre appréciation de Larra, nous dirons qu'il tient le milieu entre Addison et Swift, que sa langue est pure et élégante comme celle du premier, et que sa critique est souvent amère comme celle du second, bien que comme le premier, il n'oublie pas un instant les égards qu'il se doit à lui-même et ceux qu'il doit à ses lecteurs. Ajoutons qu'il est un point de vue sous lequel il est resté bien inférieur à Addison : il a crayonné des caricatures fort amusantes, il a même très habilement reproduit les traits des types qui s'offraient à ses yeux, mais il n'a pas réussi à créer des êtres vi-

Digitized by Google

vants, son souffle n'a pas animé les créatures de son imagination.

En revanche, il est supérieur à Addison et à Swift par son éloquence pathétique et vigoureuse, éloquence que l'esprit calme et mesuré du premier n'a jamais recherchée et que l'humeur vindicative et haineuse du second eût été impuissante à atteindre. Cette élévation naturelle de son cœur ne l'a pas retenu, il est vrai, sur la pente fatale, où il s'est laissé glisser, mais sa chute même est un exemple à méditer. Elle nous montre que nul n'a le privilége de fouler impunément aux pieds les devoirs de la vie et que, pour tous pour le mieux doué des richesses de l'intelligence comme pour l'infortuné, dont l'esprit flotte dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, il n'est qu'une devise qui puisse nous guider vers le bonheur et vers la paix, une règle qui puisse nous les assurer :

Fais ce que dois, advienne que pourra.

E. Castelot.

Digitized by Google

ADRIEN BRAUWER

DRAME EN CINQ ACTES

ŒUVRE POSTHUME D'UN AUTEUR BELGE

ACTE TROISIÈME.

LA CHAMBRE DE BRAUWER. ALCOVE AU FOND.

Au lever du rideau, Brauwer est endormi dans l'alcôve.

SCÈNE PREMIÈRE

LE MÉDECIN, MADELEINE, BRAUWER *endormi.*

LE MÉDECIN.

Oui ; ce repos, du sang calme l'effervescence ;
La fièvre a disparu. Vers la convalescence
Notre jeune blessé s'achemine à grands pas.

MADELEINE.

Vous répondez de lui, maintenant, n'est-ce pas ?

LE MÉDECIN.

La blessure, depuis hier, se cicatrise,
Mais il faut redouter une nouvelle crise;
Tant qu'il conservera ce transport au cerveau,
On peut craindre pour lui quelque accident nouveau,
Pourtant, sur son visage, autant que je puis lire,
Nul symptôme alarmant.... Il parle en son délire ?

MADELEINE.

Toujours... Il rêve mort, vengeance et trahison ;
Puis il se croit captif au fond d'une prison
Et sans cesse murmure un même nom : Marie !

Digitized by Google

BRAUWER, *rêvant.*

Marie!

MADELEINE.

Entendez-vous?

LE MÉDECIN.

Parlez bas je vous prie.
Tout va bien. Le malade est jeune et vigoureux,
La blessure, à mon sens, n'a rien de dangereux;
Mais c'est quelque douleur terrible et violente
Qui rend la guérison problématique et lente.
Vous ne lui connaissez aucun secret motif
De chagrin?

MADELEINE.

Non. — Il est peu communicatif.

LE MÉDECIN.

Je reviendrai plus tard. Allons; c'est à merveille;
Conservez bon espoir. Près de lui quelqu'un veille?

MADELEINE.

Son ami Van Ostade à l'instant va venir.

LE MÉDECIN.

Si le mal empirait, faites-moi prévenir.

(*Ils sortent.*)

SCÈNE II.

MARIE, BRAUWER *endormi.*

MARIE, *entrant par la gauche.*

Il dort! Le médecin ne m'avait pas trompée,
Il dort paisiblement. Depuis ce coup d'épée,
Je n'ai pu le revoir. Un changement si prompt!...
Grand Dieu! comme la fièvre a ravagé son front!
Que son visage est pâle et que sa joue est creuse!
Moi seule j'ai causé tout cela. Malheureuse!
Et le savoir tout près de moi, seul à souffrir,
Et pour le soulager ne pouvoir accourir!
Car ils m'ont refusé dans ce moment suprême
La faveur de veiller près de celui que j'aime.
Oh! mais je suis tranquille à présent. Je l'ai vu;
Je puis partir, quitter cette maison. Pourvu
Qu'il ne s'éveille pas. Dieu puissant, ô mon père,
C'est dans votre bonté maintenant que j'espère.

Digitized by Google

D'Adrien désormais je refuse l'appui
Et je n'attends plus rien des autres ni de lui.
Il s'est battu pour moi ; battu contre le comte....
Il a versé son sang pour effacer ma honte.
Mais il aura beau faire ; il faut courber le front ;
La terre boit le sang, mais ne boit pas l'affront.
Je ne veux pas pour moi qu'il expose sa vie,
Car rien ne me rendra ma pureté ravie.
Que m'importe d'ailleurs qu'il me prenne en pitié,
Si dans son dévouement l'amour n'est de moitié?
Lui faire plus longtemps subir cette agonie,
Ce serait l'enchaîner à mon ignominie.
A moi la solitude avec le repentir ;
Et, puisqu'il ne peut plus m'aimer, il faut partir.
Cette lettre pour lui .... Qu'à cette heure dernière
Mon adieu monte à lui comme une humble prière.

(*Elle dépose la lettre sur la table de nuit et sort.*)

SCÈNE III.

BRAUWER, *dans l'alcôve, rêvant.*

Marie !... oh ! parle encor.... parle toujours !... Ta voix
Pénètre dans mon cœur, douce comme autrefois.
Enfin de mes douleurs la source s'est tarie.

(*Il s'éveille.*)

Ai-je rêvé? Qui donc a parlé de Marie ?
Personne... Tout à l'heure, il m'a pourtant semblé
Que son nom résonnait dans mon cerveau troublé.
Bah! je me suis trompé sans doute.... C'est la fièvre
Qui fait monter ce nom de mon cœur à ma lèvre.
Je suis mieux ce matin.... beaucoup mieux.... J'ai dormi.
Mon front est moins brûlant. Mon regard affermi
Ne voit plus les objets comme à travers un voile.
Allons ! remercions le ciel et mon étoile.
De la mort, cette fois, Hippocrate est vainqueur.
Et cependant, le coup était bien près du cœur
Et pouvait au besoin livrer passage à l'âme.
Décidément le comte est une fine lame.

(*Il se lève*)

Ce rêve est bien étrange. Est-ce un pressentiment,
Ou du ciel à mon âme un avertissement ?

SCÈNE IV.

BRAUWER, VAN OSTADE.

VAN OSTADE.

Eh quoi! Déjà debout? Allons, c'est un bon signe
Quand on voit le malade enfreindre la consigne.

Digitized by Google

BRAUWER.

Oui, je me sentais mieux. Et puis, en vérité,
Cette blessure n'offre aucune gravité,
Ce duel, après tout, n'est qu'une bagatelle.

VAN OSTADE.

Tu peux considérer la chose comme telle,
Mais pour moi, néanmoins, j'en reviens à ceci,
Que c'est folie à toi de t'exposer ainsi.
Aller en furieux fendre la foule accrue
Pour provoquer le comte au milieu de la rue?
Parmi tous ses amis, gentilshommes plus prompts
Vingt fois à dégaîner qu'à subir des affronts,
Lui reprocher tout haut sa noblesse usurpée;
Souffleter son blason du plat de ton épée;
L'injurier, lever sur lui la main....

BRAUWER.

Pourquoi
Refusait-il d'abord de se battre avec moi?
Alors qu'il faut croiser fer contre fer, en somme,
Un manant tel que moi vaut bien un gentilhomme.
D'ailleurs, ce vain renom, dont ils font si grand cas,
Un artiste l'acquiert et n'en hérite pas;
Car l'homme de talent, que sa gloire environne,
Mieux qu'un noble d'hier porte au front sa couronne.

VAN OSTADE.

C'est bien. N'en parlons plus. Pour un convalescent
Assez mal à propos tu t'échauffes le sang.
Recouche-toi.

BRAUWER.

Non pas.

VAN OSTADE.

Mais le docteur exige
Un repos absolu.

BRAUWER.

Je suis guéri, te dis-je;
Et si bien, qu'à l'instant où tu m'es venu voir,
Je voulais m'habiller pour remplir un devoir.

VAN OSTADE.

Un devoir?

BRAUWER.

Un devoir. Ecoute, je te prie,
Ami! je vais encor te parler de Marie..

Digitized by Google

Non plus comme autrefois avec ce froid dédain
Qui mettait dans ma voix un tremblement soudain,
Mais avec le respect que commande une femme
Digne de la pitié plus encor que du blâme
Et dont le repentir, éclatant et pieux,
Suffit pour racheter sa faute à tous les yeux.

VAN OSTADE.

Oh! parle.....

BRAUWER.

Tout à l'heure, étendu sur ma couche,
Quand la fièvre, brûlant mon front, séchant ma bouche,
Offrait à mes regards ces mille visions
Qu'en un demi-sommeil quelquefois nous voyons,
Dans ce recoin du mur que l'obscurité voile,
Une grosse araignée avait tissé sa toile
Et semblait épier quelque insecte innocent,
Pour le prendre en ses rêts et lui pomper le sang,
Soudain, un moucheron à l'allure intrépide
Donna stupidement dans le piége homicide
Et, demeurant fixé dans le frêle tissu,
Il fut de l'araignée à l'instant aperçu.
Tu vas rire de moi : Pour délivrer la mouche,
Je tâchai de me mettre à genoux sur ma couche,
Je saisis l'araignée au fond de son recoin
Et je la rejetai dans la chambre, bien loin.
Alors, sur l'oreiller je reposai ma tête.....
Mais la besogne encor n'était qu'à moitié faite,
Car je voyais toujours le pauvre moucheron
Qui cherchait à briser sa mobile prison.
D'un seul coup je rompis l'édifice fragile,
Et l'insecte, soudain, reprit son vol agile,
Tournoya dans la chambre et, sur un rayon d'or,
A travers la fenêtre il reprit son essor.
Comprends-tu, maintenant? Cette mouche trop prompte,
C'était Marie, en butte aux poursuites du comte;
Mais, en la délivrant de son lâche ennemi,
Je n'avais achevé ma tâche qu'à demi;
Comme le pauvre insecte aux rêts de l'araignée,
Je l'abandonnais là, — victime résignée —
Dans l'étouffant réseau d'un remords odieux,
Si Dieu n'avait pris soin de m'entr'ouvrir les yeux.

VAN OSTADE.

Ah! C'est bien, mon ami! — Ta main, que je la serre!
Je te retrouve enfin, généreux et sincère,
Offrant sans hésiter ta secourable main
A celle qui trébuche au milieu du chemin.

Digitized by Google

BRAUWER.

(*Pendant cette tirade, il prend le billet de Marie, le retourne machinalement, l'ouvre et le lit.*)

Je veux que le passé soit comme un mauvais rêve,
Qu'on chasse brusquement quand le sommeil s'achève.
Vois, comme le soleil est pur et radieux.
Va, frère! Il est encor du bonheur sous les cieux.
Pourquoi quand vers l'amour notre sort nous entraîne,
Tourner toujours les yeux du côté de la haine ?
Pourquoi, de notre coupe à la liqueur de miel,
Chercher toujours le fond, pour y trouver du fiel ?
Je veux semer de fleurs l'existence rapide
Et ne plus écouter la rancune stupide.
Je veux aimer Marie.... en être aimé.... Je veux
La gloire... le bonheur.... l'amour....— Oh ! malheureux !!!

VAN OSTADE.

Qu'est-ce donc?

BRAUWER.

Ce billet.... tiens, lis!

VAN OSTADE, *lisant.*

Puisque tout repousse une pauvre femme,
Puisque le bonheur n'est plus fait pour moi,
Que le monde entier m'exile et me blâme,
Je subis du sort l'inflexible loi.
Je pars, Adrien, je vous abandonne
Et je porte ailleurs un cœur désolé;
Mais, pour que le ciel un jour lui pardonne,
Ne maudissez pas votre ange envolé.

BRAUWER.

Elle est partie!
O dernière douleur, non encor ressentie!
J'allais lui faire grâce et lui tendre les bras;
Je voulais vivre heureux; mais Dieu ne le veut pas.
Elle emporte de moi la chose la meilleure :
Tous mes rêves d'amour. Oh ! je pleure! je pleure!
(*Il tombe accablé*)

VAN OSTADE.

Ah! courtisans du jour! race de suborneurs!
Meute abjecte, à l'affût de tous les déshonneurs ;
Séducteurs avilis et maltraiteurs de femmes,
Voilà ce qu'ont produit vos passé-temps infâmes!

Digitized by Google

Votre or vient délier ce que l'amour a joint.
Vous suivez votre route, et vous ne voyez point,
Dans le sentier mauvais où votre orgueil se vautre,
La honte d'un côté.... le désespoir de l'autre !

BRAUWER.

Partie! elle est partie!

VAN OSTADE.

A ce choc violent,
Rien n'a pu résister, avenir ni talent;
Et l'artiste franchit dans ce désastre immense
Le premier échelon qui mène à la démence.
Adrien,... mon ami, pauvre cœur ulcéré,
A ce nouveau malheur j'étais mal préparé;
Devant cet abandon, fruit d'un premier outrage,
J'ai senti défaillir ma force et mon courage;
Et, n'ayant plus un mot d'espérance à t'offrir,
Je ne puis avec toi que pleurer et souffrir.
Que la douleur d'un seul par deux soit ressentie.
Ta main, frère; ta main...

BRAUWER.

Partie! elle est partie!

SCÈNE V.

BRAUWER, VAN OSTADE, CRAESBEKE.

CRAESBEKE.

Par Saint-Grégoire! Il est, ma foi! robuste et sain!
Vive la faculté! Noël au médecin!...
J'étais à mes fourneaux, quand dame Madeleine,
Comme un événement, arrive hors d'haleine :
Il est sauvé!... — Sauvé, juste ciel...! En un tour
De main, j'ai planté là ma boutique, mon four
Et mes clients, tout sots de ma vive algarade,
Pour te serrer la main, mon digne camarade.

VAN OSTADE

Craesbeke, ces éclats ne sont pas de saison.

Digitized by Google

CRAESBEKE.

Ah bah! ne faut-il pas fêter sa guérison?
Je veux en son honneur défoncer une tonne

VAN OSTADE.

Camarade.... vraiment, ton langage m'étonne.

BRAUWER.

Non. Laisse-le parler. Tu vois, je suis guéri,
Puisque le docteur part et que Craesbeke a ri.
Oui, la blessure était dangereuse et profonde,
Mais la nature et l'art, le repos et la sonde,
M'apportant à l'envi leur secours tout-puissant,
Ont refermé la plaie, ont arrêté le sang.
Allons! vive la joie et vive la folie!
Puisque la faculté commande qu'on oublie,
Oublions! Je suis jeune.... Oublions! je suis fort.
Mon cœur était malade?.... Eh bien!... mon cœur est mort!
Je n'ai plus du passé ni regret ni tristesse....
La joie et le bon vin sont faits pour la jeunesse;
Et l'amour ne vaut pas un flacon bien rempli,
Où l'on puise à la fois le bonheur et l'oubli.

VAN OSTADE.

Calme-toi, mon ami. Ton délire m'effraie.

CRAESBEKE.

Non. Sa philosophie est la bonne et la vraie.

BRAUWER.

Enivrons-nous! L'amour est un enfant grognon!

CRAESBEKE.

Ah! je retrouve enfin mon joyeux compagnon!
Ainsi, tu ne crois plus à rien?

BRAUWER.

Moi! Par exemple!
Je crois au doux soleil que mon regard contemple;
Au nectar parfumé qui trouble mes esprits;
Je crois à la beauté dont mes sens sont épris;
Je crois aux dés pipés; à la métempsycose;
A maint bizarre effet dont j'ignore la cause;
Je crois au diable, à Dieu; je crois à mon pater;
A la sincérité des dogmes de Luther;
Je croirai, si tu veux, tant j'ai l'esprit crédule,
Que dans l'occasion quelqu'un de nous recule
Devant un fourreau vide ou des flacons remplis.....
Mais le cœur d'une femme, en ses mille replis,

Digitized by Google

Qu'elle soit du grand monde ou de la bourgeoisie,
Renferme tant de ruse et tant d'hypocrisie,
Que je puis fort bien croire à son adresse... Mais
Me laisser éblouir par sa vertu ?... Jamais!

VAN OSTADE.

Adrien....

BRAUWER.

Laisse donc, moraliste sévère!
Je veux chercher l'oubli dans le fond de mon verre;
Boire, jusqu'à l'aurore, à tout le genre humain;
M'enivrer aujourd'hui, recommencer demain,
Après demain... toujours! L'ivresse est mon refuge,
L'ivresse est mon bonheur! Après nous le déluge!
En avant, compagnons!

VAN OSTADE, *bas à Craesbeke.*

Suivons-le

CRAESBEKE, *de même.*

Je suis prêt.

BRAUWER, *à part.*

Partie! elle est partie!
(*Haut, en riant*).
Allons au cabaret!

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

AU CABARET.

SCÈNE PREMIÈRE.

BRAUWER, CRAESBEKE, VAN OSTADE, BUVEURS *au fond*, UN INCONNU, L'HÔTESSE.

CRAESBEKE, *descendant d'un tonneau.*

C'est très bien, mes enfants! Je suis content de vous!
Vous chantez faux; mais vous buvez comme des trous.
Or, puisque nul ici n'est marguillier ni chantre,
La voix doit parmi nous céder le pas au ventre.

Digitized by Google

UN BUVEUR.

Bien parlé!... Maintenant, le troisième couplet!

CRAESBEKE.

Non pas, cornes du diable! Un instant, s'il vous plaît!
Je vois sur cette table un verre qui s'ennuie,
Et j'ai le gosier sec comme un été sans pluie.

UN BUVEUR.

A votre santé, donc, Craesbeke. Sur l'honneur,
Vous êtes un chrétien d'accommodante humeur.

CRAESBEKE.

Ah bah! foin du chagrin! Dans un tonneau de bière
Je l'ai toujours noyé la tête la première.
Aussi, lorsque parfois il vient me visiter,
Je connais le remède, et sais en profiter.

UN BUVEUR.

Ainsi, quand vous buvez, c'est par reconnaissance
Pour ce liquide?

CRAESBEKE.

Non. C'est un vice d'enfance.
Comme vous vous purgez de crainte d'accident,
Moi je bois, pour la soif à venir.

(*Il prend son verre*).

UN BUVEUR.

C'est prudent.

CRAESBEKE.

A votre santé! (*Il boit.*)
Mais, une chose m'étonne;
C'est que maître Brauwer, qui boit comme une tonne
Et qui nous mettrait tous sous le banc, sans effort,
Conserve l'enjoûment et l'air d'un croque-mort.

UN BUVEUR.

Il a la boisson triste.

BRAUWER, *à part.*

O ma pauvre Marie!

VAN OSTADE.

Camarade?

BRAUWER.

Hein?

VAN OSTADE.

A quoi rêves-tu, je te prie?

Digitized by Google

BRAUWER.

A rien... Buvons!

CRAESBEKE.

Voilà! Ce qui me plaît en lui,
C'est qu'il redit toujours le même refrain.

UN BUVEUR.

Oui.
C'est comme le : *Frère il faut mourir!* du trappiste?

CRAESBEKE.

Tout à fait. Seulement ce n'est pas aussi triste.

VAN OSTADE.

Vous êtes taciturne, Adrien. Qu'avez-vous?

BRAUWER.

J'ai soif!

VAN OSTADE.

Mais vous avez bu trois fois plus que nous!

BRAUWER.

J'ai toujours soif!

VAN OSTADE.

La bière, à ce que je puis croire,
Vous plaît?

BRAUWER.

Non.

VAN OSTADE.

Mais alors, pourquoi boire?

BRAUWER.

Pour boire.

CRAESBEKE.

Allons! bon! Dans son puits le voilà replongé.
Nous n'aurons rien de lui. — Pour moi, je prends congé.
Le couvre-feu nous chasse. Encore une rasade,
Le coup de l'étrier;
(*A Brauwer*).
et partons, camarade.
Car, vois-tu, mon four chauffe et ma femme m'attend.

BRAUWER.

Ah! ah! ah! ah! ah! ah!

CRAESBEKE.

Hein? Qu'est-ce qui lui prend?

Digitized by Google

BRAUWER.

Demeure, compagnon. Bois jusqu'à perdre haleine,
Et ne prends nul souci de dame Madeleine.
Quand une jeune femme épouse un vieux mari,
Contre l'attente, — va, — son cœur est aguerri.

CRAESBEKE.

Que dit-il?

BRAUWER.

Triple sot, qui croit, dans sa folie,
Qu'on a pour soi tout seul une femme jolie!
Tu te dis adoré de ta femme, innocent!
Mais qu'un noble seigneur la regarde en passant,
Soudain, pour un sourire elle rend une œillade;
Elle donne un baiser pour une sérénade;
Enfin, pour un bijou, que sais-je? moins encor,
Elle vend ton honneur, ton unique trésor!

CRAESBEKE.

Mais...

BRAUWER.

Si l'occasion lui manque, d'aventure,
Elle prendra plus bas; car, noblesse ou roture,
Tout est bon pour tromper un époux complaisant.

CRAESBEKE.

Adrien! (*A part.*)
Il me fait trembler!

BRAUWER.

Mais, c'est plaisant!
Je m'emporte, et j'ai tort. Dieu, quand il fit le monde,
Mit la fidélité sur la machine ronde.
Puis, il en fit deux parts. L'homme garda son bien;
La femme, dédaigneuse, en fit hommage au chien.

CRAESBEKE.

Bonsoir!
(*Il sort vivement*).

VAN OSTADE.

Le pauvre diable, il a la mort dans l'âme.
Au moins, as-tu dit vrai?

BRAUWER.

Que m'importe? La femme
Est la même partout. Buvons.

VAN OSTADE.

Je t'ai compris.
C'est l'amour qui t'a mis au cœur ce froid mépris.

Digitized by Google

BRAUWER.

Oui.

VAN OSTADE.

Tu penses toujours à la pauvre Marie?

BRAUWER.

Oui... toujours.

VAN OSTADE.

Mais au lieu de consumer ta vie,
Pour distraire ton cœur, au moins, fais un effort.
Ne peux-tu pas aimer ailleurs?

BRAUWER.

Mon cœur est mort.
Buvons!

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, LE COMTE DE ROSENTHAL, SEIGNEURS.

Entrée bruyante du comte de Rosenthal et de quelques seigneurs.

TOUS.

Ah! ah! ah! ah!

LE COMTE.

Ma foi, vaille que vaille,
Peste du décorum! Ce soir, je m'encanaille.
Eh! l'hôtesse, du vin, des dés et des cornets.
Par dessus les moulins nous jetons nos bonnets.
(*Ils prennent place. L'hôtesse les sert*).

BRAUWER, *se soulevant à demi.*

Encor cet homme..... O Dieu! vous voyez qu'il me tente!

VAN OSTADE, *le retenant.*

Es-tu fou? que fais-tu?

LE COMTE.

La fortune inconstante
M'a, depuis ce matin, choisi pour favori;
Aussi, je vais gagner; j'en ferais le pari!
(*A un seigneur*)
Marquis, mille doublons, en une seule manche,
Contre ta jument noire et ta maîtresse blanche.

PREMIER SEIGNEUR.

Un rude enjeu!

LE COMTE.

Tu crains?

Digitized by Google

PREMIER SEIGNEUR.

Non pas. C'est décidé.
Proserpine et Flora, sur un seul coup de dé.

LE COMTE.

Proserpine et Flora? Jolis noms.

PREMIER SEIGNEUR, *jetant les dés.*

Onze, comte.
Je crois que ce point là ne fait pas votre compte.

LE COMTE, *de même.*

Voyons. Douze! Marquis, je crois que j'ai gagné.

PREMIER SEIGNEUR.

Pauvre Flora!

LE COMTE.

Tu n'as pas l'air fort résigné.

PREMIER SEIGNEUR.

J'en conviens. Que veux-tu? C'est la seule maîtresse
Qui rie ouvertement au nez de ma tendresse.

LE COMTE.

Eh bien, pour partager entre nous deux le gain,
J'offrirai Proserpine à Flora, de ma main.

PREMIER SEIGNEUR, *riant.*

Ta générosité frise l'impertinence!

LE COMTE, *de même.*

Dieu me damne! voilà de la reconnaissance.

PREMIER SEIGNEUR.

Le service d'ami que je viens d'accepter,
Par un conseil d'ami je prétends l'acquitter.
Comte, vous possédez la richesse d'un prince,
Un nom qui fait éclat dans toute la province;
Mais vous compromettez l'un et l'autre, au milieu
D'endroits suspects, hantés par les gens de bas lieu,
Et vous venez, laissant une cave choisie,
Boire le vin du peuple et de la bourgeoisie.

LE COMTE.

Ensuite?

Digitized by Google

PREMIER SEIGNEUR.

Vous avez un trésor de vingt ans;
Une femme à ravir, fraîche comme un printemps,
Et naïve surtout comme une catéchiste;
C'est un beau dénoûment pour clôturer la liste
De vos galants exploits. Pourquoi, jusqu'aujourd'hui,
Vous voit-on marauder sur les terres d'autrui?

LE COMTE.

Un grand nom, qui souvent cache peu de mérites,
Autorise, marquis, des actions petites.

LES SEIGNEURS, *riant.*

In vino veritas!

LE COMTE.

L'or est fait pour briller,
Et, si j'ai de grands biens, je veux les gaspiller.
Je possède, as-tu dit, une cave choisie...
Mais je veux en user selon ma fantaisie.
Je laisse mes flacons pour le vin des goujats,
Mais avec mes amis je ne les compte pas.

LES SEIGNEURS.

Il a raison!

LE COMTE.

Enfin, je conviens, en bon diable,
Qu'on m'a mis dans les bras une femme adorable,
Comme vous l'avez dit; un printemps, un trésor,
Escorté d'une dot plus adorable encor;
Mais, au lieu d'une enfant charmante, mièvre et douce,
Ma future eût été laide, bossue et rousse,
L'hymen me convenant, je l'aurais accepté,
Car je suis philosophe, et j'étais endetté.

BRAUWER, *à part.*

Misérable!

SCÈNE III

LES PRÉCÉDENTS, MARIE.

Entre Marie. Elle est pâle et pauvrement vêtue. Elle tient une guitare à la main.

MARIE, *à part.*

J'éprouve une frayeur mortelle.

Digitized by Google

PREMIER SEIGNEUR.

Une chanteuse! bon!

BRAUWER.

Oh! c'est elle! c'est elle!

VAN OSTADE.

Qu'as-tu donc?

BRAUWER, *à Van Ostade.*

Elle ici! Dieu juste! Dieu clément!
C'est le dernier degré de son abaissement.
Du monde, voilà donc la justice immuable:
(*Montrant Marie.*)
Là, pleure la victime!
(*Montrant le comte.*)
Ici, rit le coupable!
Marie chante; puis elle va tendre sa sébile.

BRAUWER, *à part.*

La perdre tout à coup et la revoir ainsi!
(*A Marie qui lui tend toujours sa sébile*).
Je suis donc bien changé?

MARIE, *sans le reconnaître.*

Maître.....

BRAUWER, *lui donnant.*

Tenez.

MARIE.

Merci.
(*Elle se dirige vers les seigneurs.*)

PREMIER SEIGNEUR.

La belle, ta morale est très édifiante.
Voilà pour toi. Va-t-en.

LE COMTE.

Laisse-nous, mendiante!

MARIE.

Le comte... ah!
(*Elle s'affaisse sur un banc*).

LE COMTE.

Bah! soyons généreux une fois.
Tiens, prends ceci. Voilà pour te remettre en voix.

Digitized by Google

BRAUWER.

Elle l'a reconnu !

(Il brise son broc sur la table, s'élance vers le comte et lui arrache son chapeau.)

MARIE.

Dieu !

(Elle s'évanouit. L'hôtesse et quelques buveurs s'empressent autour d'elle et l'emportent.)

LE COMTE.

Quel est ce caprice?

BRAUWER.

Allons! monsieur le comte; encore un sacrifice.
Jadis vous n'étiez pas généreux à moitié,
Mais l'amour vous guidait... ce soir, c'est la pitié!

LE COMTE.

Que me veut cet ivrogne?

BRAUWER.

Ah! laissez-moi vous dire
Ce que j'ai sur le cœur. Après, vous pourrez rire
A votre aise. Jadis, pour cette pauvre enfant,
Que vous toisez ce soir d'un regard triomphant,
Vous avez dissipé vos biens, monsieur le comte.
Afin de l'éblouir et de dorer sa honte,
Vous l'avez mise, vous, fils de noble maison,
Dans un carrosse, orné de votre vieux blason.
Car, alors, elle était belle, innocente et pure;
C'était pour l'infamie une riche pâture.
Mais depuis, son œil noir s'est terni sous les pleurs;
Le remords a flétri ses suaves couleurs;
Et vous, noble sultan, qu'un trop long amour lasse,
Pour mettre en votre lit quelque autre dans sa place,
Vous l'avez dédaignée, et de votre palais
Vous l'avez fait un jour chasser par vos valets;
Car la femme, pour vous, n'est qu'un hochet futile,
Qu'on jette de côté, dès qu'il n'est plus utile.
C'est alors qu'à l'aumône elle a dû recourir,
N'ayant plus de quoi vivre et n'osant pas mourir.
Aujourd'hui, que vers vous elle vient, pauvre femme,
Vous, le noble seigneur, sans mémoire et sans âme,
Vous prodiguez l'insulte à ce cœur attristé
Qui porte le fardeau de votre iniquité.
(Aux autres.)
Messeigneurs! ayez l'âme un peu plus généreuse;
Et qu'on ne dise pas que cette malheureuse

Digitized by Google

A déserté l'hôtel du comte Rosenthal
Pour aller trébucher au seuil d'un hôpital.
(*Il fait la ronde avec le chapeau du comte.*)

LE COMTE.

C'en est trop, messeigneurs. Cet ivrogne est un drôle
A châtier! En garde!
(*Il tire son épée.*)

BRAUWER, *immobile.*

Ah! nous changeons de rôle,
Et vous ne raillez plus; et votre vanité
Prend volontiers les airs de l'orgueil insulté!
A votre aise, pardieu! Pour laver votre injure
Devenez assassin. Quant à moi, je le jure,
Si j'ai croisé le fer contre vous, grand seigneur,
Je ne vous ferai pas deux fois le même honneur!

LE COMTE.

Eh bien! donc, misérable!

L'INCONNU, *qui s'est levé, au comte.*

Un mot.....

BRAUWER.

Quel est cet homme?

L'INCONNU.

Je vous dirai plus tard le nom dont on me nomme.
Comte, veuillez m'entendre un instant.
(*Il l'amène devant la rampe. — Brauwer est retombé sur son escabeau.*)

LE COMTE.

Qu'est ceci?

RUBENS, *se découvrant.*

Me reconnaissez-vous?

LE COMTE.

Messire..... Vous ici?

RUBENS.

Monsieur de Rosenthal, ce bouge est-il la place
Où l'on doit rencontrer les gens de votre race?
Est-ce ainsi que par vous devrait être porté
Un nom, jusqu'à présent auguste et respecté?

LE COMTE.

Monsieur!...

Digitized by Google

RUBENS.

Si vous avez commis quelque folie,
Veillez à ce qu'au moins le monde vous oublie;
Et, que les cœurs surtout que vous avez blessés,
Par vos nouveaux excès ne soient point offensés.

LE COMTE.

C'est prendre au sérieux une plaisanterie
Châtier un manant...

RUBENS.

Parlez bas, je vous prie.
Ce manant, comme il vous convient de le nommer,
J'appris à le connaître et j'appris à l'aimer.
C'est, ne vous en déplaise, un homme de génie,
Dont le seul désespoir a fait l'ignominie;
Et si, par sa conduite, il avilit notre art,
Dans ses débordements vous avez votre part.
Soyez donc généreux; restez de votre caste;
Laissez-lui son talent et gardez votre faste;
Gardez surtout intact le nom de vos aïeux,
Si vous ne le pouvez rendre plus glorieux.

LE COMTE.

De la morale?

RUBENS.

Non... Un conseil salutaire.
Je sais, selon l'urgence, ou parler ou me taire.
Agissez de façon que, vous trouvant... ailleurs,
Vous ne donniez point prise à des propos railleurs.
C'est à vous de peser ce qui vous reste à faire.

LE COMTE, *à part.*

Il est puissant.
(*Haut.*)
Ma foi! C'est une sotte affaire.
Gardez-moi le secret.

RUBENS.

Faites votre devoir.
(*Il se retourne vers les seigneurs.*)

LES SEIGNEURS, *étonnés.*

Pierre Paul Rubens!

VAN OSTADE, *à part.*

Lui!

Digitized by Google

RUBENS, *les congédiant du geste.*

Messeigneurs, au revoir!
(*Les seigneurs et les buveurs sortent.*)

RUBENS, *à Van Ostade.*

Maître, votre amitié pour Brauwer vous abuse,
Mais votre dévouement doit vous servir d'excuse.
Je sais tout. Donnez-moi votre main.

VAN OSTADE, *ému.*

Oh! merci!

RUBENS.

Maintenant, il est temps que vous sortiez d'ici.
Acceptez ce conseil d'ami (je suis des vôtres),
Et voudrais être en droit de vous en donner d'autres :
Vous aimez Adrien; que la postérité
Vous doive son talent et sa célébrité.

(*Il sort.*)

VAN OSTADE, *secouant Brauwer.*

Il m'a serré la main, camarade!

BRAUWER, *se levant.*

Marie!

VAN OSTADE, *lui montrant Rubens qui sort.*

Rubens!

BRAUWER, *retombant, la tête dans les mains.*

Baezine Kruys! un litre d'eau-de-vie!!!

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

UNE SALLE DE L'HOPITAL SAINTE ANNE, A ANVERS.

SCÈNE PREMIÈRE

Sœur MARIE *de la Miséricorde, agenouillée devant un prie-Dieu.*

Nuit et jour, au chevet de son lit de douleurs,
Que de fois j'ai mouillé ce livre de mes pleurs!
Que de fois j'ai meurtri mes genoux sur la pierre,
En demandant à Dieu d'exaucer ma prière,
De retarder encor le moment du trépas;
Et le livre est muet, et Dieu ne m'entend pas!

Digitized by Google

SCÈNE II

Sœur MARIE, BRAUWER.

Brauwer, appuyé sur Van Ostade. Il s'assied.)

BRAUWER.

Laisse-moi, compagnon.

(*Van Ostade sort.*)

C'est pour moi qu'elle prie.

MARIE, *priant.*

« Que votre volonté soit faite. »

BRAUWER.

Sœur Marie?...

MARIE, *à part.*

C'est lui. (*Haut.*)

Vous le voyez, mon frère; je priais
Pour vous. Avez-vous cru que je vous oubliais?

BRAUWER.

Non; vous m'avez suivi dans mon pélerinage
Et vous m'accompagnez jusqu'au but du voyage.

MARIE.

D'un noir présage, à tort votre esprit est frappé.
Le docteur a promis.....

BRAUWER.

Le docteur s'est trompé.
Je n'ai plus un quart d'heure à vivre.

(*Marie cache sa tête dans ses mains.*)

BRAUWER, *la regardant avec compassion.*

La victime
Ne doit pas supporter seule le poids du crime...
Votre règle, prescrit de ne rien refuser
A ceux qui vont mourir, n'est-ce-pas?..

(*Marie fait un signe affirmatif.*)

Un baiser!

(*Jeu de scène. Marie s'approche. Brauwer la baise au front.*)

Pauvre enfant! J'ai mêlé mes pleurs à vos prières;
Écoutez maintenant mes paroles dernières :
Que mon malheur jamais ne vous soit imputé.
Nous sommes les martyrs de la fatalité.....

Digitized by Google

Le repentir vous trace une nouvelle voie.
Allons tous deux en paix où le ciel nous envoie :
Moi, dormir au tombeau; vous, prier au saint-lieu.
Je ne me montre pas moins indulgent que Dieu.

MARIE.

Oh ! vous ne mourrez pas !

BRAUWER.

Laissez-moi tout vous dire.
Mes instants sont comptés. Je ne veux pas maudire,
A cette heure suprême... et... je crois qu'aujourd'hui,
Comme je vous bénis, je lui pardonne... à lui...
Mais... ne le dites pas! Oh! ma tête est brûlante!
Oh!... je souffre... je souffre!... et l'agonie est lente.
Oui, c'est lui qui m'a mis, l'opulent suborneur,
Ce feu dans la poitrine et ce fiel dans le cœur!
Toute joie ici-bas par lui me fut ravie;
Mais la rancune en moi s'éteint avec la vie.
Priez donc pour nous deux, pauvre ange profané...
Mais... ne lui dites pas que j'ai tout pardonné !

MARIE.

Mon Dieu !

BRAUWER, *delirant.*

Je sais... là-bas... près de notre chaumière,
Derrière le jardin... un petit coin de terre
Recouvert de gazon... tout émaillé de fleurs.
C'est le muet témoin de mes jeunes douleurs!
C'est là que je vous vis, en quittant le village,
Pour aller accomplir mon long pélerinage,
Et que vous m'avez dit : A bientôt... revenez!
Et... moi seul j'y revins... vous vous en souvenez!
Ne pleurez pas... C'est là que je veux qu'on m'enterre,
A l'ombre du cyprès qui protége ma mère;
Ce voyage pieux sera comme un pardon
De mon ingratitude et de mon abandon!
Oh! j'étouffe!... De l'air.
(*Marie ouvre la fenêtre, puis va appeler Van Ostade, au fond.*)

MARIE.

Venez, je vous en prie.....
Il est bien mal.

SCÈNE III

LES MÊMES, VAN OSTADE.

BRAUWER.

C'est vous... Van Ostade... et Marie...
Oui; tout ce que j'aimais. Vous voici tous les deux.

Digitized by Google

Votre main dans ma main. Je mourrai presque heureux!
Lorsque la lutte fut ardente et continue,
La mort, même à trente ans, est toujours bienvenue.
Ne pleurez pas sur moi... vraiment... ne pleurez pas...
J'ai besoin de dormir, amis... car je suis las!

VAN OSTADE.

Mon Dieu! vous le voyez; jusqu'au fond de l'abîme
J'ai suivi pas à pas cette pauvre victime.
Tous les deux, nous avons, nous tenant par la main,
Déchiré nos genoux aux pierres du chemin.
Près de toi, nous voici, dans ce moment suprême :
L'ami qui te soutient et la femme qui t'aime,
N'ont qu'un regret, avant de te coudre au linceul,
Le regret, Adrien, de te voir partir seul.
Notre cœur à tous deux n'aspire qu'à te suivre.
(*A Marie.*)
N'est-ce pas?

MARIE, *grave.*

Je fais plus; je me condamne à vivre.

BRAUWER, *mourant.*

Plus près... plus près encor... Je meurs content... Adieu!

VAN OSTADE.

Je vais pleurer, ma sœur.

MARIE.

Moi, je vais prier Dieu!

SCÈNE IV

LES MÊMES, LE DOCTEUR, *une sœur de la Miséricorde*, RUBENS.

LE DOCTEUR, *après avoir examiné Brauwer.*

Ma sœur, nous avons droit au sujet, si personne
Ne vient le réclamer. La règle ainsi l'ordonne.
Or, nul, je crois, ne s'est informé de son sort.

RUBENS, *au fond, se découvrant.*

Ce cadavre est à moi.
(*Le docteur sonne. Un infirmier paraît à droite.*)

LE DOCTEUR.

Numéro six est mort!

ALFRED NICOLAS GUILLIAUME.

FIN

Digitized by Google

LE MOUVEMENT

POUR L'AMÉLIORATION DES RAPPORTS INTERNATIONAUX.

La convocation en Belgique, à peu de jours d'intervalle, de l'institut international de Gand et de la conférence internationale de Bruxelles, c'est à dire la réunion dans notre pays, de professeurs, de savants, de publicistes, de jurisconsultes, d'hommes politiques éminents venus de tous les États de l'Europe et d'Amérique, est un fait dont la signification sérieuse ne peut échapper à personne. Si des citoyens de cette valeur n'hésitent pas à s'assembler chez nous dans le dessein de rémedier à l'incertitude régnant encore dans l'ordre des relations internationales, c'est assurément qu'ils considèrent leurs efforts comme ne s'adressant pas à une chimère et pouvant avoir une certaine efficacité. Au milieu des conflits qui ont secoué les deux mondes et nous menacent encore pour l'avenir, des réunions de ce genre, se présentant avec un caractère pacifique bien déterminé et adoptant pour but la recherche des moyens pratiques de diminuer les chances de guerre entre les peuples, ont naturellement pour le public quelque chose d'imprévu et d'audacieux. Elles sont cependant la conséquence logique d'une longue série de faits importants tendant à soustraire les rapports internationaux aux caprices de la force, pour les soumettre aux lois de la justice.

Dans son beau livre sur l'histoire de l'humanité, M. Laurent nous indique les aspirations de toutes les civilisations passées vers un âge d'or; il nous fait connaître les projets du Dante et de Sully, de l'abbé de Saint-Pierre et de Rousseau, de Bentham et de Kant en vue de la paix perpétuelle; de nos jours ces tendances sortent des régions de l'idéal, elles se précisent et il y a désormais

Digitized by Google

un mouvement ininterrompu et progressif en faveur de tout ce qui peut contribuer à affermir la concorde entre les peuples.

Ce mouvement trouve son explication dans le caractère même de notre époque: On a dit que, dans le domaine du Droit, comparée aux civilisations antiques, notre civilisation joue un rôle secondaire; que les premières inventaient, tandis que la nôtre, avec la science pour levier, se borne à combiner les éléments préparés par ses devancières. Il y a cependant une idée qui appartient bien en propre à la période actuelle de notre civilisation, et qui en tout cas s'en dégage avec une intensité qu'elle n'avait jamais eue jusqu'ici. C'est l'idée de la solidarité entre tous les peuples du globe.

Certes, jusqu'au XIXe siècle, comme maintenant, la guerre a eu ses détracteurs; elle a trouvé pour la maudire des poëtes, des penseurs, des philosophes, des hommes d'État même, mais jamais ses horreurs n'ont pu être aussi généralement appréciées et ressenties dans toutes les couches de la société. Que jadis, des Belges allassent se faire tuer en Allemagne pour Charles-Quint dans des armées de mercenaires, leurs parents les attendaient quelque temps, puis n'en entendant plus parler, les pleuraient, et c'était tout; qu'une armée française dévastât le Palatinat, les peuples voisins l'apprenaient souvent longtemps après et n'en éprouvaient pas de contre-coup matériel; de nos jours tout cela est changé; la multiplicité des relations ne connaît plus de bornes; l'activité industrielle et le développement du commerce, les voyages et les livres ont créé entre tous les hommes du globe entier un échange continuel de produits et d'idées; une connaissance plus complète de leurs pays respectifs, de leurs mœurs et de leurs qualités; enfin un équilibre d'intérêts si considérables que la rupture des rapports pacifiques devient une véritable catastrophe, non plus seulement pour les armées en campagne et les peuples qui en viennent aux mains, mais même pour ceux qui n'interviennent pas directement dans la mêlée. En même temps que les progrès de la science ont rendu les guerres plus meurtrières, les progrès de la politique, en imposant le service obligatoire, font mieux sentir à la généralité les charges de la guerre; le paysan qui doit quitter son foyer, l'ouvrier qui ne trouve plus d'ouvrage, le bourgeois qui voit baisser la rente, l'industriel qui doit fermer son usine, le banquier qui ne sait comment parer à la crise, tout le monde est plus ou moins atteint, et tous, sans avoir une notion exacte du droit international, apprennent pourtant à

Digitized by Google

leurs dépens à se faire une idée très nette et très précise de la solidarité internationale. Cela suffit à faire comprendre le développement pris dans ces cinquante dernières années par les travaux relatifs à la solution pacifique des différends entre les peuples.

Aussi, la plupart des nations civilisées ont tenu à honneur d'apporter leur contingent d'influences et d'idées à cette œuvre de progrès humanitaire; des sociétés de la paix existent et travaillent depuis 1816 dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis. En France s'est fondée en 1867 la ligue Internationale de la Paix, reconstituée en 1871 sous le titre de société des amis de la Paix; une nombreuse cohorte d'écrivains éminents et d'hommes politiques de tous les pays se sont occupés en ces dernières années de répandre les idées de réforme dans le public savant et le monde officiel : L'Amérique a M. Dudley-Field, Lieber, Lawrence, Washburn, Wolsey, Miles. L'Angleterre, M. Travers Twiss, Sheldon Amos, Leone Levi, Westlake, Seebohm, Lorimer, Henry Richard, Montague Bernard. L'Allemagne, M. Blùntschli, Hefter, de Holtzendorf. La France, M. Lucas, de Parieu, Passy. L'Espagne, MM. Calvo et de Marcoartu. L'Italie, le comte Sclopis, les professeurs Pierantoni, Mancini, Fiore. La Suisse, le comte Moynier. La Belgique, les travaux de MM. Laurent, Rolin Jacquemyns et les études de M. de Laveleye qu'il est inutile de rappeler à cette place, sans compter les livres de MM. Louis Bara, Goblet d'Alviella et Potvin. Tous, dans leurs écrits comme dans leurs discours, préconisent la codification du droit des gens et la généralisation de l'arbitrage.

Des esprits sérieux et ne donnant rien à l'utopie, tels que M. Bluntschli, croient au caractère progressif du Droit International, trouvent son fondement dans la nature humaine et admettent l'utilité d'une Académie de juristes internationaux telle qu'elle a été organisée à Gand par M. Rolin Jacquemyns. Et quand un membre du Parlement d'Angleterre, M. Henry Richard, reprenant avec plus de précision encore une motion présentée en 1849, par Cobden, arrache à ses collègues un vote en faveur d'un système général et permanent d'arbitrage entre les nations; quand le président de la République américaine n'hésite pas à réserver une place dans son message de 1873 aux idées de progrès humanitaire et déclare dans un langage un peu hyperbolique pour la circonstance : « Comme le commerce, l'éducation « et le transport rapide de la pensée et de la matière par l'électri- « cité et la vapeur ont changé toutes choses, je suis disposé à « croire que l'auteur de l'Univers prépare ce monde à devenir « une seule nation parlant une même langue, ce qui rendra

Digitized by Google

« armées et marines désormais superflues. J'encouragerai et « j'appuierai toutes les recommandations du Congrès tendant à « cette fin » ; quand enfin on a assisté à la solution paisible de l'incident de l'Alabama, où à des questions d'argent finissait pourtant par se mêler une question d'honneur; quand, à travers des écueils et des obstacles nombreux, on a vu aboutir les négociations du traité de Washington et les délibérations du tribunal de Genève, il faut bien reconnaître que le principe de la réforme internationale est sorti du domaine de l'utopie pour entrer dans le domaine scientifique et pratique, et que les hommes de Gand et de Bruxelles ne sont pas des idéalistes qui s'assemblent pour décréter, à la façon de Sismondi, encore enfant, le bonheur du genre humain !

Est-ce à dire pour cela que les éléments du problème soient simples, que la question est mûre et qu'il n'y a plus qu'à marcher résolument en avant? Évidemment non. — Il y a des partisans convaincus de la possibilité d'arriver un jour à un réglement pacifique des rapports internationaux. Ils disent : La guerre est la violation du Droit, mais le Droit est supérieur aux faits ; les hommes peuvent le méconnaître passagèrement, ils ne peuvent le détrôner à tout jamais; nier qu'il puisse venir un temps où il règnera sans conteste, c'est nier le principe de la perfectibilité humaine. Le témoignage du passé est ici le garant des progrès à venir. Il fut une époque où on luttait clan contre clan, famille contre famille, les armes à la main ; et pourtant, petit à petit, à mesure que la civilisation marchait, ces guerres privées ont disparu et les familles ont renoncé pour la décision de leurs différends à s'en remettre à la force, elles ont eu recours à la justice. Qui nous défend d'espérer une amélioration identique pour l'avenir, dans les relations de peuple à peuple? Pour que cette amélioration se réalise, il suffit que, l'humanité progressant encore, et le cosmopolitisme continuant à se développer, les nations reconnaissent pour elles-mêmes l'organisation qui règle aujourd'hui les rapports des individus. C'est à dire une loi déterminant leurs droits et leurs devoirs, et un tribunal pour l'appliquer : un code international et une Haute Cour arbitrale. On pourrait douter du succès, s'il s'agissait d'innover; mais il ne s'agit que de donner plus d'extension à ce qui existe déjà : Ce code international n'est qu'un traité développé; cette Haute Cour n'est qu'un arbitrage général et permanent; or, de tous temps, les nations ont reconnu la force des traités et ont eu recours à l'arbitrage.

Digitized by Google

Des premiers traités conclus par les peuples enfants aux traités de Vienne de 1815, et au traité de Paris de 1856 qui réunit 46 puissances signataires, le progrès est énorme. Ce sont déjà de petits codes internationaux restreints. — Les arbitrages se retrouvent à l'origine des sociétés; la Genèse en parle, ils existent dans l'Inde, en Grèce, à Rome, ils traversent toute l'histoire[1]; de nos jours ils deviennent plus fréquents; de 1863 [cession de la Louisiane aux États-Unis], à 1873 [affaire des mines du Laurium soumise à l'empereur d'Autriche], plus de 30 différends ont été terminés par l'arbitrage[2]; et la sentence du tribunal de Genève, rendue en 1872 par le comte Sclopis, est certes la plus importante de toutes celles qui aient été rendues jusqu'à présent. Ce sont là autant de symptômes heureux en faveur de la paix. Tous les éléments de la réforme sont préparés, il n'y a plus qu'un dernier pas à faire! — Ainsi parlent les apôtres de la Paix!

Des esprits positifs répondent : Mettez deux hommes seuls dans une île déserte, et il y en aura toujours un qui se sentant le plus fort voudra dominer; s'il éprouve de la résistance, c'est la lutte. — La lutte est partout dans la nature, le *struggle for life* se reproduit sous mille formes diverses; les nations ne peuvent faire exception à la règle générale, et jamais une nation jeune, forte, puissante, ayant conscience de sa supériorité, avide de se développer encore et entravée dans sa marche par des nations rivales, ne consentira à abandonner tous ses avantages, à déposer une épée qu'elle pense invincible, pour s'incliner devant le texte d'un code international et pour remettre son sort aux délibérations d'un arbitrage incertain. — D'ailleurs, l'individu lui-même n'obéit à la justice que parce qu'il se sent plus faible que le gendarme; s'il se croyait le plus fort, il résisterait. — Aussi la lutte est-elle la loi de l'histoire, qui elle-même se résume en action et réaction de forces contraires. La guerre se retrouve à l'origine des mythes religieux; l'Éternel de Moïse est un guerrier; les dieux du Walhalla sont des guerriers; c'est par la guerre que les religions se sont développées, que les civilisations se sont implantées. La papauté et la réforme, la révolution de 89 et la Sainte-Alliance sont nées pour la paix et se sont affirmées par la guerre!

Qui a fait l'unité française? la force. — L'unité allemande? la force. — L'unité italienne? la force encore! Et chaque fois ces

[1] Voir Pierantoni : *Gli arbitrati Internationali.*
[2] Voir Henry Bellaire : *les Droits des peuples.*

Digitized by Google

créations de la force ont été contraires au Droit historique alors universellement reconnu. Des arbitres auraient-ils agi dans le même sens que les événements? Une Haute Cour arbitrale aurait-elle décidé contre le droit existant? Aurait-elle en 1648, constitué l'Europe d'après le traité de Westphalie? Aurait-elle, de 1866 à 1871, supprimé la diète de Francfort et la Confédération Germanique, rendu la Vénétie à l'Italie, les États du Pape à Victor Emmanuel? — Il est permis d'en douter.

A l'heure présente les difficultés sont encore plus palpables: Le principe de l'équilibre Européen qui, depuis la paix de Westphalie jusqu'au Congrès de Vienne, dominait la politique continentale, a été remplacé par le principe des nationalités; et, comme l'a indiqué ici même, avec tant d'autorité, M. de Laveleye[1], aux plus graves problèmes qui menacent actuellement la paix dans le monde, se mêlent des questions de races. Il s'en suit que les contestations entre gouvernements ne s'élèvent plus, à propos d'abstractions dont la diplomatie seule a la clef et qui laissent les masses indifférentes; celles-ci, au contraire, se sentent désormais personnellement intéressées aux combinaisons de la politique; malgré les maux que leur cause la guerre, elles ne prennent feu hélas, que trop vite; il ne leur faut qu'un prétexte; et l'éthnologie sous ses dehors arides a précisément, en réveillant la voix du sang, le pouvoir de faire vibrer les cordes populaires!

A supposer que les gouvernements inclinent vers l'arbitrage et la codification du droit des gens, n'auront-ils pas dans certains cas à lutter contre ce courant national? Ne risque-t-on pas de voir un peuple au détriment duquel une décision aura été rendue, se soulever contre le ministère qui l'aura acceptée et exiger son remplacement, forçant ainsi le pouvoir exécutif à choisir entre l'annulation de la décision arbitrale ou la répression violente de l'émeute?

Qu'on le remarque bien, admettre comme un fait possible la promulgation d'un Droit International, la généralisation et la permanence de l'arbitrage, comme le demande M. Henry Richard, c'est détourner le cours éternel de l'histoire, c'est le faire sortir des espaces illimités où il se meut en liberté pour l'enserrer dans un lit étroit tracé par des lois invariables. C'est supposer, en un mot, que quelques hommes réunis dans l'enceinte auguste d'une Haute Cour arbitrale, devenus tout à coup des dieux, vont tenir désor-

[1] Voir la Revue du 15 janvier 1873.

Digitized by Google

mais entre leurs mains débiles tous les fils mystérieux des destinées humaines!

Et, ce qui démontre mieux encore toutes ces difficultés et les obscurités de cette redoutable question! quand il s'agit d'en aborder le fait capital et décisif : l'application du principe de l'arbitrage, quand il s'agit d'établir de quelle façon fonctionnera la Haute Cour arbitrale, on constate que les esprits les plus éminents ne sont pas d'accord sur ce point. Tout tribunal suppose une force armée capable d'exécuter ses décisions. — La Haute Cour arbitrale, chargée d'appliquer la loi Internationale disposera-t-elle d'une force semblable?

Les uns comme M. de Laveleye, (*Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage*) déclarent énergiquement qu'ils n'en veulent à aucun prix, qu'une force armée serait une atteinte à l'indépendance des nations; ils ne reconnaissent à la Haute Cour d'autre influence qu'une influence morale; ils laissent à la liberté et à la raison humaine le soin de sanctionner les décisions intervenues, ce qui est, il faut le reconnaître, une bien fragile garantie, et donne au jugement arbitral l'apparence d'un simple conseil.

Les autres comme M. Seebohm (*On International Reform*) ne comprennent pas la Cour arbitrale sans force exécutive; or, un pareil système peut reculer la déclaration de la guerre jusqu'après l'arbitrage, mais à coup sûr il rend dans ces conditions la guerre plus dangereuse en y mêlant toutes les puissances [1] et en la transformant en conflagration générale!

Voilà évidemment de quoi refroidir les plus enthousiastes;

[1] M. Rolin Jacquemyns dit dans la Revue de Droit International, (Année 1873, vol. III, page 465): « Le remède qui consisterait à établir, en dehors et au dessus des différents États, un tribunal ou un législateur permanent armé de l'autorité nécessaire pour faire exécuter ses lois ou ses arrêts serait d'ailleurs, en le supposant praticable, aussi grave que le mal. Car si un pareil tribunal ou un pareil législateur était assez puissant pour que l'on n'essayât pas même de résister à ses décisions, un pouvoir aussi immense sur tout l'ensemble du monde civilisé constituerait un danger bien plus qu'une garantie; et si, au contraire, l'efficacité de ses décisions pouvait être combattue, leur valeur pratique au point de vue du maintien de la paix en diminuerait d'autant.»—M. Rolin Jacquemyns avait écrit un peu plus haut: » Aux esprits qui envisagent la réalité des choses la guerre continue à se présenter comme une redoutable extrémité qu'il faut s'appliquer à rendre aussi rare que possible, mais à l'éventualité de laquelle il serait chimérique et puéril de vouloir se soustraire entièrement.

Digitized by Google

pourtant, on aurait tort de se décourager; car si les difficultés de l'entreprise sont complexes et nombreuses, elles ont au moins le rare mérite de mieux montrer ce qu'il faut éviter et ce qu'il faut faire pour aboutir à un résultat sérieux; c'est seulement depuis qu'elles ont été mûrement appréciées et comprises, que le mouvement en faveur de la transformation des rapports internationaux est enfin entré dans une voie véritablement pratique, et c'est là ce qui actuellement le distingue de toutes les tentatives passées.

Le défaut des différents Congrès qui se sont succédé jusqu'à ce jour, a été, en effet, de ne pas assez nettement séparer le désirable du possible. Nous ne parlerons que pour mémoire du Congrès original où Victor Hugo, en vue d'établir la concorde sur la terre, avait trouvé l'ingénieux moyen d'une dernière guerre générale; des réunions socialistes qui, en faisant un appel à la paix, parvenaient à effrayer si bien la bourgeoisie, que leurs théories devenaient auprès des gouvernements un prétexte pour des armements nouveaux; mais les différents Congrès de la paix, les réunions de Londres, de Paris, de Bruxelles, de Francfort, de Genève, elles-mêmes, qui ont sans doute répandu des idées généreuses et entretenu le feu sacré, n'ont de leur côté pu produire de résultat positif. Enfin ce n'est pas non plus en cherchant comme les membres de la Ligue de la Paix et de la Liberté à fonder cette chimère, la fédération républicaine des États-Unis d'Europe, qu'on fera faire un pas à la question de la réforme du Droit des gens.

L'institut de Gand et, après lui, la conférence de Bruxelles organisée par M. David Dudley Field et J. B. Miles et présidée par M. Visschers, ont vraiment inauguré le mouvement scientifique; ils ont cet avantage, tout en déclarant travailler pour la grande cause de la Paix entre les nations, de ne se faire aucune illusion et de ne chercher à en créer aucune; l'Institut de Gand, en s'appuyant d'une façon plus exclusive sur la science, la Conférence internationale en recourant, quand cela peut être utile, à l'action politique, sont d'accord sur ce point qu'il faut procéder graduellement, et qu'avant de chercher à atteindre d'un seul bond une organisation nouvelle, on rendra de plus sérieux services à la cause de la Paix, en commençant par régulariser et par consolider les éléments que l'on a déjà entre les mains et dont l'existence est favorable à une restriction de la guerre.

Aussi a-t-on pu constater que la conférence de Bruxelles s'est montrée très sobre et très réservée en fait de déclarations de principes; elle a admis un Code international comme éminemment

Digitized by Google

désirable, mais des juristes comme M. Blùntschli et Montague Bernard ont eu soin de faire remarquer que dans la situation actuelle de l'Europe, des gouvernements puissants ne consentiraient jamais à se laisser lier les mains par un Code international formulant d'une façon précise leurs droits et leurs devoirs.

En face de l'arbitrage, la prudence de l'Assemblée a été plus grande encore : on s'est moqué avec infiniment d'esprit des restrictions qu'elle avait mises au principe de l'arbitrage; dans le cours de la discussion même, M. Richard, membre du Parlement anglais a protesté contre ces restrictions, disant que la Conférence, en les adoptant ressemblerait à un homme qui conserverait soigneusement dans un flacon hermétiquement fermé une précieuse liqueur et n'apercevrait pas la fente par où le liquide va s'échapper goutte à goutte ! Pourtant, la plupart des membres de la réunion ont voté les restrictions, ils ont tenu à montrer qu'ils connaissaient l'existence d'obstacles s'opposant à la généralisation actuelle de l'arbitrage dans tous les cas possibles, notamment dans ces questions vitales où les peuples ne peuvent confier aux éventualités d'une décision judiciaire, leur puissance lentement acquise, leurs espérances et leur avenir. Aussi la Conférence a-t-elle adopté une formule sage et modérée, proposée dans ses termes essentiels par M. Blùntschli et par M. Montague Bernard, à qui son titre de négociateur du traité de Washington donnait une grande autorité dans la matière[1].

Mais à côté de ces questions générales et spéculatives où règne nécessairement un peu de vague, il y a un certain nombre de questions plus immédiatement abordables, plus spéciales et plus pratiques ; et l'Institut de Gand comme les membres de la Conférence de Bruxelles sont d'avis que sur ce terrain on peut s'avancer sans crainte de se fourvoyer.

Ainsi, avant de codifier le Droit International Public, il y a à régulariser le Droit International Privé; à éviter les conflits en

[1] Voici le texte et la résolution relative à l'arbitrage : « La conférence déclare qu'elle regarde l'arbitrage comme le moyen essentiellement juste, raisonnable et même obligatoire pour les nations de terminer les différends internationaux qui ne peuvent être réglés par voie de négociation; elle s'abstient d'affirmer que dans tous les cas sans exceptions ce moyen peut être appliqué, mais elle croit que ces exceptions sont rares. — Elle est convaincue qu'aucun différend ne doit être considéré comme insoluble si ce n'est après un délai suffisant, un clair exposé de l'objet en litige et l'épuisement de tous les moyens pacifiques d'arrangement. »

Digitized by Google

une foule de matières importantes telles que le statut personnel, la valeur des jugements rendus en pays étranger, etc., et à rapprocher ainsi les nations par l'harmonie de leurs lois privées. — Avant de faire prévaloir l'arbitrage comme mode permanent de solution, il y a à déterminer d'une façon claire et nette la procédure à suivre. Enfin, l'on sait que par l'article VI du traité de Washington l'Amérique et l'Angleterre conviennent d'observer dans l'avenir ce que l'on appelle désormais les trois règles du traité : ce sont les principes qui déterminent les rapports des puissances maritimes neutres avec les Belligérants. Les parties contractantes s'engagent en outre à porter ces trois règles à la connaissance des autres puissances maritimes en les invitant à y accéder. — Or, sur le sens à leur attribuer, l'entente n'est pas encore parfaite entre l'Angleterre d'une part, les États-Unis et les Arbitres de l'autre; et ce désaccord rend peut-être illusoire cette clause si importante du traité. L'Institut de Gand a mis à l'étude l'interprétation des trois règles ; s'il peut amener les États à y adhérer, il est certain qu'il aura accompli une œuvre éminemment utile au progrès du Droit des gens.

Nous ne parlons pas d'une foule de questions relatives à la régularisation de l'état de guerre lui-même (par exemple, la situation des francs tireurs organisés en dehors de l'armée régulière) questions qui sont aujourd'hui abandonnées à l'arbitraire, qui peuvent être facilement résolues et dont la solution restreint le domaine de la guerre et améliore les rapports internationaux. Mais en somme, on le voit, s'il serait téméraire et puéril de la part des hommes, de décréter que la force sera remplacée par la justice et la guerre par l'arbitrage, il est cependant une réforme que l'on peut tenter avec succès : c'est-à-dire préparer graduellement l'unification du Droit international, fixer la procédure de l'arbitrage; faire en sorte que, le jour où la raison aura assez d'empire dans ce monde pour décider les peuples à recourir aux moyens pacifiques, ils n'en soient pas détournés par l'obscurité des lois et la complication des formalités; enfin leur donner dans l'arbitrage un instrument facile et simple dont ils soient tentés de se servir. Au bon sens universel à faire le reste!

Et personne ne contestera que dans de pareilles conditions, un Institut comme celui de Gand, composé de savants respectés et écoutés; une conférence internationale où siégeraient des hommes d'État ayant leur mot à dire dans leurs pays respectifs, ne puissent, en bien des cas, exercer une action salutaire en faveur

Digitized by Google

de la paix et aider à former ce que Montesquieu appelait « un esprit général. »

En résumé, l'on reconnaîtra que si la guerre est encore un fait auquel il est impossible de se soustraire, et l'arbitrage un simple accident heureux, néanmoins, le sentiment de la solidarité qui se développe au milieu des peuples modernes est un autre fait important dont il y a lieu de tirer parti, et qu'il existe là un terrain pratique où l'on peut agir efficacement pour limiter le champ d'action de la guerre.

Et ainsi, petit à petit, grâce aux voyages, au commerce, à l'étude des langues modernes les peuples apprendront toujours mieux à se connaître et à s'estimer; grâce au service obligatoire, ils apprendront de plus en plus à détester la guerre; grâce à une éducation saine et rationnelle, nous verrons comme déjà aujourd'hui chez les anglo-saxons apparaître des générations disposées à la concorde; grâce aux précédents et aux travaux des publicistes et des apôtres de la réforme, l'idée de l'arbitrage prendra racine, le courant pacifique ira s'élargissant, et alors qui sait si, les généreux efforts des partisans de la paix, trouvant un écho toujours plus profond dans les couches sociales, il n'arrivera pas une époque où la guerre sera l'exception, comme l'arbitrage aujourd'hui? Certes, il faudra du temps encore, et nous ne serons sans doute pas appelés à jouir nous-mêmes de ce splendide spectacle; mais quand les efforts actuels n'aboutiraient qu'à la suppression d'une seule guerre, ne serait-ce pas encore là un résultat digne d'attirer les bénédictions de l'univers entier sur ceux qui auraient contribué à le provoquer ?

ADOLPHE PRINS.

Digitized by Google

UNE VOCATION CONTRARIÉE

Il y a quelque trente ans, j'étais lié d'amitié avec un jeune étudiant en droit qui, lisant les vers informes que j'avais commis, me conseilla d'apprendre les règles de la versification. Ernest V... était bon juge, car il avait un véritable tempérament poétique, comme a dit Villemain, et déjà de remarquables productions étaient sorties de sa plume. Je me mis donc à l'œuvre, et je trouvai mon code dans le dictionnaire de *Boiste*. J'eus assez de peine à renfermer mes idées dans le cadre obligé, mais j'y parvins cependant, et, à mon tour, je produisis quelques poésies qui n'étaient pas absolument dénuées de tout mérite. J'avais adressé plusieurs strophes à mon ami E..., où je l'engageais à reprendre *sa lyre,* qui ne pouvait *rester muette,* etc., etc. Je copie textuellement sa réponse :

« Tais-toi, Victor, tais-toi ! Songe donc que j'ai autre chose à faire. A quoi cela sert-il, des vers ? Je me fais avocat, ne faut-il pas que je jette la rime aux orties ? — A bas Racine, et Chénier, et Lamartine, et Hugo, et tous les visionnaires de toutes les écoles, bons tout au plus à faire pleurer ou rire, langoureux ou plaisants anatomistes de l'âme. Le positif, mon cher ! le réel, l'argent ; cela sonne mieux et cela a plus de poids. Tu ne sais donc pas que je m'occupe exclusivement de l'examen que je vais subir sous peu ! Ces bons jurés, les crois-tu capables de se laisser attendrir par des niaiseries que nul législateur n'a décrétées ? Le code civil, le corps de droit romain, voilà mes seuls poëtes, je n'en connais pas d'autres. J'ai là sous mes yeux, tout en lisant tes charmants vers, deux

Digitized by Google

énormes tas de cahiers auxquels les vers sont totalement inconnus.

« Hélas ! hélas ! plût à Dieu qu'ils en fussent rongés ! passe moi ce méchant bon mot.

« Victor, j'essaierais en vain d'exprimer l'impression que me fait chacune de tes lettres... C'est, d'un côté, le désespoir du temps perdu, et de l'autre un peu d'espérance pour l'avenir. Que si je ne tenais à rien, je sortirais vite du maudit pas où je me trouve engagé! Mais ma famille a déjà fait tant de sacrifices pour me procurer un état lucratif, puis-je en conscience me soustraire à ses exhortations, m'affranchir de son autorité, pour mener une vie très problématique qui lui causerait des inquiétudes éternelles ? J'ai tenté de le faire, il n'y a guère longtemps, mais la douleur de mes parents était si réellement profonde, que j'ai promis de poursuivre mes études de droit jusqu'à ce que je sois reçu docteur. Et voilà la raison de cette apathie apparente qui t'étonne si fort ; ensuite, je ne puis sans lèse-barreau ouvrir le moindre petit volume de poésies, car après une lecture quelconque, j'en ai pour deux jours à me remettre au travail des personnes et des choses, que Dieu confonde. Juge donc des effroyables chances que donnerait, contre mon futur diplôme, la velléité d'écrire des vers.

« Je m'abstrais de toute pensée, de toute rêverie qui m'était chère. Je ne songe plus, je ne lis plus, la nature et les poëtes sont pour moi comme s'ils n'étaient pas. Et j'ai cependant une magnifique bible latine, mon ami. J'ai traduit, cet été, quelques chants d'Homère, et le barbare baragouin des lois m'a arraché des mains la langue divine, mère des belles langues. Je ne vois même plus que rarement l'une ou l'autre feuille politique, et Dieu sait combien les journaux, ce repaire de la méchanceté moderne, ont éveillé jadis en moi de généreuses pensées. Alors je les étudiais comme on étudie le monde, pour le connaître, et dans mes moments d'enthousiasme, il me semblait qu'un jour je saurais flétrir et la presse corrompue et les gouvernements corrupteurs, et, en un mot, toutes les déloyautés qui régissent la société actuelle. Victor, j'ose à peine aventurer un coup d'œil de ma fenêtre dans le jardin, tant la perspective d'un examen m'inspire de crainte.

« Or, comprends-tu maintenant?

« Tes vers sont beaux, très-beaux ; je suis jaloux de toi ; il y règne une harmonie parfaite ; je te remercie surtout du sentiment qui te les a dictés. Voici un conseil que je te prie

Digitized by Google

d'accueillir comme je te le donne : Tu lis beaucoup Victor Hugo ; gardes-toi de ne lire que lui. Il est grand poëte sans doute, mais il faut que tu saches que l'esprit toujours rempli d'un même auteur finit par en prendre la forme, et court risque dès lors de ne produire que des choses qui, à la vérité, peuvent nous appartenir, mais où d'autres ne verront que des réminiscences. Tu prendras ceci de bonne part quand je t'aurai dit que depuis peu seulement l'expérience m'a donné cet avis à moi-même. Dans quelque temps, nous ferons la lecture ensemble. Nous choisirons des ouvrages dans tous les genres : Racine, Parny, Béranger et Corneille, sans oublier les ingénieux écrivains d'avant Louis XIV. Nous étudierons ainsi de jour à autre, en commun, et tout en nous amusant à fumer et à nous faire nos enfantines confidences.—Qu'est-ce que j'écris là! Ce dernier mot embrouille toutes mes pensées. Je ne t'ai rien confié depuis près d'une année, où j'ai vécu toute une vie, c'est à tel point que je passe une main sur mon front pour chasser mille images qui m'assaillissent en même temps. A l'hiver prochain le récit de mes aventures, et qui sait? De nouvelles amours peut-être m'attendent à Bruxelles. Que de choses nous nous dirons chaque soir, car toi aussi, jeune homme passionné, bien que tu n'aies rien écrit, tu dois avoir eu des affaires de cœur, outre le malheur affreux qui a frappé toute ta famille.

« Maintenant je vais bourrer ma pipe, l'allumer et te relire. (Parenthèse. C'est une pipe neuve, mon empressement à saisir ta lettre a été cause que j'ai cassé l'autre. En souvenir de quoi je baptise celle-ci Victor.) Mes regrets renaissent en foule. Retourne penser sur la grève, me dis-tu?—Malgré la chaleur et le beau temps, je n'ai pas été voir la mer depuis trois mois. C'est ce que je t'écrivis l'autre jour très pathétiquement, je t'assure, sur une feuille de papier que j'ai malheureusement égarée. Quant à ..... fais-moi le plaisir de ne plus m'en parler. N'est-il pas avéré que tout ce que j'ai composé jusqu'ici est un peu indigne de moi? Ensuite n'as-tu pas, dans les essais poétiques des étudiants, remarqué de meilleures pièces que la mienne?

« Et je suis assis en robe de chambre devant le jardin, et tandis que j'écris de la main droite, ma main gauche tient Victor sur son long tuyau, et ma bouche et la tête de Victor vomissent des bouffées de fumée. Et à mon côté une bouteille de bière à moitié vidée, jure avec mon code somnifère. Et l'un me chuchotte : Bois, et l'autre me dit en bâillant : Étudie. Et

Digitized by Google

je leur réponds : O code, Dieu travailla six jours et le septième il se reposa; ô bouteille, consolatrice des affligés, je boirai et je t'épuiserai comme j'espère épuiser la coupe des plaisirs jusqu'à la dernière goutte! Et les arbres ne frissonnent pas, car l'air est calme et les oiseaux chantent; et un jour je me promenais avec un ami dans les dunes, et nous parlions d'amour et d'avenir. Et il est dimanche, et je ne sors pas, il n'est plus avec moi!

« Mon cher Victor, je donnerais tout au monde pour te serrer les mains.»

3 juillet 1842.

N'est-ce pas que cette lettre est navrante, et comme on sent la lutte que se livrent l'âme du poëte, le devoir inspiré par l'amour filial et les nécessités de la vie! Car il était poëte, ce jeune homme qui avait tenté de suivre une vocation. Je n'en veux pour preuve que les fragments suivants que j'ai retrouvés dans ma correspondance. Ces vers sont antérieurs d'un an et demi à la lettre qu'on vient de lire :

. . . . . .

Mais nos âmes sont sœurs, Victor, et si l'espace
Te refuse à mon cœur, me bannit de tes bras,
Ma pensée inquiète est partout sur ta trace
Ta pensée écoute mes pas.

Qui sait? A la même heure, une même prière
Peut-être nous échappe au même souvenir?
Et des larmes peut-être inondent ta paupière
Alors que je me sens gémir?

Peut-être nos deux voix en secret se répondent?
Tu prononces mon nom quand j'ai crié ton nom;
Peut-être nos regards, soucieux, se confondent
Au même point de l'horizon?

Oui, nos âmes sont sœurs. Car, pareils à ce groupe
Qu'une amphore commune abreuve sur les fleurs,
Nous avons bu longtemps, dans une même coupe,
Et notre joie et nos douleurs.

Tour à tour nous avons monté notre Calvaire
Mais, pour qu'il fût moins lourd à nos membres ployés,
Nous avons en deux parts déchiré le suaire
Et nous l'avons pris par moitiés.

Digitized by Google

Ta vie était ma vie, et jamais une image
Ne ternissait le jour de nos fronts soucieux
Sans que la main amie écartât le nuage
Sous son contact officieux.

. . . . . .
. . . . . .

Et maintenant, Victor, qu'une sombre insomnie
Arrache un cri d'horreur à mon sein éperdu
Ton oreille a compris le cri de l'agonie
Victor, et tu m'as répondu!

Et comme la colombe en signe d'alliance,
Rapportait à Noé le rameau de l'oubli
Ta parole touchante a semé l'espérance
Au fond de mon cœur affaibli.

Le baume de ta voix sur ma blessure ouverte
Ton doigt consolateur étendu vers le ciel
Une larme d'ami dans mon âme déserte...
C'est trop de nectar pour mon fiel!

Je rends grâce au Seigneur pour cette voix pieuse
Au Seigneur dont le bras ne frappant qu'à demi,
Comme il donne une étoile à la nuit soucieuse
Au malheureux donne un ami.

Et je dis au Seigneur, que ta main que je baise
N'éprouve pas *son* âme à tes douleurs sans fonds?
Ne brise que moi seul! Le fardeau qui me pèsé
Seigneur! pèse assez pour deux fronts!

Mais puisqu'il plût Seigneur à ta grâce infinie
D'appesantir sur moi ton courroux irrité
Que ma part de bonheur que ta main me dénie
Accroisse à *sa* félicité.

A toi donc, jeune ami, le sourire et la joie
A toi les jours dorés, les parfums du printemps
Et les riches couleurs qu'un soleil pur déploie
A moi, — l'hiver et ses autans!

A toi les chants d'amour et les voluptés saintes
Pour moi dont l'âme en deuil est vide de transports
Eunuque ténébreux aux passions éteintes
Pour moi l'amour n'a plus d'accords.

Pour nous tendre les dons que le ciel nous destine
Qu'il les pèse, ô mon frère, au plateau fraternel!
Que ton lot soit la fleur, que le mien soit l'épine.
A moi l'absinthe, à toi le miel.

22 janvier 1841.

Digitized by Google

A part les réminiscences qu'on y trouve (et dont il m'accusait lui-même, alors que, je l'avoue à ma honte, je n'avais lu aucun des vers de Victor Hugo), ce fragment poétique donne la mesure de ce que fût devenu ce jeune homme si rien ne l'avait arrêté dans son essor. Cet avis a été partagé par un professeur célèbre qui fit tout ce qu'il put pour engager mon ami E... à *cultiver les muses*. Mais sa parole éloquente et qui flattait vivement notre poëte, ne parvint point à l'ébranler dans la résolution qu'il avait prise de respecter les intentions de ses parents.

Mon ami E... accomplit le sacrifice : il embrassa la carrière du barreau, et alla se reléguer dans une ville de province, où il se distingua bientôt par un brillant plaidoyer en faveur d'une jeune fille accusée d'infanticide. C'est la seule fois que j'entendis cet orateur élégant, entraînant et plein de logique, que je crus dès lors appelé à de hautes destinées. Hélas! j'avais compté sans un mariage qui le retint en province, sans l'indécision de son caractère qui l'empêcha toujours d'avoir une opinion bien arrêtée, si bien que, malgré tout son talent, il ne fut choisi ni parmi les catholiques, ni parmi les libéraux pour les représenter à la Chambre.

Je l'ai revu quelquefois, cet ami jadis si intime; mais jamais je ne suis parvenu à retrouver le rêveur de nos jeunes années... Lorsque je grattais un peu l'enveloppe de l'avocat, il y avait bien encore une teinte de poésie, mais l'*homme* s'effrayait et chassait vitement, par un rire amer, cette réminiscence d'un autre temps. Un jour, je le crus sauvé. Je visitais, avec ma femme, la résidence d'E... V..., laquelle possède des œuvres d'art très remarquables. J'eus l'idée de me faire piloter par mon ami, et il nous fit voir ces admirables peintures de maîtres flamands dont nous sommes justement fiers. Entré en quelque sorte dans une atmosphère artistique, E... parut se dérouiller... Nous lui communiquions insensiblement notre enthousiasme, et il semblait prendre le ton, lorsque nous nous attablâmes dans le meilleur hôtel de la ville. E..., qui n'avait pu nous recevoir chez lui, tenait à nous offrir le repas de bien venue, et il avait commandé un véritable festin de Lucullus, ce vainqueur de Mithridate, qui aimait à traiter son monde d'une manière splendide. Au dessert, le champagne fit merveille... Je poussai ma femme du coude... Je tenais à lui montrer mon ami tel qu'il était en réalité, c'est à dire charmant, spirituel... Bravo! m'écriai-je, il n'est pas mort! Il ressuscite... ce n'était qu'une léthargie...

Digitized by Google

J'étais heureux, car je venais de retrouver l'ami de mes mauvais jours... le cœur généreux... le poëte... Hélas! trois fois, hélas! l'illusion ne fut pas de longue durée... A peine étions-nous sortis de l'hôtel que, sur une remarque que je fis à propos d'un personnage assez grotesque que nous rencontrions, E... me dit d'un ton courroucé : Prenez donc garde! c'est le comte de B... — Eh bien! et après? En est-il moins drôle avec son paletot antédiluvien? — C'est ridicule... inconvenant... on nous regarde!... — Nous entrâmes au café pour prendre une demi-tasse, et là, comme s'il avait été métamorphosé, il fût froid, guindé, en un mot avocat de province jusqu'au bout des doigts.

Quel désenchantement, et comme je plaignis ce malheureux homme de talent, qui n'a pu trouver son milieu et qui se pétrifie chaque jour de plus en plus, quand il me semble à moi que je rajeunis, que je suis plus poëte que jamais, car j'aime plus que jamais la mer, les bois, les montagnes, les rochers et tout ce qui touche à l'art!

VICTOR LEFÈVRE.

Digitized by Google

REVUE DU MOIS

Un discours du trône, renfermant sans doute quelques promesses sérieuses, mais se bornant, en somme, à un simple programme d'administration — un ministère de parti se transformant en cabinet d'affaires — le *Journal de Bruxelles* s'extasiant sur les tendances conciliatrices du gouvernement, tandis que le *Bien public* et le *Courrier de Bruxelles* jouent la comédie de l'impatience et du désappointement, — ce serait le comble de la modération si ce n'était le comble de l'habileté! Les cléricaux ne sont jamais plus dangereux que lorsqu'ils ont l'air de dormir. Qu'en effet ils se hasardent à quelque grand coup de parti : ils sont assurés d'une réaction qui les fera inévitablement disparaître du pouvoir, soit légalement aux premières élections, soit violemment devant quelque explosion de la conscience publique. Mais si, éclairés par l'expérience du passé, ils acceptent provisoirement la réglementation des questions vidées par le libéralisme, s'ils laissent à l'avenir la solution des difficultés que l'ancienne majorité elle-même n'a pas osé résoudre dans un sens libéral, si enfin ils s'abstiennent de travailler légalement au rétablissement de la main morte, qui du reste se rétablit bien d'elle seule, oh! alors, ils peuvent se donner carrière pour cléricaliser l'administration, la magistrature, et, ce qui est cent fois pire encore, l'instruction publique à tous les degrés, depuis les écoles communales, qu'ils refusent de subsidier, jusqu'aux universités de l'État, qu'ils livrent aux partisans de l'enseignement catholique! Politique habile et d'autant plus dangereuse qu'elle se propose de façonner les générations futures à des doctrines trop audacieuses pour les générations d'aujourd'hui! Et cependant qui n'a entendu de braves gens, se disant libéraux, affirmer que le ministère actuel avait « du bon » parce qu'il n'agitait pas le pays, comme faisaient plus ou moins leurs adversaires lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Encore si l'opposition libérale ne faisait que sommeiller en attendant le moment inévitable du réveil. Mais, — tout au moins à Bruxelles, — elle s'abandonne à des luttes intestines qui dénotent chez leurs provocateurs un singulier oubli de l'intérêt commun, en même temps qu'une véritable ignorance de la situation

Digitized by Google

électorale. Sans doute il ne faut pas exagérer les périls de ces dissentiments. Leur contre-coup en province est moins considérable qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Ce n'est pas en effet une question de principe qui divise les libéraux bruxellois; c'est à peine une question de tendances; c'est surtout une question de personnes. Toutefois, si la lutte en elle-même n'a qu'une importance locale, elle devient extrêmement grave par les chances qu'elle offre aux communs adversaires des deux combattants. Il faut rendre cette justice aux scissionnaires que s'ils sont prêts à accepter toufes les voix intéressées à la désorganisation du libéralisme bruxellois, ils sont eux-mêmes des libéraux trop sincères pour prêter un concours équivoque à des candidatures cléricales, même sous condition de réciprocité et à titre de coalition. Mais ne peut-on pas craindre qu'à un moment donné, la scission, en groupant toutes les oppositions et en ralliant tous les mécontents, ne favorise le succès de certaines candidatures soi-disant indépendantes — comme nous en avons vues à l'œuvre il y a quelques années — vraies machines de guerre inventées et dirigées non seulement contre l'influence de l'*Association libérale*, mais surtout contre l'influence de notre parti à Bruxelles? A ce point de vue la Scission est un incident dangereux et déplorable, que rien — même si l'on entre dans les vues de ses auteurs — ne justifiait à l'époque de sa perprétation et n'est venu justifier depuis lors.

On a pu croire un moment qu'à l'exemple des scissions précédentes, elle allait s'éteindre comme un feu sans aliments. Toutefois jusqu'ici l'inanité de ses griefs et de ses prédictions n'a eut d'autre résultat apparent que de la surexciter et de l'aigrir. Passe encore pour le fait même de combattre, aux élections de mardi prochain, la liste si respectable et si modérée de l'*Association libérale*: Après la lettre de M. Orts, qui était un véritable défi sous les dehors d'une offre d'accomodement, la Scission n'avait plus d'autre alternative que de lutter ou d'abdiquer. Mais nous faisons allusion aux violences de parole qui ont caractérisé ses réunions, sinon ses manifestes. On y rencontre parfois un mépris de l'électeur, un dédain des réunions publiques, une prise à partie des personnalités adverses que nous ne chercherions pas à relever, si l'unique effet de ce langage était de nuire à ses auteurs, à leurs candidats et à leur cause; mais il dénote en même temps, chez un certain nombre de nos coréligionnaires libéraux, des tendances réellement incompatibles avec l'esprit même du libéralisme, comme avec les nécessités démocratiques de notre époque, et il jette en outre, parmi des gens destinés à combattre dans les mêmes rangs, ces ferments de rancune personnelle, qu'il est si facile d'éviter et si difficile d'éteindre.

Digitized by Google

Les émotions que nous ont causées les derniers événements de France nous font sentir davantage encore le besoin de nous unir contre les forces de la réaction cosmopolite. Sans doute, la lettre du comte de Chambord a enlevé tout espoir immédiat aux restaurateurs d'une monarchie qui allait devenir un danger pour toute l'Europe libérale. Mais de ce que le péril est momentanément écarté sous sa forme la plus saisissable et la plus imminente, on ne peut pas conclure qu'il ait complétement disparu. Si la France ne parvient pas à se donner un gouvernement libre et stable, si l'expérience de la République conservatrice échoue à son tour, si quelque catastrophe replonge le pays dans l'anarchie, il est certain qu'Henry V se retrouvera l'*ultima ratio* des conservateurs aux abois, et cette fois, qu'on ne s'y trompe point, ce sera la monarchie sans conditions.

Or la France va-t-elle enfin obtenir ces institutions républicaines qui depuis trois années reparaissent périodiquement sur son horizon parlementaire? Ou bien va-t-elle simplement mettre une nouvelle ralonge à son *provisoire,* par la prolongation et peut-être l'extension des pouvoirs accordés au Maréchal de Mac-Mahon. Il est aussi difficile de prévoir le vote de l'assemblée constituante sur le rapport de M. Laboulaye que naguères sur la question même de la monarchie. D'une part les bonapartistes, qui eussent repoussé la restauration des Bourbons, repousseront également toute apparence d'organisation républicaine. Mais d'autre part plusieurs députés, qui eussent accepté la monarchie avec certaines garanties constitutionnelles, refuseront évidemment de souscrire à un véritable gouvernement de combat, qui n'offrirait ni la permanence de la royauté héréditaire, ni les libertés des régimes parlementaires.

Malheureusement, à l'heure où les différentes gauches donnent en France un si bel exemple d'union et de discipline, les conservateurs affolés par nous ne savons quelle résurrection du spectre rouge, semblent prêts à se jeter dans les bras de la dictature, sans voir qu'ils reculent le problème sans le résoudre. Ce n'est pas tant à la personne du Maréchal que tiennent les partisans d'une prorogation présidentielle sans établissement simultané d'institutions définitives ; ce qu'espèrent les uns, orléanistes ou bonapartistes, c'est un Monck de leur façon, qui garde la place à des prétendants aujourd'hui impossibles. Ce que veulent les autres, c'est un bras pour baillonner la presse, pour supprimer le droit de réunion et pour terroriser les départements, c'est à dire une nouvelle édition de l'Empire, sans le coup d'état et avec un président honnête, en un mot l'Empire légal. Mais le jeu n'est pas sans périls, car le maréchal de Mac-Mahon a beau offrir les meilleures garan-

Digitized by Google

ties de loyauté : il pourrait bien se souvenir un jour qu'avant de ceindre la couronne, le fondateur de la tradition napoléonienne reçut aussi le pouvoir pour dix ans, et qu'à une époque plus rapprochée encore, une autre présidence à long terme est devenue le marchepied de l'Empire. Nous ne nous dissimulons pas ce que la perspective d'un troisième empire aurait de menaçant et d'humiliant, sinon d'improbable, après l'expérience des deux premiers. Mais les Français, nation-femme par excellence, se comportent vis à vis du pouvoir, ou plutôt de ses dépositaires, comme certains sauvages vis à vis de leurs idoles, qu'ils encensent et qu'ils brisent tour à tour, n'ayant d'égal à l'exhubérance de leur culte que l'emportement de leurs révoltes.

Ce n'est pas seulement en France que le mois a été heureux pour le libéralisme. En Autriche, les élections parlementaires, directes pour la première fois, ont assuré la majorité aux libéraux de toute nuance. Il en a été de même en Prusse, où la lettre de l'empereur, revendiquant avec énergie les droits de l'État, contestés par les prétentions théocratiques du pape, est venue appuyer, au moment décisif, l'élection d'une majorité bien déterminée à soutenir le gouvernement dans sa lutte contre les prétentions des évêques. A Genève, les membres du conseil d'état, célèbres par leur lutte contre Mgr. Mermillod, viennent d'être réélus en bloc. Quelques jours auparavant, la population catholique de Genève, convertie en majorité aux doctrines du vieux catholicisme, élisait elle-même ses futurs curés, et le père Hyacinthe faisait retentir de son éloquente parole cette même chaire d'où on venait de l'excommunier. A Rome, l'expropriation des biens monastiques a imperturbablement suivi son cours, malgré les protestations de la presse ultramontaine. Dans le nouveau monde, le télégraphe nous a appris que le gouvernement brésilien s'est décidé à poursuivre l'évêque de Pernambouc pour désobéissance aux lois, tandis que le Mexique décrétait la séparation de l'Église et de l'État, l'institution du mariage civil, l'abolition de la main-morte et du serment religieux. Il n'est pas jusqu'à la Turquie qui n'annonce à grand bruit l'intention de séculariser les biens des mosquées. En vérité, le monde ne connaîtra bientôt plus les agréments du régime clérical qu'en Belgique et..... dans la république de l'Equateur, où un président, selon le cœur du *Bien public* et du *Courrier de Bruxelles* applique les doctrines du syllabus avec une logique et une franchise encore tempérées chez nos gouvernants d'aujourd'hui par des considérations de nécessité et de prudence.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830, par CHARLES VICTOR DE BAVAY, **procureur général honoraire à Bruxelles, membre de la Société de littérature de Leyde. Un vol. in-8° de 411 pages. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1873.**

Le moment de faire l'histoire de la révolution belge de 1830 est-il venu ? M. de Bavay l'affirme, et il ajoute : « Quoique l'on ait beaucoup écrit, surtout dans le principe, sur les événements de 1830, les préoccupations du moment et les réclames individuelles en ont souvent altéré le caractère. » Ainsi M. de Bavay considère comme non avenus les travaux de MM. Juste, Thonissen, De Gerlache, Huybrecht, Hymans et tant d'autres; il va même jusqu'à dire que *pas un seul écrivain ne s'est occupé jusqu'à présent* des griefs par lesquels le roi Guillaume s'était attiré la désaffection générale, qu'on *ne s'est jamais occupé des travaux de la conférence,* et que « si l'on trouve dans quelques ouvrages une description telle quelle de la bataille de Bruxelles, on n'y rencontre absolument rien sur les événements d'Anvers, sur la poursuite des Hollandais jusqu'aux frontières, ni sur la campagne du mois d'août. » C'est aller fort loin. On dirait, au premier abord, que M. de Bavay n'a rien lu, et pourtant il lui arrive de citer bien des ouvrages où lui-même avoue avoir puisé.

Sans doute il y a des faits nouveaux dans l'étude de M. de Bavay, quelques révélations assez importantes même, un point de vue personnel surtout qui a toujours son mérite : M. de Bavay n'est pas le premier venu, il dit sa façon de penser crûment et sans mâcher ses paroles; il blâme et il accuse, et il se place fran-

Digitized by Google

chement au point de vue de son opinion individuelle. Mais tout cela n'est pas l'histoire définitive. Nous avons eu les témoignages, les plaidoyers, même le jugement, déjà prononcé par plusieurs écrivains impartiaux. L'œuvre de l'ancien procureur-général est un réquisitoire, qui n'a que le tort d'arriver trop tard.

M. de Bavay expose avec beaucoup d'exactitude et de clarté les causes de l'impopularité du roi Guillaume, son escamotage de la loi fondamentale, ses persécutions contre le clergé catholique, son attitude hostile à toute liberté de la presse, son népotisme hollandais excluant les Belges de toutes fonctions publiques. Mais là déjà l'auteur charge son tableau ; il ne reste du roi Guillaume qu'un tyran arbitraire et inintelligent. Aucune part n'est faite à certaines intentions louables, à certaines vues élevées, qui, pour être maladroites et intempestives, comme celles de Joseph II, n'en étaient pas moins dignes de considération.

L'auteur constate ensuite que la plupart des griefs avaient été redressés à l'époque de la révolution, et que cette révolution n'aurait pas eu lieu si un petit groupe d'annexionistes français n'avait fait l'émeute du 25 août. C'est peut-être donner une trop grande part à l'influence française en ce moment, car, en admettant que l'émeute elle-même ait eu lieu par suite d'excitation d'agents français, ce qui reste à prouver, le mouvement unanime de résistance qui suivit fut dirigé par des Belges et des patriotes. Mais on comprend pourquoi M. de Bavay insiste sur ce point. On a accusé les catholiques d'avoir fait la révolution, et l'auteur prend leur défense en faisant remarquer que, leurs griefs ayant été redressés, ils étaient désormais désintéressés dans la question.

Arrive l'attaque de Bruxelles par les troupes hollandaises, et ici tout le monde est d'accord avec l'historien pour flétrir la conduite impolitique, perfide et barbare du roi Guillaume. Tout le monde sait aussi que l'attaque fut repoussée, le premier jour, par le bas peuple de Bruxelles, par la canaille, la populace agissant sans ordres et sans chefs. M. de Bavay se trompe en croyant nous faire là une révélation : il n'y a pas un bruxellois qui ne connaisse cette histoire. Ce qu'il faudrait en tirer, ce n'est pas une accusation contre les chefs du mouvement, bien au contraire, mais une justification de leurs efforts, puisqu'ils étaient, à leur insu, il est vrai, d'accord avec la population entière.

L'histoire des complications diplomatiques auxquelles la révolution belge donna lieu et l'histoire de la campagne de 1831 ne nous ont guère appris de nouveau. M. de Bavay n'est, on le voit,

Digitized by Google

ni diplomate ni militaire : le sens de ces choses lui échappe. Les conspirations orangistes, racontées par lui, ont plus d'intérêt : il est dans son élément ; c'est le procureur général qui parle. Rien de plus curieux que les détails dans lesquels il entre à cet égard et nous regrettons même que, cette fois du moins, il n'ait pas été assez loin. Les documents qu'il a eus à sa disposition sont évidemment peu connus et des plus précieux.

En somme, l'ouvrage de M. de Bavay promettait plus, par le nom de l'auteur, qu'il ne nous a donné. A la manière dont l'écrivain se posait, dans sa préface et au début du livre, on pouvait s'attendre à autre chose. Nous dirons même que les allures de paysan du Danube de l'ancien procureur général lui faisaient presqu'un devoir de soutenir sa réputation : et nous exprimons ici un regret sincère.

E. V. B.

HISTOIRE DU SECOND EMPIRE, par TAXILE DELORD, membre de l'Assemblée nationale. Tome quatrième. — Paris, Germer Baillière, 1874, in-8°.

L'œuvre de longue haleine, entreprise par M. Taxile Delord, il y a environ cinq ans, alors que le régime impérial était encore debout, se poursuit dans des conditions différentes, sinon meilleures. Car, si le régime impérial est tombé, on est assez embarrassé de dire si le régime hybride actuel lui est préférable. Quoiqu'il en soit, l'esprit libéral et impartial, dans lequel avaient été écrits les premiers volumes, on le retrouve dans le volume actuel et les événements qu'il retrace sont d'un intérêt puissant. Il s'agit en effet des années 1865 et 1866, c'est à dire principalement de l'expédition désastreuse du Mexique et de la guerre décisive pour l'unité allemande et italienne entre la Prusse, l'Italie et l'Autriche. Quand on relit aujourd'hui, dans le discours d'ouverture de la session de 1866, des phrases telles que celles où l'empereur déclarait voir « la paix partout assurée, car partout on cherche les moyens de dénouer amicalement les difficultés au lieu de les trancher par les armes », où il manifestait relativement à l'Allemagne l'intention « de continuer à observer une politique de neutralité qui, sans nous empêcher de nous réjouir ou de nous affliger, nous laisse cependant étrangers à des questions où nos intérêts ne sont pas directement engagés », on est tenté de croire, non pas à l'optimisme impérial, ainsi que M. Taxile Delord le qualifie, mais à une amère ironie. Que dire aussi de cet autre passage : « Au Mexique, le gouvernement fondé par la volonté du

Digitized by Google

peuple se consolide, les dissidents vaincus et dispersés n'ont plus de chefs; les troupes nationales ont montré leur valeur, et le pays a trouvé des garanties d'ordre et de sécurité qui ont développé ses ressources? »

Indépendamment des deux grands événements, qui forment comme les points culminants du nouveau volume de M. Taxile Delord, l'auteur ne néglige pas d'autres points qui ont aussi leur importance. C'est ainsi que les sessions du Sénat et du Corps législatif de 1865 et 1866, la situation de l'Algérie depuis 1830 jusqu'au voyage de l'empereur dans cette colonie, en 1865, le rôle du clergé depuis 1863 jusqu'en 1867, la condition de la presse de 1863 à 1866, sont esquissés dans leurs traits principaux et nous rappellent aux questions de politique intérieure. Le chapitre premier est en outre consacré en partie à une sorte de revue des personnages que la mort a frappés en 1865, et parmi lesquels figurent Proudhon, De Morny, Cobden, Lincoln, Lamoricière, lord Palmerston, le procureur-général Dupin et finalement le roi des Belges, Léopold Ier. Le portrait de Morny est peut-être l'un des mieux tracés; quant à celui de Palmerston, il ne nous semble pas entièrement fidèle ni impartial. Celui de Léopold Ier mérite d'attirer l'attention chez nous. Nous en détachons les quelques lignes suivantes :

« Allemand de naissance, Russe par adoption, naturalisé Anglais, cosmopolite d'esprit, Léopold se fit Belge et mourut Belge après un règne de trente-quatre ans, qui contribua puissamment au développement moral et matériel de la nationalité fondée par la diplomatie en 1831, mais qui avait sa racine dans l'histoire. Le sage peuple belge, qui éprouve plus le besoin de développer librement ses intérêts que d'éclipser ses voisins, s'était donné une des constitutions les plus libérales du monde ; il voulait la respecter et la faire respecter. Léopold jura de se conformer à ce vœu, et vingt-cinq ans après, le jour où la Belgique fêta le premier jubilé de son avénement, le président du Congrès national, parlant au nom de ses collègues survivants, pût le féliciter d'avoir tenu son serment. Aussi, en 1848, le peuple belge se défendit-il de l'entraînement révolutionnaire par reconnaissance non moins que par raison : le trône de Belgique soutint le choc qui avait ébranlé tous les autres trônes sans que son possesseur se vît obligé de coiffer un seul instant le bonnet rouge. Plus tard, lorsque les mots d'annexion et de frontières naturelles furent prononcés par les journaux officieux de l'Empire, ils n'eurent jamais d'écho chez nos

Digitized by Google

voisins, qu'on croyait cependant si facilement séduire par l'amour-propre, par la gloriole de faire partie d'une grande nation; comme si le patriotisme dépendait de la puissance, la nationalité de l'étendue, et comme si, pour se sentir un peuple, il ne suffit pas aux Belges de jeter un regard sur les monuments civils et religieux de leurs vieilles cités, berceaux de la liberté communale.

« Léopold Ier était fier d'avoir résisté à ces orages; il aimait le pouvoir, mais il savait à quelles conditions il pouvait le garder, et il aurait trouvé indigne de lui de les enfreindre; fidèle à ses engagements envers les autres, il entendait que les autres tinssent leurs engagements envers lui, et s'il semblait parfois un peu trop prêt à mettre le marché à la main du peuple qui l'avait choisi, ce n'était point par vaine comédie, car le métier de souverain constitutionnel lui plaisait, mais à la condition de l'exercer sans trouble et sans contestation : chose difficile dans un pays où des partis de force égale luttent sur le terrain religieux. Une sorte d'indifférence philosophique permit à Léopold de garder la plus stricte neutralité entre les catholiques et les libéraux : habile à deviner l'opinion publique, toujours prêt à la satisfaire, il s'était incarné en quelque sorte dans cette constitution qui fait l'orgueil et le bonheur de la Belgique. Ce roi d'un petit peuple s'était acquis par sa manière de pratiquer la souveraineté constitutionnelle une influence et une autorité égales à celles des maîtres des plus puissants empires. Il a non seulement créé un royaume, mais encore il a fondé une dynastie. Sa mort imposait à la Belgique l'épreuve toujours délicate d'un changement de règne. Le peuple belge comprenait heureusement et aimait assez ses institutions pour la traverser sans danger. »

F. V. M.

NOS ÉVOLUTIONS POLITIQUES, LEURS EFFETS ET LEURS CAUSES, par JOSEPH BONIFACE.

Joseph Boniface s'est décidément réveillé avec toute la verve qui caractérise sa polémique d'opposition. Joseph Boniface n'est pas seulement un libéral, mais encore un progressiste. Son nouveau pamphlet, qui est un signe des temps, attribue avec raison aux défaillances du libéralisme les échecs périodiques qui à plusieurs reprises l'ont précipité du pouvoir. L'auteur gourmande avec raison « ces libéraux de hasard, ou simples représen-
« tants ou ministres dirigeants... qui ont des raisons si respec-
« tables, si édifiantes pour justifier leur inertie ou plutôt leur

Digitized by Google

« désertion. » Il se laisse bien aller à un peu de pessimisme quand il assiste à nos défaillances, aux envahissements de nos consciences par le matérialisme politique, quand il voit « le rire léger, « fade, froid, glissant entre deux lèvres souriantes et qui ternit tout, « qui démolit tout, succéder au rire vigoureusement moqueur « et salutaire de nos pères que fortifiait la conscience et faisait « parler et trembler Tartufe sur son char de triomphateur. » Mais il n'en conclut pas qu'il faille abandonner la lutte. « Non, il ne faut « pas mourir ; il faut vivre et pour vivre il faut lutter. Que chacun « soit ce qu'il doit être : pour le Pape ou pour la Constitution. « Que le libéral soit libéral et le catholique, catholique. A droite « ou à gauche, choisissez. » C'est dire assez que Joseph Boniface n'est pas pour les compromis et qu'il raille agréablement les prétendus catholiques-libéraux comme les soi-disant libéraux-catholiques. « Lorsque, dans les débats politiques, ajoute-t-il, on invoque « la foi de nos pères, presque toujours pour préparer ou justi- « fier quelque attentat à la liberté, on entend parler sans doute « de la Foi des Révérends Pères, des Jésuites, car nos pères « avaient la foi protestante indépendante, plus favorable à la « liberté que la foi catholique. »

Sous le rapport de la forme et de la méthode, cette publication offre les mérites et les défauts des ouvrages destinés à populariser la polémique des partis. Mais quant au fond, nous ne pouvons qu'y applaudir sans réserve, tant pour la justesse des idées que pour la vivacité de leur tournure, qualité indispensable pour pénétrer dans les masses. Chemin faisant, l'auteur rend justice au flamand dont les catholiques se sont emparés, grâce à la maladresse de leurs adversaires ; il rappelle le coup que les victoires de l'Allemagne ont infligé aux espérances et aux calculs de l'ultramontanisme, il dénonce les *sirènes* catholiques et leurs séductions, il célèbre Marnix et les Gueux d'aujourd'hui, héritiers légitimes des Gueux d'autrefois, enfin il réclame avec énergie en faveur de notre histoire nationale, si délaissée et si mutilée dans l'enseignement de la jeunesse belge.

Mais la partie la plus caractéristique de cette publication, c'est le chapitre que l'auteur consacre à la condamnation des scissions en général et de la Scission actuelle en particulier.

Tous les discours et les manifestes de l'Association libérale n'ont rien de plus fort qne cet argument historique *ad hominem* : « Cette scission (la scission de 1859) prenait sa source dans la « composition de la liste des candidats pour la Chambre. Il y

Digitized by Google

« avait sur cette liste des *républicains* (*sic*). Ces républicains « étaient : 1° M. Watteu, depuis échevin et représentant; « 2° M. Funck, depuis échevin et représentant; 3° M. Van Hum- « beeck, depuis représentant, colonel de la garde civique, vice- « président de la Chambre; 4° M. Fosny, depuis bourgmestre de « Saint-Gilles; 5° M. Max Veydt, depuis membre de la députa- « tion permanente *Et nunc intelligite erudimini.* »

L'auteur a oublié, par modestie sans doute :

6° M. Louis Defré, depuis représentant et auteur, — sous un pseudonyme bien connu, — de petites brochures qui ont l'honneur d'être traînées dans la boue par la presse cléricale en même temps que le mérite de répandre dans le public les principes du vrai libéralisme. G.

LE CIEL MIS A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE, par J.-C. Houzeau, ancien aide à l'observatoire de Bruxelles, membre de l'Académie de Belgique. 1 vol. in-12, avec cartes. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1874.

M. J.-C. Houzeau est l'un des savants qui font le plus d'honneur à la Belgique. Habitant aujourd'hui la Jamaïque, il n'a pas cessé d'être Belge de cœur; il n'a pas cessé non plus de se rendre utile à ses compatriotes, et chaque année nous apporte plusieurs œuvres de lui, approfondissant ou divulgant quelque point des sciences physiques et naturelles. En ce moment, c'est un traité complet d'astronomie, que M. Houzeau a l'art de nous présenter sous une forme accessible à tous. Non pas cependant que cette forme soit proprement *populaire*, dans le sens d'un exposé à l'usage des enfants : il existe assez d'ouvrages semblables sur les notions élémentaires de l'astronomie. M. Houzeau s'adresse aux personnes qui ont déjà l'esprit ouvert, pour ainsi parler, et qui déjà sont capables de digérer une nourriture plus forte. Les savants même peuvent apprendre à cette lecture, car la science y dit son dernier mot sur une foule de questions encore débattues.

Écrire pour tout le monde, pour les savants et les ignorants, est une qualité bien rare, et c'est particulièrement celle qui distingue notre intelligent compatriote. Pas un terme technique ou peu usité dans le langage ordinaire, que l'auteur n'explique ingénieusement par la tournure même du style et sans interrompre sa démonstration; pas de problème, si ardu qu'il puisse paraître d'avance, qui ne soit préparé et à la solution duquel on n'arrive presque sans s'en apercevoir. A mesure qu'on avance dans la lec-

Digitized by Google

ture de l'ouvrage, il semble que le chemin s'aplanisse et que l'on marche plus aisément, sans fatigue et sans ennui ; l'intérêt augmente, les grandes vues se développent : des observations exactes mènent à des déductions rigoureuses et les hypothèses n'ont rien de hasardé. C'est la vraie méthode scientifique.

Le premier chapitre est consacré à l'examen du ciel étoilé, tel qu'il s'offre aux regards, avec les idées que suggère cette contemplation et les premières connaissances qui en découlent. La rotation diurne, la rotation annuelle, la précession, la variation d'obliquité et la nutation s'expliquent déjà de la façon la plus simple. Puis vient l'étude des étoiles, et spécialement du soleil, à propos duquel M. Houzeau nous initie aux dernières découvertes qui ont eu cet astre pour objet. La lune occupe le troisième chapitre, avec l'histoire du calendrier et les notions qui s'y rattachent. Tout ce qui concerne les planètes se trouve exposé au chapitre IV ; les astéroïdes, les météorites et les comètes forment ensuite une étude d'ensemble où l'on trouve une foule de vues nouvelles ; nous entrons ainsi peu à peu dans les profondeurs de l'espace, où les étoiles diverses attirent et arrêtent notre attention. L'origine du système solaire, son unité, l'avenir des planètes, ces grandes questions dont le merveilleux n'a plus aujourd'hui de mystères, se dégagent enfin de cette exposition régulière et couronnent l'ensemble des faits ainsi constatés.

Au moyen des cartes qui terminent l'ouvrage, et qui sont parfaitement exécutées, il sera aisé désormais de s'orienter dans l'étude du ciel étoilé. Des tables présentant un calendrier perpétuel, les dates annuelles, les mouvements des planètes et les phases de la lune offrent une portée pratique à plusieurs des observations. Ajoutons que le volume est bien imprimé, d'un aspect agréable et que les éditeurs n'ont rien négligé pour lui donner ce cachet de bon goût trop dédaigné jadis par les pédagogues.

E. V. B.

COMMISSION DES MONUMENTS. — *Les travaux du Comité du Brabant.* On sait que la Commission des monuments a des comités provinciaux chargés de surveiller et de provoquer les travaux de restauration concernant les anciens monuments de leurs provinces respectives.

Cette organisation, ou plutôt cette réorganisation aurait pu produire de bons résultats si la Commission centrale avait laissé

Digitized by Google

un peu plus d'initiative et d'autorité à ses correspondants. Malheureusement, et depuis longtemps déjà, les comités provinciaux, que rien ne stimule, sont livrés à la plus complète inertie. Les assemblées générales, qui devaient être annuelles, n'ont plus lieu, et aucune publication ne vient révéler ce qui se passe dans ces comités particuliers.

Seul, le comité du Brabant donne signe de vie et entreprend de publier un bulletin qui nous renseigne sur ses séances, sur ses travaux, qui nous fournit ses rapports sur une foule de questions intéressantes.

Dans le dernier numéro de ce bulletin nous trouvons deux pièces importantes de M. l'architecte Coulon, l'une sur les ruines de Villers, l'autre sur des fouilles qu'il a dirigées à Jauche.

L'ancienne abbaye de Villers ne sera plus prochainement qu'un amas de décombres : tout s'écroule, s'émiette et disparaît. Encore un ou deux hivers, et les dernières voûtes auront cédé. Et pourtant c'est là un des vestiges les plus intéressants de notre archéologie nationale. Il serait bien temps de prendre des mesures de conservation, non de restauration cette fois, et pour cela de s'entendre avec les propriétaires. Il serait temps aussi de donner suite au projet de monographie et de description que M. Coulon avait voulu entreprendre avec feu M. Tarlier. Nous appelons sur ce point la sérieuse attention du gouvernement ainsi que de tous les amis de l'art en Belgique.

Les fouilles de Jauche, dont il a été souvent question, ont mis à découvert d'anciennes sépultures aussi nombreuses qu'intéressantes. Des gravures qui accompagnent le numéro du Bulletin donnent d'abord le plan du terrain exploré, l'orientation et la disposition des tombes, puis la représentation d'une foule d'objets que ces tombes renfermaient et qui ont été transportés au Musée de la porte de Hal, la province de Brabant n'ayant pas de Musée particulier. Ce sont des haches en silex, des vases funéraires en poterie, de nombreux fragments d'armes, des bracelets, des boucles, des fibules, des grains de collier, etc., etc. Il y a là le sujet de toute une série d'études que M. Coulon a esquissées et qui mériteraient d'exciter l'attention du monde savant.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

LA FRANCE ET L'EUROPE PENDANT LE SIÉGE DE PARIS, encyclopédie politique, militaire et anecdotique, par M. PIERRE MAQUEST, avec une préface de M. E. SPULLER. Paris, J. Polo. Bruxelles, Muquardt. 1 vol. gr. in-8° de 800 pages. L'auteur a recueilli au jour le jour, du 17 septembre 1870 au 28 janvier 1871, les principaux incidents de la grande lutte entre la France et l'Allemagne. Ce sont ces faits qu'il livre aujourd'hui à la publicité, sous forme de journal rétrospectif. Un pareil recueil serait fort intéressant et fort utile à consulter s'il était composé avec plus d'impartialité. Malheureusement l'auteur paraît s'en être tenu presque exclusivement à des sources d'information françaises. Nous lui reprocherons notamment de méconnaître les vrais sentiments des neutres pendant la guerre, ainsi que de donner trop souvent accueil aux injures et aux racontars publiés sur le compte de l'Allemagne par la presse française du temps.

HISTOIRE DE L'ESPAGNE DEPUIS LA MORT DE CHARLES IV JUSQU'A NOS JOURS, par H. REYNALD, professeur à la faculté d'Aix. — Paris, Germer Baillière. — Cet ouvrage est conçu dans un très bon esprit. Peut-être l'auteur montre-t-il un peu trop d'enthousiasme pour les qualités du peuple espagnol, mais cet excès de sympathie ne l'empêche pas de montrer une grande impartialité dans ses appréciations des hommes et des partis. Une bonne histoire de l'Espagne moderne est indispensable pour comprendre les événements qui agitent actuellement ce malheureux pays.

SPAIN AND CHARLES VII, by general KIRKPATRICK. London, Burns, Oates and C°. — L'auteur s'efforce de prouver historiquement que Charles VII est le représentant de la légitimité, ce dont personne ne doute parmi ses partisans, et ce dont personne ne se soucie parmi ses adversaires. D'après M. Edw. Kirkpatrick, tout ce que les carlistes réclament des gouvernements européens, c'est « le champ libre et pas de faveur », *a clear stage and no favour*.

LES DROITS DES OUVRIERS, ÉTUDE SUR L'ORDRE DANS L'INDUSTRIE, par CHARLES LABOULAYE. — Paris, librairie du *Dictionnaire des arts et manufactures*. — M. Charles Laboulaye est un ancien chef d'industrie et il paraît s'en souvenir un peu trop quand il s'élève contre la liberté des coalitions. Il s'empresse de faire appel aux principes de l'économie politique quand elle condamne les prétentions exagérées de l'ouvrier, mais il n'en veut plus entendre parler lorsqu'elle se montre contraire à ses propres réclamations. Il termine en préconisant, comme solution de la question ouvrière, la consolidation et l'extension des chambres syndicales.

AIGLE ET COLOMBE, par Mme ZÉNAÏDE FLEURIOT. Ouvrage couronné par l'Académie française. Troisième édition. — Paris, Firmin Didot et Cie. — L'Académie française a raison de couronner des romans, quand ils sont bons. *Aigle et colombe* prouvent qu'on peut écrire un roman attrayant, même en français, sans tomber forcément dans l'immoralité ou l'extravagance.

L'ÉTÉ DE LA SAINT MARTIN. — NICOLE, par la comtesse DE MIRABEAU. — Paris, librairie générale. — L'intérêt de l'ouvrage se concentre sur deux types féminins assez bien crayonnés. Une veuve éplorée refusant, à trente ans, un galant homme qui l'adore, pour épouser à cinquante un aventurier qui l'exploite, c'est la néfaste influence de l'*Été de la saint Martin*. Quant à *Nicole*, elle nous représente une jeune mariée, qui pour se débarrasser d'un poursuivant trop tenace, recourt au moyen héroïque, mais hasardeux, de lui faire aimer et épouser sa sœur cadette.

LE SPECTATEUR. Cette excellente publication mensuelle, fondée à Liége, par un groupe de libéraux indépendants, continue à s'occuper dans ses numéros 3 et 4 des questions d'instruction publique, particulièrement au degré supérieur.

Digitized by Google

UEBER DIE GRENZEN DES NATURERKENNENS. Ein Vortrag gehalten von EMIL DU BOIS-REYMOND. — Leipzig. Veit et Cie, 1873, in-8°. — C'est un discours sur les limites de la connaissance scientifique de la nature, prononcé à Leipzig dans la session de 1872 du congrès des naturalistes et des médecins allemands. L'orateur y combat surtout deux points qu'il qualifie d'erreurs : le premier, c'est de voir dans l'apparition des êtres vivants sur la terre autre chose qu'un problème mécanique extrêmement difficile; le second, c'est de vouloir concevoir la conscience en dehors de ses conditions matérielles.

DIE DEUTSCHEN WIRTHSCHAFTLICHEN GENOSSENSCHAFTEN, ihre Entwickelung und Bedeutung für die Cultur, ein Vortrag von Wisselinck, Kreisrichter. — Marienburg. Bretschneider, in-8°. — Cette conférence a été donnée par M. Wisselinck au sein du congrès des ouvriers, à Marienbourg; elle fournit des renseignements sur le développement des sociétés coopératives en Allemagne et fait ressortir leur influence sur la civilisation.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES pendant l'exercice 1872-1873, par M. ANTOINE DANSAERT, président. — Bruxelles, 1873, in-8°. — « Avant de quitter le fauteuil de la présidence, dit M. Dansaert, nous venons compléter, par le compte-rendu de l'année judiciaire 1872-1873, la série des rapports que nous avons faits sur les travaux du tribunal pendant les six exercices précédents. » L'honorable président commence par regretter que les commerçants électeurs continuent à apporter toujours la même négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, et qu'ils compromettent ainsi l'existence de l'institution des tribunaux de commerce. Il passe ensuite en revue les travaux du tribunal et fournit des renseignements sur les faillites et tout ce qui s'y rattache. Il termine par quelques considérations sur les modifications apportées à la législation commerciale et sur les innovations qu'on se propose encore d'y introduire.

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE. — *Lord Palmerston*, par THÉODORE JUSTE. — Bruxelles, C. Muquardt, Henri Merzbach succr, 1873, in-8°. — La publication de sir Henry Lytton Bulwer (lord Dalling) sur la vie de Palmerston a éveillé dans notre pays l'attention sur le rôle important joué par l'homme d'État anglais à l'égard de la Belgique après 1830. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir M. Juste faire figurer lord Palmerston dans sa galerie des fondateurs de la monarchie belge. Le livre de M. Juste est intéressant et utile à lire quand on veut se rendre un compte exact de l'influence exercée sur nos destinées par l'Angleterre et du danger que nous avons couru en 1830 d'être annexés à la France, si les vues ambitieuses de celle-ci n'avaient rencontré dans Palmerston un adversaire persévérant et résolu. Ce volume est le XVe de la collection des fondateurs de la monarchie Belge.

PENSÉES ET SOUVENIRS, par CH. D'AUBIGNY. Paris, librairie générale. — L'auteur de ce recueil de poésies nous avertit dans son avant-propos, que son livre n'est point l'œuvre d'un poëte. Malheureusement pour lui il s'est trop bien jugé; ses poésies sont tout au plus de la prose rimée. Quant aux sujets ils sont d'une banalité désespérante, malgré un singulier mélange de mysticisme et de napoléonisme.

MONITEUR INTERNATIONAL DE COMMERCE, feuille de publicité pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse. — Cette nouvelle publication, à en juger par son premier numéro, paraît vouloir prendre le rôle d'un Bradshaw continental. Pour les nombreux touristes qui sillonnent aujourd'hui l'Europe, cette feuille de publicité a son utilité et nous lui souhaitons la bienvenue.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

12e LIVRAISON — 15 DÉCEMBRE 1873

SOMMAIRE

Avis du Comité de Rédaction.

JULES WAUTERS. *Les postes en Belgique avant la révolution française.* 241

ADRIEN CAMPAN. *Ginevra Degl' Amieri* 270

AD. LE HARDY DE BEAULIEU. *La question monétaire* 286

CH. POTVIN. POÉSIE. *Le moderne pontife.* 299

GOBLET D'ALVIELLA. Revue du mois 301

ESSAIS ET NOTICES. Em. de L. *Le* Spectateur *et la réforme de l'enseignement supérieur.* — G. d'A. *La situation des étrangers en Chine à propos d'une brochure récente.* — E. V. B. *La lettre de M. Juste à M. De Bavay.* — Ch. P. *Gœthe et Schiller*, étude française sur la littérature allemande. — F. V. M. *Geschichte der Franzoesischen Nationalliteratur*, étude allemande sur la littérature française, etc., etc. 307

BRUXELLES

C. MUQUARDT, éditeur

HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR

PLACE & RUE ROYALE

MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Belgique.	fr.	12	par an.
» la France et l'Italie		18	»
» les Pays-Bas		15	»
» l'Allemagne et la Russie. . .	thlr.	4 1/2	»
» l'Angleterre	sh.	15	»

PUBLICATION DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Ce.

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL HEBDOMADAIRE DES VOYAGES, publié sous la direction de M. Édouard Charton et très richement illustré par nos plus célèbres artistes.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT.

Un numéro, comprenant 16 pages in-4°, plus une couverture réservée aux nouvelles géographiques, paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro : 50 centimes. — Les 52 numéros publiés dans une année forment deux volumes qui peuvent être reliés en un seul. — Prix de chaque année brochée en un ou deux volumes, 25 fr. Prix de l'abonnement pour Paris et pour les départements : un an, 26 fr.; six mois, 14 fr. — Les abonnements se prennent à partir du 1er de chaque mois. Le prix d'abonnement pour les pays étrangers varie selon les conditions postales.

La reliure en percaline se paye en sus : en un volume, 2 fr.; en 2 volumes, 3 fr. — La demi-reliure en chagrin, avec tranches dorées : en un volume, 5 fr.; en deux volumes, 8 fr. — La demi-reliure chagrin avec tranches rouges semées d'or : en un volume, 7 fr.; en deux volumes, 12 fr.

Table décennale du TOUR DU MONDE (1860-1869).

Brochure in-4°, 1 fr.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

De Toekomst, tijdschrift voor opvoeding en onderwijs, taal- en letterkunde, natuurlijke geschiedenis, land- en volkenkunde, onder redactie van Frans De Cort.

Cette intéressante revue mensuelle qui ne compte pas moins de dix-sept années d'existence, se publie sous la direction d'un écrivain flamand dont les tendances progressistes sont suffisamment connues, assisté d'un nombre considérable de collaborateurs belges, hollandais et allemands. Comme son titre l'indique, cette revue s'occupe spécialement de questions relatives à l'enseignement. Des plumes autorisées y rendent compte des livres les plus remarquables publiés en Belgique et en Hollande.

Le *Toekomst* paraît en livraisons de trois feuilles d'impression; le prix de l'abonnement annuel est de 6 francs.

Digitized by Google

LES POSTES EN BELGIQUE

AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Il serait oiseux de rappeler les avantages et le bien-être que procure au monde entier l'institution des postes, devenue une nécessité de premier ordre pour la société actuelle. Non seulement cette institution a été le plus puissant auxiliaire de l'industrie, des sciences et des arts, mais c'est encore grâce à la poste, secondée de nos jours par le chemin de fer et le télégraphe, que se sont établis entre tous les membres de la famille humaine ces rapports constants qui seuls rendent possible l'union morale des peuples, ce véritable but de notre civilisation.

I

S'il eut été donné aux annalistes du moyen-âge de faire l'histoire des postes, ils y auraient trouvé une bonne occasion d'exercer leur verve. Ces écrivains, qui débutaient ordinairement dans leurs récits par un monologue du Père Éternel, n'auraient certainement pas manqué de décrire avec complaisance les fonctions d'un courrier céleste prenant la place du divin Mercure, le messager de l'Olympe, ou de Teutatès, le *facteur* des divinités gauloises.

Digitized by Google

Nous ne contesterons pas à la poste son origine aussi ancienne que le monde; cependant, de crainte de divaguer, nous serons obligé de la laisser mûrir dans son état d'embryon pendant quelques milliers d'années, pour assister à son éclosion cinq siècles avant notre ère.

Certes, il y eut de tout temps des messagers : dès que les hommes, réunis en société, éprouvèrent le besoin de se disperser, ils n'entendirent pas briser en même temps tous les liens qui les avaient unis jusqu'alors, ils durent se promettre au contraire de continuer leurs relations de famille et d'amitié; c'est ainsi que les messagers furent créés. Mais la poste ne reçut son baptême que lorsqu'on prit des mesures pour *faciliter les relations entre personnes éloignées.*

Dans le principe, chacun en était réduit à ses propres ressources quant à l'expédition des messages; or, nous voyons dans la vie de tous les anciens peuples que les ressources des individus étaient subordonnées à la position qu'ils occupaient dans l'État : d'où suit cette première conséquence que les grands et les rois seuls se servaient de courriers.

C'est pour faciliter le service de ces courriers que les premiers relais ou postes furent établis par Cyrus, roi des Perses, Ce prince fit examiner ce qu'un cheval peut parcourir de chemin en un jour; il bâtit ensuite des écuries, distantes les unes des autres d'une journée de marche, et y fit entretenir des chevaux. A l'arrivée d'un courrier, l'un des hommes employés à ces relais montait un cheval frais et fournissait à son tour une journée de course, au bout de laquelle il trouvait un nouveau cavalier prêt à le remplacer. Cyrus voulait qu'ainsi ses ordres arrivassent « comme ravis dans les airs » jusqu'aux provinces les plus reculées de son empire. Depuis la mer Egée (Archipel) jusqu'à la ville de Suse, capitale du royaume des Perses, on comptait cent onze relais [1].

Les Grecs faisaient usage de courriers à pied appelés *hémézodromes*, ou courriers d'un jour [2]. A l'exemple des Perses, avec lesquels ils étaient en relations fréquentes, ils adoptèrent

[1] Bergier. *Histoire des grands chemins de Rome.*
[2] A. Clerc. *Histoire de la voiture.*

Digitized by Google

en outre un service de relais qu'ils qualifièrent du nom persan d'*Angara* [1].

Les Romains, grâce à l'existence des grands chemins, furent en possession d'un service de postes plus parfaitement organisé. L'empereur Auguste se servit le premier de relais qu'on appela stations ou positions, d'où est venu le mot postes. Il employa d'abord des jeunes gens légers à la course qui transportaient ses ordres de station en station, mais pour obtenir plus de célérité on remplaça bientôt les coureurs par des cavaliers.

Des relais furent alors établis à des distances de quatre milles au moins et de douze au plus; ceux qui étaient disposés pour servir de gîte aux courriers et aux attelages s'appelaient mansions. Les courriers ordinaires de l'empereur étaient dépêchés à toute heure de jour ou de nuit, c'est pourquoi une partie d'entre eux résidaient constamment à la cour. Ils tenaient un registre exact des lettres que les empereurs et les principaux officiers de l'empire leur confiaient, et qu'ils devaient porter à destination dans un délai calculé d'avance, d'après la longueur du trajet à effectuer. Ils faisaient en un jour la distance qui séparait deux mansions; pour le moindre retard ils étaient obligés de produire une justification. Ceux d'entre eux qui se distinguaient par leur savoir et leur expérience étaient envoyés en province pour y exercer la haute direction des postes avec le titre de *judices curiosi,* titre qui conduisait aux premières dignités de l'empire et même au proconsulat [1].

On désignait aussi la poste romaine sous le nom de course publique, et l'usage des chevaux de poste était accessible à chaque citoyen. Sous l'empereur Auguste, quiconque voulait s'en servir devait se pourvoir d'une autorisation que l'on appelait diplôme, à cause de la manière dont cet acte était plié. A partir du règne de Constantin, ces diplômes furent remplacés par des lettres d'évection (du verbe *evehere,* se faire porter). Dès lors aussi, l'empereur et les préfets du prétoire

[1] Bergier, *loc. cit.*

Digitized by Google

eurent seuls le droit de permettre l'emploi des chevaux de poste. Il était défendu à toute personne, de quelque qualité qu'elle fût, de courir la poste sans être munie de lettres d'évection, visées par le gouverneur ou par le directeur des postes de la province d'où le départ s'effectuait, et spécifiant le nombre des chevaux employés, le motif de la course et le temps que l'on pouvait courir.

Les dépenses occasionnées par l'achat des chevaux — ils étaient renouvelés tous les quatre ans — et par l'entretien des relais étaient très considérables ; aussi, les populations, auxquelles ces dépenses tombaient à charge, considéraient-elles la poste comme un fléau [1]. Septime-Sévère, pour se rendre populaire, déchargea les provinces de l'obligation d'entretenir les relais, leur laissant toutefois le soin de la réparation des bâtiments.

Vers la fin du quatrième siècle, les relais ne furent plus accessibles au public ; les empereurs Gratien, Valentinien, Théodose II et Arcadius rendirent des édits qui ne permirent de courir la poste que pour les affaires de l'Empire.

Malgré toute l'importance des relais romains, nous devons donc conclure qu'ils ne furent utilisés, dès leur origine, que pour les besoins de l'État et des riches propriétaires qui seuls avaient la faculté de se payer des voyages en poste. Le peuple n'était cependant pas dépourvu de moyens d'envoyer sa correspondance ; il avait recours à des coureurs ou messagers, qui faisaient à pied les commissions dont on voulait les charger. L'empereur Vespasien abolit le droit, institué en faveur de ces messagers sous le nom de *calciarium*, droit de chaussure, et les obligea de courir nus-pieds [2]. Lorsque l'édifice de l'empire romain s'écroula sous la pression irrésistible des Barbares, les relais furent presque tous détruits. Au lieu des courriers portant partout des idées d'ordre et de civilisation, on ne vit plus, pendant plusieurs siècles que des hordes de guerriers parcourant l'Europe du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, et semant partout sur leurs pas le pillage et la dé-

[1] *Dictionnaire du commerce et des marchandises.*
[2] *Usage des postes chez les anciens.* Paris, 1730.

Digitized by Google

solation. Charlemagne fut le premier souverain qui, après avoir consolidé ses conquêtes, s'occupa de l'organisation intérieure de son empire. Il rétablit trois routes de poste se dirigeant l'une vers l'Italie, l'autre vers l'Allemagne, la troisième vers l'Espagne. Dans l'intérêt du commerce, il conçut et exécuta en partie un vaste système de communications par eau : c'était la réunion de la mer du Nord à la mer Noire par la construction de canaux reliant les cours d'eau intermédiaires : le Rhin, l'Altmuhl, la Reignitz, le Mein et le Danube.

Il est probable cependant que les relais de Charlemagne ne furent guère fréquentés que par les *missi dominici*, chargés d'inspecter l'administration des provinces, et par les *veredarii* qui portaient dans toutes les directions les ordres de l'empereur.

Les temps d'anarchie qui suivirent le règne de Charlemagne, sont cités comme les plus déplorables qui aient jamais affligé l'Europe. Toute institution était devenue impossible dans des pays livrés à la misère, à la dévastation et changeant sans cesse de frontières ou de maître. Cet état de choses dure jusqu'au XIIe siècle, où commencent à se dissiper les ténèbres qui couvrent l'Europe. Il ne devait pourtant plus être question de relais avant le XVe siècle, mais alors ils reparaissent presque en même temps en France, en Allemagne, en Belgique et en Angleterre ; bientôt même, grâce aux progrès des rapports sociaux, ils ne sont plus l'apanage exclusif des grands et des rois.

II

L'établissement des relais, principalement affectés aux besoins des cours souveraines, caractérise les postes anciennes que nous venons d'esquisser succinctement et que l'on pourrait appeler postes gouvernementales. Mais lorsqu'à côté de l'omnipotence des rois il s'éleva d'autres puissances telles que celle des papes, celle de la ligue commerciale en Allemagne, celle de l'université de Paris, celle des communes, ces puis-

Digitized by Google

sances eurent aussi leurs courriers. L'existence de ces courriers dans une époque de barbarie où toute institution a disparu, est importante à constater car ils contribuèrent à l'émancipation des peuples, à l'extension du commerce et au développement de l'instruction.

Ces courriers, apparaissant au milieu des ténèbres du moyen-âge, indiquent que la civilisation poursuit son œuvre par la religion, le commerce et les sciences, dont ils sont déjà les accessoires indispensables.

Nous ne nous occuperons ici que des courriers communaux qui, en Belgique, conservèrent jusqu'au XVIIIe siècle le monopole du transport des lettres à l'intérieur du pays, et des postes royales qui servaient uniquement aux envois pour les pays étrangers.

La liberté de se transporter où ils voulaient, de vendre et emporter ce qui leur appartenait [1], fut sans contredit l'une des premières et des principales franchises que les communes se firent octroyer par les souverains. Cette liberté, en favorisant le commerce et l'industrie, agrandit considérablement l'horizon des relations sociales et multiplia ces relations au point de rendre indispensable l'emploi constant d'intermédiaires pour traiter les affaires. Dès lors la poste exista : c'est au XIIIe siècle que les magistrats d'Anvers font remonter l'origine de leurs messagers lorsque, en 1658, ils justifient devant le gouvernement espagnol leur droit de nommer les messagers qu'on envoyait soit à l'intérieur, soit même à l'étranger [2].

Cependant, au XIIIe, au XIVe et même au XVe siècle, la poste n'est pas encore un service public, à l'usage des particuliers ; si à ces époques, l'on rencontre des messagers trafiquant au loin, ou courant à franc étrier d'un endroit à un autre, ou portant les nouvelles dans l'intérieur des villes, en parcourant les rues avec une sonnette [3], ils sont aux ordres

[1] Termes de la charte du duc Henri I érigeant en commune la ville de Vilvorde (1192).

[2] Archives d'Anvers. *Natie van Portugal.*

[3] A. Wauters. *Histoire de Jean Ier.*

Digitized by Google

des gildes, des hanses, des métiers, des confréries ou des municipalités. Mais ces messagers servent aussi à transmettre les correspondances de personnes étrangères au corps qu'ils représentent, et ils n'en constituent pas moins la première phase sous laquelle nous devons considérer la poste en Belgique.

Dire quand il s'établit des messagers qui se firent une profession du transport des lettres et paquets privés, c'est chose assez difficile. Nous croyons qu'ils existaient au commencement du XVIe siècle ; mais c'est seulement en 1573 que nous les trouvons mentionnés pour la première fois. A cette époque, d'après le document des archives d'Anvers précité des messagers voyageaient déjà depuis longtemps entre Anvers et Cologne, effectuant leur trajet à cheval et portant une malle marquée aux armes de la ville d'Anvers. Enfin au XVIIe siècle, toutes les principales localités du pays eurent leurs messagers.

Les souverains entretenaient aussi des messagers pour leur usage exclusif ; les chevaucheurs et messagers à pied des ducs de Bourgogne formaient un corps assez important. Parmi les nombreuses missions dont les chevaucheurs étaient chargés, l'une des plus remarquables à notre point de vue, avait pour but l'organisation de relais : ils étaient dépêchés, lors des voyages de la cour, vers les autorités des villes par où l'on devait passer, afin que des relais fussent apprêtés au moyen de chevaux fournis par les habitants.

Charles-Quint établit en 1516, entre Bruxelles et Vienne, des relais permanents à l'usage des courriers royaux : il en confia l'administration à Jean-Baptiste de la Tour et Taxis, général des postes dans l'empire d'Allemagne et gentilhomme de la cour.

Léonard de la Tour et Taxis, qui succéda à son père Jean-Baptiste, fut créé baron par l'empereur Rodolphe II, le 16 janvier 1608. Ce fut sous son administration que parut la première ordonnance sur « l'entretien des postes, salaire des courriers et ce qui en dépend », publiée par la reine Marie, le 30 octobre 1551.

Digitized by Google

Cette ordonnance nous révèle que l'entretien des postes coûtait annuellement 12,000 livres, du prix de 40 gros, monnaie de Flandre. Pour diminuer cette dépense trouvée excessive, messire Léonard de Taxis fut autorisé à se charger des lettres et paquets privés, pour les pays étrangers.

A cet effet, il augmenta de deux, les vingt-cinq relais situés entre Bruxelles et Augsbourg; il établit treize relais entre Augsbourg et Trente, et six relais entre Bruxelles et Péronne. Outre la ligne postale de Bruxelles à Vienne, il y eut donc une ligne de communication entre la Belgique et l'Italie et une autre entre la Belgique et la France. Ce système de relais fut bientôt complété par deux nouvelles routes, se dirigeant de Bruxelles à Anvers et de Bruxelles à Ostende. De plus, des chevaux étaient tenus en réserve à Bruxelles, afin de parer à l'insuffisance des relais dans les occasions extraordinaires.

Toutes les dépenses concernant les postes étaient payées par Léonard de Taxis, aux conditions suivantes : 1° Devaient lui être remboursés les frais résultant de l'entretien des chevaux pour les relais et les courses à faire par ordre de Sa Majesté. L'ordonnance fixe les bases servant à calculer ces frais; 2° il jouissait d'un traitement personnel de vingt-quatre sols par jour; et 3° les bénéfices provenant de l'envoi des lettres et paquets privés étaient à son profit; mais il devait transporter sans frais, outre les correspondances relatives au gouvernement, les lettres et les paquets des gentilshommes de la cour.

L'ordonnance de la reine Marie annonçait que « défense serait faite par voie et publication de placard, d'envoyer par chevaux de relais, sous forme de courrier, aucune lettre ou paquet hors du pays, sans la permission du maître général des postes ou de ses commis résidant « ès lieux d'où l'on voudrait faire l'envoi ».

Ce placard fut publié le 4 novembre 1551; il rappelle pareille défense faite le 15 avril 1544 et établit des peines sévères contre ceux qui seraient pris en défaut : les chevaux confisqués, les courriers arrêtés, déclarés suspects et comme

Digitized by Google

tels mis à la torture et question extraordinaire, enfin punition arbitraire selon la gravité du cas, telles étaient ces peines. Elles furent encore augmentées d'une amende de cent florins d'or par un édit de Philippe II, publié le 28 septembre 1566. Par ces ordonnances, il était aussi défendu de courir la poste (se servir de relais), de porter le cornet ou d'en sonner la nuit pour se faire ouvrir les portes des villes.

Un règlement avait déjà été fait en 1547, au sujet des messagers à pied et des chevaucheurs de la reine Marie. Ces messagers, d'après ce que rapporte le règlement, « vont à leur plaisir et aise, sans direction ni regard de ce qui leur est commandé, retournent quand ils veulent et ne font aucun rapport à leur arrivée. Leurs courses se comptent par journée, c'est pourquoi ils s'amusent et font payer pour des courses de cinq ou six lieues autant que pour des grandes. » Pour réprimer ces abus, il fut décidé qu'à l'avenir, l'ordre par lequel un courrier serait dépêché, devrait être signé par l'expéditeur et indiquer l'heure ainsi que la date du jour de l'envoi ; que le destinataire aurait à signer cet ordre et à marquer au bas la date ainsi que l'heure de l'arrivée ; qu'il serait payé aux courriers deux gros pour chaque lieue de chemin — les chevaucheurs étaient obligés de faire, du 1er avril au 1er octobre, dix lieues par jour, et les piétons, huit; du 1er octobre au 1er avril, les chevaucheurs devaient faire huit lieues par jour, et les piétons six. Leur solde était diminuée d'autant de fois deux gros qu'ils fournissaient de lieues en moins, et dans ce cas ils étaient en outre soumis à une peine.

En 1565, l'application d'un second règlement fut rendue nécessaire parce que les messagers de la cour se servaient souvent de personnes intermédiaires, au lieu de porter eux-mêmes à destination les lettres dont on les chargeait : le paiement du voyage et un mois de traitement leur étaient retenus, chaque fois qu'ils ne remplissaient pas fidèlement leur mission.

Nous aurons une idée exacte de ce qu'était la poste au XVIe siècle, si, à côté des placards de la reine Marie et de

Digitized by Google

Philippe II, des règlements concernant les messagers de la cour, nous considérons un édit publié le 7 novembre 1597 sous l'empereur d'Allemagne Rodolphe II, par rapport aux courriers des communes et spécialement à ceux des corporations des bouchers. Nous voyons par cet édit, qui fut appliqué dans les Pays-Bas et la province de Liége, que des entreprises particulières, telles que la poste des bouchers, se chargeaient de transporter les correspondances privées à jour fixe, et qu'elles avaient même établi des relais dans les villes et dans les campagnes à des distances de six, huit ou dix milles. L'édit proscrit ces institutions, enjoint aux autorités locales de faire respecter le monopole établi par les règlements, enfin ordonne l'emprisonnement des messagers, la confiscation de leurs chevaux, de leurs cornets et en général de tout ce qu'ils portent sur eux, sans préjudice d'une amende montant à cent florins d'or. « Toutefois, ajoute l'édit, si quelques villes, négociants ou marchands veulent encore continuer à se servir desdits bouchers ou autres messagers, ils peuvent le faire, mais à condition que ces bouchers ou messagers fassent leur route sans prendre aucun relais et que la commission soit remplie en entier par la même personne. »

Ces prohibitions prouvent que le mouvement des correspondances, favorisé par l'extension toujours croissante du commerce et de l'industrie et surtout par l'invention de l'imprimerie, était déjà très important au XVIe siècle. Telle fut l'impulsion donnée par l'imprimerie aux relations postales que, — pour n'en citer qu'un exemple frappant, — les quatre-vingt-seize propositions lancées par Luther contre les indulgences en 1517, furent répandues par toute l'Allemagne en quinze jours, et dans l'espace de quatre à six semaines, elles furent connues dans toute l'Europe. En 1520, les écrits de Luther étaient traduits en espagnol dans les Pays-Bas, et en 1521, un voyageur les acheta à Jérusalem [1].

Vers la fin du XVIe siècle, des messagers particuliers

[1] Kohlrausch. *Histoire d'Allemagne.*

Digitized by Google

s'étaient établis dans les différentes villes des Pays-Bas; les avantages qu'ils procurèrent aux localités qu'ils desservaient leur valurent la protection des magistrats, et ceux-ci, par la suite, se réservèrent le droit de les installer : les postes communales existèrent alors à l'état d'institution publique. A son tour, l'empereur Charles-Quint profita de l'activité qui régnait en Belgique et qui en faisait le pays le plus riche comme le plus commerçant de l'Europe, pour y ouvrir l'usage des postes royales aux correspondances privées à destination de l'étranger. Le XVIIe siècle nous trouva donc en possession d'un système postal qui transporte toute espèce de correspondances. Ainsi la poste, qui autrefois ne servait qu'à l'usage des rois, est devenue accessible aux bourgeois, aux prolétaires; chacun a la faculté d'expédier ses lettres à peu de frais, soit vers l'intérieur au moyen des postes communales, soit vers l'extérieur au moyen des postes royales.

III

Dès le commencement du XVIIe siècle, il y avait à Bruxelles des messagers jurés voyageant sur Anvers, Cologne, Liége, Lille, Bruges, Arras, Dunkerque, Gand, Bréda, Louvain, Maestricht, Termonde, Namur, Mons, Valenciennes; toutes les localités de quelque importance possédaient de même des messagers nommés par les magistrats.

Ces messagers payaient une patente proportionnée à l'importance de leur service. Ils se chargeaient des lettres, des paquets, des envois d'argent et des commissions verbales; ils faisaient leur trajet à pied, à cheval, en carriole ou en bateau. Chacun d'eux avait établi à sa demeure, pour le dépôt des lettres, une boîte portant l'indication du lieu où il se rendait. Ils distribuaient eux-mêmes les objets qu'ils transportaient, et ils communiquaient entre eux pour les objets qui ne pouvaient arriver à destination sans le secours de plusieurs messagers.

Chaque messager devait se borner aux commissions destinées aux endroits qu'il était spécialement chargé de desser-

Digitized by Google

vir : ainsi, il était interdit à celui de Namur pour Malines et Anvers, de prendre les lettres pour Wavre ou pour Bruxelles, par où il passait nécessairement. Entre les localités importantes, plusieurs entrepreneurs effectuaient concurremment le transport des correspondances : en 1638, il y avait douze messagers de Bruxelles à Anvers.

Tandis que les postes communales acquéraient un développement de jour en jour plus considérable, les postes royales ne restaient utilisées que pour les envois à destination des pays étrangers. Mais les arrêtés qui avaient été promulgués dans le dessein de favoriser ces dernières, ne produisirent pas tout l'effet que Léonard de la Tour en avait espéré. Les prohibitions, renouvelées par édits le 13 novembre 1600 et le 1er septembre 1609, n'atteignirent pas le droit que les communes s'étaient réservé de nommer des messagers transportant les lettres vers les villes étrangères. Le placard du 1er septembre 1609 ne fut publié par les magistrats d'Anvers que lorsqu'ils eurent obtenu, de l'archiduc Albert, la déclaration que l'on n'entendait préjudicier en rien aux priviléges des messagers communaux. A la suite de difficultés survenues, cette déclaration fut confirmée par sentences judiciaires, le 23 janvier et le 23 novembre 1611, ainsi qu'en l'année 1615. Les postes communales étaient donc beaucoup plus importantes que les postes royales et l'efficacité de ces dernières pouvait, à juste titre, être révoquée en doute. Aussi, l'an 1653, la suppression en fut-elle proposée au gouvernement par les magistrats d'Anvers. Ils contestèrent au comte de Taxis la validité de son titre de maître général des postes aux Pays-Bas et lui dénièrent le droit de traiter avec les pays étrangers pour le transport des correspondances internationales. Ils ajoutaient qu'en affermant les transports vers l'Angleterre, la Hollande et la France, le gouvernement profiterait de 3,000 florins par semaine, qu'en outre il pourrait supprimer les gros traitements du maître général des postes et qu'il pourrait même obliger celui-ci à restituer ses énormes bénéfices.

Les Anversois ne se contentèrent pas de protester contre

Digitized by Google

l'établissement des postes royales; en 1657, ils s'emparèrent par violence du transport des correspondances entre la Belgique et la Hollande. Les messagers, instigués par les doyens des métiers, avaient commencé par établir un service de relais entre Anvers et Amsterdam; ils ne trouvèrent ensuite rien de mieux, pour faire prospérer ce service, que d'arrêter les courriers des postes royales qui se rendaient en Hollande et de leur enlever leurs dépêches. Ces courriers ne pouvaient plus dépasser Anvers, ils étaient contraints de remettre au bureau des messagers les lettres qu'ils devaient transporter en Hollande (octobre 1657). Le procureur général de Brabant somma immédiatement le bourgmestre d'Anvers de s'expliquer au sujet du privilége que les messagers prétendaient avoir d'établir des relais au détriment des postes royales. De là une longue procédure qui finit le 2 décembre 1658, par une sentence du conseil du Brabant condamnant les messagers aux frais du procès et leur défendant « de rien attenter contre les courriers ou le comptoir des postes à Anvers, à peine de soixante réaux d'or au prouffict de Sa Majesté; ni d'envoyer lettres par gens les transportans en guise de poste et avec changement de chevaux, soit dans le pays de Sa Majesté ou dehors » [1]. Malgré ce jugement, les doyens des métiers n'en continuèrent pas moins de contraindre les courriers du comte de Taxis à remettre au bureau des messagers leurs dépêches pour la Hollande.

Le magistrat, espérant se disculper de ces attentats, envoya une requête à l'archiduc Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, en vue d'obtenir quelque accommodement. Le prince répondit que, le différend ayant été jugé, c'était au tribunal qu'il fallait demander la révision de la sentence, s'il y avait lieu; il ajouta qu'il consentait cependant, si le magistrat voulait exposer ses moyens de conciliation, à en faire l'essai. Aucune transaction ne fut proposée. Le procureur général ordonna donc d'exécuter la

[1] Actes d'accommodement des désordres causés en la ville d'Anvers par la résistance des doyens et gens de mestiers, à l'exécution des sentences rendues par le conseil de Brabant sur le faict des postes (1659).

Digitized by Google

sentence du 2 décembre; le magistrat n'y mit aucun empêchement, mais les doyens des métiers, qu'accompagnait une foule considérable, s'opposèrent par la force à l'action des huissiers. Ce fut le prélude de faits beaucoup plus graves qui allaient se passer. Le 30 septembre 1659, le procureur général publia un acte de bannissement contre les messagers et les doyens compromis, lesquels avaient refusé de comparaître devant des délégués du conseil de justice envoyés à Anvers. A la suite de cette publication, de nombreux rassemblements se forment; bientôt l'hôtel de ville se trouve envahi par le peuple qui demande à grands cris la révocation de l'acte de bannissement, insulte le magistrat et se livre à des voies de fait envers le receveur de la ville et plusieurs membres du conseil communal. De plus en plus surexcitée, la foule se dirige ensuite vers la maison du bourgmestre et la saccage entièrement, malgré les efforts de la garde bourgeoise qui est obligée de se retirer, si bien que le magistrat, pour calmer l'émeute, est contraint de déclarer qu'il considère comme nulles les condamnations prononcées et qu'il entend maintenir intacts les priviléges de la ville.

Cependant ces excès ne pouvaient rester impunis : le conseil de Brabant, prévenu par le bourgmestre du peu d'appui que l'on avait à attendre des milices bourgeoises, conseilla au marquis de Caracena, successeur de Don Juan, d'envoyer une armée devant Anvers. Entre-temps, la populace de nouveau ameutée et conduite par deux hommes masqués allait piller la maison du doyen des cordonniers et celle du doyen des boulangers que l'on accusait de vouloir se soumettre aux arrêts de la cour. D'autres propriétés menacées ne furent sauvées que grâce à l'intervention des Serments qui tuèrent un homme du peuple et en blessèrent plusieurs. Le magistrat prit des mesures énergiques pour assurer le maintien de l'ordre, et le gouverneur général, vivement sollicité par le conseil d'État ainsi que par les généraux, se décida enfin à diriger une partie des troupes sur Anvers. A ce sujet les villes de Bruxelles et de Louvain reçurent avis, en même temps que celle d'Anvers, que le gouvernement ne

Digitized by Google

voulait pas porter atteinte aux priviléges des habitants, mais uniquement protéger les décrets de la justice.

Le 17 octobre, le marquis de Caracena à la tête des troupes arriva devant Anvers. Les émeutiers, voyant alors qu'ils étaient allés trop loin, se disposèrent à la soumission. Caracena entra sans obstacle au château et bientôt après le magistrat ainsi que les doyens des métiers vinrent lui demander le pardon des excès commis, lui donnant l'assurance que les sentences du conseil seraient exécutées. Il répondit qu'il était disposé à agir avec clémence, mais qu'avant tout, il voulait avoir des garanties pour l'exécution des sentences rendues et à rendre au nom du roi. Les doyens s'engagèrent alors à rétablir l'ordre dans la ville, à réparer les torts faits au magistrat et aux personnes pillées, enfin à faire respecter les jugements prononcés. Les conditions de l'amnistie furent signées le 23 octobre, et une députation du conseil de Brabant qui s'était rendue à l'hôtel de ville reçut le 26 et le 27 octobre le serment du magistrat, des vieux échevins, des wyckmeesters et des doyens des métiers concernant l'exécution des clauses du décret d'amnistie et du nouveau règlement pour la ville.

Dès le 20 octobre, le conseil de Brabant avait informé contre les auteurs de l'émeute; le 29, il s'assembla à l'hôtel de ville afin de rendre son jugement. La défense des accusés, auxquels on avait accordé avocat et procureur, eut lieu verbalement et publiquement. Sept condamnations à mort furent prononcées; le marquis de Caracena, usant de clémence, fit grâce de la vie à deux des moins coupables; les cinq autres furent pendus.

Force resta donc au gouvernement; mais, à part les excès commis, ne doit-on pas admirer avec quelle énergie et sur quel pied d'égalité nos fières communes étaient habituées à traiter avec les rois?

La poste royale déplaît aux bourgeois d'Anvers; ils la trouvent inutile et veulent la supprimer. Il faut un déploiement de force considérable pour contrecarrer leur dessein. Le gouverneur hésite même un instant, et est sur le point

Digitized by Google

d'abdiquer ses droits, dans la crainte d'un soulèvement général !

Les courriers du comte de Taxis voulurent empiéter à leur tour sur les droits des messagers en transportant des lettres originaires du pays pour le pays, mais plusieurs jugements, entre autres celui qui fut rendu par le magistrat de Bruges en 1679, vinrent leur défendre de se charger de lettres à destination autre que les pays étrangers. Il est donc probable que, sans l'avénement passager de la domination française en Belgique (1701); la mission des postes royales serait restée pendant longtemps encore limitée au transport des correspondances pour l'étranger.

En résumé, au XVIIe siècle, les postes communales transportaient la majeure partie des correspondances publiques. Les princes et les rois avaient dû laisser aux communes la liberté de leurs messagers comme un privilége qu'ils avaient juré de maintenir et qu'ils n'auraient pu supprimer sans danger. Mais en fait, les besoins de l'époque exigeaient une organisation nouvelle dans l'institution des postes. Les postes communales n'offraient ni les garanties, ni la célérité désirables ; elles ne pouvaient atteindre un degré de perfection répondant à l'activité sociale, sans le secours d'un système de relais entraînant l'unité de service, et cette condition avait été rendue impossible par les défenses faites aux messagers de courir la poste. D'un autre côté, les postes royales, avec leur destination restreinte aux envois pour l'étranger, avaient, en outre, le défaut d'être soumises au libre arbitre des seigneurs de la Tour et Taxis, qui les administraient en toute souveraineté, bénéficiant de revenus considérables qu'on aurait pu utilement consacrer à l'amélioration du service.

Il eût été d'un grand avantage pour le commerce comme pour l'État de réunir la direction des relais et la direction des messagers en une seule administration, régie au nom du gouvernement, mais ce changement d'organisation rencontrait un obstacle presque insurmontable : les franchises communales; aussi ne se réalisa-t-il qu'à la révo-

Digitized by Google

lution française. Il reçut cependant un commencement d'exécution dès la première année du XVIIIe siècle : de nouveaux relais furent créés et la poste royale transporta les correspondances du pays pour le pays. Les habitants eurent alors la faculté de confier leurs lettres soit à la poste royale, soit aux messagers; ce qui s'accordait parfaitement avec les libertés des communes. Mais lorsqu'on voulut diminuer les prérogatives des messagers au profit des postes royales, une opposition violente s'éleva de la part des villes.

Comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, les courriers de la Tour et Taxis et les tenant-postes furent en but à toute espèce de vexations, et leur service fut fréquemment entravé, surtout en Flandre, par le mauvais vouloir des magistrats.

IV

Lorsque Philippe d'Anjou eut pris possession de la succession de Charles II, il décréta aussitôt l'établissement de relais sur les principales routes des Pays-Bas, pour le transport des voyageurs et des correspondances (17 mars 1701).

Le 1er novembre 1701, une ordonnance du marquis de Bedmar, commandant général des Pays-Bas, détermina un tarif régulier des ports à payer pour les lettres [1]. Des décrets ultérieurs, notamment l'ordonnance du 8 mars 1703 et le placard du 16 octobre 1713, aggravèrent les pénalités contre quiconque, messager ou particulier, s'aviserait de faire concurrence au monopole postal de l'État. Le 5 mars 1720, une ordonnance permit aux officiers des bureaux de poste de visiter les diligences — sans toutefois toucher aux bagages des voyageurs — tant à l'entrée qu'à la sortie du pays, pour s'assurer si des lettres n'étaient pas transportées en fraude. En cas de contravention, on condamnait les conducteurs à 25 florins d'amende pour chaque lettre trouvée en leur possession.

[1] Voir *Placards du Brabant.*

Digitized by Google

Le prince Eugène-Alexandre de la Tour et Taxis avait vu échouer les démarches qu'il avait faites, en 1706, auprès des États généraux, pour être réintégré dans la direction des postes aux Pays-Bas. La patente de général des postes, qu'il s'était fait délivrer en 1709 par le roi d'Espagne Charles III, ne lui fut d'aucune utilité. Son fils, Anselme-François, fut plus heureux ; en 1725, il obtint la ferme des postes moyennant le paiement annuel d'une somme de 80,000 florins. Cette somme devait servir au remboursement de la dette dont étaient grevés les revenus des postes et qui avait été payée à la Hollande par les États de Brabant, à l'aide d'un emprunt souscrit par les habitants. Le contrat fut passé avec le prince de la Tour, malgré les observations des États de Brabant; ceux-ci prétendaient que le prix de la ferme n'était pas assez élevé et qu'on pourrait beaucoup augmenter les revenus des postes : 1° en réformant les conventions conclues avec les pays étrangers, 2° en observant plus scrupuleusement les règlements concernant les franchises des ports de lettres, 3° en diminuant les prix du tarif. Déjà alors, on assurait que cette diminution augmenterait le nombre des lettres.

Mais en 1728, le baron Sottelet, admodiateur des droits d'entrée et de sortie, ayant offert de payer annuellement 200,000 florins pour cette même ferme, la cour de Vienne résolut de faire examiner minutieusement les propositions des États de Brabant et celles de Sottelet. En conséquence, il fut déclaré au comte de Daun, gouverneur ad interim des Pays-Bas, qu'il avait outrepassé ses droits en disposant du généralat des postes en faveur du prince de la Tour. Le baron Sottelet avait présenté un projet tendant à réunir sous sa direction les postes et les messageries, et à créer un service de transports par mer au moyen de navires qu'il aurait équipés à ses frais. Le conseil d'État et les États de Brabant trouvèrent sans doute plus de garanties dans les nouvelles offres du prince, car celui-ci obtint, en 1729, la confirmation de son titre de général des postes pour un terme de vingt-cinq années, moyennant une augmentation de fermage de 45,000 florins.

Digitized by Google

Les lettres-patentes mentionnaient qu'outre les 125,000 florins à payer par an, le prince de la Tour renonçait encore à la créance de 300,000 florins qu'il avait à charge de l'État ; d'où l'on doit conclure qu'en vingt-cinq années il espérait faire un bénéfice surpassant cette dernière somme. De cette façon le produit net des postes se trouvait être, en 1729, porté presque au double de ce qu'il était en 1725 et en 1728. Nous allons expliquer en quelques mots cette différence extraordinaire.

Les princes de la Tour et Taxis, depuis l'an 1612, possédaient en fief héréditaire les postes de l'empire d'Autriche. Ils administrèrent aussi en toute souveraineté, jusqu'en 1701, les postes des Pays-Bas, mais la possession de celles-ci n'était pour eux qu'aléatoire et dépendait entièrement du bon vouloir des souverains. Il était donc dans leur intérêt de veiller à la prospérité des postes de l'empire plutôt qu'à celle des postes des Pays-Bas. C'est pourquoi ils conclurent avec l'Angleterre, la France, la Hollande, des conventions très avantageuses pour ces pays, mais retirant presque entièrement à la Belgique le bénéfice des transports des correspondances internationales, qui étaient dirigées par l'Allemagne, ce qui enlevait aux postes belges la partie la plus claire de leurs revenus : pour les malles anglaises seules, la perte était de 60,000 florins par an.

Telle était la principale cause du mauvais état des recettes postales lorsqu'en 1728 le baron Sottelet avisa les États de Brabant, directement intéressés, des réformes qui pourraient augmenter ces recettes. Si les offres qu'il fit étaient exagérées, elles eurent du moins pour résultat d'amener des conditions plus favorables aux finances du pays sans nuire aucunement au prince de la Tour.

Le prince prévoyait d'ailleurs le parti qu'il pourrait tirer plus tard du transport des correspondances à l'intérieur, car cette partie du service était loin d'être parfaitement organisée. A peine installé définitivement dans ses fonctions, il fit admettre un nouveau tarif [1] et élabora un règlement

[1] Voir *Placards du Brabant.*

Digitized by Google

destiné à donner plus d'extension au transport des lettres. En conséquence, il proposa à l'archiduchesse Marie-Élisabeth de défendre à tous les conducteurs de voitures publiques et à toute personne non autorisée, voiturier ou autre, de se charger du transport des correspondances; et aux messagers, 1° de se charger d'autres lettres que de celles à destination des villes pour lesquelles ils étaient établis; 2° d'avoir dans ces villes plus d'une boîte aux lettres, et d'exposer cette boîte avant la veille de leur départ ; 3° d'entrer dans les villes la nuit, après la fermeture des portes; et 4° de remettre leurs paquets de lettres, afin de les faire expédier à destination, aux conducteurs des voitures publiques ou aux postillons des postes.

Ce projet de règlement rappelait aussi toutes les défenses qui avaient été promulguées antérieurement; il fut remis à l'archiduchesse en 1733. Celle-ci l'envoya à la délibération des conseils des provinces et aux magistrats des principales villes. Tous les avis furent unanimes à déclarer le règlement impraticable, parce qu'il tendait à l'anéantissement des postes communales et qu'il portait atteinte au droit des gens.

Cependant, malgré l'opposition des provinces et des communes, l'avis de la commission spéciale instituée le 28 mars 1735 pour examiner le projet de règlement et les avis des magistrats, prévalut sur le mécontentement public qui se traduisit, principalement à Gand, en une vive opposition contre les postes Tour et Taxis. Cette opposition trouva un aliment dans les franchises des tenant-postes, qui contribuaient beaucoup à la prospérité du service.

Charles-Quint avait créé ces franchises : lors de l'établissement de la route postale entre Bruxelles et Vienne, en 1516, les tenant-postes obtinrent exemption des tailles, gabelles et autres impositions, ainsi que l'autorisation de posséder, en propriété ou à loyer, les terres labourables et les prairies nécessaires à l'alimentation de leur ménage, sans payer aucun droit. Ces exemptions furent confirmées par plusieurs arrêtés et notamment par celui du 5 novembre 1701. C'étaient les seules compensations accordées aux tenant-

Digitized by Google

postes pour les obligations qui leur étaient imposées : ils devaient tenir un nombre de chevaux suffisant — au moins six dans chaque poste — pour le transport des voyageurs et des dépêches; à toute heure de jour ou de nuit, ils pouvaient être requis de livrer chevaux, voitures et postillons; ils étaient obligés de se conformer à un tarif fixant les prix des courses à payer par les voyageurs.

Il est vrai que par un placard publié le 1er juillet 1734, l'empereur Charles VI défendit à tous autres qu'aux tenant-postes de fournir des chevaux aux voyageurs qui n'auraient pas séjourné au moins une nuit dans la localité d'où ils voudraient partir; cependant, hormis dans les grandes villes, on reconnaissait que les bénéfices réalisés par les directeurs des relais ne suffisaient pas à l'entretien de leurs écuries. C'était donc une nécessité de leur accorder soit un traitement, soit l'équivalent des avantages créés par les franchises. Encore, cette indemnité eût été insuffisante, si la plupart d'entre eux n'avaient pas employé les chevaux de relais à la culture de leurs terres, ce qui était loin de concourir à la parfaite régularité du service.

Déjà en 1701, les exemptions, en s'étendant, par suite des nouveaux relais, à un grand nombre d'individus, avaient pris un caractère exorbitant aux yeux des communes, qui se trouvaient ainsi obligées de subvenir à l'entretien des postes royales. Ces exemptions furent, à la suite de réclamations, considérablement diminuées par un décret du 16 octobre 1713; mais les communes les jugèrent encore trop étendues et les protestations continuèrent.

Comme administrateur des relais, le prince de la Tour et Taxis était directement en cause dans les différends suscités par les communes. Lorsqu'il eut fait exécuter avec sévérité l'ordonnance du 27 août 1738, promulguant le règlement proposé en 1733, les principales villes de Flandre crurent user de représailles en s'élevant plus que jamais contre les franchises des tenant-postes. Mais en dépit de leur opposition constante, un nouveau décret, publié le 16 octobre 1741, confirma celui de 1713. Ce furent alors des

Digitized by Google

disputes et des procès continuels entre les tenant-postes et les magistrats des villes, appuyés par les députés des États, qui accablaient la gouvernante de leurs réclamations. En 1743, la plupart des directeurs des postes adressèrent au gouvernement une protestation collective contre les exigences des magistrats. Après les guerres qui survinrent en Belgique de 1745 à 1748, et malgré deux nouveaux arrêtés (du 14 juillet 1751 et du 23 juillet 1755) confirmant l'ordonnance de 1713, les violences tendant à entraver le service des postes en Flandre ne se ralentirent pas. Plusieurs tenant-postes refusèrent de continuer leur service. Il faudrait des volumes pour raconter toutes les contestations, tous les procès qui eurent lieu par rapport à ces exemptions.

Il y a d'ailleurs ici autre chose qu'une simple question de transport de lettres, c'est l'éternelle lutte entre les libertés communales et les empiètements du pouvoir, lutte que l'on rencontre à chaque page de notre histoire nationale.

Fatigués de chercher des motifs dans leurs prérogatives mises en opposition avec les décrets du gouvernement, les magistrats de Gand trouvaient dans les règlements communaux des moyens de harceler la poste en la personne des postillons. Ainsi, tantôt sous prétexte de vérifier si les courriers ne sont pas porteurs d'objets soumis aux droits d'entrée, les employés du fisc les arrêtent, les fouillent avec brutalité et les bâtonnent quand ils font de justes résistances; tantôt les enveloppes des dépêches de la France pour l'Angleterre sont déchirées; quelquefois tous les coussins de la malle-poste sont percés à coups de bayonnette; un autre jour on fait subir aux courriers de longs retards et l'on finit par s'emparer du cheval et de la carriole de l'un d'eux, parce qu'il transportait en fraude un petit paquet de rubans. Le duc Charles de Lorraine ordonne, par décret, la restitution; mais quoique ce décret n'arrive à Gand que six jours après la confiscation arbitraire, cheval et carriole se trouvent déjà vendus. Malgré le blâme que leur inflige le gouvernement, malgré les procès que gagne contre eux le directeur des postes, les employés des droits d'entrée excités par les ma-

Digitized by Google

gistrats, continuent, en visitant les postillons, à les insulter, à les bâtonner, si bien que plusieurs refusent de faire leur service.

Un arrêté ordonna, le 5 juillet 1759, d'accompagner les courriers jusqu'au bureau des postes lorsqu'on voudrait effectuer les visites. Le conseil de Flandre s'éleva encore contre cet arrêté, disant qu'il occasionnerait, à Gand, des retards plus considérables qu'au temps où la visite s'opérait aux portes de la ville, en ce sens que les malles-poste devaient faire un long chemin au pas, afin de permettre aux employés de l'octroi de les suivre. Ce conseil renouvela en même temps ses protestations contre les franchises qui, d'après lui, bouleversaient la constitution et les lois fondamentales du pays.

Enfin, les arrêtés promulgués le 13 février 1767 et le 11 mai 1769, en réglant de nouveau les exemptions, apaisèrent les différends entre les postes et les communes. Il y était dit que Sa Majesté supporterait la moitié de ces exemptions et que l'autre moitié serait à charge de la province.

Dès l'année 1764, il avait aussi été défendu, sous les peines les plus sévères, aux courriers et postillons de se charger personnellement du transport des marchandises. Les fraudes concernant les droits d'entrée étaient ainsi réprimées par dispositions spéciales du gouvernement, et distraites de la juridiction des communes. En cas de suspicion, un employé de l'octroi accompagnait la malle jusqu'au bureau des postes, où la visite s'opérait en présence d'un officier de police.

Soit que les directeurs des relais eussent moins de souci de leurs priviléges, soit que les magistrats se montrassent moins exigeants, le service des postes, sous l'administration des princes de la Tour et Taxis, ne fut guère troublé dans les provinces de Limbourg, de Namur, de Luxembourg, de Hainaut et de Gueldre autant que dans la Flandre et le Brabant. Le conseil de la province de Luxembourg avait même décrété, le 4 juillet 1744, une ordonnance défendant de porter, recevoir et distribuer les lettres au préjudice de la poste, à peine de dix florins d'or d'amende.

Lors de la conquête de la Belgique par Louis XV, en 1745,

Digitized by Google

la plupart des directeurs de bureaux de postes furent remplacés, dans les pays conquis, par des agents français ; d'autres restèrent en fonctions et opérèrent leurs recettes au nom de l'administration française.

Un arrêté fut porté par Louis XV de même que par la reine Marie-Thérèse, afin que, pendant la guerre, les courriers des postes fussent respectés dans tout le pays et qu'il fût donné aide et protection même aux postillons de l'ennemi.

A la suite du traité d'Aix-la-Chapelle, on arrêta les comptes dans tous les bureaux de poste, sous la date du 20 novembre 1748 ; les recettes s'effectuèrent, à partir du 21 novembre au nom du prince de la Tour et Taxis, qui remplaça les employés français à mesure de l'évacuation du territoire par les troupes ennemies.

En 1753, le prince Alexandre-Ferdinand, successeur d'Anselme-François, ayant demandé le renouvellement de son bail, qui expirait le 4 mai 1754, les États de Brabant furent d'avis de lui accorder les mêmes conditions que dans le contrat de 1729 ; mais la Chambre des comptes et le Conseil des finances protestèrent au sujet de l'impossibilité où l'on était de s'assurer de l'état réel des recettes des postes, et proposèrent soit d'ajouter au contrat une clause qui obligeât le prince à remettre chaque année au gouvernement un état spécifiant le produit de tous les bureaux, soit d'établir aux frais du gouvernement un contrôleur général des revenus des postes.

Le prince de la Tour présenta directement à l'impératrice un mémoire combattant le projet de contrôle. L'affaire fut soumise à un conseil de cabinet qui décida en faveur du prince; et un bail, passé sous la date du 10 février 1753 pour un terme de vingt années, maintint les conditions déjà existantes.

Ce bail devait finir le 4 mai 1774; dès 1768, le prince Alexandre-Ferdinand en demandait déjà le renouvellement. On s'étonna de cet empressement, et l'on pensa que le prince devait avoir de puissantes raisons pour en agir ainsi. Avant de

Digitized by Google

donner une décision, le Conseil des finances proposa une seconde fois de nommer des contrôleurs pour constater l'état des recettes, pendant les cinq années qui devaient s'écouler avant l'expiration du bail courant; ou tout au moins, d'obliger le fermier général à laisser prendre inspection des comptes afin qu'on pût asseoir un jugement pour le prix du nouvel octroi. De plus, le conseil émit l'avis qu'il serait utile soit de ne disposer de la ferme des postes qu'à la suite d'une adjudication publique, soit de faire régir directement au profit de l'État cette branche des revenus régaliens.

Cette fois encore, grâce au crédit dont il jouissait à la cour, le prince de la Tour parvint à obtenir un nouvel octroi daté du 9 juin 1769, pour un terme de vingt-cinq années, au prix de 135,000 florins par an, sans que l'on tînt compte des observations présentées par le Conseil des finances. La Belgique devait donc rester jusqu'en 1799 dans l'ignorance du produit réel de ses postes.

A la demande des États du Brabant, il avait été inséré dans ce nouvel octroi une clause par laquelle le public était autorisé à renfermer des valeurs dans les lettres, qui, préalablement devaient être affranchies et recommandées par l'expéditeur, au bureau des postes. A défaut de ces précautions, celles qui paraissaient contenir des monnaies, ou qui, par leur suscription accusaient renfermer des valeurs, étaient envoyées en rebut, au bureau général de Bruxelles, où elles restaient jusqu'à ce qu'on les réclamât.

V

Ainsi, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les institutions postales comprennent :

I. La poste proprement dite, qui, au moyen de relais sur les principales routes du pays, transportait les lettres à destination soit de l'étranger, soit de l'intérieur. Il y avait aussi pour les voyageurs un service spécial organisé au moyen des relais. Les voyageurs pouvaient, à toute heure de jour ou

Digitized by Google

de nuit, requérir les directeurs de leur fournir chevaux, voitures et postillons, et se faire conduire vers un lieu quelconque situé sur les routes postales, moyennant le paiement des prix indiqués au tarif décrété par l'État. Le transport des voyageurs s'effectuait au bénéfice des tenant-postes.

II. Les messagers qui se chargeaient des lettres, des petits paquets, des envois d'argent et des commissions verbales. Ils s'établissaient pour faire le service entre deux localités, lorsque les relations existantes pouvaient leur assurer des bénéfices. Ils étaient nommés par le magistrat du lieu où ils fixaient leur résidence, et ils payaient pour leur charge une redevance ou patente s'élevant parfois à plus de 2,000 florins par an. Ils s'engageaient aussi à transporter sans frais les correspondances relatives au service administratif des communes et, le cas échéant, ils devaient observer les prix d'un tarif imposé par les magistrats.

Les messagers possédaient une boîte aux lettres dans chaque localité formant le point extrême de leur course. Ils faisaient leur trajet à pied, à cheval ou en carriole. Entre certaines villes, il leur était permis de prendre un voyageur dans leur carriole. Ils ne pouvaient, sur les routes des relais, se charger des lettres pour les endroits situés au delà du lieu où ils se rendaient.

III. Les voitures publiques qui transportaient les voyageurs et les marchandises, sans pouvoir se charger de lettres sauf sur les routes où il n'y avait pas de relais. Toutefois les directeurs généraux des postes se plaignaient fréquemment au gouvernement de ce que beaucoup de conducteurs de voitures transportaient des lettres en fraude. Lorsque ces réclamations étaient soumises aux États des provinces ou aux juges des tribunaux, ceux-ci, invoquant la liberté Brabançonne, manquaient rarement de soutenir, contre le prince de la Tour, les voituriers munis d'octroi.

Tel était le fonctionnement du système postal lorsqu'en 1776, un français, le chevalier Paris de l'Épinard, présenta au gouverneur un projet pour l'établissement à Bruxelles

Digitized by Google

d'une petite poste, distribuant les lettres de la ville pour la ville. Le chevalier proposait :

1° D'établir au centre de la ville un bureau général, où toutes les lettres viendraient se concentrer et qui serait ouvert au public, tous les jours, de 7 heures du matin à midi et de 2 à 8 heures du soir.

2° De faire effectuer des distributions d'heure en heure en instituant à cette fin deux facteurs pour chaque quartier de la ville. Ces facteurs recueilleraient les lettres déposées dans les boîtes que l'on placerait aux principaux endroits de leur tournée; ils seraient munis d'un sac en cuir pour renfermer les correspondances, et ils annonceraient leur passage au moyen d'un signal.

3° De faire distribuer les lettres deux fois par jour aux endroits situés dans un rayon de deux lieues en dehors de la ville et qui ne jouissaient pas, soit d'un service de messageries, soit du passage de la poste royale.

4° De donner au public la faculté de pouvoir affranchir d'avance les lettres, au moyen de marques à ce destinées.

5° De frapper chaque lettre d'un timbre, indiquant l'heure et la date de la mise à la boîte.

6° D'inviter le public à contresigner les lettres, afin qu'on pût les renvoyer aux expéditeurs en cas de non distribution.

7° D'accepter comme lettre simple tout paquet de papiers, ne dépassant pas le poids d'une demi-livre ; faisant payer un sol par lettre à distribuer en ville, et deux sols à l'extérieur; n'exigeant que 18 sols pour 25 lettres expédiées par une même personne, 30 sols pour 50 lettres, 2 florins 5 sols pour 100 lettres, et accordant de plus fortes réductions encore pour un plus grand nombre de lettres ; dans ce cas, l'expéditeur traiterait avec le directeur de la petite poste.

8° D'admettre à un prix très restreint, l'expédition de lettres-circulaires s'envoyant en grande quantité.

Ce projet ayant été soumis au procureur-général de Brabant, celui-ci conclut au rejet de la proposition. Il basait ses conclusions sur le prétexte que la petite poste ne peut pros-

Digitized by Google

pérer que dans les grandes villes comme Londres et Paris, et que semblable entreprise ne pourrait subsister longtemps dans une ville de petite étendue où les habitants notables pouvaient très facilement envoyer leurs lettres par les gens à leur service. Cet établissement ne servirait donc qu'à mettre en circulation des libelles, des pasquinades ou d'autres écrits de même nature que l'on pourrait envoyer à toute heure, sans courir le risque d'être découvert; chose qu'il importe bien plus de défendre que de favoriser. Mais, en admettant l'existence de ce nouveau service il conviendrait qu'un homme d'une probité reconnue en eût la direction, et non un étranger.

La petite poste resta donc à l'état de projet; nous ajouterons que lors de son introduction à Paris, on y avait aussi cru à son insuccès; cependant, elle prospéra si bien que, dès la première année, elle rapporta à son fondateur un bénéfice de cinquante mille livres; ce qui amena le roi Louis XV, à la faire exploiter à son compte dès l'année suivante. Il est donc permis de croire que sans produire d'importants bénéfices, la petite poste aurait pu subsister à Bruxelles ; il en fut jugé autrement.

On rejeta de même un autre projet, qui avait pour but de réunir le service des relais et celui des voitures publiques sous l'administration d'une société particulière (1788).

En exposant les avantages que procurerait au pays la réunion en un seul service du transport des voyageurs, des marchandises et des dépêches, l'auteur du projet, M. Sandelin, demandait, au nom de la société qu'il représentait, à devenir adjudicataire du prince de la Tour, pour le transport des dépêches; et il s'engageait, en établissant des relais de trois en trois lieues sur les routes des postes et sur les routes exploitées par les diligences, à fournir aux voyageurs des chevaux et des voitures à des prix moindres que ceux du tarif des relais et que ceux des entrepreneurs des voitures.

Cette idée était certainement digne d'être mise à exécution; aussi, le commerce, la magistrature, la finance s'en occupèrent vivement et tout semblait annoncer la réussite de cette

Digitized by Google

réorganisation, lorsque le projet échoua devant le refus des communes pour lesquelles tout monopole semblait une atteinte contre la liberté.

Il n'a fallu rien de moins que le souffle puissant de la Révolution française pour faire disparaître cette belle Constitution brabançonne si chère aux communes et jusqu'alors la sauvegarde de leurs institutions. Mais en plaçant les intérêts de tous au dessus des intérêts locaux, les novateurs français ouvrirent l'ère des réformes utiles.

Nous terminons ici le tableau de l'histoire des postes en Belgique avant la Révolution française. Ainsi que le montrent nos recherches, le commerce et l'industrie avaient pris une telle extension dans toutes les parties du pays que le moindre chef-lieu de canton avait organisé un service postal. Dans les villes, on voyait presque à toute heure affluer au bureau des postes, des courriers apportant des correspondances de toute provenance et de toute direction, des carrioles remplies de dépêches, des chevaux encombrés de valises; des estafettes chargées de lettres importantes; enfin, pour le service intérieur, des facteurs se répandant dans tous les quartiers, où ils effectuaient plusieurs distributions quotidiennes. Enfin dans les villages, on trouvait souvent au lieu d'un bureau de poste, plusieurs bureaux de messagers soumis à des règlements communaux qui garantissaient le transport régulier des correspondances. Aussi le terrain était-il admirablement préparé pour l'application du système postal, qui allait s'introduire avec l'administration française, et qui n'a cessé de s'améliorer jusqu'à nos jours.

JULES WAUTERS.

Digitized by Google

GINEVRA DEGL' AMIERI

La nuit du 10 au 11 septembre 14.. fut, à Florence, une nuit particulièrement belle, nuit méridionale, non pas calme et tristement pensive comme les nuits d'automne de notre climat humide, mais étincelante, voluptueuse et pleine de vibrations. La lune inondait de sa lumière jaunâtre les murs sévères des grands palais florentins et se reflétait sur les dalles bleues des rues tortueuses. Dans un ciel d'azur, moiré de blanches vapeurs, brillaient les grandes planètes, et s'épandaient, comme une jonchée de points lumineux, les constellations et des milliers d'étoiles. Le silence régnait partout, partout on sentait déborder la vie. Sous les fraîches invitations de la nuit, les dernières fleurs des magnolias ouvraient leurs larges et blanches corolles pour s'enivrer de sa bienfaisante rosée. En se jouant sur les parterres et dans les branches des arbrisseaux, la molle brise du Val d'Arno entraînait, en un parcours capricieux, les suaves exhalaisons des orangers, des héliotropes et des œillets. Sous leur tiède haleine, l'air s'imprégnait de parfums pénétrants, un peu lourds et pourtant d'une ineffable douceur.

Minuit venait de sonner à San-Marco, et, dans une des ruelles, avoisinant ce mélancolique monastère qui semblait attendre, pour s'éveiller de sa torpeur maladive, les âpres accents de Savonarole, une voix de ténor pleine et pure, —

Digitized by Google

une de ces voix dont la Toscane, en avare jalouse, garde le secret — modulait, avec une sourdine intentionnelle, ce refrain d'amour :

Passa que 'i colli, e vieni allegramente,
Non ti curar di tanta compagnia;
Vieni, pensando a me segretamente
Ch'io t'accompagna per tutta la via.

Le chanteur, à le juger sur sa tournure, devait être un hardi cavalier. Fièrement campé devant un balcon, à demi enfoui sous les touffes feuillues des maronniers, il écoutait avec extase les plus légers frémissements d'une jalousie discrète, derrière laquelle se devinait, plus qu'elle ne se voyait, la fine silhouette d'une jeune femme.

Les derniers accords du chant se perdaient dans l'espace, lorsqu'une main blanche et délicate dépassa l'appui du balcon et laissa tomber une rose. Le chanteur bondit aussitôt sur ce gage d'amour et le porta avec transport à ses lèvres avides. Lorsqu'il se redressa, il entrevit dans un rayon de lune, comme dans une auréole, resplendir une charmante tête de vierge et de ses lèvres purpurines deux doigts envoyant un chaste baiser.

Le beau rêve s'effaça ; seuls encore, dans l'obscurité translucide de cette nuit mystique, un frôlement de robe et d'imperceptibles craquements du parquet murmuraient au cœur inquiet de l'amoureux : « Non, ce n'est point un mensonge, elle t'aime!... elle t'aimera toujours!... »

La ruelle était déjà redevenue silencieuse et solitaire, lorsque, se détachant de l'ombre projetée par une saillie de muraille, — ombre propice à qui voulait tout voir sans être vu, — le noir profil d'un corps long et maigre se prolongea, sur les dalles vivement éclairées par les rayons de la lune.

« *Diavolo!* voilà une rencontre qui vaut son pesant d'or!..... Une sérénade... Minuit qui sonne... La belle Ginevra degl'Amieri qui octroie mystérieusement ses roses à un amoureux exhalant son audacieuse pensée dans un refrain plein de séductions!..... Eh! mon digne ami, mar-

Digitized by Google

quese Francesco Agolanti, qu'eussiez-vous dit si vous aviez vu ce que j'ai vu ?... »

Sur cette réflexion peu charitable, l'indiscret personnage, à qui le hasard avait imprudemment livré le secret d'un chaste amour, s'éloigna de son pas élastique dans la direction de Santa-Maria-Novella.

*

Le lendemain, à l'heure où les seigneurs de la sérénissime république de Florence permettaient à la lueur du jour de pénétrer dans leurs palais, *el senor* Dom Diégo Diaz, depuis quelques jours capitaine au service de ladite sérénissime république, se présentait dans l'antichambre de Francesco Agolanti et s'informait auprès du majordome de la santé de son noble ami, *il marquese*. La santé de son noble ami était excellente, Dieu merci! mais à son grand regret il apprit que, par suite d'affaires personnelles, la porte était close, même aux amis les plus intimes, — parmi lesquels le capitaine croyait avoir le droit de se compter. Les seules personnes reçues n'étaient que gens d'affaires, tels que notaires, tailleurs, hommes de lois, tapissiers ou juifs, ces derniers autant joailliers qu'usuriers et usuriers que bijoutiers.

« Voilà, pensait Dom Diégo en quittant le palais, de fâcheuses affaires de famille; ma bien correcte sollicitude est mise par elles à une cruelle épreuve!.... Bah! ajouta-t-il philosophiquement, il me reste pour tuer le temps les tables de passe-dix, et le Jerez de la Bigardia pour noyer mes soucis. »

La comtesse Bigardia, ou plus laconiquement — comme le disait d'un ton irrévérencieux Dom Diégo — la Bigardia, était vénitienne. Belle et séduisante, elle l'était comme toutes les filles des lagunes. Sa chevelure, d'un blond doré qui faisait songer à la Vénus antique, ondoyait sur des épaules d'une blancheur éblouissante. Sous une brillante parure se balançait, avec une grâce fascinatrice, un corps admirable, doué de la souplesse du serpent. Au moral, la comtesse riait des soupirs poussés par une foule d'adora-

Digitized by Google

teurs imberbes qui venaient se brûler, comme un vol de papillons étourdis, à la flamme de ses yeux, — yeux verts comme les flots de l'Adriatique et, comme eux, perfides. Quelquefois aussi elle daignait caresser du regard ses rivales qui, spectatrices de ses faciles triomphes, — et son incontestable beauté aidant — séchaient sur pied. Du reste, libre, veuve d'un envoyé de Venise dont la mission à Florence n'avait jamais été bien définie, elle tenait ouvert un riche salon, où se coudoyait une société charmante, peut-être un peu dorée, en tous cas extrêmement bigarrée de mœurs et de nationalités.

« Au demeurant, observait Dom Diégo, on s'y amuse et le principal étant de s'amuser, pourquoi approfondir?... »

Beaucoup partageaient cet avis.

Ce jour-là, lorsque l'aventurier espagnol — son nom indiquait suffisamment l'origine ibérique dont il se faisait gloire — pénétra dans le salon de la Bigardia, on causait avec grande animation. Un des plus brillants débauchés de Florence venait de se faire ermite et, renonçant au monde et à ses pompes, allait épouser la plus belle signorina de cette riche cité. Jusqu'ici, rien d'étonnant; mais ce que tout le monde voulait expliquer et ne comprenait pas, c'est que l'austère duc degl' Amieri donnât sa chaste Ginevra à un gentilhomme dont les débauches avaient fait scandale dans la ville la plus débauchée de la voluptueuse Italie.

« Hé! seigneur Dom Diégo, s'écria le comte Onofredi en voyant entrer le capitaine, vous devez savoir le mot de cette énigme, — vous, le compagnon d'armes de Francesco et, depuis la dernière guerre, son fidèle compagnon de plaisirs.

— Moi? dit du ton le plus naturel le nouvel arrivé, Francesco m'a fait refuser sa porte, tout comme à vous, messire... Charmante comtesse, reprit-il en se tournant galamment du côté de la maîtresse de la maison, versez-moi donc, de votre blanche main, une coupe de ce vieux Jerez qui me rappelle les rochers tapissés de pampres de ma belle patrie... En vérité, l'ingratitude de mon camarade d'armes m'étouffe et j'ai besoin de me remettre avant d'offrir à messire de

Digitized by Google

Tavanes, une revanche qu'il semble attendre avec impatience. »

La comtesse femme hautaine d'ordinaire, accéda, avec son plus gracieux sourire à ce désir si cavalièrement exprimé.

« A vos ordres, messire de Tavanes, reprit Dom Diégo réconforté.

— Onze!

— Ainsi, vous ne savez rien? murmura la Bigardia de sa voix la plus séduisante.

— Quinze, vous avez perdu, messire.

— Rien?

— Rien. — A vous de jouer, messire.

— Je crois vous avoir déjà rencontré, seigneur capitaine, hasarda le gentilhomme français en amenant douze.

— Quatorze, vous avez encore perdu, messire. Avez-vous souvenir du lieu de notre dernière rencontre? Car, ayant beaucoup voyagé, j'ai beaucoup vu, mais peu retenu.

— Dans un verger du roi Louis XI.

— Y avait-il beaucoup de fruits?

— Oui, des fruits étranges... des hommes qui dansaient, au bout d'une corde, leur dernière sarabande.

— *Cospetto!* s'écria Dom Diégo en ramenant vers lui un nouveau gain, je n'irai jamais aux bals de votre gracieux souverain, messire. — A vous de jouer.

— Le capitaine, en effet, manque complétement de mémoire, observa de Tavanes en continuant le jeu. »

Quand Dom Diégo quitta le palais de la comtesse Bigardia, le problème du mariage de la belle Ginevra était encore à résoudre; mais, pouvaient y réfléchir à loisir tous les joueurs qui avaient risqué leurs ducats au jeu du passe-dix — le capitaine les ayant, le plus honnêtement du monde, délivrés du souci d'établir la balance du doit et de l'avoir.

*

« Et moi? disait un matin Dom Diégo, en attachant à sa ceinture une riche rapière dont il s'enorgueillissait à bon

Digitized by Google

droit — serai-je toujours aussi ignorant que ces sots gentilshommes et ces charmantes filles d'Ève qui voudraient tant, de leurs belles dents de nacre, mordre à la pomme de l'énigme?... *Cospetto!* Que se passe-t-il?...

— Capitaine, dit une accorte servante à la voix flûtée, un page pour votre seigneurie. »

Se retournant brusquement, l'aventurier se trouva vis à vis d'un jeune messager, richement vêtu d'un pourpoint neuf, en satin amarante, à crevés de soie couleur de feu.

« Il marquese Francesco Agolanti prie Votre Seigneurie à dîner pour aujourd'hui trois heures.

— J'y serai, répondit superbement et d'un ton bref le capitaine. »

La vérité est que Dom Diégo, étouffé par l'émotion d'une joie mal contenue, n'aurait pas été capable d'articuler un mot de plus.

*

Au « quart de trois heures » — pour me servir de l'expression consacrée à Florence — le capitaine sortit de la *locanda* où il logeait *provisoirement*. A tout prendre, ce n'était pas un cavalier ordinaire qu'*el senor* Dom Diégo Diaz. Maigre, il l'était incontestablement, mais d'une maigreur élégante. Sous une peau fine, légèrement bronzée par le climat méridional, on devinait des nerfs souples, indices irrécusables de force et d'agilité. Les traits de son visage présentaient un ensemble de noblesse et de distinction. Le dessin du nez rappelait un peu trop celui d'un bec d'oiseau de proie; la moustache, coupée en brosse le long des lèvres, affectait, dans ses pointes relevées en crocs de matamore, quelque chose d'effarouché; la bouche était habituellement contractée par un sourire sardonique; mais le regard, pétillant sous de longs cils noirs, avait une telle expression de bienveillance qu'en le voyant, toute impression désagréable s'effaçait.

Trois heures sonnaient lorsque, soulevant son feutre empanaché, Dom Diégo salua son hôte.

Au milieu d'une salle richement tendue de tapisseries, se

Digitized by Google

dressait une table splendidement servie. Là, figuraient avec honneur le héron bouilli, flanqué d'olives, et le paon rôti, parfumé de sauge et de romarin — curiosités culinaires que nous avons eu, peut-être, le tort de négliger; — puis de larges flacons de vins recherchés mêlaient aux blancs scintillements de la vaisselle plate leurs vifs reflets de rubis et de topaze.

« Soyez le bienvenu, Dom Diégo. J'ai à vous parler.

— J'ai donc à vous entendre, répondit celui-ci en prenant place.

— Vous souvenez-vous, dit le marquis en remplissant le verre de son convive, d'une certaine nuit de juin?...

— Carrajo, si je m'en souviens?...

— La nuit où vous reçûtes ce fameux coup d'épée qui me sauva la vie.

— Oh ! fit modestement Dom Diégo, une méchante égratignure...

— Qui vous retint deux mois sur un plus méchant grabat d'ambulance.

— Prrr ! N'en parlons plus.

— Si, parlons-en, au contraire; car ce jour-là, je vous jurai grande amitié et vous fis la promesse de vous confier, à vous le premier, toutes les tortures ou toutes les joies de mon âme.

— Carramba ! murmura l'aventurier.

— Ce jour est arrivé: j'ai réussi au delà de tous mes vœux; aux fêtes de Noël, dans huit jours, je dois épouser la plus riche, la plus noble et la plus belle fille de Florence.

— La duchessina degl' Amieri, je savais cela, pensa Dom Diégo.

— Ainsi se paie une vieille dette d'honneur contractée par le duc à l'égard de mon père.

— Permettez..., interrompit le capitaine, en se versant une nouvelle rasade qu'il se hâta de faire disparaître; permettez, avant de continuer. Que diriez-vous si la plus riche, la plus noble, la plus belle fille de Florence, pendant que son père paye ses dettes d'honneur, écoutait à son balcon des sérénades amoureuses?...

Digitized by Google

— Je dirais que tout cavalier a le droit de chanter sous tous les balcons et que toutes les femmes ont le droit d'être sur leur balcon et d'y écouter le chanteur.

— Fort bien... Mais si ces chants d'amour résonnaient à minuit?

— La nuit comme le jour, le jour comme la nuit.

— Fort bien. Mais... si la *donna* jetait une rose au troubadour?

— Que c'est une juste aumône accordée au cœur indigent.

— *Cospetto!...* »

Dom Diégo s'arrêta un moment. Un — il ne savait quoi — contractait sa gorge; après une minute de réflexion, il eut recours au remède souverain en ces circonstances délicates et vida d'un trait une large coupe de Jerez.

« Si cette aumône tombait en compagnie d'un baiser échappé d'une lèvre jolie sur l'aile de la volupté... que diriez-vous?

— Que baiser ainsi donné, autant en emporte le vent.

— Fort bien, dit en se levant le capitaine qui, gentilhomme bien élevé, s'apprêtait, le dîner fini, à prendre congé de son hôte; je vois, mon cher compagnon d'armes, que vous êtes un grand philosophe et je vous souhaite tous les bonheurs avec *Madama* Ginevra.

— Retenez bien ceci, ami Dom Diégo, conclut Francesco en posant affectueusement la main sur l'épaule de l'aventurier, c'est qu'une degl' Amieri n'a jamais failli à l'honneur, et que si, par malencontre, elle a pu aimer avant d'être la *marquesa* Agolanti, désormais *marquesa* Agolanti elle sera, et *marquesa* Agolanti elle restera, gardienne vigilante du foyer conjugal. Maintenant, Dom Diégo, un peu de patience; avant votre départ, je tiens à vous rendre juge du goût avec lequel j'ai paré le futur palais de la marquesa...

— Je vous suis, dit le capitaine dont les idées s'embrouillaient un peu. »

A quelle heure quitta-t-il le palais de Francesco? voilà ce que Dom Diégo ne put jamais préciser; mais il se souvint parfaitement de s'être posé, en sortant, cette interrogation

Digitized by Google

qui laissa longtemps son esprit dans le doute : « Où diable ai-je lu que Dieu frappe d'insanité ceux qu'il veut perdre ? »

*

Quelques jours après, comme l'aube blanchissait à peine l'horizon sans fin du Val d'Arno, deux vieillards causaient dans le laboratoire de Michelo Benvolio—alors le plus estimé sinon le plus célèbre des médecins de Florence.

« Ainsi, Angelo, disait le docteur en préparant sa trousse et en examinant avec un soin minutieux quelques fioles qu'il glissait dans les larges poches de sa robe, Antonio souffre, et souffre d'une maladie étrange... il m'appelle auprès de lui ?

— Ah ! maître, répondit le serviteur d'un air méditatif, votre présence lui sera bien nécessaire.

— Pourquoi essayer de déguiser la vérité, Angelo?

— Maître, murmura humblement celui-ci.

— Antonio ne me fait point appeler... Non, quand l'homme est en proie au mal dont il doit souffrir, comme le lion qui se sent mourir, il s'isole et se cache; mais ton jeune maître avait besoin de soins et d'affection, en serviteur fidèle, en ami — le docteur appuya sur ce mot — tu viens à moi, voilà la vérité... vraie.

— Maître !...

— Ne rougis pas, Angelo, il est parfois de saints mensonges que les anges recueillent et portent, comme des parfums, au pied du créateur. Allons !... »

Et, après s'être débarrassé de ses fioles, oubliant volontairement sa trousse, le docteur posa légèrement la main sur l'épaule d'Angelo.

« Allons, répéta-t-il de sa voix la plus douce, à toutes les douleurs il y a remède...

— Celle d'Antonio est bien étrange, continuait Angelo.

— Bien étrange pour toi, en effet, reprit en souriant Benvolio; mais pour nous !... »

La distance qui les séparait du palais Rondinelli fut rapidement franchie ; le docteur avait soigneusement recueilli

Digitized by Google

les vagues confidences d'Angelo, et, gravissant les escaliers de marbre de cette riche demeure, Michelo Benvolio en savait sur le mal dont souffrait Antonio, plus long que n'en aurait jamais osé soupçonner l'honnête majordome.

La pièce où le jeune homme, assis devant une table d'étude chargée de manuscrits précieux, s'absorbait dans ses douloureuses méditations, était une salle spacieuse, meublée avec un goût sévère et doucement éclairée. Antonio Rondinelli avait une mâle et belle figure, ce jour-là un peu contractée par la souffrance morale; mais ces rides ascétiques, sans traces de flétrissure, dénonçaient une âme aussi belle que le corps.

Un profond soupir soulevait sa poitrine, lorsqu'une main amie saisit les siennes et une voix onctueuse et ferme lui dit :

« *Sursum cor!* mon Antonio, la vie est un sentier couvert de ronces et d'épines, où l'homme doit déchirer ses mains et ses pieds, sans faiblir.

— Maître, répondit le jeune florentin, qui vous a dit que mon cœur s'était meurtri et que mon âme était triste jusqu'à la mort?...

— Ta pure et studieuse jeunesse et les sollicitudes inquiètes qu'elle doit éveiller, répondit le docteur.

— Ma pure et studieuse jeunesse, comme il vous plaît de l'appeler, maître, n'a pu me préserver des passions humaines.

— Je le sais.

— Savez-vous que j'aime avec la violence de l'amour unique et que je suis rongé par la rage de l'impuissance?...

— Tu souffres, Antonio?...

— Oui, je souffre!... Écoutez, maître, je sors d'un rêve dont les premières caresses ont élevé mon cœur et mon âme et les ont enivrés des plus chastes transports... O mes nuits d'amour!.., ô mes nuits de joies divines ! lorsque la rose, blanche et parfumée comme sa pensée, m'apportait force, courage, espoir!... Ce rêve, maître Michelo, continua Antonio en se levant avec agitation, s'est éteint dans un double sanglot!...

Digitized by Google

— Tu as aimé, mon Antonio..., mais tu as été aimé... Combien, lorsqu'ils interrogent, arrivant au seuil de la tombe, le passé de leur longue existence n'en peuvent dire autant!...

— O mon vieux maître!... exclama Antonio tombant aux pieds du vieillard, sanglotant et cachant son visage inondé de larmes...

— Ton vieux maître, enfant!... ton vieux maître, lui qui ne devrait connaître la passion que par ouï-dire, et la vie par expérience! *Sursum cor!* mon Antonio, et que ton âme exhale, en un dernier sanglot, tes faiblesses.

— En un dernier sanglot... oui, maître, un dernier sanglot!... Car, maintenant je me souviens, il n'y en eut qu'un... Tenez, j'étais sous le balcon, la mandoline sortait déjà du long manteau qui la dérobait à tous les regards; mais, avant que le premier mot se fût échappé de mes lèvres, la jalousie se levait, et, sur son balcon, Ginevra m'apparut, tout de blanc vêtue, la tête encadrée d'un épais voile de tulle noir : « *Sono,* murmura-t-elle, *la sposa di Francesco Agolanti, addio! addio!... addio!!...* » Derrière ce troisième *addio,* empreint d'un accent indéfinissable, sautillait, aigre et railleur, un rire strident que je n'oublierai jamais.,.

— Enfant!... dit Michelo s'efforçant de sourire.

— Enfant!... reprit violemment Antonio. Depuis lors, j'ai perdu cette mandoline qui amenait toujours un doux sourire sur vos lèvres, lorsque vous me rencontriez... Croyez-vous donc que je ne sois qu'un rêveur?... ajouta-t-il avec un accent de colère.

— Je le crois d'autant moins, reprit Michelo, que ton rêve touche à son dénouement; à l'heure où nous sommes, le cortége sort du palais degl' Amieri... Quinze pas le séparent de Santa Maria dei Fiori... La bénédiction est dite... Ginevra s'appelle désormais la marquesa Agolanti!... »

Mais, déjà, Antonio avait, d'un pas dévorant, franchi la distance qui le séparait du dôme. Comme il y arrivait, Ginevra, appuyant le bout de ses doigts sur le bras de Francesco, descendait les degrés de la cathédrale.

Digitized by Google

Le sacrifice était consommé.

Le marquis conduisit la jeune femme vers une riche litière suspendue sur deux haquenées blanches, harnachées de drap d'argent et empanachées de plumes de cygne. Il déposa Ginevra sur les coussins de satin qui en ornaient l'intérieur et, après avoir gracieusement porté ses lèvres sur la main délicate qu'on lui abandonnait avec résignation, il ferma la portière et se dirigea vers son ardent destrier que deux pages avaient peine à contenir.

Il allait sauter en selle, lorsqu'il distingua au milieu des cris de joie et d'allégresse qui célébraient cette noble alliance de deux familles populaires à Florence, une voix étranglée par l'émotion qui chantait :

Passa que 'i colli, e vieni allegramente,
Non ti curar di tanta compagnia ;
Vieni, pensando a me segretamente
Ch'io t'accompagna per tutta la via.

« Peste !... *ch'io t'accompagna per tutta la via...* Ce serait trop long... Est-ce que Dom Diégo ?...

— Vous me demandez, dit l'aventurier qui surgissait derrière Francesco... et moi, qui vous cherchais.

— Mon digne ami, répondit le marquis, vous ne m'aviez pas dit tout ce que le troubadour demandait.

— Peuh ! fit le capitaine, voici sa mandoline qui, en s'échappant de ses mains, s'est brisée, et avec elle le roman des chastes amours. »

. . . . . .

. . . . . .

Ils arrivaient au palais de Francesco, entraînés par le courant du cortége ; mais, à mesure qu'ils avançaient, les cris d'allégresse se taisaient, une sorte de frisson traversait la foule.

« Je me sens froid au cœur, observa Dom Diégo.

— Que se passe-t-il ? demanda Francesco. »

En franchissant le seuil de sa demeure, le marquis se trouva face à face avec le corps inanimé de Ginevra, soutenu

Digitized by Google

dans les bras des jeunes filles, ses compagnes. Lorsque celles-ci s'étaient élancées vers la litière pour saluer, à son entrée dans le palais de son époux, la nouvelle marquise, elles l'avaient trouvée gisant, raide et glacée, sur les moelleux coussins où Francesco l'avait déposée quelques instants auparavant pleine de vie et de jeunesse!...

« Ah! murmurait quelques instants après Antonio Rondinelli désespéré, c'est moi qui l'ai tuée! »

*

« Avec la grâce de Dieu..., supputait sur ses doigts Dom Diégo, regardant mélancoliquement le convoi funèbre de Ginevra se diriger vers le caveau degl' Amieri qui, depuis, demeure, éternellement vide, entre Santa Maria dei Fiori et le Campanile.

— Avec la grâce de Dieu, disais-je, reprit-il en s'asseyant commodément devant une bouteille de vieux Jerez, nous serons partis... demain; dans huit jours nous aurons secoué la poussière de nos bottes sur le seuil de cette ingrate Italie...; avant le premier février, j'aurai retrouvé auprès de Monseigneur Charles de Bourgogne ma brave compagnie de lansquenets... Je m'ennuie mortellement à Florence!... Toujours des tables de passe-dix, la sempiternelle Bigardia... elle est belle, j'en conviens, je le sais; mais je le sais peut-être trop... »

Machinalement Dom Diégo Diaz s'était levé.

« ... Tiens, la grande salle des banquets n'est pas fermée... *Cospetto!* dans le tumulte des derniers et tristes événements — ici Dom Diégo s'essuya les yeux; pleurait-il réellement? — on aura négligé... mais non... *imbecile!* c'est aujourd'hui la veille de Noël!... Ma foi, monseigneur, vous êtes un grand philosophe!... et, puisque ce soir — malgré la gravité des circonstances — nous ne pouvons manquer de célébrer dignement, par un joyeux réveillon, le saint jour où le Christ nous est né, il me sera bien permis d'y attirer qui me plaît » . . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

Non, elle-même n'aurait pas voulu y croire, si Dom Diégo n'y eut mis bon ordre en lui versant rasade de *Moscatella spumante* sur rasade de Jerez... Non, Dom Diégo lui-même semblait douter, et pourtant... elle était assise à la place de Ginevra... elle trônait, effarée elle-même de son triomphe, et lui, Francesco, murmurait à l'oreille de la belle Vénitienne ces mots de délire et de passion qu'invente la volupté... C'était bien l'orgie, l'orgie bruyante : les coupes étaient pleines, les dés tombaient en sautillant sur les tables, les pièces d'or ruisselaient... les femmes demi-nues, blèmes, avides, l'œil hagard, la bouche lascive, s'affaissaient sur les épaules des joueurs..

Debout, dans l'embrasure de la porte, Ginevra, drapée dans son linceul, pâle, indignée, étendait les bras vers son indigne époux :

« Morte, j'étais. Morte, je resterai pour toi . . . .

. . . . . .

— Lorsque ta voix brisée par la douleur est parvenue jusqu'à moi, ô mon Antonio, continuait Ginevra en appuyant sa tête charmante sur l'épaule de son amant, j'ai senti comme un voile opaque s'étendre sur mes yeux, les battements de mon cœur se sont arrêtés, le froid m'a envahie. Combien de temps cette torpeur a-t-elle duré? Je l'ignore. Lorsque je me suis réveillée, je me suis trouvée dans un caveau transformé en chambre ardente; des cierges brûlaient autour de ma couche funèbre; un pénitent noir, accroupi au pied du catafalque, semblait en prière. J'ai appelé : personne n'a bougé. Je me suis levée, frissonnant sous mon blanc suaire, j'ai touché le pénitent, la robe était bien au pied de la couche, mais l'homme avait disparu laissant la grille du caveau ouverte. L'instinct de la conservation, le besoin de vivre, d'aimer, de respirer l'air pur, de voir le ciel bleu m'a envahie tout entière; je me suis élancée au dehors, sans but, sans dessein arrêté;... mais la voix sévère du devoir s'est fait entendre et je me suis présentée au palais de mon époux... Ce que j'y ai vu, Antonio, ma bouche ne pourrait le répéter...

— Ginevra, Ginevra! murmurait le jeune homme avec extase.

Digitized by Google

— Antonio, mon cœur est à toi ; mais je porte le nom d'un autre.

— T'avoir perdue, te retrouver, te perdre encore !... Non, Ginevra, non, cela ne se peut pas.

— Pure je suis entrée chez toi, Antonio, pure j'en sortirai ; mais crois à mon serment : Nul que toi ne possédera Ginevra.

— Angelo, cria Antonio triste et résigné, « reconduis jusqu'au palais de chez son père la marquesa Agolanti. »

On était arrivé au mois de février. La nuit était fort avancée lorsque Dom Diégo sortit du palais Onofredi. — Depuis les fêtes de Noël le capitaine n'avait pas reparu chez la Bigardia.

« *Maledetto!* murmurait-il, vous paraissez en savoir long sur mon compte, messire de Tavannes, et vous désireriez peut être en savoir plus long... vous êtes trop gourmand... et, bon gré mal gré, mon noble ami Francesco Agolanti, nous partirons demain.—Vous m'avez traîné depuis Noël sous prétexte de réclamer votre femme qui a refusé de rentrer sous le toit conjugal et que, par un jugement... remarquable, la junte ecclésiastique a déclarée morte pour vous, mais vivante pour un autre. Or, aujourd'hui, la belle Ginevra est bel et dûment l'heureuse épouse du noble Antonio Rondinelli et vos affaires à Florence me paraissent terminées. Quant à moi, m'est avis qu'en dépit de l'âpre bise des Appennins — qui souffle fort ce soir — le terrain brûle sous mes pieds, et j'ai bon espoir que Monseigneur Charles de Bourgogne ne me reverra pas sans plaisir... — Qu'est-ce que cela? s'écria-t-il en passant devant Santa Maria dei Fiori, un gaillard qui cuve son vin sur la dalle du caveau, où Madama Ginevra s'est endormie *marquesa* Agolanti pour se réveiller *principessa* Rondinelli... *Cospetto*, mais c'est le seigneur Agolanti lui-même !... Que vous est-il donc arrivé, mon brave compagnon d'armes, que je vous trouve en si piteux état?... *Per Baccho!* mais il n'est point ivre... il est mort !... parfaitement... sans rémis-

Digitized by Google

sion ni résurrection... Pauvre Francesco!... Il était beau joueur et perdait fort noblement l'argent qu'il empruntait... *Ma che!* mieux vaut peut-être finir ainsi, au moins est-il sûr que jamais... tandis que d'autres...

Ce disant, Dom Diégo rejeta sur ses épaules son lourd manteau et, involontairement, il passa la main autour de son cou comme pour le délivrer d'une gêne imaginaire...

Était-ce souvenir ou pressentiment?... [1]

ADRIEN CAMPAN.

[1] Les documents sur Dom Diégo Diaz, capitaine au service de la sérénissime république de Florence, deviennent rares après le mois de février 14... Nous n'avons trouvé que ce fragment de lettre qui paraisse parler encore de lui et faire allusion à ses derniers moments :

« Nostre très léal et bien amé cousin, nous vous mandons moult chagrinés, la mort de notre vénéré oncle, Messire de Tavannes, lequel a estrangement passé de vie à trespas en son asge de ottante ans, tout en se gausant de l'histoire du dernier fruit des vergers du roi Louis XI, lequel estoit un capitaine espagnol vestu de satin à crevés d'or, et des merveilleuses grimaces qu'iceluy capitaine fist en cette circonstance... »

Digitized by Google

LA QUESTION MONÉTAIRE.

Il nous a paru opportun, — malgré ou plutôt à cause du grand nombre d'articles, de discours parlementaires, de brochures et même de livres publiés récemment sur cette question controversée — de résumer le débat pour en donner, si c'est possible, une idée claire, nette et précise aux lecteurs de la *Revue de Belgique*.

La gravité de la situation monétaire n'est méconnue par personne.

D'où est née l'émotion légitime que cette question qui paraît neuve au public oublieux, a fait naître dans le monde du commerce et de l'industrie, plus vivement, peut-être, que dans celui des économistes et des hommes d'État?

Pourquoi le grand commerce réclame-t-il, en Suisse comme en Belgique, en Hollande comme en Suède, en France comme en Amérique, soit l'adoption de l'étalon d'or, au lieu de l'étalon d'argent, là où celui-ci existe, soit en remplacement du double étalon d'or et d'argent là où la loi l'a établi?

Est-ce par caprice, par préjugé, par esprit de lucre, par panique d'intérêts mal appréciés ou mal compris?

Nous croyons qu'il résultera de l'examen impartial auquel nous allons nous livrer que la demande du commerce et de l'industrie est fondée sur des déductions précises et concordantes de faits réels et incontestables.

Voyons ces faits. Mais auparavant rappelons quelques définitions de principes que le lecteur pourrait avoir perdus

Digitized by Google

de vue, sinon oubliés, au milieu des préoccupations si multiples et si diverses de nos temps troublés.

L'or et l'argent sont des métaux rares et précieux employés, depuis des temps immémoriaux remontant aux origines mêmes des civilisations les plus anciennes, à faciliter les échanges des produits entre les hommes ou entre les peuples.

Des découvertes assez récentes ont fait voir que les négociants ou colporteurs de l'antiquité échangeaient des spirales d'or facilement divisibles en anneaux ou bracelets, et même en fractions plus petites, contre les produits de la chasse, du sol, ou de l'industrie des peuples barbares ou éloignés. C'était la monnaie internationale de ces temps reculés.

Plus récemment, mais depuis une longue série de siècles déjà, ces même métaux, façonnés d'une certaine manière, coulés ou frappés dans certains moules reconnus par la loi, ont servi de moyen légal d'acquitter soit les dettes que l'on avait contractées, soit les impôts, charges et amendes établis par la loi ou adjugés par les tribunaux.

A la liberté naturelle des transactions la loi a substitué, presque universellement, la valeur légale de l'or ou de l'argent et quelquefois, comme en Belgique, des deux métaux ensemble.

Plus tard encore, et même assez récemment le législateur, dans quelques pays, crut pouvoir établir un rapport fixe et invariable entre la valeur légale de l'or et de l'argent monnayés. On put dès lors s'acquitter de ses dettes ou de ses impôts au moyen des deux métaux en dépit de la variation constante de leur valeur commerciale.

C'est précisément ce rapport fixe, légalement établi entre la valeur des deux métaux monétaires, qui a donné naissance aux difficultés et aux dissentiments actuels, puisqu'il permet aux débiteurs commerciaux de s'acquitter valablement par le métal le moins recherché et dont la valeur commerciale est le plus dépréciée.

Ces principes étant rappelés, passons aux faits :

De 1850 à 1870 la production des mines d'argent a été

Digitized by Google

portée de 225 à 375 millions de francs, tandis que l'exportation de ce métal vers l'Orient qui, de 1850 à 1860 n'avait été que de *cent millions* de francs en dessous de la production totale, est restée de plus de *onze cent millions* en dessous de cette production dans la seconde période, de telle sorte que la quantité disponible de ce métal en Europe et en Amérique s'est accrue de plus d'*un milliard* de francs pendant cette décade (1,222 millions).

Mais cet accroissement considérable de la production du métal argent ne s'est pas réparti sur les dix années, il est dû exclusivement aux six dernières qui ont donné un excédant d'importations sur les exportations vers l'Orient de fr. 1,730 millions, tandis que les quatre autres avaenit donné un excédant d'exportation.

Comme conséquence immédiate, l'argent a baissé de prix au grand marché de Londres.

Le prix de l'once d'argent 37/40 de fin (925/1000 Standart) est descendu depuis 1866, sur ce marché, de 61 3/16 pences par once équivalant à la proportion de 15,41 avec la valeur de l'or, prix moyen de l'année, à 59 pences, en septembre 1873, équivalant à une proportion de 15,98 avec la valeur de l'or, sur le même marché.

Ces faits n'ont pas tardé à être appréciés non seulement sur le marché des métaux précieux de Londres, mais aussi sur les marchés de consommation du continent. Les événements de 1870/71 ont, par les immenses besoins de monnaie que la guerre a créés, arrêté un instant la baisse de l'argent; mais, à partir de 1872 elle s'est accentuée, avec une rapidité imprévue [1].

Les nations commerçantes, comme l'Allemagne, les États-Unis, la Hollande et les États Scandinaves, n'ont pas tardé à aviser à se mettre autant que possible à l'abri de cette dépréciation.

[1] Ces renseignements nous les puisons, en grande partie, dans les fascicules publiés par le ministre des finances et dans une étude de M. Steen Herzog, publiée par la Société suisse du Commerce et de l'Industrie au mois d'octobre dernier.

Digitized by Google

La circulation monétaire de ces nations se composait presqu'exclusivement d'argent.

En Allemagne, l'excédant des frappes sur les retraits de monnaie d'argent s'élevait à 597,717,755 thalers ou 2,238 millions de francs.

La loi de 1873 a démonétisé ces monnaies qui seront successivement remplacées par des monnaies d'or, l'argent ne restant plus dans la circulation que pour les appoints.

On calcule qu'une valeur de 500 millions de francs de monnaie d'argent suffira pour cet objet. C'est 10 marks ou fr. 12,50 par tête d'habitant.

Il y aura donc un excédant d'argent provenant de l'Allemagne d'une valeur de 1,725 millions de francs à ajouter aux 1,735 millions d'excédant de production des six dernières années, en tout *trois milliards et demi* environ, représentant en poids 17,500,000 kilogrammes d'argent ou la charge de 1,750 wagons de 10 tonnes, occupant une longueur d'environ trois lieues.

A ces quantités déjà colossales, il faut ajouter non seulement celles qui proviendront des excédants de monnaies d'argent, tant en Hollande que dans les États scandinaves, où l'on discute en ce moment la démonétisation de l'argent comme étalon légal, pour ne le conserver que pour les petits paiements particuliers, mais encore l'excédant journalier du produit des mines.

La conséquence de cet état des choses a été, outre la baisse dont nous avons signalé plus haut l'importance, l'afflux de l'argent vers les pays qui l'ont conservé comme étalon monétaire simultanément avec l'or, parce que là l'argent s'est peu à peu substitué à la monnaie d'or que l'on a échangée avec profit.

Le premier soin des négociants en monnaies et métaux précieux a donc été d'envoyer leurs lingots d'argent dépréciés dans les pays où l'argent, grâce à la loi, conservait une valeur légale proportionnellement à l'or.

Cette demande, selon la loi économique bien connue de tous et la moins contestée, a provoqué immédiatement la

Digitized by Google

hausse de l'or. Elle a même provoqué la hausse des billets inconvertibles de la Banque de France qui font prime tandis que les *Greenbacks* américains, bien qu'aussi solides au fond, perdent de 10 à 12 p. c. à New-York.

L'effet immédiat de la hausse de l'or a été de le faire disparaître de la circulation. Les banques n'en ont plus donné parce qu'on le leur aurait enlevé jusqu'à la dernière pièce pour réaliser un bénéfice immédiat et sans aucun risque de 3 à 5 p. c. Les particuliers, de leur côté, ne donnent de l'or que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement.

Il n'y a donc plus d'or à trouver. Toute pièce qui voit le jour va directement chez les changeurs qui la vendent contre de l'argent à cours légal.

Cette baisse a provoqué un autre phénomène industriel et économique. La Monnaie de Bruxelles a frappé, depuis le 1er janvier dernier jusqu'à ce jour, près de 100 millions en pièces de cinq francs à l'effigie belge, c'est à dire dont la Belgique est responsable pour 5 francs, tandis qu'elles ne valent dans ce moment que francs 4.75 à 4.80. Ces 100 millions ne seraient donc échangeables que contre 95 millions d'or.

D'après ce qui a été révélé à la Chambre dans la discussion sur le projet de loi autorisant le gouvernement à restreindre ou même à supprimer la frappe des monnaies d'argent, des propositions auraient été faites par des Banques allemandes pour frapper 200 millions de florins d'argent dans notre pays, naturellement à l'effigie nationale, c'est à dire sous notre responsabilité exclusive. Ces offres, en apparence si avantageuses, ont été sagement déclinées.

Elles ont également été déclinées en France, où, malgré le cours forcé des billets, on a compris le danger de surcharger la circulation d'une monnaie dépréciée.

Mais voilà que les journaux nous apprennent que le Midi de la France commence à être inondé de pièces de cinq francs italiennes. Il paraîtrait que les hôtels de monnaies de l'Italie, moins scrupuleux que ceux de Belgique et de France, auraient entrepris la conversion d'une grande quantité d'ar-

Digitized by Google

gent en monnaie ayant cours admis, sinon légal, dans les quatre pays de l'Union monétaire, dite Latine, bien qu'elle comprenne les Flamands des Flandres et les Allemands de la Suisse.

Tels sont les faits succinctement rapportés, mais exactement extraits des documents officiels publiés par les gouvernements, et des écrits les plus autorisés.

Essayons d'en déduire les conséquences économiques, financières, industrielles et même politiques.

L'argent a baissé de valeur, cela est incontestable et incontesté ; il eut baissé de valeur même sans les démonétisations de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Union Scandinave, par le seul effet de la production des mines de la Californie, du Mexique et du Pérou, plus grande depuis dix ans que les exportations pour l'Orient.

Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'un pays n'a besoin que d'une certaine quantité de monnaie, et que cette quantité n'augmente pas en proportion des affaires ou des échanges ; qu'au contraire, plus le pays est riche, plus son commerce est actif et moins il a besoin de monnaie parce qu'il apprend à mieux s'en servir. On peut y traiter d'affaires se soldant par des chiffres énormes au moyen de simples virements de comptes entre banquiers, de chèques ou de mandats.

Quelques liasses de billets de banques suffisent à la « Clearing house » de Londres pour solder des milliards d'affaires très réelles, très solides et donnant lieu à des manœuvres ou opérations maritimes, industrielles et commerciales considérables.

Il n'en est pas de même dans les pays pauvres et peu peuplés. Là tous les achats se payent en monnaie, quitte à rapporter bientôt dans la ville ce que celle-ci a envoyé dans le village, ce qui cause une perte de temps et d'intérêts.

Le capital employé en monnaie est donc onéreux au pays, en tant qu'il n'est pas nécessaire aux transactions journalières ; il est onéreux de deux façons : par l'usure des pièces de monnaie et par la perte des intérêts.

Digitized by Google

La vraie économie consiste donc, en fait de monnaies, à les faire circuler le plus rapidement possible, c'est à dire à en avoir juste assez pour subvenir aux transactions journalières, mais à n'en avoir que le moins possible en réserve.

Mais ici les économistes paraissent se diviser en deux camps opposés.

Les uns disent : il faut beaucoup de monnaie dans un pays, car plus il y en a, à meilleur marché le capital se loue, par conséquent plus faciles et plus fructueuses sont les entreprises; de là, réaction en faveur du travail, et, par suite, en faveur des classes ouvrières. De cette pétition de principe, ils tirent naturellement la conséquence que, pour avoir beaucoup de monnaie, il faut adopter les deux métaux monétaires et, comme conséquence finale, ils préconisent le double étalon d'or et d'argent.

Les autres concluent, au contraire, par des raisons identiques ou semblables aux nôtres, que l'abondance plus ou moins grande de la monnaie n'a qu'une action peu considérable sur le prix du loyer des capitaux.

Essayons d'élucider ce problème qui n'est compliqué que par l'emploi de termes qui ne représentent pas toujours exactement les choses qu'ils veulent exprimer.

Un capital se représente dans l'imagination et dans la plupart des raisonnements par un certain nombre de pièces d'or ou d'argent, droites de titre et de poids.

Un capital d'un million paraît donc être un carré de 32 piles de 1,000 francs d'or, moins 24, ou d'autant de sacs de mille francs d'argent, de cinq kilogrammes chacun.

Sans doute, c'est là une des formes transitoires du capital. Mais il ne pourrait conserver longtemps cette forme sans dommage pour la société aussi bien que pour son possesseur. Celui-ci perdrait de 80 à 135 francs d'intérêts par chaque journée où il conserverait son capital sous cette forme; celle-là perdrait le travail, le commerce et le mouvement utile que produit la circulation active de la monnaie.

Le capital transformé donne des résultats tout différents. Voyons quelques-unes de ses principales transformations:

Digitized by Google

Les chemins de fer : Le capital « chemins de fer » est bien près d'atteindre en Belgique *un milliard* de francs. S'il devait être représenté en argent ou en or, toute la circulation monétaire du pays n'y suffirait pas. A la différence du capital monnaie, le capital « chemins de fer » est non seulement directement productif d'intérêts et de bénéfices, mais il procure, en outre, à la plupart des autres capitaux sous forme de terres, maisons, usines, magasins, marchandises diverses, etc., un accroissement de produits, quelquefois supérieur à ses propres bénéfices.

Comment circule le capital « chemins de fer » ? Au moyen de feuilles de papier de certain format appelées Actions ou Obligations, et par un fonds monétaire très minime de roulement.

Combien a-t-il fallu d'argent monnayé pour créer l'instrument chemins de fer et le *milliard* d'actions ou d'obligations qui le représente? Un très petit nombre de millions en monnaie. Il n'a jamais été dépensé, en Belgique, plus de *vingt-cinq* à *trente millions* en un an à la construction des voies ferrées et de leur matériel. Or une grande partie des monnaies qui avaient servi au payement des travaux en janvier ont déjà été employées au même usage en février ou mars et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année. On pourrait se représenter le capital monétaire par une courroie sans fin qui transmet le mouvement utile aux machines d'une fabrique, tandis que la force initiale se trouve réellement dans le charbon et l'eau.

Il est donc probable qu'en réalité une somme de *vingt millions* écus ou billets de banque a suffi à tous les payements nécessités pour l'établissement de nos trois mille kilomètres de chemins de fer et pour la création du capital qui les représente.

Il en est de même du capital « maisons », avec cette différence que l'on n'a pas encore trouvé le moyen de représenter les maisons par des actions ou obligations transmissibles à la bourse par le ministère d'un agent de change. Mais cela viendra. Il faut bien laisser quelque chose à faire à nos descendants.

Digitized by Google

Quant au capital « emprunts », de l'État, des provinces et des villes, qui s'élève aussi à plus d'un milliard représenté par des titres en papier, quelle somme en or ou en argent a-t-il fallu pour le créer?

Nous doutons fort, en tenant compte des délais généralement accordés pour les versements et l'échelonnement des emprunts depuis quarante ans, qu'il ait même fallu autant de monnaie pour solder les emprunts que pour la construction des chemins de fer.

L'encaisse de notre Banque nationale ne s'est jamais gonflé outre mesure à la suite d'un emprunt.

Que dirons-nous du capital terres ou biens-fonds en général; de celui représenté par les meubles et ustensiles de ménage, très important chez les peuples civilisés; du capital « marchandises » en vente, des « denrées » et « matières premières » en état de transport, de transformation ou d'emmagasinage; tout cela représente des capitaux énormes dont le capital « monnaie » ne représente qu'une bien faible partie.

Les peuples dont l'éducation commerciale est faite, comme les Anglais, les Américains, les Français, les Hollandais et les Belges, ont trouvé le moyen d'échanger ou de créer ces capitaux divers presque sans métaux, parce qu'ils ont compris que la monnaie est un instrument coûteux et très souvent inutile.

Ce sont les banques qui, en général, remplacent l'argent par du papier à vue ou à terme.

D'après les renseignements donnés dans le sixième fascicule publié par notre gouvernement, l'Angleterre n'aurait monnayé que *cinq milliards* de francs en métaux, dont 4,698 *millions* en or; tandis que la France, pays bien moins riche, moins industriel et moins commerçant, a monnayé 12,657 *millions* dont 7,744 d'argent et 4,912 d'or. D'où il résulterait que la France a environ 335 francs de monnaie par habitant, tandis que l'Angleterre n'en a que 166 : moins de la moitié.

Il est cependant bien certain que l'Anglais, pris individuellement ou comme peuple, est plus riche, vit plus confortablement et avec moins de parcimonie que le Français, et

Digitized by Google

qu'il consomme davantage; que les affaires qu'il traite sont plus grandes et plus solides; que, quoique moins abondant, le capital monétaire y est à meilleur marché que de l'autre côté du détroit, où la monnaie est deux fois aussi abondante.

En Belgique nous ne possédons que 134 francs de monnaie par habitant et les États-Unis 139.

N'est-il pas évident que plus le capital monétaire est grand, comme en France, moins il circule rapidement, moins il rend de services et, par conséquent, plus il coûte à la nation qui le possède.

Ce n'est plus une source de richesse, c'est une source permanente de perte d'intérêts, d'usure et de pertes par accidents.

Ainsi la France, qui a frappé *douze milliards six cent cinquante millions* de francs de monnaies d'or et d'argent, perd *six cent trente millions* annuellement d'intérêts sur cet instrument d'échanges, tandis que l'Angleterre n'y emploie que deux cent cinquante millions.

L'intérêt de la dette publique est en Angleterre en dessous de 4 p. c. Il est de 6 p. c. en France.

Ces faits démontrent, contrairement à la thèse soutenue ces jours derniers à la tribune, que l'hôtel des monnaies belge n'eût pas nécessairement rendu un service au pays en frappant encore pour cent ou deux cent millions de pièces de cinq francs. Non seulement la Belgique ne serait pas plus riche si elle possédait un capital monétaire excédant ses besoins journaliers, mais on peut dire qu'elle serait positivement plus pauvre.

Reste la question controversée à examiner.

Vaut-il mieux conserver le double étalon, c'est à dire la faculté de se libérer avec de l'argent ou de l'or à son choix, ou n'avoir qu'une seule monnaie légale avec une monnaie d'appoint pour les petites transactions journalières.

Au premier abord, il semble que la faculté d'employer deux monnaies, dont le rapport est légalement fixé, est favorable à la généralité et défavorable au petit nombre.

M. Em. de Laveleye a très habilement soutenu cette thèse dans ses écrits et à la Société d'économie politique.

Digitized by Google

Il a expliqué comment les États emprunteurs, qui ne sont autres que les représentants des contribuables, c'est à dire des masses travailleuses, avaient intérêt à se libérer avec la monnaie la moins chère et qui se déprécie graduellement.

Mais ce raisonnement ne nous paraît pas soutenir un examen approfondi. Sans doute les masses ouvrières contribuent pour la plus grosse part aux charges publiques et elles doivent prélever à cet effet une part proportionnelle de leurs revenus beaucoup plus grande que les classes aisées ou riches de la société.

Mais avant de payer elles doivent recevoir, et elles ne consacrent et ne peuvent consacrer aux impôts que ce qui leur reste après avoir payé leur nourriture, leur logement et leur vêtement.

Il est donc probable, pour ne pas dire certain, que lorsqu'elles acquittent cent millions d'impôts, elles ont reçu d'un demi à un milliard peut-être de salaires et que, si elles gagnaient, par supposition, 5 millions sur le remboursement de la dette publique, elles en perdraient, en revanche 45 sur leurs salaires.

Mais la faculté de payer avec la monnaie la plus dépréciée offre un autre danger pour les masses, qu'il ne faut pas laisser dans l'ombre. C'est un fait reconnu que, s'il se trouve dans la circulation des monnaies détériorées, usées ou dépréciées, c'est toujours chez les plus pauvres qu'elles trouveront leur écoulement; que ceux-ci les recevront presque toujours au pair comme si elles étaient droites de poids et de titre, tandis que, lorsqu'ils veulent les émettre de nouveau, personne ne veut les accepter, si ce n'est avec perte. Cela s'est vu fréquemment chez nous, lors de la démonétisation des monnaies d'appoint.

Les riches et les puissants n'acceptent que de la bonne monnaie comme ils ne prennent que de bonnes marchandises de premier choix; le pauvre et le faible doivent tout accepter, même moins que le poids ou moins que la mesure.

N'y a-t-il donc pas un danger réel, évident, à rendre permanente et légale pour les mesures de la valeur cette situation

Digitized by Google

fâcheuse? Les classes laborieuses ne pourraient-elles pas y voir un système nouveau de diminuer leurs salaires et d'aggraver leurs charges?

D'après nous, la justice la plus élémentaire exige qu'il n'y ait qu'une seule mesure des valeurs pour tout le monde, et que la monnaie qui donne cette mesure doit être une pour tous, pauvres ou riches.

Cette monnaie, ou si l'on veut cette mesure des valeurs, ce moyen d'acquitter les dettes, doit-il être en or ou en argent, telle est la dernière question à examiner.

Le fait de la dépréciation de l'argent, qui a été constaté et expliqué au commencement de cet écrit, suffirait pour faire rejeter l'argent comme étalon général ou mesure des valeurs.

Mais il y a encore d'autres raisons non moins décisives et péremptoires.

Il faut de la monnaie, cela est évident, mais il en faut le moins possible, nous l'avons démontré plus haut; il en faut surtout, dans les cas pressants de mauvaises récoltes, pour acheter des grains à l'étranger et pour solder à certains moments les différences entre les comptes internationaux. Il faut donc une monnaie facilement et économiquement transportable. L'or seul répond à ces nécessités.

Mais l'or a encore d'autres qualités qui le désignent comme la monnaie par excellence. Non seulement il est quinze et demi à seize ou bientôt dix-sept fois plus léger que l'argent à valeur égale, mais proportionnellement il est encore plus petit de volume, sa densité étant double ou à peu près. Il s'oxide moins facilement; il s'use moins et il est généralement, à cause de ces qualités, plus recherché que l'argent. Mais l'or est aussi, par ses qualités intrinsèques, naturellement désigné pour servir à la monnaie universelle qui s'imposera tôt ou tard aux hommes d'État comme elle s'impose déjà au commerce et à l'industrie.

Pourquoi, dès lors, en présence des inconvénients et des dangers du double étalon signalés plus haut, n'adopterait-on pas l'or comme monnaie particulière de chaque nation servant à convertir la monnaie universelle en monnaie locale?

Digitized by Google

Autrement la monnaie universelle fuirait nécessairement les pays à étalon d'argent et elle perdrait ainsi son caractère d'universalité.

Faudra-t-il donc supprimer complètement l'argent de la circulation comme instrument de paiement et des échanges?

Il est évident que cela ne serait pas possible. Il faut nécessairement une monnaie pour les petits paiements qui sont les plus nombreux, les plus journaliers et les plus fréquents.

Mais, réduits aux besoins locaux, aux échanges intérieurs et aux appoints, les paiements en argent ne présentent pas plus de danger pour aucune classe de la société que les paiements plus petits en monnaie de nikel ou de bronze.

Ne sortant plus du pays et toujours et facilement échangeable contre de l'or, monnaie légale, l'argent même déprécié ne serait une cause de perte pour personne non plus que le billon qui ne vaut que le tiers ou le quart de sa valeur réelle.

Sans doute la hausse apparente des prix et même des salaires disparaîtrait en partie, comme cela s'opère dans ce moment en Amérique. Mais la puissance d'acquisition de la monnaie augmenterait en même temps comme elle a diminué par la dépréciation de l'argent.

Les classes nombreuses qui vivent de revenus fixes, de pensions, n'auraient qu'à s'applaudir de ce résultat.

Sans doute ceux qui font le commerce de métaux précieux verraient diminuer leurs chances de bénéfices; mais cette considération ne peut arrêter un seul instant la solution.

La difficulté réelle que l'on rencontrera en Belgique pour adopter l'étalon d'or se trouvera dans les statuts et l'organisation de la Banque nationale, comme banque d'émission. Tout a été prévu en vue de l'étalon d'argent. Il faudra tout prévoir en vue de l'étalon d'or.

Ad. Le Hardy de Beaulieu.

Digitized by Google

LE MODERNE PONTIFE

Un enfant naît : il est charmant, il est folâtre;
Il naît pour être un homme; il pourrait être un pâtre,
Mener en chantant les grands bœufs,
Ou, sous l'ardent midi la poitrine hâlée,
Cultiver le blé sain aux flancs de la vallée,
Le doux pampre aux coteaux herbeux ;

Il pourrait s'emparer de l'existence entière,
Par le travail qui donne un maître à la matière,
Par la royauté du savoir;
Il pourrait, ô famille! il pourrait, ô patrie!
S'emparer par l'amour des bonheurs de la vie,
De ses grandeurs par le devoir;

Comme l'arbre qui croît à l'air pur et qui donne
Ses parfums au printemps et ses fruits à l'automne,
Et qui, lorsque l'hiver est là,
Chauve, au ciel refroidi, brave encor la tempête,
Il pourrait... Dans un jour de souffrance et de fête,
Sa mère a rêvé tout cela !

Il naît pour être un homme... et l'on en fait un prêtre.
Rêve de sainteté qui transfigure l'être,
Vocation de Bon-Pasteur,
Prêtre, il pourrait livrer de pieuses batailles;
Au Calvaire, à son tour, pour de pauvres ouailles,
Porter la croix du rédempteur;

Digitized by Google

Consoler qui s'afflige et relever qui tombe,
Bénir l'amour, bénir les berceaux et la tombe,
Donner aux morts un saint adieu;
Faire un temple de paix de la moindre chaumière,
De l'école du peuple un temple de lumière,
Et parler aux hommes de Dieu;

Il voulait être apôtre... Et le voilà Pontife.
Pontife, il peut braver César après Caïfe;
Hildebrand de la liberté,
Brandir sur les abus un glaive: la parole;
Jeter aux naufragés du droit une boussole :
La foi dans la fraternité;

Comme un ciboire en main, porter les saintes causes;
Imposer la terreur du crime aux Théodoses,
Frapper de respect Attila,
Élargir la vertu, féconder la justice!...
En ce jour où l'on s'offre au ciel en sacrifice,
Le prêtre a rêvé tout cela.

Non! Le passé l'étreint dans ses serres de bronze:
Il rêvait Marc-Aurèle, il sera Louis onze;
L'homme est esclave de son rang!
Vieille institution, — le pape a tué l'homme, —
Tu fais du patriote un bombardeur de Rome,
Et du doux apôtre un tyran.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

REVUE DU MOIS.

L'élection communale du 21 novembre a justifié nos prévisions. Ce ne sont pas les candidats scissionnaires; c'est le candidat *indépendant* — et quel candidat! — qui seul a un moment disputé la victoire aux forces de l'Association. Vienne maintenant quelque élection parlementaire, et que les cléricaux, au lieu d'appuyer sous main une personnalité plus bruyante que sérieuse, mettent ouvertement tous les ressorts de leur puissante organisation au service de noms respectés et populaires, comme leur parti en possède quelques-uns à Bruxelles; qu'ils jettent dans la balance électorale les masses enrégimentées de leurs campagnards; que dans notre bourgeoisie même, recourant à tous leurs moyens d'action avoués et inavoués, depuis le confessionnal de la femme jusqu'à la clientèle du mari, ils parviennent à obtenir le vote de quelques-uns et l'abstention d'un plus grand nombre : devant cette croisade d'influences et d'intérêts cimentée par une discipline solide, la désunion des libéraux ne pourrait-elle pas provoquer l'avènement d'une députation panachée de cléricalisme? La présence de M. de Mérode au Sénat est sous ce rapport un avertissement significatif. Voilà ce qui donnait tant de poids aux paroles de M. Van Humbeek, quand l'honorable président de l'*Association libérale* s'écriait, aux applaudissements de l'assistance, qu'avant, comme après la victoire, la *Maison des Brasseurs* resterait ouverte à ses enfants prodigues, pour peu qu'ils consentent à accepter ce grand principe de l'Union libérale, organisé au Congrès de 1846 et représenté par l'Association au sein du libéralisme Bruxellois.

Cet appel sera-t-il entendu? Il ne nous est guère permis de le

Digitized by Google

croire quand on voit l'attitude de la scission au lendemain de sa défaite. Et cependant qu'on relise toute la politique soulevée par les élections du 18 novembre : On n'y découvrira pas une seule question de principes ; on n'y rencontrera pas un seul fait qui puisse servir de base au *procès de tendance* intenté à l'Association. On n'y trouvera pas une seule de ces raisons de dignité personnelle ou de convenance politique qui excusent la désunion d'un parti même devant l'ennemi commun.

Dans le parti libéral, comme dans tout autre parti, il y a nécessairement deux nuances assez marquées, la nuance avancée et la nuance conservatrice, la nuance de ceux qui veulent marcher vite et la nuance de ceux qui veulent marcher lentement. Si notre partiétaitassez fort pour pouvoir résister partout à l'ennemi commun, même en se divisant, il n'y aurait pas grand mal à ce que ces nuances se constituent en groupes séparés. Mais dans la plupart des arrondissements, comme à Gand, à Anvers à Nivelles, peut-être même à Mons, l'union la plus complète est indispensable pour éviter une défaite qui pourrait devenir définitive. Or, n'y a-t-il pas lieu de craindre que la lutte de Bruxelles ne rencontre de l'écho en province? Si l'on attaque ici avec tant de vivacité un groupe plus ou moins nombreux de libéraux, est-ce que leurs coreligionnaires de province ne s'en sentiront pas froissés, et, dans ce cas, apporteront-ils aux prochaines élections le concours dévoué et actif, indispensable pour arrêter les progrès de ce parti théocratique qui menace non seulement nos institutions, mais peut-être encore notre nationalité !

Pendant que cette querelle locale du libéralisme absorbait l'attention du public, nos Chambres filaient au cabinet *d'apaisement* des jours d'or et de soie. De son côté la majorité se gardait, plus que jamais, de soulever une de ces grandes questions qui auraient pu réunir tous les libéraux dans une pensée commune de défense ou d'attaque. L'adresse en réponse au discours du trône, sept budgets et plusieurs projets de loi ont passés avec une célérité à laquelle notre Chambre n'a guère accoutumé le public. Seul, le projet de loi qui autorise le gouvernement à suspendre le monnayage de l'argent, a provoqué un feu roulant de discours plus économiques sous le rapport de la science que sous le rapport du temps ; encore cette discussion, qui a duré une semaine, a-t-elle abouti à l'adoption du projet par l'unanimité de la Chambre, moins la voix de M. Dumortier, qui a toujours des arguments et des moyens particuliers pour se distinguer. Il y a bien aussi la scène

Digitized by Google

de famille où M. Beernaert s'est vu abandonné de tous les siens, au grand amusement de la galerie libérale. Mais on conviendra qu'en somme jamais débuts de session n'ont été plus paisibles. Nous ne regrettons pas de voir ainsi notre Parlement — qui fait tant de politique — faire de temps à autre un peu d'administration sans y mêler ses passions de parti. Mais le cabinet de M. Malou aura beau se tenir sur la défensive : il n'échappera pas longtemps à ces « débats irritants » que doivent inévitablement provoquer les aspirations et les actes de ses partisans. La gauche, de son côté, n'a aucun intérêt à prolonger ou même à conclure une trève parlementaire : elle sait trop qu'en fin de compte, le bruit des discussions profite à sa cause, tandis que le silence, comme l'obscurité, font le jeu de ses adversaires.

Comment dès lors expliquer qu'à la Diète prussienne, les députés catholiques aient pris eux-mêmes l'initiative de la proposition, récemment adoptée sur l'abolition du timbre des journaux? C'est que les ultramontains aiment la liberté, quand ils sont dans l'opposition, et la combattent, lorsqu'elle peut servir leurs adversaires. Ils réclament aujourd'hui en Prusse la liberté de la presse, parce que le gouvernement empêche leurs journaux de publier les encycliques du Pape; mais c'est pour mieux la supprimer, si demain ils reprenaient le pouvoir. Aussi n'a-t-il pas été difficile de leur montrer que leurs propositions, tant sur l'abolition du timbre que sur l'introduction du suffrage universel, étaient en contradiction ouverte avec leurs tendances, avec leurs actes, et pardessus tout avec les injonctions réitérées de leur pontife infaillible; que dès lors ces velléités libérales étaient tout simplement une arme de guerre au service d'un parti pour qui la fin justifie les moyens. La lutte s'accentue du reste dans toute l'Allemagne entre les évêques encouragés par la cour de Rome et les gouvernements appuyés sur les partis libéraux. Ce n'est plus seulement en Prusse que l'Etat se voit entraîné à des mesures d'exception contre les abus de l'autorité ecclésiastique. Dans le Grand-Duché de Bade le gouvernement a annoncé la présentation d'articles additionnels à la loi qui règle la situation de l'Église catholique, et, dans le royaume de Saxe, la Chambre des députés vient d'adopter une motion réclamant du gouvernement une loi pour sauvegarder les droits de l'État vis à vis de l'Église ultramontaine. Enfin, en Autriche même, dans l'ancien pays des Metternich et du Concordat, le gouvernement paraît d'accord avec le Parlement, — s'il faut en juger par le discours

Digitized by Google

du trône et les adresses des deux Chambres — pour préparer une législation confessionnelle assez voisine du régime adopté en Prusse. Il y a au fond de ces symptômes une tendance universelle qui s'accentuera et se propagera fatalement, si l'Église romaine, comme tout le fait prévoir, persiste dans son attitude de combat vis à vis de l'État moderne. Quel est le résultat de ces anathèmes impuissants que le pape continue à fulminer avec une ténacité digne d'une meilleure cause? La présentation presque simultanée à Berlin et à Rome de lois sur l'organisation du mariage civil obligatoire a été la meilleure réponse qu'on put faire aux doléances et aux excommunications de l'encyclique publiée le 21 novembre. Ces foudres impuissantes n'ont d'autre résultat que de précipiter les gouvernements dans la voie des réformes, et de mettre dans une position plus difficile encore les derniers champions du catholicisme libéral ou même constitutionnel.

En France, la majorité parlementaire n'en est pas encore à abolir le mariage civil, ni même à rompre les relations diplomatiques avec l'usurpateur du Quirinal. Mais tandis qu'en Prusse on sécularise la législation et on supprime les entraves de la presse, en France on livre l'instruction publique aux influences cléricales et on prépare à la presse un régime d'exception qui fera disparaître les « inégalités » de l'état de siége, en les généralisant sur toute la surface du pays. Que dire du projet restituant partout au gouvernement la nomination des maires et leur retirant en même temps ces fonctions de police qui seraient la seule excuse de leur nomination par le pouvoir central? C'est ainsi que les anciens décentralisateurs de Nancy se vengent, en faisant de la réaction, de n'avoir pu faire la monarchie. Comme l'observait un député spirituel, la France offre aujourd'hui l'étrange tableau d'une république gouvernée par des monarchistes qui ressuscitent la politique de l'Empire. Mais alors pourquoi avoir combattu et maudit l'Empire, si c'était pour reprendre ses lois, ses institutions et jusques ses procédés de gouvernement, avec ses garanties de stabilité en moins, et le spectre noir du cléricalisme en plus!

La condamnation du maréchal Bazaine a un moment détourné de l'Assemblée l'attention qui s'attachait à ses stériles débats. Cette condamnation a surpris ceux qui ne connaissaient ni l'évidence des faits, ni la rigueur des lois militaires. Mais ce qui nous a paru bien plus surprenant, c'est ce procès lui-même, où Bazaine a payé pour tout le monde. Nous ne voyons pas ce que la disci-

Digitized by Google

pline des armes françaises ou le relèvement général de la nation ont pu gagner à cette exhibition rétrospective de défaillances et d'incapacités. Quant à l'exécution de la sentence, personne n'y a cru un moment. Il était impossible en effet de froidement ordonner à trois ans de distance le supplice d'un chef plutôt incapable et politiquement criminel que traître à sa patrie dans le sens ordinaire du mot, et puis Bazaine n'était-il pas en droit de crier à ses accusateurs comme à ses pairs : « Que celui d'entre vous qui est sans tache, me tire la première balle! »

En Angleterre aussi, les conservateurs semblent tenir la corde. L'élection d'Exeter vient encore de leur gagner un siége au Parlement; peut-être avant peu les reverrons-nous au pouvoir. Mais qu'importe! L'Angleterre en marchera moins vite; mais elle marchera quand même, et surtout elle ne reculera pas; car les conservateurs anglais, au rebours des nôtres, savent que la meilleure politique de conservation, le vrai *conservatism*, c'est d'étayer les bases fondamentales des sociétés humaines sur les besoins et les découvertes de chaque époque par une chaîne ininterrompue de réformes et de progrès. Si l'on veut juger la distance, nous allions dire l'abîme qui sépare les *conservatists* des soi-disant conservateurs continentaux, qu'on relise l'admirable discours « sur l'esprit du siècle » prononcé par M. Disraeli lors de son installation comme recteur à l'Université de Glascow.

L'affaire du *Virginius* semble définitivement terminée, à la satisfaction générale des parties, sauf probablement des malheureux fusillés qui n'ont plus voix au chapitre. Si nous en parlons ici, ce n'est pas que cet incident nous ait jamais paru de nature à compromettre la paix du monde. Une guerre de l'Espagne contre les États-Unis ressemblerait trop au choc du pot de fer contre le pot de terre, pour qu'on put craindre une vive résistance du gouvernement Madrilène aux réclamations des États-Unis. Mais nous devons insister sur l'attitude si modérée et si pacifique de cette grande république américaine qu'on accuse parfois de morgue et d'ambition : Voici qu'on capture un de ses navires, qu'on insulte son pavillon, qu'on fusille ses nationaux sans jugement régulier. Jamais occasion ne lui fut-elle plus propice pour étendre la main sur cette île de Cuba que lui font désirer tous ses intérêts commerciaux et géographiques. Et pourtant elle commence par négocier, elle diffère sa résolution, elle laisse aux esprits le temps de se calmer et finalement elle se contente des réparations strictement exigées par le droit des gens.

Digitized by Google

Cet incident a prouvé une fois de plus que si l'on peut dire *Time is money*, l'on peut dire aussi *Time is peace*. Gagner du temps, c'est assurer la paix dans la plupart des complications internationales. Les passions s'apaisent ; le faux patriotisme cesse d'obscurcir la notion des droits et des griefs réciproques, les intérêts menacés élèvent la voix, et ainsi, — les neutres aidant, — on en arrive, même dans des conflits aussi graves que l'affaire du *Virginius*, à éviter ces égorgements humains qu'ailleurs, en spéculant sur l'irritation du premier moment, on a réussi à provoquer pour un paletot d'ambassadeur ou pour une boutade de prince.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

LE SPECTATEUR. — Le ministre de l'intérieur présentera bientôt un projet de loi sur la réorganisation de l'Enseignement supérieur. D'après ce qu'on nous affirme, il ne sera tenu aucun compte de l'avant-projet élaboré par la commission spéciale que le gouvernement lui-même avait nommée, et on se contentera de transformer les cours à certificat en cours à examen. Système déplorable! Il en résultera des jurys impossibles composés de 18 ou 20 professeurs qui n'auront chacun que deux ou trois minutes pour examiner un élève.

Rien ne fatigue autant l'esprit que les fonctions d'examinateur. Le professeur qui aura pendant toute l'année donné ses leçons devra consacrer toutes les vacances à faire des examens. Il n'aura plus un moment de liberté pour un travail suivi, pour voyager, pour visiter les pays étrangers et les autres centres d'instruction supérieure. C'est la perfection, l'idéal du mandarinat!

La *Revue* publiera bientôt des travaux spéciaux sur cette importante question, d'où dépend l'avenir intellectuel du pays. Déjà à Liége, M. Trasenster l'a sérieusement abordée, dans le *Journal de Liége*, et deux autres professeurs, l'un de la faculté de droit, M. J. Macors, l'autre de la faculté des sciences, M. Pérard, se sont donné la mission d'étudier à fond toutes les questions qui concernent l'enseignement moyen et supérieur, dans une revue spéciale intitulée *le Spectateur*. C'est une œuvre de pur dévouement à l'intérêt scientifique du pays, car cette publication est distribuée gratuitement et ne prend pas d'abonnés. MM. Macors et Pérard appellent la discussion. Il est désirable, en effet, que leurs idées soient examinées avec toute l'atten-

Digitized by Google

tion et toute la convenance que mérite sans contredit le caractère sérieux et désintéressé d'une pareille entreprise.

Le Spectateur s'est occupé jusqu'à présent de l'enseignement moyen. Il faut qu'il aborde immédiatement la question des réformes de l'enseignement supérieur. Elle sera bientôt portée aux Chambres et on doit y appeler l'attention du public. Il est de la plus haute importance que cette difficile question soit élucidée dans la presse avant d'être décidée par le Parlement. N'est-il pas déplorable de voir ce grand intérêt national livré aux influences de parti et les problèmes les plus graves de l'enseignement scientifique tranchés par une majorité de hasard qui ne peut se rendre compte des conséquences de ce qu'elle vote? Pourquoi ne pas le dire, de pareilles questions ne devraient pas être décidées par des Parlements : ils ne sont ni institués, ni nommés pour cela. Mais puisqu'actuellement il n'en saurait être autrement, qu'au moins les hommes compétents s'occupent d'éclairer et de former l'opinion publique! En Angleterre, dès qu'une question sérieuse surgit, longtemps à l'avance elle est, dans les revues et dans les journaux, l'objet de controverses, de débats journaliers, et ainsi il se fait une sorte d'instruction préparatoire qui facilite le travail de la législature. En Belgique il devrait en être de même et c'est pourquoi nous croyons qu'il faut remercier MM. Macors et Pérard de l'initiative qu'ils ont prise.

EM. DE L.

LA SITUATION DES ÉTRANGERS EN CHINE, à propos d'une brochure récente.

La situation des étrangers en Chine est actuellement réglée par les traités de Tien-Tsin. Ces traités, conclus après l'expédition anglo-française de 1859, ouvrent aux navires étrangers un certain nombre de ports où les Européens ont le droit de résider et de commercer, sous la juridiction de leurs consuls respectifs. Avec un passe-port, les sujets des puissances signataires ont même le droit de voyager dans tout l'intérieur de l'Empire, mais sans pouvoir commercer en dehors des *ports ouverts*. Quant aux missionnaires, ils ont le droit de circuler et même de faire des prosélytes dans toute la Chine, tant qu'ils ne violent pas les lois du pays, et encore sous ce rapport ne sont-ils justiciables que des autorités européennes.

Ces traités ou plutôt ces transactions n'ont satisfait personne.

Digitized by Google

Les Chinois voient avec un dépit mal dissimulé l'immixtion commerciale, judiciaire et religieuse des barbares ; les Européens, à leur tour, réclament l'ouverture de toute la Chine au commerce étranger. Toutefois il faut distinguer ici les tendances du corps diplomate européen et les sentiments des résidents étrangers. Ces derniers, qui voient actuellement leurs transactions se rétrécir et leurs profits s'abaisser, accusent leurs gouvernements de les sacrifier à la mauvaise foi et à la pusillanimité des autorités chinoises. A quoi les diplomates répliquent que, n'étant pas aveuglés par des intérêts privés, ils sont mieux à même de juger impartialement la situation ; que le gouvernement chinois doit compter avec l'opinion du pays hostile aux étrangers ; enfin qu'une nouvelle guerre avec la Chine, si même elle devait servir les intérêts de certaines industries, serait souverainement impopulaire en Europe.

Une brochure récemment publiée à Bruxelles[1] s'efforce de rétorquer ces arguments, en se faisant l'écho des plaintes et des griefs qui prévalent dans le public des ports.

Affirmant que « partout dans les cercles commerciaux de la « Chine, il y a un sentiment de méfiance contre le gouvernement « chinois et un manque de confiance dans les légations diploma- « tiques », l'auteur accuse d'abord les autorités chinoises d'entraver, partout où elles le peuvent, le commerce des négociants étrangers ; à l'en croire, ce serait par suite d'un « mot d'ordre » que les négociants indigènes font une concurrence heureuse au commerce étranger et que les Chinois achètent de préférence chez leurs nationaux.

Il est très probable que les autorités chinoises voient avec plaisir le commerce extérieur passer des mains des étrangers aux mains des indigènes. Mais jusqu'à quel point ce phénomène a-t-il besoin de prohibitions ou d'encouragements ? Écoutons comment un juge impartial, qui nous semble bien plus près de la vérité, M. le baron de Hubner, explique la décadence du commerce étranger et l'extension de la concurrence indigène :

« Parmi les nouveaux concurrents, les Allemands et les Chinois commencent à compter. Comme au Japon, comme dans les États pacifiques de l'Amérique du Nord, les Allemands l'emportent par leur frugalité, la simplicité de leurs mœurs, l'habitude de se con-

[1] *Aperçu de la situation en Chine* (1861-1873). Bruxelles et Leipzig, Maison Muquardt (H. Merzbach).

Digitized by Google

tenter de modestes profits. Mais les Chinois possèdent ces mêmes qualités à un plus haut degré. Naguère les marchandises anglaises apportées par des bâtiments anglais étaient consignées à des marchands en gros de la même nation; d'autres négociants anglais, soit à Shangaï, soit dans les petits ports, les débitaient en détail et les vendaient à des négociants indigènes qui les répandaient dans l'intérieur. L'article, avant d'arriver au consommateur, passait donc par trois mains. Aujourd'hui, dans les *trade-ports*, les Chinois achètent de l'*importeur* même les marchandises dont ils ont besoin et les revendent directement au consommateur. »

Est-il nécessaire, après ces paroles, de recourir à l'hypothèse d'une intervention gouvernementale pour expliquer une évolution économique, qui répond sans doute aux secrets désirs des autorités chinoises, mais qui s'opère d'elle-même, par le libre jeu des intérêts en présence? Ou bien l'auteur voudrait-il par hasard, qu'après avoir fait une guerre pour obtenir la liberté du commerce sur le marché de la Chine, les puissances européennes en fassent une autre pour rétablir, — désormais à leur profit, — le monopole de ce marché? Ce serait, il faut l'avouer, étrangement appliquer ces doctrines du libre échange, ce « droit au commerce » qui ont servi à justifier les expéditions précédentes, y compris la guerre de l'*opium*.

La brochure conteste ensuite que dans sa résistance à l'introduction des étrangers, le gouvernement chinois n'ait la main forcée par la population. Faisant bon marché des massacres de Tien-Tsin en 1870, l'auteur soutient qu'il s'est produit une grande amélioration dans les rapports des indigènes avec les étrangers, depuis que les Chinois ont pu apprécier les « produits de l'intelligence occidentale ». Malheureusement il n'apporte aucune preuve à l'appui d'une assertion purement gratuite, qui semble contraire aux leçons de l'expérience comme à la logique du cœur humain. Ici encore écoutons M. de Hubner :

« Les émigrés reviennent de Californie, d'Australie, de Singapore, plus Chinois, plus hostiles aux étrangers qu'ils ne l'étaient en s'y rendant... Les Chinois n'ont qu'un désir, celui de se soustraire aux obligations que les traités leur imposent et de préparer dans l'ombre l'expulsion des étrangers. Ce vœu, ce sentiment plus ou moins ardent, se trouve au cœur de tout Chinois. »

La brochure que nous analysons conclut que les traités de Tien-Tsin ont produit des résultats tout à l'avantage des Chinois

Digitized by Google

« même dans les choses qu'ils croient devoir porter atteinte à leurs « intérêts «; que dès lors, les puissances européennes ont le droit de réclamer, en échange de ces avantages, l'ouverture complète de l'Empire au commerce de leurs nationaux, tout en maintenant ceux-ci dans leurs priviléges d'*exterritorialité* judiciaire : « On a « le droit de réclamer au gouvernement chinois la permission « pour les étrangers de faire sur son territoire ce que ses sujets « peuvent faire eux-mêmes dans les autres pays, de pouvoir cir- « culer partout, de louer et d'acheter des terres et des maisons, de « placer des capitaux dans les opérations minérales et commer- « ciales dans les grands centres de l'intérieur, de naviguer sur « les fleuves par bateaux à vapeur, comme on navigue déjà sur « les côtes. » Certes la Chine jouit d'un exécrable gouvernement, idéal de despotisme et de bureaucratie. Mais l'on peut se demander jusqu'à quel point nous avons le droit de faire le bonheur des Chinois malgré eux, et, quant aux plaintes du commerce étranger, nous ne pouvons que souhaiter aux puissances civilisées de ne pas se jeter dans quelque nouvelle expédition de Chine, soi-disant pour faire reconnaître les « droits naturels » de leurs nationaux — mais en réalité pour servir les intérêts de quelques factoreries ou le prosélytisme de quelques missionnaires.

G. D'A.

LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830. *Lettre à M. de Bavay par Théodore Juste.* Brochure in-8° de 21 pages. Bruxelles, C. Muquardt.

Nous avons relevé, dans la dernière livraison de la *Revue de Belgique*, l'incroyable prétention qu'avait M. De Bavay d'écrire *pour la première fois* l'Histoire de la Révolution belge de 1830. M. Théodore Juste prend à son tour la défense des écrivains qui se sont consacrés à cette tâche, et il y a non seulement intérêt, mais véritablement droit. Il a soin d'ailleurs d'effacer sa personnalité devant celle de MM. Van de Weyer, de Gerlache, Nothomb, Thonissen et tant d'autres que M. De Bavay semble oublier totalement.

Cette lettre est écrite avec une verve que nous n'étions pas habitué à rencontrer chez M. Juste. Le ton en est agressif sans être mordant ou amer : l'auteur ne sort pas des limites de la plus parfaite convenance, mais son argumentation n'en a que plus de valeur. Il démontre nettement que l'œuvre de M. De Bavay ren-

Digitized by Google

ferme bien peu de choses nouvelles, et que précisément ce petit nombre d'idées, émises pour la première fois, sont sujettes à contestation, sinon radicalement erronnées. Enfin il signale les innombrables lacunes que renferme l'ouvrage de M. De Bavay, et tance vertement, avec bon sens et justice, la façon dédaigneuse et cavalière, dont y sont traités les auteurs de la Révolution.

E. V. B.

GOETHE ET SCHILLER, *cours de littérature allemande fait à la Sorbonne*, par A. Bossert. Paris, Hachette et Cie, 1873.

L'époque était grande : Tout ce qu'il y avait d'intelligent en Europe suivait d'enthousiasme le mouvement donné par la littérature française du XVIIIe siècle, et cette fermentation générale préparait en France et légitimait d'avance au dehors la révolution de 1789. Un des plus remarquables effets de cette influence fut d'inspirer aux peuples qui l'acceptaient, l'indépendance des lettres, conséquence de la liberté de penser. L'esprit de l'*Encyclopédie* affranchissait les sociétés, ce n'était point pour tenir les littératures en tutelle. La coalition monarchique contre la France et les conquêtes de l'Empire augmentèrent ce sentiment d'indépendance, sans faire oublier aux grands esprits la reconnaissance envers le peuple initiateur, ni le devoir envers l'humanité.

L'Allemagne surtout profita de cette influence et de cette expérience. Son grand siècle littéraire leur doit d'avoir été à la fois national et universel, nourri des bonnes traditions étrangères, fidèle au sol natal et largement cosmopolite.

Après avoir consacré un premier volume à la littérature germanique du moyen-âge et un second aux précurseurs et aux contemporains de Gœthe, M. Bossert aborde aujourd'hui les deux grands poëtes de l'Allemagne : Gœthe et Schiller. Cette étude pouvait prêter à des débats passionnés comme à des enthousiasmes lyriques. Le professeur y apporte une véritable tranquillité de jugement et le calme de l'impartialité. Il n'ignore rien, mais tout ce qu'il dit tend à caractériser ses poëtes plutôt qu'à les louer et surtout qu'à les blâmer. Ce qu'il cherche, c'est un portrait exact et complet. Quand il peut leur emprunter un jugement sur eux-mêmes, il le fait sans malice, et il ne néglige rien pour nous les montrer, non tels que l'admiration pourrait les idéaliser, ou l'esprit de critique les réduire, mais tels qu'ils furent dans l'effort

Digitized by Google

d'un travail consciencieux. On dirait qu'il a pris pour règle cette idée d'un historien, qu'exagérer l'éloge des grands hommes est un affront à leur gloire. Il est au dessus de tout esprit de parti ou d'école : car il sait et il dit que « la seule critique légitime est celle qui a des formules assez vastes pour embrasser toutes les manifestations de l'esprit humain ». Mais, même quand ce qu'il raconte arrive à l'émotion, touche au sublime, son style garde sa sérénité impartiale et c'est avec des récits sans enthousiasme qu'il laisse la vie ou les idées de ses poëtes nous arracher des cris ou des larmes d'admiration.

Quand Gœthe, salué par l'Allemagne comme un souverain, rencontra un écrivain plus jeune de dix ans, dont la gloire commençait à rivaliser avec la sienne, il existait entre eux assez de différences pour qu'ils devinssent des rivaux. Les deux poëtes devinrent amis et n'eurent qu'une idée : se perfectionner l'un par l'autre dans un but commun, à la fois individuel, national, artistique et humanitaire, et devenir de plus en plus des hommes, des écrivains, des patriotes et des apôtres. Tous deux étaient revenus de ce qu'on appelait la *littérature d'assaut;* ils sentaient que la lutte, la polémique, le but actuel et politique défigure les œuvres d'art en leur donnant le cachet de l'heure qui passe; que le beau est par lui-même civilisateur et que la poésie atteint seulement son but lorsqu'elle élève le cœur et l'esprit du peuple : « Chasse de ses plaisirs le caprice, la frivolité, la rudesse, dit Schiller, et tu les banniras insensiblement de ses actions... » Aussi, Gœthe avait « la fièvre » chaque fois qu'il pensait à *Werther* et Schiller avouait qu'il avait voulu « peindre les hommes deux ans avant d'en avoir vu un seul ». Gœthe était plus artiste, Schiller plus poëte; quand le premier disséquait la nature pour y chercher le vrai et faisait de ses personnages « un reflet de lui-même », l'autre voyait le monde à travers un prisme et créait ses héros d'après le type de ses rêves. Tous deux tendaient à l'universalité, mais Gœthe par les sciences naturelles, exactes comme son génie; Schiller par l'histoire, où il retrouvait son idéal. Partis de points opposés, ils se rencontrèrent à une époque de maturité, pour s'unir et s'aimer : le groupe statuaire qui les unit sur un même piédestal honore autant leur amitié que leur génie.

Dès ce moment, commence pour eux cet échange de pensées et de sentiments qui les compléta l'un par l'autre, et dans lequel la familiarité du cœur et la franchise de l'esprit conserva toujours le ton sérieux et profond d'hommes qui sentent que la postérité

Digitized by Google

recueillera leur correspondance. Ce que tous deux ont gagné à ce commerce, on peut en juger en voyant Schiller, rendu à la poésie, s'élever de ses premières pièces, jusqu'à ce chef-d'œuvre dont Gœthe lui donna le sujet : *Guillaume Tell*, en voyant Gœthe retrouver une seconde jeunesse, en arriver à écrire *Herman et Dorothée* et ce *Willem Meister* qui arracha à Schiller de nobles cris de virile amitié : « Les belles relations qui existent entre nous, me « font un devoir sacré de confondre encore votre cause avec la mienne « et c'est en réfléchissant, au fond de mon âme, comme dans un « miroir fidèle, l'esprit qui vit sous l'enveloppe de ce roman, que « je veux mériter, dans un sens plus élevé, le titre de votre ami. »

Lorsque, pendant l'hiver de 1804 à 1805, Schiller, sortant de maladie, se rendit chez Gœthe malade, Voss raconte qu'ils se tinrent longtemps embrassés, et qu'ensuite, sans faire allusion à leur situation présente, « ils parlèrent librement de leurs projets littéraires. » Cette scène peint bien les *belles relations*, graves et supérieures, qui unissaient ces deux hommes de génie.

Bien des œuvres des deux poëtes sont restées inachevées ou sont incomplètes; d'autres n'ont pas la valeur qu'on attendrait du génie, ou ne sont que des poëmes au lieu de drames; d'autres, enfin, sont des œuvres de jeunesse, presque reniées par leur auteur, ou tombent, comme le second Faust, dans un symbolisme qui dépasse les limites lumineuses de l'art; mais ce qui reste à l'Allemagne, ce sont deux grands poëtes, de grandes œuvres et plus que tout cela : un travail de civilisation par le beau que Schiller a si bien caractérisé[1] et que tous deux ont poursuivi toute leur vie.

Le développement de l'individu, qui assure le perfectionnement de la nation et de la société, le sentiment profond de la liberté et de la justice, l'harmonie générale composant le bien-être de tous par le devoir de chacun : telle est l'idée qui préside au travail de leur âge mûr et à laquelle ils doivent leurs plus belles inspirations.

Cette idée fut mise à une forte épreuve par les conquêtes de l'Empire et par le soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon. Schiller et Gœthe s'étaient imprégnés du génie de la France, s'étaient inspirés de sa littérature, en avaient fait plusieurs traductions, avaient surtout ambitionné de profiter de ses enseignements et de suivre ses traditions de liberté. Tout jeune, Schiller avait écrit une ode à J.-J. Rousseau; plus tard, parlant de *Don*

[1] *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme.*

Digitized by Google

Carlos, il espère qu'on y reconnaîtra les principes de Montesquieu. Gœthe devait son goût de la nature à Jean-Jacques, le plus bel éloge que l'on ait de Voltaire est sorti de sa plume, il traduisit des scènes du *Menteur* de Corneille, et le *Neveu de Rameau* de Diderot. Il serait facile, mais long, de rappeler tous ces points de contact et d'influence. Herder et Lessing n'aimaient point la France; Gœthe et Schiller n'oublièrent jamais ce qu'ils devaient d'impulsion à la littérature du XVIIIe siècle et à la révolution française. Lorsqu'en 1813, on demanda à Gœthe un chant de guerre, il s'y refusa d'abord pour des raisons artistiques : « Écrire au bivouac, lorsqu'on entend la nuit, hennir les chevaux des avant-postes ennemis, à la bonne heure ! » puis pour des raisons philosophiques : Je ne haïssais pas les Français, quoique j'aie remercié Dieu de nous en avoir délivrés. Comment pouvais-je, moi, pour qui civilisation ou barbarie sont les seules choses importantes en ce monde, haïr une nation qui compte parmi les plus civilisées de la terre et qui avait *tant contribué à mon développement.* »

La reconnaissance s'unit ici aux sentiments humanitaires. Schiller était mort alors, mais il n'y a aucun doute qu'il eût approuvé celui dont il voulait mériter l'amitié par les plus hautes qualités de l'esprit.

Tel est le spectacle que nous présente M. Bossert. Si quelque fois sa critique a des ménagements involontaires ou des lacunes inévitables dans un cours public; s'il lui arrive, comme pour *Faust,* d'effleurer le sujet et de faire regretter qu'il ne s'y arrête pas plus longtemps, dans aucune occasion, son impartialité ne se dément, sa conscience ne fléchit; il a promis, s'il lui arrivait de devoir pencher une balance si difficile à tenir exacte, de la faire pencher du côté du pays dont il parle et non du pays pour lequel il écrit, et il a tenu parole.

S'il existe des admirateurs qui feraient volontiers de Gœthe et de Schiller des dieux, le professeur nous les montre dans la simplicité de l'étude et du travail, avec leurs hésitations et leurs recherches, avec le noble aveu des difficultés qu'ils éprouvent ou des imitations qu'ils essayent, en un mot, avec tout ce qui caractérise l'homme, mais aussi avec tout ce qui l'honore. L'homme de génie et de caractère ne désire, n'admet pas d'autre jugement.

CH. P.

Digitized by Google

GESCHICHTE DER FRANZOSISCHEN NATIONALLITERATUR *von ihren Anfüngen bis auf die neueste Zeit*, von Fr. Kreyssig. — Berlin, Fr. Nicolaische Verlagsbuchhandlung, 1873, in-8°.

Il est toujours assez curieux de voir comment à l'étranger on apprécie la littérature d'un pays. Voilà ce qui nous engage à dire ici quelques mots de l'Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à nos jours, de M. Kreyssig, directeur des écoles de la Société polytechnique à Francfort sur le Mein. Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1851, en est aujourd'hui à sa quatrième édition; c'est déjà là un titre de recommandation qui n'est pas sans valeur. Il est destiné principalement aux élèves des premières classes des *Realschulen* (ce qui correspond jusqu'à un certain point aux sections professionnelles de nos athénées); mais il peut en outre servir de manuel à un public moins restreint; car il entre dans assez de détails pour fournir des notions abondantes sur le sujet qu'il traite et présenter un tableau intéressant et animé. L'auteur, après une introduction générale historique sur le peuple français et sa langue, aborde successivement la littérature provençale et celle du nord de la France. Le chapitre suivant est consacré aux XIIe et XIIIe siècles, c'est à dire au moyen-âge. Avec les XIVe et XVe siècles, nous assistons à la décadence du moyen-âge et aux premiers efforts de l'esprit moderne. Le XVIe siècle nous jette en plein dans l'époque de la réforme et de la renaissance. Le XVIIe siècle signale l'époque classique et autoritaire de la littérature française. Avec le XVIIIe siècle s'ouvre l'ère philosophique et enfin avec le XIXe, la lutte des classiques et des romantiques laisse entrevoir de nouveaux horizons. L'auteur nous conduit ainsi jusqu'aux écrivains contemporains. Chaque époque principale débute par un coup d'œil d'ensemble, où l'histoire littéraire se rattache à l'histoire générale et est caractérisée dans ses principaux linéaments. Après quoi viennent les détails biographiques et littéraires sur chaque écrivain en particulier, rangé dans la spécialité à laquelle il appartient, soit pour la totalité, soit pour une partie de ses travaux. Parfois l'auteur cite des fragments des auteurs qu'il mentionne. Son livre se recommande ainsi par l'ordre et la méthode et de plus il nous semble conçu dans un esprit large et impartial. Les appréciations qu'il donne des écrivains français de notre époque comme des époques précédentes peuvent en fournir la preuve. On n'a qu'à les parcourir pour s'assurer que l'auteur cherche à leur rendre justice en toute occasion. Au total, le livre de

Digitized by Google

M. Kreyssig est un travail utile et recommandable et peut-être sa lecture serait-elle non moins profitable chez nous qu'en Allemagne. F. V. M.

A. P. MARTIAL. *Nouveau traité de la gravure à l'eau-forte pour les peintres et les dessinateurs.* Paris, A. Cadart, 1873.

Depuis quelques années la gravure à l'eau-forte jouit d'une faveur nouvelle, les artistes ont repris un procédé qui leur permet de se passer de l'interprétation d'un graveur et de fixer directement sur le cuivre, une ébauche, un croquis aussi bien qu'une œuvre étudiée et achevée.

Il s'est formé des sociétés d'*aquafortistes*, les amateurs ont pris part à l'engouement général et les dames elles-mêmes n'ont pas craint d'exposer leurs doigts effilés aux morsures de l'acide azotique.

Un traité enseignant d'une façon pratique le procédé à l'eau-forte est donc le bienvenu en ce moment, surtout s'il est comme celui de M. Martial, simple et clair.

L'auteur n'a pas voulu écrire un traité méthodique, la matière ne le comportait pas, il s'est borné à expliquer les planches qui illustrent son manuel, il nous dit comment chacune de ses planches ont été obtenues, quelles précautions ont été prises, comment les dégradations de tons ont été ménagées, combien de temps il a fallu pour arriver à tel ou tel effet, quel tour de main a été employé pour éviter ou réparer l'un ou l'autre défaut. C'est l'enseignement des choses appliqué à l'eau-forte. Aussi rien d'élémentaire comme ce traité, il suffit de l'avoir lu pour se croire aqua-fortiste.

L'auteur s'est placé sous le patronage de W. Bürger et de Théophile Gautier, dont il donne deux pages en guise d'introduction ; il ne pouvait choisir de meilleurs parrains : tous deux apprécièrent l'eau-forte à sa juste valeur ; ils comprenaient dans quels genres elle devait se limiter pour atteindre son maximum d'effet.

C'est le procédé de la fantaisie, de l'imagination ; interprétant également la naïveté et l'esprit, il réclame une main légère, une exécution franche et enlevée ; mais ne lui demandez pas la reproduction patiente et exacte que donne la gravure au burin.

Les eaux-fortes qui ornent ce traité sont d'excellents spécimens

Digitized by Google

des différents effets qui peuvent être réalisés par ce genre de gravure, elles prouvent que l'auteur n'est pas un simple théoricien mais qu'il enseigne *ex-professo*. C. B.

DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN INDUSTRIEL EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, par H. Baudrillart. Paris, librairie Guillaumin et Cᵉ, éditeurs, 1873.

L'éminent économiste préconise dans cet opuscule, l'organisation d'un enseignement moyen qui soit en rapport avec les exigences de la société moderne. Nous souffrons, dit-il, du malaise que provoque l'inharmonie actuelle entre l'uniformité de l'éducation et la variété des carrières. M. Baudrillart ne veut pas d'un enseignement purement professionnel, il demande avec raison que la culture générale de l'homme et du citoyen, ne soit pas subordonnée à l'éducation technique de l'ouvrier ou de l'industriel, et il appuie sa thèse d'exemples empruntés à l'Allemagne, à l'Angleterre, aux États-Unis; puis il passe en revue les différents établissements d'enseignement que possède déjà la France. Parmi ceux-ci, il signale l'école Turgot comme répondant le mieux à son idéal.

L'auteur n'admet pas que l'Université de France soit compétente pour organiser l'enseignement moyen, il accepte bien la surveillance de l'État, mais il voudrait voir les communes prendre l'initiative de l'organisation de ce genre d'écoles. C. B.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

Pages.

EUGÈNE GENS. Mes vacances à La Roche (*suite*). 5
CH. POTVIN. Poésie. A la France. 25
G. VERHAEGEN. La forêt de Soigne. 29
LUCIEN SOLVAY. Max Veydt. Œuvres choisies. 42
C. VAN DER ELST. Le Reuzenlied ou chant du géant. 55
SOLUTIONS SOCIALES. Report *of the royal commissionners appointed to inquire into the organization and rules of* Trades unions, etc.; *Solutions sociales*, par Godin; *Des institutions et des associations ouvrières de la Belgique*, par Léon d'Andrimont; *Notices sur les installations ouvrières des Charbonnages du Hazard, à Micheroux*, par le même; *Les institutions ouvrières de Marcinelle et Couillet*, par Émile Stainier 60
BIBLIOGRAPHIE. *Mélanges d'histoire de droit et d'économie politique*, par J.-J. Thonissen. — Juste Lipse. *Traité de la Constance*, précédé d'une notice sur Juste-Lipse, par L. du Bois. — *Goya*, par Ch. Yriarte. 73

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

ALFRED MICHIELS. Homonymes de l'école flamande 85
ALFRED NICOLAS GUILLIAUME. Adrien Brauwer, drame en 5 actes . . . 102
EUGÈNE GENS. Un poëte à Trois-Ponts 127
G. D'A. Revue du mois 151
BIBLIOGRAPHIE. *Draft outlines of an international Code*, par David Dudley Field. — *L'affaire Bazaine*, par A. J. Dalsème. . . . 156

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

E. CASTELOT. Un Humoriste espagnol. Figaro-Mariano José de Larra. 161
ALFRED NICOLAS GUILLIAUME. Adrien Brauwer, drame en 5 actes (*fin*). 187
ADOLPHE PRINS. Le mouvement pour l'amélioration des rapports internationaux 210
VICTOR LEFÈVRE. Une vocation contrariée 221
GOBLET D'ALVIELLA. Revue du mois. 228
ESSAIS ET NOTICES. *Histoire de la Révolution belge de* 1830, par Ch. V. de Bavay. — *Histoire du second empire*, par Taxile Delord. — *Nos évolutions politiques*, par Joseph Boniface. — *Le ciel mis à la portée de tout le monde*, par J. C. Houzeau. — *Commission des monuments*. Les travaux du comité du Brabant 232

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

JULES WAUTERS. *Les postes en Belgique avant la révolution française.* 241
ADRIEN CAMPAN. *Ginevra Degl' Amieri* 270
AD. LE HARDY DE BEAULIEU. *La question monétaire* 286
CH. POTVIN. Poésie. *Le moderne pontife.* 299
GOBLET D'ALVIELLA. Revue du mois 301
ESSAIS ET NOTICES. Em. de L. *Le* Spectateur *et la réforme de l'enseignement supérieur.* — G. d'A. *La situation des étrangers en Chine à propos d'une brochure récente.* — E. V. B. *La lettre de M. Juste à M. De Bavay.* — Ch. P. *Gœthe et Schiller*, étude française sur la littérature allemande. — F. V. M. *Geschichte der Franzoesischen Nationalliteratur*, étude allemande sur la littérature française, etc., etc. 307

FIN DE LA TABLE DU QUINZIÈME VOLUME

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

HISTOIRE DES ASTRES ILLUSTRÉE OU ASTRONOMIE POUR TOUS, par J. Rambosson, lauréat de l'Institut. Paris, Firmin Didot. — L'auteur, qui prend pour tâche la vulgarisation d'une des sciences naturelles les plus élémentaires en même temps que les plus grandioses et les plus importantes, commence par nous exposer l'histoire des systèmes et des découvertes astronomiques. Il décrit ensuite le système solaire, nous initie aux merveilles de l'analyse spectrale, développe tour à tour l'état de nos connaissances relativement au soleil, aux principales planètes, à la terre, à son satellite, ainsi qu'aux principaux phénomènes cosmiques dont elle subit l'influence. Il poursuit par un tableau descriptif et raisonné de ces régions illimitées où se meuvent les comètes, où habitent les étoiles, pour terminer par quelques considérations assez curieuses sur l'histoire de l'astrologie et par un chapitre sur les rapports de l'astronomie avec l'esprit religieux dans l'antiquité.

Le style de l'auteur est coulant, à la fois clair et élevé, comme il convient au sujet. L'ouvrage est en outre illustré de soixante-trois gravures sur bois, de trois cartes célestes et dix planches en couleur qui facilitent puissamment l'intelligence du texte.

LES JEUNES-FRANCE, romans goguenards suivis de contes humouristiques, par Th. Gauthier. Paris, Charpentier. — Quelques unes de ces nouvelles font honneur à l'auteur de l'*Avatar* et de la *Jettatura;* mais d'autres ne rappellent que le biographe de *Mademoiselle de Maupin*. C'est dire assez que si certaines parties de cet ouvrage méritent de vivre comme un curieux spécimen de l'orgie romantique, d'autres suffisent pour en faire un livre fort peu recommandable. Mais heureusement pour l'éditeur, le nom de l'auteur est ici un pavillon qui fait indistinctement passer la marchandise.

LES JOURNAUX, par Joseph Caccia. Paris, Garnier frères. — Ce petit volume, inséré par MM. Garnier dans leur Bibliothèque des curieux, renferme des renseignements intéressants sur l'origine, l'âge, le nombre et l'historique des journaux chez les différents peuples d'Europe. Il paraît que parmi les feuilles encore vivantes, les plus anciennes sont, après la Gazette de Pékin, qui s'attribue mille ans, les *Petites Affiches* (1612); la Gazette de la Direction générale des postes (1616); la Gazette de France (1631); le Journal de Gand (1667), etc. Souhaitons à la *Revue de Belgique* une aussi longue existence.

UNE GRANDE PÉCHERESSE, roman d'un vélite de 1812, par Henri Augu. Paris, librairie de la Société des gens de lettres. — Ce roman mystico-militaire, qui débute à Paris et se poursuit en Russie, offre un type assez étrange dans la baronne Julie de Krubner, une pécheresse convertie avant l'âge, qui emploie les séductions de son esprit et de sa beauté à propager les nébuleuses doctrines du *pur amour*, avec tout un état-major de visionnaires et d'illuminés. L'auteur nous la montre pénétrant au camp de Drizzen, jusques sous la tente de l'empereur Alexandre, qu'elle rêve de faire l'instrument de ses combinaisons sociales et religieuses; elle réussit même à lui faire repousser les ouvertures pacifiques de Napoléon; mais son influence expire avec la victoire, et après avoir vu la Sainte-Alliance qu'elle avait rêvée devenir une alliance des rois contre leurs peuples, elle s'en va mourir le cœur brisé dans une bourgade de Crimée.

LE ROMAN DE L'HISTOIRE par Jules d'Argis. Paris, librairie de la Société des gens de lettres. — Nous n'aimons pas beaucoup ce genre de littérature qui n'offre ni le sérieux de l'histoire, ni l'imagination du roman. Mais, ces réserves faites, nous devons reconnaître que l'auteur s'est assez

Digitized by Google

bien identifié aux temps dont il nous crayonne quelques épisodes, quand il nous expose, soit l'héroïque stratagème de *la Baronne* qui feint de devenir bossue pour envoyer à la guerre un mari trop amoureux de ses charmes, soit quand il fait repasser sous nos yeux dans les *Tablettes d'un Touriste* les personnages « odieux, terribles ou grotesques » de la fin du XVIIIe siècle.

THE KING'S STRATAGEM, OR THE PEARL OF POLAND, a tragedy in five acts, London Trubner et Cie. — La dédicace de cette tragédie « *to those who believe in « the intervention of Heaven between mortal belligerents,* » dénote suffisamment le peu de scrupules qu'éprouve l'auteur à trancher les situations difficiles par l'apparition de quelque *Deus ex machinâ*, fabriqué pour la circonstance. Nous savons bien que Shakespeare a donné l'exemple de ces trucs surnaturels : mais c'est là à peu près tout ce que l'auteur de cette versification banale et saccadée possède de commun avec le prince des dramaturges anglais.

DIE CETONIDEN DER PHILIPPINISCHEN INSELN. Beschrieben von Dr O. Mohnike. Berlin, Nicolai, 1873, 1 vol. in-8° (Extrait de Wiegmann's Archiv für Naturgeschichte), avec 6 planches noires. — Ce travail spécial d'entomologie descriptive ait suite à un autre publié antérieurement sur les Cétonides des îles de la Sonde et des Moluques. L'auteur, attaché comme chirurgien à la marine néerlandaise aux Indes orientales, a fait largement profiter la science de son séjour dans ses contrées si étonnamment fécondes en magnifiques espèces d'insectes.

BERICHT UEBER DIE WISSENSCHAFTLICHEN LEISTUNGEN im Gebiete der Entomologie während des Jahres 1870, von Fr. Brauer, und während der Jahre 1869 und 1870 von Dr A. Gerstaecker. Berlin, Nicolai, 1873, 1 vol. in-8°. — Ce volume, qui fait aussi partie de la revue Wiegman's Archiv für Naturgeschichte, aujourd'hui dirigée par M. le professeur Troschel, de Bonn, est un de ces ouvrages indispensables à toute bibliothèque entomologique. C'est la revue analytique et très détaillée de tous les ouvrages et notices, grandes ou petites, publiées dans le domaine de l'entomologie pendant chaque période bisannuelle. Son unique défaut est de ne paraître qu'assez tardivement, trois ans après la dernière année à laquelle elle se rapporte. Du reste, ce n'est qu'au prix d'un pareil retard qu'elle peut arriver à être bien complète.

ALBERT JANKE. *Die Mœngel in der gegenwœrtigen œussern und innern Einrichtung und die zeitgemœste Umgestaltung der höheren Töchterschulen*, Berlin 1873 (Rob. Oppenheim).

« Quelles sont les lacunes que présentent l'organisation et le programme d'études des écoles supérieures de filles par rapport aux exigences actuelles de la jeunesse féminine, aussi bien au point de vue de sa mission domestique que de son indépendance sociale? »

C'est la réponse couronnée à cette question, mise au concours par une Société d'éducation de Berlin, que publie aujourd'hui M. Janke. Il y recherche les causes qui ont entravé le développement des écoles supérieures de filles et détermine le but qu'elles doivent poursuivre. Puis il enseigne plus spécialement ce qui manque à leur condition, à leur organisation et à leur plan d'études et termine par un coup d'œil jeté sur la situation de l'enseignement des femmes chez les nations les plus civilisées du globe. M. Janke donne à ces différentes questions les solutions les plus élevées et son livre prouve qu'il a fait une étude approfondie et pratique de son sujet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 18 1940

Digitized by Google

Digitized by Google